

DOCUMENT DE REFERENCE 2018



Linedata

Linedata Services

Société anonyme au capital de 7.133.529 euros

Siège social : 27, rue d'Orléans– 92200 Neuilly-sur-Seine

414 945 089 RCS Nanterre



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 mars 2019, conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le document intègre l'ensemble des éléments relatifs au Rapport Financier Annuel.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice 2016 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférent aux pages 50 à 87 du document de référence 2016;
- le rapport de gestion du Directoire pour l'exercice 2016 aux pages 117 à 147 du document de référence 2016;
- les comptes consolidés de l'exercice 2017 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférent aux pages 68 à 120 du document de référence 2017;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2017 aux pages 161 à 225 du document de référence 2017;
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration pour l'exercice 2017 aux pages 41 à 62 du document de référence 2017.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du présent document de référence.

Le document de référence 2016 a été déposé auprès l'Autorité des Marchés Financiers le 31 mars 2017 sous le numéro de dépôt D.17-0278. Le document de référence 2017 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 mars 2018 sous le numéro D. 18-0231 Ces documents de référence sont disponibles sur les sites Internet de Linedata Services (www.linedata.com) et de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège de la Société Linedata Services, 27, rue d'Orléans, 92200 Neuilly-sur-Seine, sur le site internet de Linedata Services (www.linedata.com) ainsi que sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

SOMMAIRE

1. Personnes responsables.....	6
1.1 Responsable du document de référence	6
1.2 Attestation du responsable du document de référence.....	6
2. Contrôleurs légaux des comptes	7
2.1 Commissaires aux comptes titulaires.....	7
2.2 Commissaires aux comptes suppléants.....	7
2.3 Montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes.....	7
3. Informations financières sélectionnées.....	7
4. Facteurs de risques	8
4.1 Risques juridiques	9
4.2 Risques industriels et environnementaux	12
4.3 Risques opérationnels	12
4.4 Risques financiers	14
4.5 Assurances.....	16
5. Informations relatives à la société	17
5.1 Histoire et évolution de la société.....	17
5.2 Investissements.....	20
6. Aperçu des activités de la société.....	20
6.1 Principales activités.....	20
6.2 Principaux marchés.....	24
6.3 Événements exceptionnels ayant influencé les activités et marchés	25
6.4 Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication ayant influencé ou pouvant influencer les affaires ou la rentabilité de l'émetteur	25
6.5 Principales sources utilisées pour la description des marchés et la position concurrentielle	25
7. Organigramme.....	26
7.1 Description sommaire du Groupe et relations mère-filiales	27
7.2 Liste des filiales	27
8. Propriétés immobilières et équipements.....	27
8.1 Immobilisations significatives	27
8.2 Questions environnementales pouvant influencer sur l'utilisation des immobilisations.....	27
9. Examen de la situation financière et du résultat	28
9.1 Situation financière	28
9.2 Résultat d'exploitation	28
10. Trésorerie et capitaux.....	29
10.1 Capitaux à court et long terme	29
10.2 Flux de trésorerie.....	29
10.3 Structure de financement	30
10.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux.....	30
10.5 Sources de financement attendues.....	30
11. Recherche et développement, brevets et licences.....	30
11.1 Recherche et développement	30
11.2 Propriété intellectuelle	31
12. Informations sur les tendances	31

12.1 Principales tendances	31
12.2 Evénements susceptibles d’influer sur les tendances.....	31
13. Prévisions ou estimations de bénéfice.....	32
14. Organes d’administration et de direction	32
14.1 Composition des organes d’administration et de direction	32
14.2 Conflits d’intérêts au niveau des organes d’administration, de direction et de surveillance	33
15. Rémunération et avantages	34
15.1 Rémunération et avantages en nature des membres du Conseil d’Administration	34
15.2 Montant des sommes provisionnées par la Société aux fins du versement de pensions, de retraites ou d’autres avantages aux membres du Conseil d’Administration	39
16. Fonctionnement des organes d’administration et de direction	39
16.1 Dates d’expiration des mandats des mandataires sociaux	39
16.2 Contrats entre les mandataires sociaux et la Société	39
16.3 Comités	40
16.4 Gouvernement d’entreprise	40
16.5 Rapport sur le gouvernement d’entreprise du Conseil d’Administration relatif à l’exercice clos le 31 décembre 2018	40
17. Salariés.....	67
17.1 Effectifs.....	67
17.2 Participation et options de souscription et d’achat d’actions détenues par les membres du Conseil d’Administration	68
17.3 Accords de participation des salariés au capital	69
18. Principaux actionnaires.....	70
18.1 Liste des principaux actionnaires	70
18.2 Droit de vote des actionnaires	71
18.3 Contrôle de la Société	72
18.4 Accords susceptibles d’entraîner un changement de contrôle.....	72
19. Opérations avec des apparentés.....	72
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société	72
20.1 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2018.....	72
20.2 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2017.....	119
20.3 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2016.....	120
20.4 Comptes annuels de Linedata Services S.A. au 31 décembre 2018.....	120
20.4.1 Comptes annuels.....	124
20.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2018	140
20.4.3 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Assemblée générale d’approbation des comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2018	144
20.5 Politique de distribution des dividendes	147
20.6 Procédures judiciaires et d’arbitrage	147
20.7 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	147
21. Informations complémentaires.....	147
21.1 Capital social	147
21.2 Acte constitutif et statuts	149
22. Contrats importants	152
23. Informations provenant de tiers, déclarations d’experts et déclarations d’intérêt.....	153
24. Documents accessibles au public.....	153

24.1 Liste des documents et méthodes de consultation	153
24.2 Calendrier prévisionnel de parution des éléments financiers	153
25. Informations sur les participations	153
26. Annexes	153
26.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.....	153
26.2 Rapport du professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidés figurant dans le rapport de gestion - Exercice clos 31 décembre 2018.....	243
26.3 Glossaire.....	245

Table de correspondance pour le Rapport Financier Annuel 2018

Document	Page
Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	153
Comptes consolidés au 31 décembre 2018	72
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au titre de l'exercice 2018	115
Comptes annuels de Linedata Service S.A. au 31 décembre 2018	120
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2018	140
Rapport sur le gouvernement d'entreprise au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018	40
Communiqué relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes	93

1. Personnes responsables

1.1 Responsable du document de référence

Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général

1.2 Attestation du responsable du document de référence

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au paragraphe 26.1 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

La Société a obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document."

Fait à Neuilly sur Seine, le 29 mars 2019

Anvaraly Jiva, Président Directeur Général

2. Contrôleurs légaux des comptes

2.1 Commissaires aux comptes titulaires

Mandats en cours :

Société Finexsi Audit

14, rue de Bassano
75116 PARIS

représentée par Didier Bazin jusqu'au 15 mai 2018 puis par Christophe Lambert.

Nommé le 17 juin 2010, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, renouvelé le 12 mai 2016, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Société Ernst & Young et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex

représentée par Henri-Pierre Navas.

Nommé le 30 juin 2005, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale du 12 mai 2011 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ; renouvelé le 12 mai 2011, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; renouvelé le 27 avril 2017, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2.2 Commissaires aux comptes suppléants

Mandat en cours :

Monsieur Olivier Courau

14, rue de Bassano
75116 Paris

Nommé le 12 mai 2016, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 823-1 al. 2 du Code de commerce modifié par la loi n°20161691 du 9 décembre 2016, la désignation d'un ou de plusieurs Commissaires aux comptes suppléants n'est obligatoire que si le Commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle.

2.3 Montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes

Voir annexes aux comptes sociaux et aux comptes consolidés, respectivement notes 10.3 et 4.11.

3. Informations financières sélectionnées

Informations financières consolidées 2016, 2017 et 2018

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Linedata Services présente ses états financiers consolidés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne depuis l'exercice clos le 31 décembre 2005. Ce référentiel comprend les IFRS et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations applicables au 31 décembre 2018. Cet ensemble de normes et leurs interprétations sont communément appelées normes IFRS ou "IFRS" par simplification.

La Société clôture ses comptes au 31 décembre.

A titre indicatif, les informations suivantes, relatives aux comptes consolidés pour les exercices 2016, 2017 et 2018 ont été sélectionnées :

(en millions d'euros)	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires	166,8	179,0	173,2
EBITDA	49,9	43,5	44,0
Marge d'EBITDA (en %)	29,9%	24,3%	25,4%
Résultat opérationnel (EBIT)	39,1	30,2	28,6
Résultat Net	23,6	19,8	19,7
Free cash flow	25,5	(24,4)	23,7
Capitaux propres	114,9	115,4	113,0
Dette financière nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	39,7	77,7	77,9

L'EBITDA est l'indicateur clé du Groupe, il se définit comme le résultat opérationnel hors dotations nettes aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions. Il se calcule comme suit pour les trois derniers exercices :

(en millions d'euros)	2016	2017	2018
Résultat opérationnel (EBIT)	39,1	30,2	28,6
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions (classées en résultat opérationnel courant)	10,6	12,9	15,3
Dotations nettes aux provisions pour indemnités de fin de carrière (classées en charge de personnel)	0,2	0,5	0,1
Write-off d'immobilisations (classées en autres charges opérationnelles)	-	-	-
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions (classées en autres charges et produits opérationnels)	-	-	-
EBITDA	49,9	43,5	44,0

L'EBIT correspond au résultat opérationnel du Groupe.

Les free cash flows (free cash flows "opérationnels") sont les soldes des flux de trésorerie générés par l'exploitation. Ils correspondent à l'EBITDA, retraité des impôts exigibles courants et de l'impôt sur les sociétés payé, des charges et produits financiers, de la variation du besoin en fonds de roulement, des investissements nécessités par l'exploitation ("CAPEX") et d'autres éléments non cash (notamment charge sur attribution gratuite d'options). Ils excluent les dividendes, les flux de trésorerie générés par le financement et les effets de change. A titre d'information, le calcul s'établit comme suit pour les trois derniers exercices :

(en millions d'euros)	2016	2017	2018
EBITDA	49,9	43,5	44,0
Impôts exigibles courants	(13,4)	(5,1)	(6,0)
Impôts sur les sociétés payés	1,8	(5,1)	5,1
Frais financiers nets (coût endettement financier net + autres charges et produits financiers)	(3,2)	(2,7)	(2,3)
Ajustement du prix d'acquisition de titres de participation			(1,5)
Autres éléments non cash :			
- Différence entre dotations nettes au compte de résultat et dotations nettes au tableau de flux	0,2	(0,1)	(0,4)
- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés			
CAPEX	(10,3)	(53,5)	(11,6)
Variation du BFR	0,4	(1,4)	(3,6)
Free cash flows opérationnels	25,5	(24,4)	23,7

4. Facteurs de risques

Les risques ci-après sont, à la date de dépôt du présent document de référence, ceux dont la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la société Linedata Services (la "Société"), son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement. L'attention des lecteurs est attirée sur le fait

que d'autres risques, non identifiés à la date de dépôt du présent document de référence ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette même date, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement, peuvent exister. Toutefois, la Société n'identifie pas, à la date de dépôt du présent document de référence, de stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique, autre que ceux figurant ci-dessous, ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur ses opérations.

Le rapport de gestion pour l'exercice 2018 inclus au paragraphe 26.1 du présent document de référence présente une synthèse des principaux risques et incertitudes identifiés qui sont détaillés ci-après.

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, et elle considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans le présent chapitre 4.

4.1 Risques juridiques

4.1.1 Risques produits et contrats

Linedata Services doit s'assurer de la bonne adaptation de ses progiciels à l'évolution des techniques informatiques (langages de programmation, protocoles de communication...). L'effort de Recherche et Développement du Groupe inclut la réalisation des adaptations nécessaires.

Les sociétés du Groupe ne sont pas soumises à des réglementations particulières pour l'exercice de leur activité.

Cependant, en tant qu'éditeur de progiciels à l'usage des établissements financiers, Linedata Services s'engage contractuellement, vis-à-vis de ses clients, à adapter périodiquement ces progiciels aux évolutions législatives et réglementaires, notamment en matière de règles comptables et fiscales ou encore en matière de conformité, auxquelles sont assujettis ces établissements dans leurs diverses juridictions vis-à-vis des différentes autorités de tutelle. Suivant leur importance, les coûts des développements correspondants peuvent être inclus dans la maintenance forfaitaire ou mutualisés sur devis entre les clients concernés.

Les contrats avec les clients doivent assurer une cohérence des engagements pris vis-à-vis de ces clients avec les plans de développement des produits. Ils doivent également refléter de manière adéquate les garanties données aux clients et le niveau de responsabilité que les sociétés du Groupe peuvent assumer à cet égard.

Linedata doit veiller à la façon de combiner les nouvelles offres Business Process Outsourcing, issues des acquisitions de Gravitas et de QRMO, avec ses propres solutions logicielles. Il est nécessaire de les intégrer au mieux afin d'optimiser les synergies afférentes recherchées dans le cadre d'une proposition de valeur élargie.

Le Groupe doit assurer la mise sur le marché de ses produits adaptés en temps utile, un retard étant susceptible de nuire à la compétitivité desdits produits.

En termes d'impact, l'adaptation des produits aux nouveautés technologiques conduit le Groupe à investir dans ses produits et donc en augmentant ses dépenses de R&D. A ce titre, les charges de R&D, en pourcentage du chiffre d'affaires sont de 10,2% en 2018 soit 17,6 M€.

Enfin, le Groupe doit s'assurer de la cohérence des engagements qu'il demande à ses fournisseurs et sous-traitants avec ceux qu'il prend envers ses clients. On mentionnera notamment les engagements de confidentialité qui doivent être respectés tout au long de la chaîne contractuelle, les contrats conclus avec les hébergeurs qui doivent prévoir la qualité de service et le niveau de performance qui sont vendus aux clients, ou ceux avec les fournisseurs de données financières qui doivent permettre la diffusion auprès des clients de l'ensemble des données nécessaires à ces derniers.

4.1.2 Risques sur la propriété intellectuelle et les actifs immatériels

Linedata pourrait faire face à deux risques dans ce domaine :

- violation des droits de propriété intellectuelle du Groupe, qui pourrait avoir des conséquences en termes d'images et de frais juridiques pour la défense de nos intérêts ;
- violation de la propriété d'un tiers, qui pourrait avoir des conséquences en termes de contentieux juridiques et d'indemnités financières.

Linedata est attentif à la protection de son patrimoine immatériel. Les collaborateurs ont ainsi été sensibilisés sur les risques de non-conformité du droit à la propriété intellectuelle.

En tant qu'éditeur des progiciels qu'elle commercialise, Linedata est propriétaire des droits de licence de ces progiciels. En droit français et européen, les logiciels dits "autonomes" ne peuvent être brevetés, et Linedata n'est donc pas titulaire de brevets.

Par contre, le Groupe dépose auprès d'organismes spécialisés (tels l'Agence de Protection des Programmes ou Logitas en France) les programmes informatiques qui sont développés. Ces dépôts permettent la protection d'un savoir-faire et la revendication d'un droit d'auteur relatifs aux programmes développés par Linedata.

Par ailleurs, Linedata dépose ses marques et noms de produits auprès d'organismes spécialisés (tel que l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) en France) dans les juridictions que le Groupe détermine comme adéquates en fonction du périmètre géographique de ses activités.

Linedata doit également s'assurer que chaque société du Groupe dispose bien contractuellement des droits nécessaires sur des éléments fournis par des tiers, tels un droit de licence ou de distribution sur des modules adjoints à ses propres progiciels, ou encore un droit de mise à disposition de ses clients de données financières acquises de fournisseurs spécialisés.

4.1.3 Risques associés au Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD)

Le Groupe est concerné par la législation nationale et européenne relative à la protection des données à caractère personnel, tant pour ses données internes (collaborateurs), que pour celles de tiers (clients, fournisseurs, partenaires commerciaux, actionnaires, etc...) dès lors que Linedata est amenée à procéder au traitement de ce type de données dans le cadre de son activité.

Dans cette optique, le Groupe a mis en place un plan de mise en conformité aux exigences du nouveau Règlement européen n° 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données, RGPD (en anglais : General Data Protection Regulation, GDPR), adopté le 14 avril 2016 et applicable à compter du 25 mai 2018. Ce règlement est d'application directe et uniforme dans tous les Etats membres de l'Union Européenne (« UE ») et vise à renforcer la protection des données à caractère personnel. Le RGPD renforce les droits des individus en matière de protection de leurs données personnelles (obligation d'information, restrictions en termes de recueil de consentement, droit à la portabilité des données, droit à l'effacement, etc.). En outre, les devoirs et responsabilités du responsable de traitement, des sous-traitants fournisseurs de services et des partenaires commerciaux sont également renforcés. Initié à l'échelle du Groupe, avec l'appui de conseils extérieurs, ce plan de mise en conformité a pour but de définir et de maintenir une Data Gouvernance au niveau du Groupe et s'articule autour des axes et projets suivants :

- Recensement des traitements de données à caractère personnel dans le cadre de l'activité du Groupe. A ce titre, Linedata a mis en place un registre des activités de traitement. Ce registre est un véritable outil de pilotage permettant à Linedata de disposer d'une vue d'ensemble sur les traitements de données à caractère personnel et de documenter sa conformité au RGPD;
- Mise à jour et renforcement du cadre juridique des traitements intra-groupe et des transferts de données à caractère personnel de tiers (contrats clients, fournisseurs, partenaires) en-dehors de l'Union Européenne: signature de clauses contractuelles types, mise en place d'un projet de Binding Corporate Rules (BCR), code éthique, etc.;
- Prise en compte des nouvelles exigences et principes de « Privacy by Design » (protection des données dès la conception) et de « Privacy by Default » (minimisation de la collecte des données, limitations des finalités de la collecte, respect de l'intégralité et de la confidentialité des données et limitation de la conservation des données) dans la mise en conformité des produits, services et systèmes exploitant des données personnelles et ce dès leur conception;

- Mise à niveau des moyens de collecte du consentement des personnes concernées au sein des différents processus (RH, IT, Commerce, Site Linedata, etc.);
- Conduite d'études d'impact en ce qui concerne les traitements de données personnelles dits « à risque » afin d'être en mesure de justifier du niveau de garantie proposé par le Groupe en termes de protection des données;
- Mise en place et conduite de formation et de sensibilisation des collaborateurs au RGPD en e-learning;
- Mise en place en interne d'un référentiel sécurité adéquat et maintenu en permanence à jour (Charte Utilisateurs des Systèmes d'Information, Politique d'habilitation, Politique de gestion des incidents etc.);
- Mise en place d'un référentiel de sécurité destiné aux sous-traitants et fournisseurs de Linedata;
- Revue des habilitations au sein du Groupe et travail sur la mise en place d'un système d'information sécurisé (principe de sécurité par défaut);
- Mise en place d'une Charte de gestion des données RH destinée aux collaborateurs de Linedata;
- Mise en place de procédures internes liées aux droits des personnes (accès, effacement, rectification, opposition, limitation, portabilité des données à caractère personnel);
- Décision de recruter un DPO interne (Délégué à la protection des données) pour prendre le relais du DPO externe et assister Linedata dans la poursuite de la mise en conformité du Groupe. Dans le cadre de sa mission, il incombera notamment au DPO d'informer et de conseiller Linedata en matière de protection des données personnelles, de mener des actions de sensibilisation et de formation auprès des collaborateurs, de contrôler le respect du RGPD, de répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes et de gérer les interactions avec la CNIL (ou toute autre autorité de contrôle).

Ce plan de mise en conformité est animé en interne par un Comité de pilotage composé de représentants des départements Audit et Conformité, Juridique et Sécurité de l'information.

Linedata continuera à faire une priorité de la protection des données personnelles qu'elle est amenée à traiter dans le cadre de son activité, tant pour ses collaborateurs que pour les parties prenantes externes. Des coûts significatifs ont été engagés et sont encore à prévoir pour la mise en conformité GDPR du Groupe.

4.1.4 Passifs éventuels, provisions et litiges

Comme indiqué en note 7 de l'annexe aux comptes consolidés, une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation du Groupe résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources. Les provisions sont évaluées en tenant compte des hypothèses les plus probables selon la meilleure estimation du management.

Les passifs éventuels font, quant à eux, l'objet d'une appréciation de la Direction du Groupe. Ils correspondent à :

- des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'événements incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entreprise, ou
- des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'apparaît pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou parce que le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les litiges connus à ce jour par les sociétés du Groupe ont fait l'objet d'une analyse. Le cas échéant, ces litiges ont donné lieu à la constitution d'une provision estimée par la Direction du Groupe sur la base des faits et circonstances, conformément à la norme IAS 37. Comme indiqué en note 7 de l'annexe aux comptes consolidés, les provisions pour litiges au 31 décembre 2018 concernent essentiellement des litiges prud'homaux.

A la connaissance de la Société, il n'existe à ce jour aucun autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou d'avoir eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Voir également le paragraphe 20.6 (Procédures judiciaires et d'arbitrage).

4.2 Risques industriels et environnementaux

L'activité des sociétés du Groupe n'entraîne pas de risques ou de contraintes particulières de ce type.

4.3 Risques opérationnels

4.3.1 Dépendance à l'égard des fournisseurs

En ce qui concerne les matériels et logiciels de base informatiques, utilisés par la Société pour la réalisation et l'exploitation en mode ASP de ses progiciels, représentant de loin le premier poste fournisseur, la Société s'appuie systématiquement sur les plus grands fournisseurs et standards internationaux du marché.

Linedata Services a confié à Atos Origin, leader en Europe sur le marché de l'infogérance et bénéficiant de plus de vingt années d'expérience dans ce domaine, l'hébergement et l'exploitation de son centre de calcul français, ce qui lui permet d'assurer une exploitation 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans un environnement hautement sécurisé. Des démarches similaires ont été effectuées au Royaume-Uni, en Amérique du Nord et en Asie, notamment auprès de CenturyLinc.

Linedata Services est amenée à recourir à des prestataires de services afin de renforcer ses équipes notamment dans le cas de projets de développements de grande ampleur. Afin de conserver la connaissance et l'expertise acquises par ces intervenants, la Société peut faire des offres d'emploi à certains de ses sous-traitants considérés comme stratégiques lorsque les dispositions contractuelles l'y autorisent.

Au niveau du Groupe, deux fournisseurs représentent individuellement en 2018 plus de 5% des achats et charges externes du Groupe : Thomson Reuters Markets (coûts de télécoms informatiques, environ 5,6%) et Tufts Health Plan (environ 7,0%).

4.3.2 Dépendance à l'égard des clients

Le Groupe réalise 72% de son chiffre d'affaires sous forme de prestations récurrentes.

Les montants facturés dans ce cadre étant en général proportionnels aux volumes d'activité des clients principalement mesurés en nombre d'utilisateurs, et ces volumes s'additionnant en cas de fusion entre ces clients, la Société est peu exposée à des pertes de chiffre d'affaires dues à de telles fusions.

Durant l'exercice 2018, les 5 premiers groupes financiers clients de Linedata ont représenté 17% du chiffre d'affaires, et les 10 premiers 27% de ce chiffre d'affaires.

4.3.3 Dépendance à l'égard des hommes clés

Le succès actuel et futur de la Société dépend étroitement de l'expérience et de la motivation de son personnel clé.

Le recrutement et la rétention de personnels qualifiés, la formation de ces personnels et la gestion des carrières constituent également un enjeu majeur pour des sociétés telles que Linedata.

Toutefois, la taille du Groupe, l'ancienneté et la qualité de ses équipes, et la forte récurrence de son modèle économique, permettent de faire face à des défaillances ponctuelles.

Par ailleurs, Linedata Services, issue d'un RES (Rachat de l'Entreprise par ses Salariés), a depuis sa création toujours souhaité associer ses salariés au capital afin de simultanément les fidéliser et les motiver dans la réalisation des objectifs du Groupe. Elle a ainsi mis en place un Plan d'Epargne Groupe, dans le

cadre duquel les acquisitions d'actions Linedata Services par l'intermédiaire d'un FCPE investi en titres de l'entreprise font l'objet d'un abondement par les sociétés du Groupe. Elle a également procédé à des attributions de stock-options ou d'actions gratuites à des personnes choisies.

4.3.4 Risques liés à la sécurité des systèmes d'information et à la continuité d'activité

L'information est un actif essentiel pour Linedata et doit donc être protégée de manière appropriée aux fins d'assurer la continuité d'activité, en ce compris pour les prestations de services d'exploitation envers les clients, limiter les dommages au patrimoine et contribuer aux résultats du Groupe. Linedata doit s'assurer que l'information est protégée de façon à réduire les risques d'accès non autorisés, de modification ou de destruction accidentelle ou intentionnelle de son patrimoine ; et ceci conformément aux lois et règlements en vigueur dans les pays où Linedata est présent.

Le traitement des risques liés à la sécurité de l'information est une volonté stratégique du groupe Linedata, qui a conduit à la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information ("SMSI") visant à préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'ensemble des actifs informationnels du Groupe, y compris ceux des clients dans le cadre des prestations de services d'exploitation (ASP/SaaS). Ce SMSI applique un modèle "Plan Do Check Act", un cercle vertueux de suivi, de contrôle, et d'amélioration continue de la sécurité de l'information, mis en œuvre par une équipe dédiée à la sécurité agissant tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Ce référentiel obéit à un processus de mise à jour permettant de s'assurer que la stratégie de sécurité reste alignée avec l'état de l'art, et soit conforme avec les lois et règlements locaux.

Le Groupe s'est ainsi doté au niveau mondial d'une équipe en charge de la sécurité informatique du Groupe. Les membres de cette équipe, basés aux Etats-Unis et en Europe, définissent la politique de sécurité du Groupe (tant pour les locaux que pour les datacenters), mettent en place les outils de protection et les mesures organisationnelles et humaines nécessaires, en ce inclus des formations régulières et des alertes ponctuelles à l'attention de l'ensemble du personnel, et procèdent régulièrement à des analyses de risques et à des audits.

Afin d'être en mesure de pallier les conséquences de sinistres touchant tant ses locaux que ses matériels informatiques, le Groupe a établi des "plans de continuité d'activité" visant à lui permettre de continuer à assurer le service à ses clients dans de tels cas. Il a également élaboré et mis en place des plans spécifiques de continuité d'activité dans le cadre de pandémies sanitaires.

La politique de sécurité des systèmes d'information, le plan de continuité d'activité, leurs procédures associées et tout autre document constitutif du SMSI s'appliquent à l'ensemble des employés, contractuels et travailleurs temporaires de l'entreprise, ainsi qu'aux fournisseurs de service et à tout tiers externe travaillant au profit de Linedata, à partir du moment où il y a un accès aux ressources du système d'information ou aux données, que ce soit depuis les locaux de Linedata ou au sein des infrastructures hébergées.

4.3.5 Risques de fraude et d'escroquerie

Linedata est confronté à des risques de fraude et d'escroquerie par usurpation d'identité dites "au Président" et de leurs variantes (fausses factures et faux changements de coordonnées bancaires pour règlement).

Le Groupe mène régulièrement des actions de sensibilisation et de prévention auprès de l'ensemble des services concernés, responsables de filiales, contrôleurs financiers, contrôleurs de gestion et équipes comptables. Ces actions, menées par la Direction Juridique et le Département Audit et Conformité expliquent le mode opératoire des fraudes ainsi que les moyens de les détecter et d'y faire face.

4.3.6 Risques particuliers

Deux risques particuliers ont été identifiés :

- **Risque pays** : Linedata ne réalise aucun chiffre d'affaires hors Groupe dans un pays à risque d'instabilité politique. Le Groupe maintient cependant une vigilance proactive sur ce point, notamment en Tunisie où les filiales du Groupe qui y sont implantées fournissent des prestations d'études et de support aux autres sociétés du Groupe. Il est précisé qu'un retard dans le plan de travail de ces filiales entraînerait la nécessité de revoir les plans de R&D du Groupe afin qu'aucun

des projets clés ne subisse d'impact du fait de ce retard. Les mesures de vigilance mises en place incluent en particulier des exercices réalisés visant à s'assurer de la solidité des plans de continuité d'activité, afin d'anticiper toute conséquence qui résulterait de nouveaux développements de la situation politique locale. Linedata régule également ce risque en répartissant les prestations d'études et de support sur différents pays : Tunisie, Maroc, Inde et Lettonie.

- **Risque conjoncturel** : Linedata, de par son activité dédiée aux banques et organismes financiers, est sensible aux crises touchant les marchés financiers, lesquelles pouvant provoquer de la part de ses clients des reports et des annulations de signatures de nouvelles affaires et une baisse de la demande de prestations telle que le consulting. Tel a été par exemple le cas en 2016 avec notamment la crise qui a touché le marché chinois en début d'année et le Brexit au Royaume-Uni en juin. Dans de telles situations, le Groupe réagit en contrôlant ses coûts et ses investissements, tout en renforçant son activité commerciale et de développement sur certains types d'offres (par exemple contrôle de risques et de conformité) dont ses clients ont encore plus besoin dans un contexte perturbé et dans le cadre de réglementations qui se renforcent.

4.4 Risques financiers

4.4.1 Risque de crédit au 31 décembre 2018

Voir annexe aux comptes consolidés, note 8.3.3.

4.4.2 Risque de liquidité : situation de l'endettement consolidé

Pour la situation au 31 décembre 2018, voir annexe aux comptes consolidés, notes 8. La note 8.4.1 indique en particulier les ratios minimaux prévus par les covenants bancaires et la valeur de ces covenants bancaires au 31 décembre 2018.

Le Groupe dispose au 31 décembre 2018 d'une trésorerie brute de 21,7 M€ qui lui permet de faire face à ses engagements.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.4.3 Risque de taux

Voir annexe aux comptes consolidés, note 8.3.1, pour la situation au 31 décembre 2018.

Les emprunts bancaires de 40 M€ souscrits en 2017 et dont l'encours est de 27,5 M€ au 31 décembre 2018, à taux variable sont couverts à 75 % par des instruments de couverture. Les emprunts contractés au cours de l'exercice 2018, dont le contrat de prêt d'un montant maximum de 20 M€ en vue de refinancer l'acquisition de titres Linedata dans le cadre du programme de rachat, sont à taux variable.

L'exposition du Groupe à une variation du taux d'intérêts de 100 points de base n'est pas significative et représenterait une hausse de 6,5% du coût de l'endettement financier net du Groupe.

4.4.4 Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des filiales étrangères. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique.

Le risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaie étrangère est peu important, chacune des entités intervenant très majoritairement dans son pays et sa devise.

Par ailleurs, dans le cadre des transactions intragroupes, Linedata Services est exposée au risque de variation des cours des devises au titre :

- des opérations commerciales courantes à court terme, principalement avec les entités du Groupe hors zone Euro. L'incidence de ces fluctuations des devises sur le résultat n'est pas significative.

- des prêts en devises, notamment les prêts ou avances consentis à des filiales américaines dans le cadre de l'acquisition des actifs de CapitalStream et de la société Gravitass. L'impact de ces variations des devises est imputé en capitaux propres.

Les instruments de couvertures auxquels le Groupe a habituellement recours sont les achats et ventes à terme en devises, les swaps ainsi que les options. Les produits dérivés utilisés par le Groupe pour couvrir son risque de change ne sont généralement pas qualifiés d'instruments de couverture au sens de la norme IFRS 9.

Au 31 décembre 2017, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisés par les entités du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle était la suivante :

(en milliers de devises)	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	131 670	6 765	37 141	6 835	87 247	3 927	103 253	169 482
Passifs	25 568	2 322	8 932	2 922	35 080	365	66 570	38 569
Position nette avant couverture	106 102	4 443	28 210	3 912	52 167	3 562	36 683	130 914
Intruments financiers de couverture	-							-
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	106 102	4 443	28 210	3 912	52 167	3 562	36 683	130 914

La position au 31 décembre 2018 est la suivante :

(en milliers de devises)	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	122 095	6 182	35 670	8 152	84 554	3 214	221 967	165 376
Passifs	22 004	3 610	7 973	3 547	33 875	894	131 434	36 996
Position nette avant couverture	100 091	2 572	27 696	4 605	50 679	2 320	90 533	128 380
Intruments financiers de couverture	5 550							4 664
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	94 541	2 572	27 696	4 605	50 679	2 320	90 533	123 716

Analyse de sensibilité

La baisse de 10% de la parité de chacun des taux de change face à l'euro aurait une incidence de (-) 13 444 K€ sur la position nette au 31 décembre 2018, contre (-) 18 253 K€ au 31 décembre 2017. Une hausse de 10% de ces mêmes parités aurait une incidence de 11 058 K€ sur la position nette au 31 décembre 2018, contre 14 589 K€ au 31 décembre 2017.

Impact des variations de taux de change sur les postes du compte de résultat 2018 :

(en millions d'euros)	2017	2018	Variation en %	2018 à taux de change et périmètre constants	Variation à taux de change et périmètre constants en %
Chiffre d'affaires	179,0	173,2	(3,2%)	175,5	(1,9%)
EBITDA	43,5	44,0	1,0%	44,6	2,6%
Marge d'EBITDA	24,3%	25,4%	4,4%	25,4%	4,5%
Résultat opérationnel (EBIT)	30,2	28,6	(5,1%)	29,0	(3,9%)
Marge opérationnelle	16,9%	16,5%	(1,9%)	16,5%	(2,1%)

Les variations de taux de change, essentiellement de la livre sterling et plus particulièrement du dollar US, ont eu en 2018 des effets négatifs sur le chiffre d'affaires consolidé et l'impact global est de 4,2 M€. Ces variations ont eu une incidence de -0,4 M€ sur le résultat opérationnel, provenant essentiellement des zones Europe du Nord et Amérique du Nord.

La ventilation pour les exercices 2017 et 2018 des contributions significatives en devises dans les comptes consolidés est donnée en note 8.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

4.4.5 Suivi et gestion des risques de marché

Les divers risques de marché évoqués ci-dessus sont suivis et gérés au niveau de la Direction Financière du Groupe Linedata Services, sous la supervision du Conseil d'Administration, qui valide toutes les décisions prises en la matière.

La fonction de veille et d'alerte sur les évolutions des taux, qui constituent les principales sources d'implications significatives vis-à-vis des comptes du Groupe, est assurée par la Direction Financière.

4.4.6 Risques liés aux acquisitions

Les acquisitions de ces dernières années ont porté sur des sociétés dans le secteur du logiciel (activité historique du Groupe) ou du service (diversification stratégique). Les risques mentionnés diffèrent selon la taille et le secteur d'activité de la société acquise. Les acquisitions restent avant tout pour le Groupe des opportunités permettant d'engager des synergies aux fins d'optimiser les marges, de grouper les actions commerciales, d'optimiser les ressources. Les acquisitions ont été un processus récurrent et font partie de la culture d'entreprise du Groupe. Néanmoins, Linedata constate des charges d'intégration des solutions entre les solutions historiques et les nouveaux produits nécessitant des efforts en matière de R&D.

4.4.7 Risques liés aux écarts d'acquisition

La présentation du risque relatif à la dépréciation des écarts d'acquisition est effectuée dans les comptes consolidés de Linedata Services en note 6.4.

Les marges de test, y compris après application de dégradation des hypothèses opérationnelles (CA et Ebitda) restent conformes aux attentes de Linedata. Aucun indice de perte de valeur n'est relevé. Linedata a dans ces conditions un risque limité sur la valorisation de ces actifs.

4.5 Assurances

Linedata Services dispose, au titre de ses assurances, de sept types de couverture principaux. Chaque fois que cela est possible, les risques couverts font l'objet de polices souscrites de manière centralisée (police Groupe souscrite par la société mère Linedata Services S.A.) et déployées dans les filiales du Groupe, soit directement, soit en "différence de condition / différence de limite" ("DIC/DIL") ; ceci permet d'accroître le montant de la couverture tout en réduisant globalement le coût des primes. Les principales couvertures peuvent s'analyser comme suit :

- risques informatiques, couvrant en particulier le matériel informatique et, dans divers pays dont en Europe, la perte de revenus résultant d'un sinistre affectant les matériels;
- responsabilité civile du fait de l'exploitation de l'entreprise et résultant de ses activités, responsabilité civile en tant qu'employeur (dans les pays où cette garantie existe), responsabilité civile professionnelle liée aux prestations intellectuelles fournies par l'entreprise, responsabilité civile "après livraison";
- dommages tous risques bureaux;
- actes frauduleux;
- risques "Cyber", couverts depuis 2016 compte tenu de l'émergence des risques liés à la sécurité informatique;
- auto-mission et assurances voyages/ rapatriement;
- véhicules.

Linedata Services a également souscrit une assurance responsabilité civile des dirigeants au niveau Groupe, et dans divers pays, les assurances exigées par les législations ou réglementations locales.

A titre informatif, il est précisé que le montant total des primes d'assurance pris en charge sur l'exercice 2018 s'est élevé à 519 milliers d'euros.

La Société n'a pas connaissance de risques significatifs qui n'auraient pas fait l'objet de provisions et/ou qui ne seraient pas couverts par un mécanisme d'assurance. Il n'y a pas de risque couvert par un mécanisme d'auto assurance.

5. Informations relatives à la société

5.1 Histoire et évolution de la société

5.1.1 Dénomination sociale

La dénomination est Linedata Services (cette dénomination a été adoptée par l'assemblée des actionnaires du 25 avril 2000 en substitution de la dénomination précédente de "Financière de la Renaissance").

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 414 945 089. Son code APE est 5829C.

5.1.3 Date de constitution et durée de vie

La durée de la Société est de 99 années à compter du 2 janvier 1998, date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

5.1.4 Siège social, forme juridique et législation applicable

Le siège social est situé au 27, rue d'Orléans, 92200 Neuilly sur Seine.

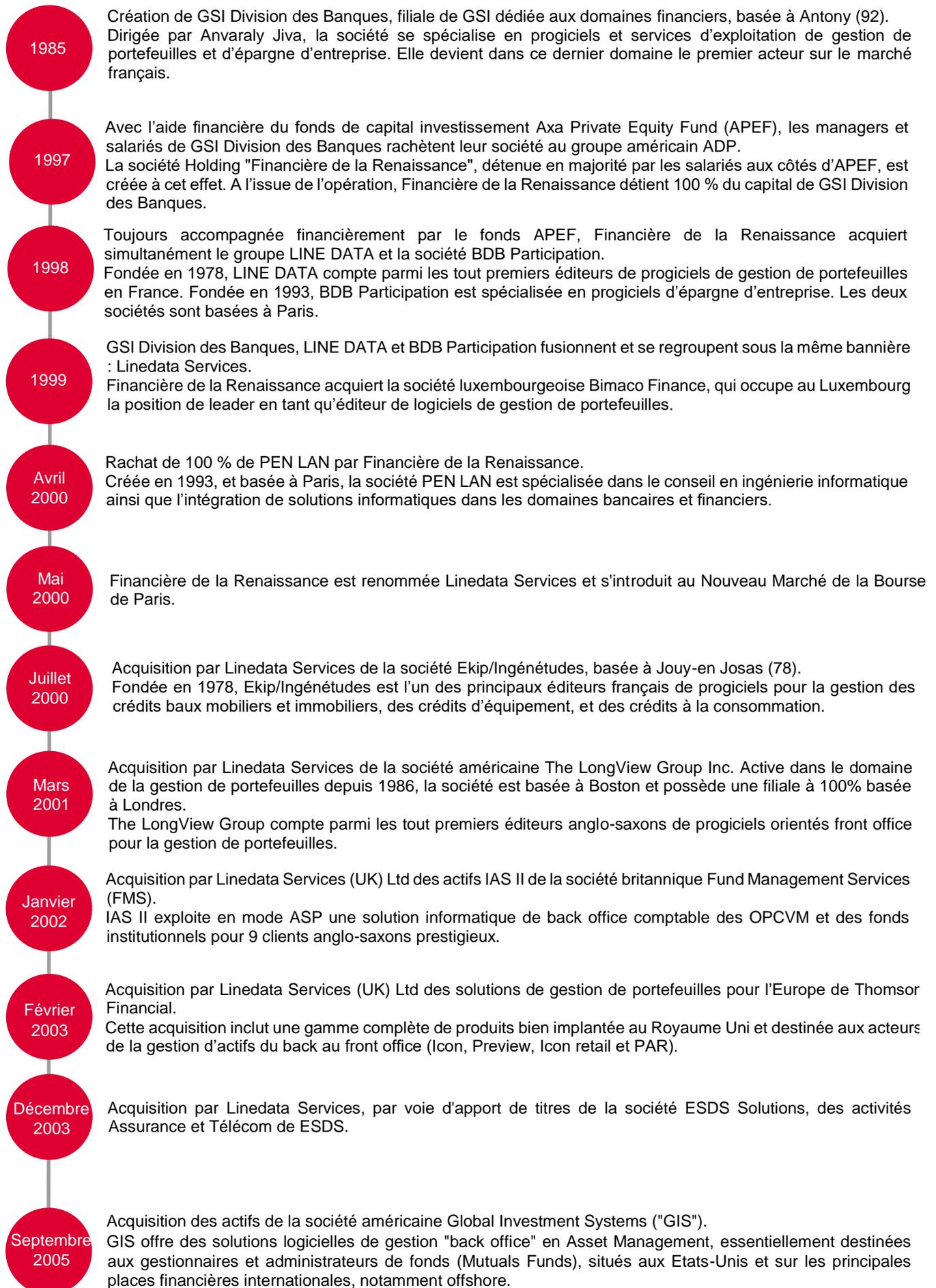
La Société est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration à compter de l'Assemblée Générale du 27 avril 2017, régie notamment par les dispositions du Code de commerce (partie législative et réglementaire).

Les sociétés du Groupe ne sont pas soumises à des réglementations particulières pour l'exercice de leur activité.

5.1.5 Historique de Linedata Services

La société mère du Groupe, Linedata Services S.A., cotée sur le marché Euronext Paris (initialement au Nouveau Marché) à la Bourse de Paris est redevenue essentiellement celle d'une holding animatrice de son Groupe.

Depuis sa création en 1998, Linedata Services a choisi d'être le pôle fédérateur de sociétés informatiques internationales partageant une solide expertise des métiers de leurs clients et une forte culture de service dans le domaine financier. Les 14 rapprochements réalisés à ce jour avec succès témoignent de la rigueur apportée par Linedata Services au choix de ces sociétés, et sa capacité à assurer leur pleine intégration au sein du Groupe.



Décembre
2005

Acquisition du groupe anglais Beauchamp Financial Technology ("BFT"), spécialisé dans les solutions progicielles de gestion dédiées au segment des hedge funds sur le marché de l'Asset Management.

Juin
2011

Rapprochement avec la société Fimasys, par acquisition de la totalité des actions détenues par les actionnaires de cette société.

Fimasys est éditeur de progiciels de gestion destinés aux institutions financières et aux grands groupes, dans le domaine de la gestion de crédits à la consommation, de financements automobiles et de leasing, et dans celui de la gestion d'épargne pour les compagnies d'assurance et de gestion d'épargne salariale et retraite.

Mars
2013

Acquisition de l'activité CapitalStream auprès de HCL Technologies et signature d'un partenariat stratégique avec cette même société.

CapitalStream conçoit et développe une plate-forme progicielle reconnue et sophistiquée pour tout type de financement. Principalement établie en Amérique du Nord, cette entité connaît une croissance rapide de son portefeuille de clients. Le chiffre d'affaires du dernier exercice, clôturé en juin 2012 et exprimé en normes US GAAP, s'élève à 30M\$. La société emploie une centaine de collaborateurs répartis sur deux sites aux USA (Seattle, Etat de Washington, et Irvine, Etat de Californie).

2013
2014

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet d'entreprise RISE lancé en début d'année 2013, le Groupe oriente son organisation opérationnelle non plus par région mais par segments d'activité (Asset Management, Lending & Leasing, "Autres activités" regroupant l'Assurance et l'Epargne d'Entreprise) toujours associés à des fonctions support transversales.

2015

La société Amanaat, contrôlée par M. Anvaraly Jiva, acquiert le contrôle de Linedata Services, de concert avec M. Jiva et sa famille et certains dirigeants et cadres de Linedata Services, dans le cadre d'opérations permettant à Amanaat et aux principaux managers de la Société d'acquérir un contrôle majoritaire stable et pérenne de Linedata, confortant la mise en œuvre de la stratégie de développement de celle-ci avec une vision de long terme tout en permettant à Linedata Services de rester une société cotée.

Avril
2016

Acquisition de Derivation, acteur de tout premier plan spécialisé dans la gestion des risques, les données analytiques et la gestion de portefeuille pour les gérants institutionnels et alternatifs.

Janvier
2017

Acquisition de la société Gravitas Technology Services, fournisseur de plates-formes technologiques middle-office et de services cloud à forte valeur ajoutée pour les hedge funds. Implantée principalement à New-York (USA) et à Mumbai (Inde) par l'intermédiaire d'une filiale, Gravitas compte plus de 80 personnes aux Etats-Unis et 180 personnes en Inde. La société se positionne comme l'un des acteurs de référence dans son secteur et accompagne plus de 80 hedge funds de toutes tailles sur le marché nord-américain.

Août
2017

Acquisition de la société hongkongaise Quality Risk Management & Operations (QRMO), un fournisseur de services d'outsourcing et de contrôle des risques pour le secteur de la gestion d'actifs. Avec l'acquisition de QRMO, Linedata développe ses activités d'outsourcing et renforce sa présence en Asie.

Décembre
2017

Changement de l'identité visuelle et de la plate-forme de marque de Linedata Services. Un nouveau logo et un nouveau site web institutionnel sont lancés pour dynamiser l'image du Groupe et réaffirmer sa transformation digitale.

Janvier
2019

Acquisition de Loansquare, nouvel acteur dans le monde des plateformes de financement d'entreprise qui enrichira l'offre crédits et financements de Linedata.

5.1.6 Événements importants dans le développement des activités

En janvier 2017, le Groupe a acquis la totalité des actions de la société Gravitass Technology Services et de sa filiale indienne. La combinaison des plates-formes logicielles de Linedata avec les services de Gravitass permettra à Linedata d'offrir au marché des services à très haute valeur, ciblés sur les métiers de ses clients, et permettra à Gravitass de diffuser ses services à l'échelle mondiale.

En août 2017, le Groupe a acquis la totalité des actions de la société hongkongaise Quality Risk Management & Operations (QRMO). Après l'acquisition de Gravitass Technology Services, Linedata renforce à nouveau sa capacité à offrir des services haut de gamme 24 heures sur 24 partout dans le monde. Cette offre de service dynamise et complète l'activité du Groupe.

En janvier 2019, le Groupe a acquis la société Loansquare, nouvel acteur dans le monde des plateformes de financement d'entreprise qui enrichira l'offre crédits et financements de Linedata.

5.2 Investissements

5.2.1 Principaux investissements réalisés depuis l'exercice 2016

Des investissements ont été effectués dans de nouveaux centres de calculs et pour du matériel informatique et des serveurs de production pour un montant total de 1,8 M€ en 2016, de 2,2 M€ en 2017 et de 3,9 M€ en 2018.

Les autres investissements réalisés par la Société depuis 2016 concernent principalement :

- l'acquisition en avril 2016 de la société Derivation Software Limited, pour un montant de 5,8 M€ hors frais ;
- l'acquisition en janvier 2017 de Gravitass Technology Services, pour un montant de 41,3 M\$ hors frais, financée partiellement par la conclusion d'un nouveau contrat de crédit bancaire et dont 1,8 M\$ ont été remboursés en 2018 suite à un ajustement de prix avec les vendeurs ;
- l'acquisition en août 2017 de Quality Risk Management & Operations (QRMO), pour un montant de 5,4 M\$ hors frais, financée partiellement par la conclusion d'un emprunt bilatéral ;
- la réalisation de travaux et aménagement pour le nouveau siège social de Linedata Services SA pour un montant de 1,9 M€ en 2017 et 2,9 M€ en 2018.

5.2.2 Principaux investissements en cours ou à venir

Linedata Services est toujours à l'étude d'opportunités de croissance externe, en sus de l'acquisition de la startup française Loansquare réalisée le 7 janvier 2019.

6. Aperçu des activités de la société

6.1 Principales activités

6.1.1 Les métiers

Linedata offre à ses clients des plates-formes technologiques globales reposant sur l'association de trois métiers complémentaires : l'édition de progiciels, l'intégration de solutions et la prestation de services.

L'édition de progiciels

Le métier de Linedata est d'offrir des solutions informatiques performantes et innovantes pour les professionnels de la gestion d'actif, de l'assurance, des crédits et financements. Linedata propose ainsi des plates-formes technologiques associant progiciels et services utilisés sur les cinq continents. Ces solutions informatiques prennent naturellement en compte tous les aspects linguistiques, réglementaires, légaux et fiscaux propres à chaque pays où elles sont déployées.

Les collaborateurs dédiés à la stratégie produit et à la R&D au sein de chaque domaine d'activité sont recrutés et formés pour disposer en parallèle de compétences informatiques et métiers avec une approche

de plus en plus internationale. Linedata est à même de réaliser des développements de grande ampleur, mais fait également appel à des ressources externes en sous-traitance en cas de pic d'activité.

Linedata, pour son activité d'éditeur de logiciels, propose à ses clients d'acheter des licences soit sous forme perpétuelle (durée d'utilisation indéterminée), soit sous forme récurrente (durée d'utilisation déterminée). Le modèle récurrent est l'approche la plus largement répandue désormais, même si les produits restent pour la plupart disponibles dans les deux modes tarifaires. Ceci est la conséquence positive d'une stratégie volontariste du Groupe pour assurer un socle stable de revenu mais aussi accompagner le besoin croissant du marché pour des offres Software as a Services (SaaS), modèle développé ci-après.

L'intégration de solutions

Linedata doit rendre très rapidement opérationnels les progiciels édités par le Groupe en assurant leur pleine intégration au sein de l'organisation de ses clients. Afin de s'adapter aux contraintes toujours plus importantes de ses clients et de respecter les délais impartis de mise en place opérationnelle, le Groupe a développé un savoir-faire interne ainsi qu'une stratégie de partenariat avec de grands intégrateurs capables de l'aider à accompagner efficacement le déploiement international de ses clients.

La prestation de services

Linedata propose à ses clients différents types de services pour les accompagner dans leur développement. Cette offre variée comprend notamment de la formation, du consulting d'experts fonctionnels et techniques et une prestation complète en termes d'exploitation et d'hébergement de type SaaS des progiciels Linedata.

Les prestations d'exploitation des progiciels Linedata sont complètes et disponibles dans le monde entier. Le Groupe offre ainsi à l'ensemble des institutions financières une totale flexibilité quant au mode d'exploitation de ses solutions. Linedata permet à ses clients de sélectionner les options répondant le mieux à leurs besoins, puis d'en adopter de nouvelles à mesure que ces besoins évoluent.

Plusieurs options sont envisageables. À titre d'exemple, la gestion en FM, ou Facilities Management, a pour objectif de confier à Linedata la gestion du matériel sur le site du client ainsi que l'administration informatique et la mise à jour fonctionnelle régulière des progiciels. Dans le cadre d'une gestion sous forme SaaS s'y ajoutent la propriété et le renouvellement du matériel hébergé par Linedata, la gestion des sinistres ainsi que l'administration des investissements, soit une externalisation très poussée confiée au Groupe.

Software as a Service (SaaS) : une philosophie

La philosophie du service du Groupe repose essentiellement sur une offre SaaS (appelée précédemment ASP pour "Application Service Provider") originale et historique. Linedata assure la mise à jour, la maintenance et l'hébergement des applications accessibles à distance, ainsi que le stockage des données, la sécurité et l'infrastructure informatique.

Le développement du modèle SaaS correspond à une demande croissante de la communauté financière. Le modèle SaaS dispose de nombreux avantages pour l'utilisateur dont son accessibilité, sa rapidité, sa flexibilité et son coût. Ce dernier argument est par nature majeur pour les clients qui sont de plus en plus favorables au système de location du progiciel face à des coûts d'acquisition élevés. C'est dans ce cadre que Linedata a offert dès sa création une solution informatique globale associant location des progiciels, prestations d'intégration et services d'infogérance. Le client peut ainsi se recentrer sur son métier, n'ayant à gérer qu'un seul interlocuteur au niveau informatique, Linedata.

Pour délivrer le meilleur de la technologie, et accompagner le développement international de ses clients, le Groupe a souhaité optimiser sa prestation dans deux domaines : assurer une exploitation 24 heures sur 24 et améliorer ses engagements en matière de performances, de disponibilité et de sécurité. Dans ce cadre, il a confié l'hébergement de son principal centre de calcul en Europe continentale à la société Atos Origin, partenaire de longue date de Linedata ; en Amérique du Nord, en Asie et en Europe du Nord, un partenariat a été renforcé avec le prestataire spécialisé CenturyLinc pour la fourniture d'infrastructures et de services techniques tout en faisant appel en complément à d'autres prestataires comme AT&T and Cyxtera.

Linedata mène également une politique active de partenariat avec les leaders des marchés technologiques afin d'enrichir en permanence son offre pour anticiper les demandes de ses clients. IBM,

HP, Cisco, Oracle, SAP-Sybase et Microsoft sont parmi les sociétés, choisies pour leur solidité et leur compétence, qui fournissent matériels et logiciels informatiques au Groupe.

La prestation d'outsourcing

Par l'acquisition de Gravitas Technology Services et de Quality Risk Management & Operations (QRMO), le Groupe est désormais capable de fournir des services d'outsourcing haut de gamme.

Gravitas offre des services innovants qui reposent sur une plate-forme technologique permettant l'intégration d'outils propriétaires et tiers. L'outsourcing permet à ses clients d'accéder à des services de premier rang fondés sur un modèle de coûts variables et mutualisés. De plus en plus, les sociétés de gestion, et notamment les hedge funds, ont besoin d'externaliser leurs fonctions de middle et back-office auprès de partenaires disposant de solutions technologiques complètes et évolutives. Ceci constitue le savoir-faire historique de Gravitas, qui a su en 20 ans construire une expertise unique dans la prise en charge de ces fonctions pour ses clients. En combinant ses plates-formes logicielles avec les services de Gravitas, Linedata propose au marché des services à très haute valeur, ciblés sur les métiers de ses clients à l'échelle mondiale.

Quality Risk Management & Operations (QRMO), fournisseur de services d'outsourcing et de contrôle des risques pour le secteur de la gestion d'actifs, propose des services bénéficiant d'une solide réputation de flexibilité, d'efficacité et de qualité sur le marché de l'outsourcing. Elle permet au Groupe de proposer une gamme de services diversifiés tels que la production des positions de portefeuille, les réconciliations, les traitements post-négociation, le contrôle des risques et différents reportings. Linedata est en mesure d'effectuer pour ses clients le calcul de VL. Ce service permet à ses clients de pouvoir se concentrer sur leurs activités à forte valeur ajoutée. Fort de plus de dix années d'expérience auprès des gérants multi-stratégies multi-actifs, Linedata QRMO propose une gamme de services « de proximité ». Les services de Linedata QRMO permettent d'externaliser l'activité de middle office permettant à ses clients de ne plus se soucier des difficultés résultant de l'activité de middle office. Enfin, dans le domaine de la gestion des risques, Linedata QRMO met à la disposition de ses clients les outils dont ils ont besoin pour satisfaire les lourdes exigences et les consignes strictes imposées par les régulateurs et les investisseurs.

6.1.2 Les offres produits et les services

Gestion d'actif

Linedata présente une offre de solutions et de services complète, mondiale et constamment enrichie, destinée à l'ensemble de la communauté professionnelle élargie buy side.

L'offre logicielle couvre tous les processus d'investissement liés à l'activité de la gestion de fonds pour les acteurs institutionnels depuis la gestion du portefeuille et la tenue de marché en temps réel (Linedata Longview), la gestion des ordres et sa connectivité électronique avec les pôles de liquidité (Linedata Lynx et Linedata Trader+), la gestion administrative et comptable des fonds (Linedata Chorus, Linedata Icon, Linedata Mfact) et le suivi des processus métier (Linedata Optima) jusqu'à la gestion back office des agents de transfert et la comptabilité des investisseurs (Linedata Mshare, Linedata Icon Retail). Linedata met également à la disposition des administrateurs de fonds une plate-forme globale autour de Linedata Mfact et Linedata Mshare intégrant des fonctionnalités de reporting avancé : Linedata Admin Edge. Linedata Derivation complète l'offre avec un outil de gestion des risques parmi les meilleurs de l'industrie. Ces solutions sont enrichies d'un tableau de bord intelligent, Linedata Clarity, qui permet aux utilisateurs d'accélérer la prise de décision dans la gestion de portefeuille.

Toutes les plates-formes technologiques de Linedata proposent des modules et des services additionnels en suivi de conformité (Linedata Compliance, Linedata Disclosure Manager) et en reporting (Linedata Reporting) permettant à ses clients de répondre à leurs obligations réglementaires et de transparence.

La gestion alternative devenant de plus en plus complexe et nécessitant de plus en plus le recours à un système d'informations complet, Linedata a réuni son offre pour la gestion alternative au sein d'une plate-forme globale et modulaire appelée Linedata Global Hedge. Cette offre propose sous forme de modules toutes les briques technologiques nécessaires à une activité de gestion alternative depuis la gestion des ordres et des exécutions et la gestion de portefeuille en temps réel jusqu'aux activités de reporting et de suivi de conformité. Disponible en mode SaaS ou sur site, elle couvre tous les besoins des acteurs quelle que soit la taille de leur activité.

Linedata propose ainsi des solutions front to back innovantes et internationales pour tous les acteurs du monde de la gestion. Les plates-formes technologiques ont par ailleurs été complétées par des services

de haut niveau comme la mise à disposition d'un service clef en main pour le suivi de conformité – "Compliance Managed Services" – ou la facilitation des montées de version de ses progiciels avec une offre nommée "Upgrade as a service". L'acquisition de Gravitas en janvier 2017 enrichit la gamme avec des services d'outsourcing des fonctions de front et middle-office pour les gestionnaires d'actifs et hedge-funds.

Par ailleurs, le monde financier étant en mutation permanente, Linedata travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires métiers, financiers et technologiques, afin d'offrir des plates-formes avancées, ouvertes et flexibles.

C'est ainsi que Linedata poursuit sa politique active de partenariat autour de son offre front-office – Linedata Longview - avec les principaux acteurs du monde du sell side (institutions en charge d'informer et de conseiller les investisseurs buy side, puis de réaliser les ordres donnés par le buy side) grâce au déploiement réussi du programme Liquidity Alliance Program. Grâce à ce programme, les clients de Linedata accèdent directement, depuis la console Linedata Longview, aux pôles de liquidité internationaux ainsi qu'aux outils de trading algorithmiques sell side les plus perfectionnés du marché. L'utilisateur de Linedata Longview peut ainsi suivre, comparer et adapter ses stratégies de trading en temps réel, ce qui lui permet d'être plus efficace, mieux informé et conforme aux réglementations de Best Execution.

Le programme de partenariat front-office de Linedata s'accompagne naturellement d'une connectivité renforcée et automatisée avec les acteurs du monde sell side via le format FIX, géré intégralement pour les clients à travers l'offre Linedata Lynx. Cette offre de connectivité permet ainsi d'optimiser les négociations tout en s'affranchissant des contraintes informatiques.

Le Groupe a en sus établi un programme de partenariat de longue date avec les principaux fournisseurs d'information financière, visant à alimenter ses différentes solutions en données financières (temps réel et référentiel valeurs).

Par l'acquisition de Gravitas Technology Services en janvier 2017 et de Quality Risk Management & Operations (QRMO) en août 2017, Linedata QRMO et Linedata Gravitas proposent aux clients de Linedata d'externaliser les activités de middle office dans le but de permettre à ces derniers de se concentrer sur leurs activités à forte valeur ajoutée.

Assurance

Linedata offre en France une couverture étendue des besoins des assureurs, mutuelles et courtiers dans le domaine de l'assurance de personnes.

La plate-forme technologique Linedata Master I permet à tous les acteurs de cette industrie de gérer tous les aspects de leur activité ainsi que tous les produits relatifs à l'assurance vie et à la prévoyance individuelle, incluant une couverture front-to-back globale. Tourné vers la digitalisation des canaux de distribution, Linedata Master I propose un portail web intégrant un moteur de tarification synchronisé avec la gestion back office, permettant ainsi une mise sur le marché instantanée de nouveaux produits sur tous les réseaux de distribution du client. La nouvelle mise à jour majeure de ce progiciel intègre également une gestion des données avancées répondant aux besoins réglementaires et de transparence des grands établissements.

Crédits et Financements

Linedata intervient comme partenaire technologique des établissements financiers spécialisés dans le domaine des crédits et financements, depuis le crédit à la consommation, le financement de véhicules et de stocks, le crédit-bail et le crédit aux entreprises jusqu'aux crédits syndiqués.

Linedata propose aux établissements financiers une approche front-to-back garantissant l'intégrité et la continuité dans la gestion des contrats tout au long de leur cycle de vie, la gestion des relations avec leurs clients finaux et leurs partenaires, des solutions multidevises et multilingues pensées dès l'origine pour l'international et respectant les spécificités linguistiques, juridiques et fiscales de chaque pays. L'offre "Crédits et Financements" de Linedata est présente dans 35 pays à travers le monde et s'articule autour de 4 grandes solutions :

- Linedata Ekip propose une solution Front to Back complète pour toutes les sortes d'activités de crédit-bail et de financement par voie de crédit, y compris dans les domaines de l'automobile, de l'équipement des entreprises et des particuliers et du crédit à la consommation;

- Linedata Profinance est une offre internationale dédiée aux acteurs du crédit automobile notamment pour les filiales spécialisées des grands constructeurs proposant des offres de financement de gestion des stocks aux concessionnaires;
- Linedata Uniloan propose aux sociétés de crédits syndiqués une solution complète de gestion des prêts internationaux, des crédits aux entreprises et aux collectivités locales ainsi que de gestion des garanties apportées;
- Linedata Capitalstream est une plate-forme d'acquisition et de gestion des crédits entreprises et de crédit-bail; cette solution est disponible dans le monde entier pour tous les acteurs bancaires depuis la banque régionale jusqu'aux grands spécialistes mondiaux du prêt aux entreprises.

6.1.3 Nouveautés produits

De nombreuses nouveautés produits ont jalonné l'année 2018. Dans le domaine de l'Asset Management, MShare Spirit, qui propose une nouvelle interface et des APIs web pour les produits Mshare, a été livrée à nos premiers clients au cours du troisième trimestre. Le module complémentaire Workstation pour Linedata Longview, Linedata Compliance et Linedata Navquest a été lancé, et propose de nouvelles possibilités pour les clients d'accéder à l'information via un ensemble de widgets. La mise en place d'un partenariat avec Trade Informatics permet aux utilisateurs de Linedata Longview l'accès direct à de la big data autour des passages d'ordres. Deux Nouvelles versions de Global Hedge et le développement continue des fonctions Risk de Derivation alignées avec les services Linedata QRMO en Asie.

Dans le domaine des Crédits & Financements, l'acquisition de la startup Loansquare permet de digitaliser les relations entre les emprunteurs et les établissements financiers sur l'ensemble du cycle de vie des crédits. Cette solution est compatible avec Linedata Uniloan360, solution back-office de financements structurés couvrant le cycle de vie d'un dossier du closing à la gestion de la vie du financement, jusqu'à maturité avec Linedata Capitalstream, solution globale d'origination, de gestion des risques et de pilotage de portefeuilles de financement et avec Linedata Ekip360, solution globale de gestion des opérations de crédits – immobiliers, leasing, financements automobiles, crédits consommation, revolving. Par ailleurs, la version 11.0 de Capitalstream a été lancée, avec parmi les nouveautés une interface utilisateur repensée et redessinée afin de renforcer l'expérience utilisateur, l'intégration en standard d'ExactBid RIMS & Hyland Onbase, ou encore la prise en charge régionale et internationale pour accompagner des lancements globaux.

6.2 Principaux marchés

6.2.1 Description des marchés

Elle est présentée dans le chapitre "Environnement" du rapport de gestion pour l'exercice 2018 inclus au paragraphe 26.1 en annexe du présent document de référence.

6.2.2 Ventilation du chiffre d'affaires par métier

(en millions d'euros)	2016	2017	2018
Asset Management	99,4	118,8	111,3
Crédits & Financements	59,4	54,9	56,7
Autres activités (Epargne & Assurance)	8,0	5,3	5,3
CHIFFRE D'AFFAIRES	166,8	179,0	173,2

6.2.3 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	2016	2017	2018
Europe du Sud	58,2	56,0	62,0
Europe du Nord	36,3	30,9	26,9
Amérique du Nord	66,6	84,8	75,6
Asie	5,7	7,3	8,8
CHIFFRE D'AFFAIRES	166,8	179,0	173,2

La région Europe du Sud regroupe les sociétés basées en France, en Espagne, au Luxembourg et au Maroc. La région Europe du Nord regroupe les sociétés au Royaume-Uni, en Irlande et en Lettonie. La région Amérique du Nord regroupe les sociétés implantées aux USA et Canada, tandis que la région Asie correspond à la société basée à Hong Kong ainsi que QRMO.

6.2.4 Ventilation du chiffre d'affaires par nature

Voir annexe aux comptes consolidés, note 4.1.2.

6.2.5 Les clients

La Société dispose de nombreuses références sur ses marchés. Les principaux clients du Groupe sont les suivants : Crédit Agricole, Apollo Investment Management, BNP Paribas, Toyota et UBS.

6.3 Événements exceptionnels ayant influencé les activités et marchés

L'activité du Groupe a été impactée par les crises financières qui ont affecté les marchés, la dernière s'étant manifesté en 2011.

Le contexte de marché est resté difficile pendant les années suivantes, caractérisé par les pressions sur les prix, de longs délais de négociations commerciales ou bien des reports de projets de la part des clients et prospects, facteurs ayant eu des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires du Groupe jusqu'en 2014. La même situation a été constatée en 2017, dans un contexte d'incertitudes et de risques économiques et géopolitiques croissants, marqué notamment par le Brexit au Royaume-Uni.

6.4 Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication ayant influencé ou pouvant influencer les affaires ou la rentabilité de l'émetteur

Voir au chapitre 4 les informations relatives aux risques liés :

- à la détention des droits nécessaires sur des éléments fournis par des tiers (paragraphe 4.1.2),
- aux facteurs de dépendance à l'égard des fournisseurs (paragraphe 4.3.1).

6.5 Principales sources utilisées pour la description des marchés et la position concurrentielle

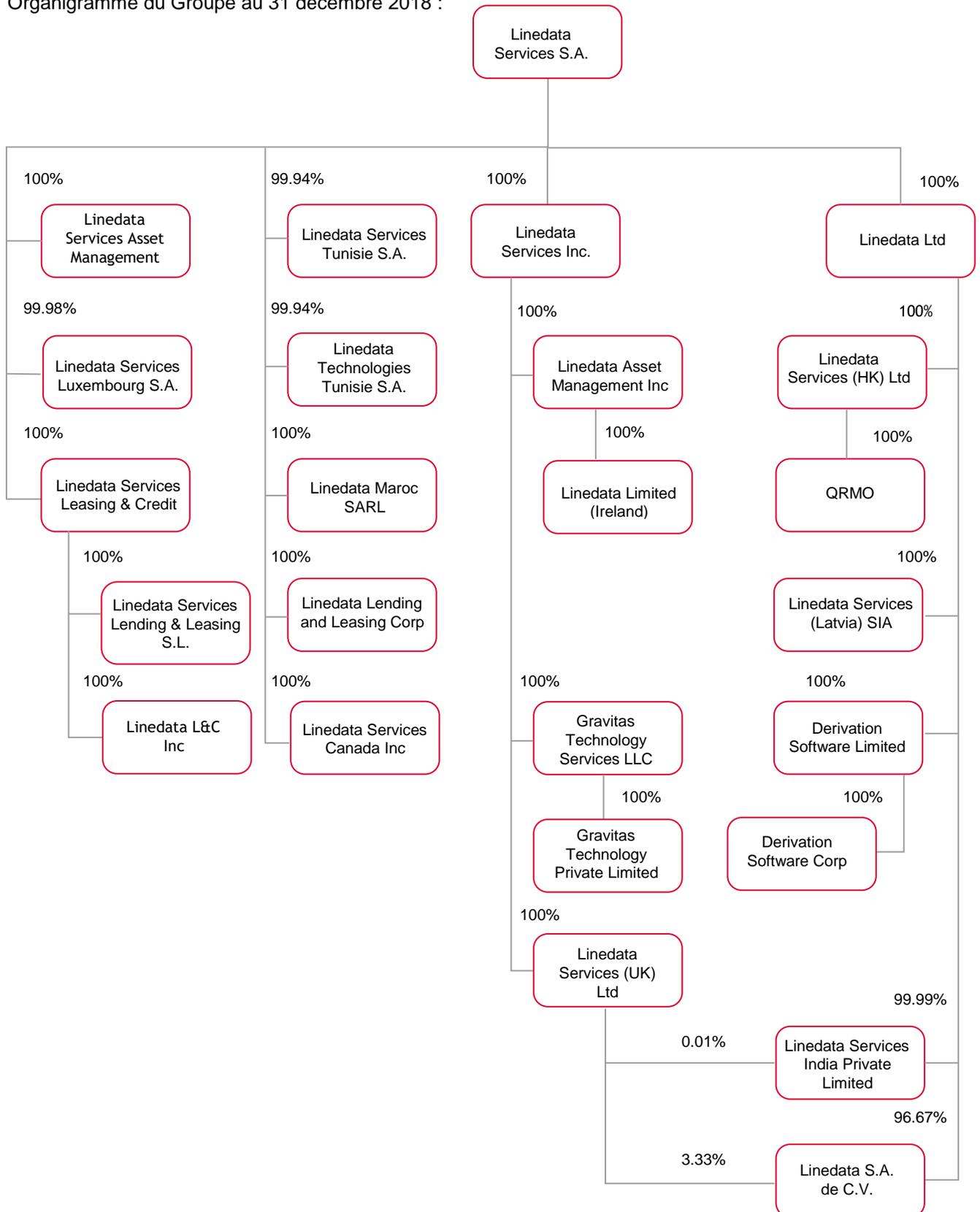
Les principales sources utilisées pour la description des marchés sont :

- Sources Linedata, notamment les enquêtes mondiales annuelles sur le secteur de la gestion d'actifs et sur les crédits et financements et des études stratégiques
- The Equipment Leasing and Finance Association's (ELFA), <https://www.elfaonline.org>
- De nombreuses sources, études et chiffres Gartner, disponibles dans le cadre de notre collaboration avec eux (consultable sur demande)
- AM Trends 2019 for Linedata, by AITE
- Global LOS/CLO Data, by AITE
- Digital Lending Report, BCG
- Lend Baby Lend – Top 10 Trends in the Online SMB Lending Space, by AITE

Les concurrents de Linedata, en tant que groupe international commercialisant ses solutions au niveau mondial, sont nombreux dans chacun de ses segments d'activité et sur chaque type de clientèle. Il peut s'agir d'acteurs de niches, ou d'acteurs généralistes couvrant de multiples fonctions et juridictions avec un seul système. Certains des concurrents sont de purs éditeurs, d'autres proposent des approches "plates-formes" avec des offres de service intégrées. Le Groupe n'estime pas approprié, vis-à-vis de ses marchés et de la concurrence elle-même, de communiquer sur une liste d'acteurs qu'elle considérerait comme ses principaux concurrents.

7. Organigramme

Organigramme du Groupe au 31 décembre 2018 :



Les pourcentages présentés dans cet organigramme s'entendent en capital et en droits de vote.

7.1 Description sommaire du Groupe et relations mère-filiales

Jusqu'à mi-2009, la Société Linedata Services était à la fois holding financière et entité opérationnelle. Après les apports partiels d'actifs à ses deux filiales françaises de ses activités Asset Management, Epargne et Assurance d'une part, et Crédits et Financements d'autre part, son activité depuis le second semestre 2009 consiste essentiellement à assurer son rôle de holding du Groupe, société cotée et animatrice de son Groupe.

En tant que holding, la société mère Linedata Services S.A. détient les titres des filiales acquises et porte les éventuels emprunts ayant permis les acquisitions. Elle est la société pivot du système de "pool" de trésorerie Groupe par lequel elle organise les opérations de gestion et de coordination des trésoreries des filiales dans le cadre de leur gestion de trésorerie quotidienne.

Les activités respectives des filiales existantes en 2018 sont présentées dans le rapport de gestion 2018 au paragraphe 26.1 (chapitre "Activité des filiales").

D'une manière générale, chacun des actifs du Groupe est détenu par la société qui l'a acquis pour les besoins de son activité (ou l'a reçu dans des opérations de fusion-absorption). La propriété intellectuelle de chaque logiciel est détenue par la société qui l'a créé ou acquis (ou reçu dans des opérations de fusion-absorption).

La Société intervient également en qualité de prestataire de services pour le compte de ses filiales. Elle rend des services en matière financière et comptable, dans les domaines juridiques et fiscaux, et plus généralement en ce qui concerne l'organisation. Elle porte certains contrats Groupe dont elle refacture la charge à ses filiales concernées, et est notamment le souscripteur des polices d'assurance Groupe.

7.2 Liste des filiales

Voir annexe aux comptes consolidés, note 2.2.

8. Propriétés immobilières et équipements

8.1 Immobilisations significatives

Les sociétés du Groupe ne sont pas propriétaires de leurs locaux, hormis en Tunisie où un ensemble immobilier a été acquis en 2010. Un contrat de crédit-bail immobilier a été conclu par la Société en 2016 pour un immeuble situé à Neuilly-sur-Seine (France), lequel accueille son siège social.

Les principales immobilisations corporelles du Groupe sont relatives à des agencements de locaux, des serveurs, et des ordinateurs.

Ses immobilisations incorporelles amortissables concernent les logiciels achetés ou développés par la Société et la relation clientèle valorisée lors de regroupement d'entreprises.

Ses immobilisations incorporelles non amortissables sont relatives aux goodwills.

8.2 Questions environnementales pouvant influencer sur l'utilisation des immobilisations

Voir paragraphe 4.2 risques industriels et environnementaux.

9. Examen de la situation financière et du résultat

9.1 Situation financière

(en millions d'euros)	2016	2017	2018	Variation 2017/2016	Variation 2018/2017
Chiffre d'affaires	166,8	179,0	173,2	7%	(3%)
EBITDA	49,9	43,5	44,0	(13%)	1%
Marge d'EBITDA (en %)	29,9%	24,3%	25,4%		
EBIT	39,1	30,2	28,6	(23%)	(5%)
Coût de l'endettement financier net	(1,9)	(2,6)	(2,5)		
Autres produits et charges financiers	(1,3)	(5,3)	1,1		
Impôts sur les résultats	(12,4)	(2,5)	(7,6)		
Résultat Net	23,6	19,8	19,7	(16%)	(1%)
Cash flow opérationnels	35,4	30,5	38,9	(14%)	27%
Capitaux propres	114,9	115,4	113,0	0%	(2%)
Endettement financier net	39,7	77,7	77,9	96%	0%

En 2016, dans le cadre de son projet d'entreprise « Linedata 2018 », le Groupe a accéléré ses dépenses de R&D qui s'élevaient à 17,3 M€, en progression de 3% par rapport à 2015. La bonne maîtrise des charges a alors permis au Groupe d'améliorer son EBITDA qui atteignait 49,9 M€.

En 2017, conformément à son plan stratégique, Linedata a accéléré ses dépenses de R&D logicielle qui s'élevaient à 19,4 M€, en hausse de 11,6%. La progression des charges dans un contexte d'intégration des nouvelles structures et de transformation de l'offre de solutions vers davantage de services conduit le Groupe à générer un EBITDA de 43,5 M€ (24,3% du chiffre d'affaires).

En 2018, le Groupe a maintenu un niveau d'investissements R&D élevé qui atteint 17,6 M€, soit 14,8% du chiffre d'affaires de l'activité logiciels. En parallèle, Linedata a continué d'adapter ses charges au niveau d'activité pour améliorer sa marge d'EBITDA. Le résultat opérationnel ressort à 28,6 M€, en diminution de 5,1% par rapport à 2017. Il intègre une dépréciation exceptionnelle de 2,3 M€ de certains actifs incorporels de Gravitas pour refléter les effets de la perte d'un grand client de cette entité, qui a choisi de ré-internaliser ses prestations d'outsourcing.

9.2 Résultat d'exploitation

9.2.1 Rapport de gestion pour l'exercice 2016

Cette information est présentée au paragraphe 26.1, pages 117 à 147, du document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2017.

9.2.2 Rapport de gestion pour l'exercice 2017

Cette information est présentée au paragraphe 26.1, pages 161 à 189, du document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2018.

9.2.3 Rapport de gestion pour l'exercice 2018

Voir paragraphe 26.1 en annexe au présent document de référence.

10. Trésorerie et capitaux

10.1 Capitaux à court et long terme

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Emprunts obligataires	34,5	34,6	34,6
Emprunts et découverts bancaires	24,1	49,1	54,5
Location financement	13,1	11,8	10,4
Autres dettes financières à long terme	0,3	0,1	0,1
Total des dettes financières	71,9	95,6	99,6
en % des capitaux propres	62,6%	82,8%	88,2%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32,2	17,9	21,7
Endettement net	39,7	77,7	77,9
en % des capitaux propres	34,5%	67,3%	68,9%
CAPITAUX PROPRES	114,9	115,4	113,0

Le poste "trésorerie et équivalents de trésorerie" est composé uniquement de dépôts bancaires, de SICAV de trésorerie et de comptes à terme.

10.2 Flux de trésorerie

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Résultat net des activités poursuivies	23,6	19,8	19,7
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	10,9	13,0	15,3
Impôts différés	(1,0)	(2,6)	1,7
Impôts payés	1,8	(5,1)	5,1
Ajustement du prix d'acquisition de titres de participation			(1,5)
Coût de l'endettement financier net	1,9	2,6	2,5
Autres	0,3	0,3	0,1
Variation du BFR	0,4	(1,4)	(3,6)
Flux nets générés par l'activité	37,8	26,5	39,2
Flux d'investissement	(10,3)	(53,5)	(11,6)
Flux de financement	(32,4)	10,4	(24,3)
Effet de change	(1,0)	2,2	0,6
Variation de trésorerie	(5,8)	(14,3)	3,8
Trésorerie d'ouverture	38,0	32,2	17,9
Trésorerie de clôture	32,2	17,9	21,7

Les investissements incluent notamment des acquisitions de nouveaux matériels informatiques et serveurs de production, pour 1,8 M€ en 2016, pour 2,2 M€ en 2017 et pour 3,6 M€ en 2018.

Les investissements 2016 incluent également l'acquisition de la société Derivation Software Limited, nette de trésorerie, pour 5,9 M€.

Les investissements 2017 incluent également l'acquisition de Gravitas Technology Services et de Quality Risk Management & Operations (QRMO), nette de trésorerie, pour 42,6 M€ et des travaux et aménagement pour le nouveau siège social de Linedata Services SA pour un montant de 1,9 M€.

Les investissements 2018 incluent également l'encaissement au titre de l'ajustement de prix d'acquisition de Gravitas Technology Services, net des honoraires de conseil, à hauteur de 1,5 M€, et le décaissement du solde du prix d'acquisition de Derivation Software Limited à hauteur de 0,3 M€.

En 2016, Linedata a procédé au remboursement d'une échéance de l'emprunt syndiqué à hauteur de 3,3 M€ ainsi qu'au remboursement du solde de 0,5 M€ de la dette bilatérale contractée en 2013. Par ailleurs, Linedata a souscrit un nouvel emprunt bilatéral de 5 M€ en avril 2016.

En 2017, dans le cadre de l'acquisition de Gravitas Technology Services, Linedata Services a procédé à la restructuration de sa dette en remboursant intégralement par anticipation la dette syndiquée de 18,7 M€ et en contractant un contrat de Crédits syndiqués de 20 M€ et 21,4 M\$, amortissables sur 5 ans pour la part en euros et sur 3 ans pour la part en dollars US. En juillet 2017, Linedata a procédé au remboursement de la 1^{ère} échéance de 4,3 M\$ du crédit.

Par ailleurs, dans le cadre de l'acquisition de QRMO en août 2017, Linedata Services a contracté en juin et en juillet 2017, deux emprunts bilatéraux de 5 M€ chacun, amortissable sur 5 ans et procédé au remboursement de 2,5 M€ des crédits bilatéraux en cours.

Linedata a également souscrit une facilité de Crédit bilatéral d'un montant maximal de 5 M€ sur une durée d'un an. Au 31 décembre 2017, Linedata utilise 2 M€ de cette facilité de crédit.

Enfin, Linedata a procédé au remboursement du crédit-bail immobilier de 2016 à hauteur de 1,3 M€ au cours de l'exercice.

En 2018, Linedata a procédé au remboursement de deux échéances de 4,3 M\$ chacune du crédit syndiqué en dollars US.

Par ailleurs, Linedata Services a contracté en avril 2018, un emprunt bilatéral utilisé à hauteur de 4,7 M€ amortissable sur 3 ans et a procédé au remboursement de 4,2 M€ des crédits bilatéraux en cours et de 2 M€ de la facilité de Crédit utilisée à fin décembre 2017.

En date du 3 août 2018, Linedata Services a contracté un contrat de prêt bilatéral d'un montant maximum de 20 M€ devant servir à refinancer l'acquisition de titres Linedata dans le cadre du programme de rachat. Au 31 décembre 2018, Linedata Services a utilisé 13,6 M€ de ce prêt et a effectué un nouveau tirage de 4.9 M€ en date du 11 janvier 2019.

Enfin, Linedata a procédé au remboursement du crédit-bail immobilier de 2016 à hauteur de 1,3 M€ au cours de l'exercice.

Le montant des dividendes versés aux actionnaires s'est élevé respectivement 31,8 M€ en 2016, 10,8 M€ en 2017 et 9,7 M€ en 2018. Le dividende correspondant par action est de 4,40 € en 2016 dont 3 € de dividende à titre exceptionnel, 1,5 € en 2017 et 1,35 € en 2018.

10.3 Structure de financement

L'endettement actuel de la Société sert principalement à financer la croissance externe.

Voir note 8 "financement et instruments financiers" de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2018.

10.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux

Voir note 8.4 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2018 en ce qui concerne les engagements pris dans le cadre des emprunts.

10.5 Sources de financement attendues

Au moment de la publication du présent document de référence, aucun autre emprunt complémentaire n'a été sollicité.

11. Recherche et développement, brevets et licences

11.1 Recherche et développement

Linedata Services a une activité R&D soutenue visant à l'amélioration de ses produits et au lancement de nouvelles offres.

Notre stratégie R&D vise à maintenir les produits à jour tant d'un point de vue réglementaire que technologique, à en enrichir les fonctionnalités, ainsi qu'à mettre en place des synergies entre les différentes composantes de notre offre. Cette stratégie est maintenue même lorsque le contexte économique impose un choix sur les programmes à réaliser.

Le montant total brut (avant activation) des dépenses engagées représentait, en pourcentage du chiffre d'affaires, respectivement 10,4% en 2016 (soit 17,3 M€), 10,8% en 2017 (soit 19,4 M€) et 10,2% en 2018

(soit 17,6 M€). Sur ce montant total, il a été capitalisé respectivement 1,7 M€ en 2016, 5,1 M€ en 2017 et 5,4 M€ en 2018. Aucun des programmes individuels ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires.

En ce qui concerne les effectifs dédiés à la recherche et développement, ils sont présentés au paragraphe 11.1 du présent document de référence.

La Société immobilise ses frais de développement si les projets remplissent les critères définis par la norme IAS 38, et en particulier si et seulement si il est possible de démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever le logiciel et de l'utiliser ou de le vendre;
- sa capacité à utiliser ou à vendre le logiciel;
- la façon dont l'immobilisation en cours de développement générera des avantages économiques futurs probables; il doit être notamment démontré l'existence d'un marché pour le logiciel en cours de développement;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre le logiciel;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement.

Le respect de ces critères est déterminé produit par produit. Les dépenses de développement des logiciels qui ne peuvent pas être capitalisées sont immédiatement comptabilisées en charges.

Le financement de ces projets est assuré par un autofinancement global au niveau du Groupe avec éventuellement un financement partiel d'un ou de plusieurs clients quand la demande émane d'eux.

La Société recourt au Crédit Impôt Recherche à l'étranger pour les projets éligibles fiscalement. Le Crédit Impôt Recherche vient en diminution des frais de recherche et développement, qui sont essentiellement des frais de personnel au compte de résultat (montant net). Le montant total du Crédit Impôt Recherche s'est élevé respectivement à 0,7 M€ en 2016, 0,5 M€ en 2017 et 0,4 M€ en 2018.

11.2 Propriété intellectuelle

Aucune société du Groupe n'a déposé de brevet.

12. Informations sur les tendances

12.1 Principales tendances

Concernant les principales tendances, il convient de se reporter au chapitre "Perspectives d'avenir" du rapport de gestion du Conseil d'Administration au paragraphe 26.1, à l'analyse des principaux marchés du Groupe au paragraphe 6.2, et au communiqué de presse de la Société relatif au chiffre d'affaires 2018 diffusé le 7 février 2019 et dont un extrait est reproduit ci-dessous :

« Pour 2019, Linedata va poursuivre la modernisation de son offre en Asset Management, profiter de la dynamique commerciale de l'activité Services et anticiper la sortie de nouvelles versions pour répondre aux attentes du marché ».

La croissance organique observée dans l'activité Crédits et Financements sera renforcée en 2019 d'une part, par les synergies commerciales, techniques et opérationnelles mises en œuvre entre les régions et d'autre part, par l'intégration de la startup Loansquare acquise en janvier 2019.

12.2 Événements susceptibles d'influer sur les tendances

Voir chapitre 4 "Facteurs de risques" pour les principaux facteurs d'influence négative.

13. Prévisions ou estimations de bénéfice

Néant.

14. Organes d'administration et de direction

14.1 Composition des organes d'administration et de direction

La composition des organes d'administration et de direction ainsi que les mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2018 par les Administrateurs de Linedata Services en fonction sont détaillés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise en section 16.5.

Les autres mandats exercés s'il y a lieu par ces personnes et expirés au cours des quatre années précédentes, hors mandats éventuels dans des sociétés du Groupe, sont indiqués ci-après :

Membres du Conseil d'administration	Autres mandats
Anvaraly Jiva	Néant
Lise Fauconnier	Néant
Sofia Merlo	<ul style="list-style-type: none">Administrateur de la SICAV Fundquest jusqu'au 31 décembre 2015Président du Conseil de Surveillance de BNP Paribas REIM, France jusqu'au 20 mars 2018
Vivien Levy-Garboua	<ul style="list-style-type: none">Vice-Président puis Président du Comité de Pilotage de Paris Europlace jusqu'en 2015Membre du Conseil d'administration de Coe-Rexecode jusqu'en 2015Membre du Conseil d'administration IODS jusqu'à mi-2017
Shabrina Jiva	Néant

Il existe un lien de parenté entre Madame Shabrina Jiva, Administrateur, et Monsieur Anvaraly Jiva, Président-Directeur Général.

Par décision du 7 septembre 2017, le Conseil d'Administration a nommé deux Directeurs Généraux Délégués dont le mandat court pour la durée du mandat du Président-Directeur Général :

- Denis Bley, en charge de la finance et de la comptabilité, du juridique et de la fiscalité, ainsi que des services généraux: parcours présenté dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise en section 16.5. Monsieur Denis Bley a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué ainsi que de ses fonctions de Directeur Administratif et Financier Groupe le 10 septembre 2018.
- Michael de Verteuil, en charge du Business Développement et de l'offre Produits : parcours présenté dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise en section 16.5.

Les mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2018 par les Directeurs Généraux Délégués de Linedata Services en fonction sont détaillés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Les autres mandats exercés s'il y a lieu par ces personnes au cours des quatre années précédentes, hors mandats éventuels dans des sociétés du Groupe, sont indiqués ci-après :

Membres du Conseil d'administration	Autres mandats
Denis Bley	Néant
Michael de Verteuil	Néant

A la connaissance de la Société, aucun des membres du Conseil d'Administration ou des mandataires sociaux :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années,
- n'a été associé au cours des cinq dernières années en qualité de mandataire social à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, à l'exception de Monsieur Denis Bley qui a été nommé liquidateur en fin 2013 de Linedata Services GmbH, société sans activité depuis plus de 8 ans et liquidée en novembre 2015,
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée contre lui par des autorités statutaires ou réglementaires,
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance

A la date de dépôt du présent document de référence, la Société n'a connaissance :

- d'aucun conflit d'intérêts potentiel ou actuel entre les devoirs, à l'égard de la Société, des membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs;
- d'aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale ;
- d'aucune restriction acceptée par les membres du Conseil d'Administration et les mandataires sociaux concernant la cession de leur participation dans le capital de la Société, à l'exception :

de l'obligation pour les Directeurs Généraux Délégués concernés, à savoir Denis Bley et Michael de Verteuil, dans le cadre des attributions gratuites d'actions mentionnées au paragraphe 17.2 ci-après, de conserver au moins 25% des actions Linedata Services qui leur auront été définitivement attribuées gratuitement jusqu'à la cessation de leur mandat social. Monsieur Denis Bley, démissionnaire de ses fonctions de Directeur Général Délégué au 10 septembre 2018, a respecté ces obligations jusqu'à la cessation de son mandat social à la date précitée.

15. Rémunération et avantages

15.1 Rémunération et avantages en nature des membres du Conseil d'Administration

On notera que, pour les mandataires sociaux qui sont titulaires d'un contrat de travail, les rémunérations indiquées sont versées au titre de ce contrat de travail et non du mandat social.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
(en milliers d'euros)	2017		2018	
	Montants dûs	Montants versés	Montants dûs	Montants versés
Anvaraly Jiva				
Président Directeur Général				
Rémunération fixe	360	360 (1)	360	360
Rémunération variable annuelle	300	270 (2)	480	384 (3)
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	20	20 (4)	20	20 (4)
Avantages en nature (véhicule de fonction)	7	7 (5)	5	5
	687	657	865	769
Michael de Verteuil				
Directeur Général Délégué				
Rémunération fixe	220	222 (6)	220	222
Rémunération variable annuelle	135	126 (7)	165	125 (8)
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle	30	30 (9)		
Jetons de présence	15	15 (10)	15	15 (10)
Avantages en nature (véhicule de fonction)	3	3 (11)	2	2
	403	396	402	364
Denis Bley				
Directeur Général Délégué jusqu'au 10 septembre 2018				
Rémunération fixe	220	222 (12)	220	158
Rémunération variable annuelle	135	137 (13)	165	98 (14)
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle	20	20 (9)	117	117 (15)
Jetons de présence	15	15 (10)	15	15 (10)
Avantages en nature (véhicule de fonction)	4	4 (16)	3	3
	394	398	520	391
TOTAL	1 484	1 451	1 787	1 524

1. Dont :
 - i. 120 000 € pour la période pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 26 avril 2017 en tant que Président du Directoire et,
 - ii. 240 000 € pour la période du 27 avril 2017 au 31 décembre 2017 en tant que Président Directeur Général.
2. Monsieur Jiva a perçu 90% de la rémunération variable de 2016.
3. Monsieur Jiva a perçu 80% de la rémunération variable de 2017.
4. Jetons de présence en raison du mandat de membre du Conseil d'Administration de la filiale Luxembourgeoise du Groupe ; sommes versées en décembre 2017 et décembre 2018.
5. Dont :
 - i. 2 806 € pour la période pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 26 avril 2017 en tant que Président du Directoire et,
 - ii. 4 308 € pour la période du 27 avril 2017 au 31 décembre 2017 en tant que Président Directeur Général.
6. Dont :
 - i. 73 335 euros versés pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 26 avril 2017 pendant laquelle il était membre du Directoire,
 - ii. 73 333 euros versés pour la période du 27 avril 2017 au 6 septembre 2017 pendant laquelle il ne détenait aucun mandat et,
 - iii. 73 333 euros pour la période du 7 septembre 2017 au 31 décembre 2017 pendant laquelle il était Directeur Général Délégué,
 - iv. 2 292 euros de prime de vacances.
7. Dont:
 - i. 81 000 euros correspondant au solde de la rémunération variable de 2016 puisqu'un acompte avait été versé à Monsieur de Verteuil en 2016 sur sa rémunération variable 2016. Monsieur de Verteuil a ainsi perçu 90% de sa rémunération variable de 2016.
 - ii. 45 000 euros versés pour la période du 27 avril 2017 au 31 août 2017 pendant laquelle il ne détenait aucun mandat. Il n'a perçu aucune rémunération variable pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017 pendant laquelle il était Directeur Général Délégué. Ce montant correspond à un acompte sur la rémunération variable 2017.

8. Dont:
 - i. 75 000 euros correspondant au solde de la rémunération variable de 2017,
 - ii. 49 500 euros correspondant à un acompte sur la rémunération variable de 2018.
9. Rémunération exceptionnelle au titre de l'acquisition de Gravitass.
10. Jetons de présence en raison du mandat de membre du Conseil d'Administration de la filiale Luxembourgeoise du Groupe ; somme versée en décembre 2017 et décembre 2018.
11. Dont :
 - i. 872 € pour la période du 1er janvier 2017 au 26 avril 2017 en tant que Membre du Directoire,
 - ii. 872 € pour la période du 27 avril 2017 au 6 septembre 2017 pour la période sans mandat social, et
 - iii. 872 € pour la période du 7 septembre 2017 au 31 décembre 2017 en tant que Directeur Général Délégué.
12. Dont :
 - i. 73 335 euros versés pour la période du 1er janvier 2017 au 26 avril 2017 pendant laquelle il était membre du Directoire,
 - ii. 73 333 euros versés pour la période du 27 avril 2017 au 6 septembre 2017 pendant laquelle il ne détenait aucun mandat et,
 - iii. 73 333 euros pour la période du 7 septembre 2017 au 31 décembre 2017 pendant laquelle il était Directeur Général Délégué,
 - iv. 2 292 euros de prime de vacances.
13. Dont:
 - i. 114 750 euros correspondant au solde de la rémunération variable de 2016 puisqu'un acompte avait été versé à Monsieur Bley en 2016 sur sa rémunération variable de 2016. Monsieur Bley a ainsi perçu 100 % de sa rémunération variable de 2016.
 - ii. 22 500 euros versés pour la période du 27 avril 2017 au 31 août 2017 pendant laquelle il ne détenait aucun mandat. Il n'a perçu aucune rémunération variable pour la période du 1er septembre 2017 au 31 décembre 2017 pendant laquelle il était Directeur Général Délégué. Ce montant correspond à un acompte sur la rémunération variable 2017.
14. Solde de la rémunération variable 2017.
15. Indemnité liée à la cessation du contrat de travail de Monsieur Denis Bley de son poste de Directeur Administratif et Financier Monsieur Bley n'a perçu aucune rémunération ni indemnité de départ au titre de son mandat de Directeur Général Délégué.
16. Dont :
 - i. 1 184 € pour la période du 1er janvier 2017 au 26 avril 2017 en tant que Membre du Directoire,
 - ii. 1 184 € pour la période du 27 avril 2017 au 6 septembre 2017 pour la période sans mandat social, et
 - iii. 1 184 € pour la période du 7 septembre 2017 au 31 décembre 2017 en tant que Directeur Général Délégué.

On notera que, pour les mandataires sociaux qui sont titulaires d'un contrat de travail (Michael de Verteuil et Denis Bley), les rémunérations indiquées sont versées au titre de ce contrat de travail et non du mandat social.

(en milliers d'euros)	Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social	2017	2018
Anvaraly Jiva	Rémunérations dues au titre de l'exercice	687	865
Président Directeur Général	Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des actions attribuées gratuitement		
Michael de Verteuil	Rémunérations dues au titre de l'exercice	403	402
Directeur Général Délégué	Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des actions attribuées gratuitement	494	
Denis Bley	Rémunérations dues au titre de l'exercice	394	520
Directeur Général Délégué (jusqu'au 10 septembre 2018)	Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des actions attribuées gratuitement	494	
TOTAL		2 472	1 787

Il faut noter que la rémunération de Monsieur Denis Bley comprend, au titre de l'exercice, les indemnités liées à la cessation de son contrat de travail.

L'attribution des rémunérations variables des mandataires sociaux est liée à l'atteinte d'objectifs déterminés en début de chaque année. Il est précisé que seul le Président Directeur Général perçoit une rémunération au titre de son mandat social.

Trois critères déterminent la perception de la rémunération variable :

- Une première série d'objectifs de nature quantitative repose sur l'atteinte d'indicateurs financiers pour 2018 que sont le chiffre d'affaires, l'EBITDA et la prise de commandes (pondération d'environ 60 %).
- Une deuxième série d'objectifs de nature managériale s'articule autour de la construction d'une équipe de management pérenne dans le cadre notamment de l'intégration des récentes acquisitions (pondération d'environ 20 %).
- Une dernière série d'objectifs de nature stratégique a pour but d'accompagner le Groupe dans sa transformation digitale et de faciliter la réussite du projet d'entreprise « Linedata 2018 » (pondération d'environ 20 %).

Le plan Linedata 2018 avait trois objectifs majeurs :

- La diversification des activités en développant des offres d'outsourcing et de services venant compléter l'offre software,
- Le recentrage sur les deux segments de marché cœur pour Linedata : les crédits & financements et l'asset management,
- Le renforcement de la culture client, dans tous les métiers et toutes les fonctions du Groupe.

Il est possible de citer entre autres les réalisations suivantes, liées à la mise en œuvre de ce plan :

- des acquisitions ont été réalisées pour accélérer la diversification des activités,
- l'organisation a été modifiée et structurée autour des segments de marché,
- la mesure du Net Promoter Score (outil de gestion utilisé pour évaluer la fidélité des relations clients d'une entreprise) a été mise en place.

En parallèle de la réalisation des directives stratégiques de ce plan, le Groupe a procédé à une modification de sa gouvernance – mise en place d'un Conseil d'Administration en lieu et place de la gouvernance duale existant auparavant – et a créé de nouvelles fonctions Groupe : l'Innovation, les Ressources Humaines et les Ventes.

Pour chaque intéressé, l'enveloppe globale annuelle est déterminée par son responsable hiérarchique avec autorisation du Conseil d'Administration (pour les mandataires sociaux salariés du Groupe) ou par le Conseil d'Administration lui-même (pour le Président du Conseil d'Administration) sur avis du Comité des rémunérations. Le montant réellement versé est déterminé selon le même processus, avec prise en compte du niveau de réalisation de chaque objectif (atteinte partielle ou totale, ou dépassement). Comme pour les salariés du Groupe, toutes les rémunérations sont individualisées : en pratique, le pourcentage de la rémunération représenté par la partie variable de celle-ci dépend du type de fonction et du niveau de responsabilité de l'individu concerné sans plafonnement prédéterminé : il augmente avec le niveau de responsabilité (notamment pour les cadres dirigeants) et peut dépendre de la fonction (la partie variable d'un commercial pourra être plus élevée que pour une autre fonction à niveau hiérarchique équivalent).

Comme indiqué dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 16.5, des rémunérations exceptionnelles peuvent être attribuées en fonction de l'accomplissement éventuel d'actions particulières ou de la réalisation de performances financières dépassant l'objectif fixé.

Les rémunérations variables sont versées au début de l'année suivant celle à laquelle se rapportent les objectifs. Un versement partiel peut être effectué à l'issue du premier semestre de l'année en cours (les salariés du Groupe perçoivent à cette échéance au plus 40% de l'enveloppe annuelle).

Les rémunérations 2019 du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué, décidées ou autorisées par le Conseil s'établissent comme suit :

- Anvaraly Jiva ; rémunération annuelle fixe brute de 360 K€ (usage d'un véhicule de fonction en sus), et prime d'objectif d'un montant maximum de 480 K€ pour atteinte de 133,33% des objectifs fixés ; il est précisé que conformément à la législation, les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération attribuables à

Monsieur Jiva seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale à tenir en 2019 ; jetons de présence d'un montant maximum net de 20 K€ pour la participation aux Conseils d'Administration des filiales ;

- Michael de Verteuil, au titre de son contrat de travail : rémunération annuelle fixe brute de 230 K€ (prime vacances et usage d'un véhicule de fonction en sus), et prime d'objectif d'un montant brut de 165 K€ pour atteinte de 100% des objectifs fixés ; jetons de présence d'un montant maximum net de 15 K€ pour la participation aux Conseils d'Administration des filiales.

Lors d'attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'attributions gratuites d'actions aux mandataires sociaux, le Comité des rémunérations donne son avis sur les propositions, et le Conseil d'Administration statue sur les conditions de la levée des options, sur les critères de performances et de co-investissement dans le cadre des attributions gratuites d'actions, et sur la conservation d'actions pour les mandataires sociaux concernés, ainsi que sur le nombre des actions définitivement attribuées que les mandataires sociaux doivent conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction de mandataire social.

Dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2018	Contrat de travail au 31 décembre 2018		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dûs ou susceptibles d'être dûs à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Anvaraly Jiva Président Directeur Général Date début mandat 27/04/2017 Date fin mandat Assemblée Générale 2019		X		X		X		X
Michael de Verteuil Directeur Général Délégué Date début mandat 07/09/2017 Date fin mandat Assemblée Générale 2019	X			X		X		X
Denis Bley Directeur Général Délégué Date début mandat 07/09/2017 Date fin mandat 10/09/2018		X (fin du contrat de travail au 10/09/2018)		X		X		X

Tableau récapitulatif sur les jetons de présence versés par Linedata Services S.A

en euros	Montants bruts versés en 2017	Montants bruts versés en 2018
Mme Lise Fauconnier	15 000	22 500
M. Vivien Levy-Garboua	35 000	32 500
Mme Sofia Merlo	24 000 (*)	32 500
Mme Shabrina Jiva	12 000 (*)	22 500

(*) Jetons de présence perçus pour la période du 27 avril 2017 au 31 décembre 2017.

D'une manière générale, les jetons de présence versés au cours de l'année A sont ceux attribués au titre de l'année A-1. Comme indiqué dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au paragraphe 16.5, le montant attribué à chaque membre dépend de sa participation effective aux réunions du Conseil et des Comités.

Le Conseil d'Administration a décidé début 2019 la répartition des jetons de présence au titre de l'année 2018 en respectant cette règle. Le montant total attribué s'élève à 110 K€.

Les informations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions et aux actions de performance attribuées aux mandataires sociaux figurent au paragraphe 17.2.

15.2 Montant des sommes provisionnées par la Société aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages aux membres du Conseil d'Administration

Comme indiqué dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 16.5, la Société n'accorde pas de régime particulier aux membres de son Conseil d'Administration.

Les mandataires sociaux salariés peuvent percevoir une indemnité de fin de carrière prévue dans la Convention Collective et les accords d'entreprise et limitée à 4,5 mois de rémunération. Le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2018 est individualisé par personne.

Enfin, les mandataires sociaux salariés ne bénéficient pas contractuellement d'avantages particuliers en cas de licenciement ou de rupture conventionnelle en dehors de ceux prévus dans la Convention Collective et les accords d'entreprise.

16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.1 Dates d'expiration des mandats des mandataires sociaux

Voir le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au paragraphe 16.5 ci-après.

16.2 Contrats entre les mandataires sociaux et la Société

Les contrats de services conclus entre Linedata Services ou l'une quelconque de ses filiales et l'un des mandataires sociaux sont :

- Un contrat de prestations de services administratifs et financiers conclu entre Linedata Services (en qualité de prestataire) et Amanaat. Ce contrat a été signé le 18 décembre 2015 et a pris effet le 22 mai 2015 pour une durée initiale de deux ans, renouvelable par tacite reconduction par périodes de 12 mois.

Ce contrat a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 17 décembre 2015.

Les prestations fournies par Linedata Services à Amanaat portent notamment :

- (i) sur la tenue de la comptabilité sociale d'Amanaat,
- (ii) sur l'établissement des comptes consolidés d'Amanaat,
- (iii) sur les relations avec les commissaires aux comptes d'Amanaat,
- (iv) sur le suivi de trésorerie,
- (v) sur des conseils en gestion financière et de trésorerie,
- (vi) sur le secrétariat juridique et administratif.

Le produit au titre de l'exercice est de 22.526 euros HT.

- Un contrat de prestations de services entre Linedata Services et Odigo Consulting LLC (société dont le Président est Madame Shabrina Jiva, membre du Conseil d'Administration).

Ce contrat a été signé le 11 décembre 2017 et a pris effet au 1er septembre 2017 pour une durée de six mois, renouvelable mensuellement.

Les prestations fournies par Odigo Consulting LLC à Linedata Services dans le cadre de ce contrat consistent, sans que cette liste ne soit limitative, en la délivrance de conseils :

- (i) sur la composition du Comité Stratégique,
- (ii) sur le rôle et les missions du Comité Stratégique,
- (iii) sur l'organisation des travaux du Comité Stratégique et sa fréquence de réunion,
- (iv) sur les modalités de compte-rendu des travaux au Conseil d'Administration.

Cette convention a également pour objet de mener une réflexion sur la stratégie du Groupe Linedata pour les trois (3) années qui suivent.

La charge au titre de l'exercice est de 9.818,95 euros HT.

A l'exception de ces deux contrats, il n'existe pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration ou de direction à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

16.3 Comités

Voir le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au paragraphe 16.5 ci-après.

16.4 Gouvernement d'entreprise

Voir le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au paragraphe 16.5 ci-après.

Comme indiqué dans ce rapport, selon décision du Conseil de Surveillance de l'époque, la Société se réfère au code de gouvernement d'entreprise publié par l'AFEP et le MEDEF dans sa version révisée de juin 2018. Le tableau présent sous le paragraphe intitulé « Référence au Code AFEP MEDEF » du rapport sur le gouvernement d'entreprise récapitule les recommandations de ce code non appliquées actuellement.

16.5 Rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018

SOMMAIRE

1	Gouvernance de la Société	42
1.1	La mise en œuvre des principes du Code AFEP-MEDEF	43
1.2	Les organes de direction et d'administration de la Société.....	44
2	Rémunérations	63

1

Gouvernance de la Société

1.1 La mise en œuvre des principes du Code AFEP-MEDEF	45
1.2 Les organes de direction et d'administration de la Société	46

1. Gouvernance de la Société

1.1 La mise en œuvre des principes du Code AFEP-MEDEF

Linedata Services se réfère au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées élaboré conjointement par l'Afep et le Medef en décembre 2002 et révisé dernièrement en juin 2018 (le « **Code AFEP-MEDEF** »), disponible sur le site www.afep.com.

Conformément à l'article L. 225-37-4 8° du Code de commerce et à l'article 27.1 du Code AFEP-MEDEF, Linedata Services considère que ses pratiques se conforment aux recommandations du Code AFEP-MEDEF sauf lorsqu'il est expressément indiqué le contraire dans le présent rapport et explique ci-dessous les raisons qui l'ont conduite à déroger à 3 recommandations dudit Code.

Recommandation du Code AFEP-MEDEF	Justification de Linedata Services
Comité en charge des nominations	
16.2.2 Il est conseillé au Comité en charge des nominations ou à un comité ad hoc d'établir un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux.	En raison de la stabilité de l'équipe de direction et de ses interlocuteurs, le Conseil n'a pas souhaité créer un Comité ad hoc chargé de préparer un plan de succession des mandataires sociaux. La pérennité des équipes de direction constitue un enjeu majeur pour le Groupe Linedata.
La rémunération des dirigeants mandataires sociaux	
24.1.1 Il est conseillé que la rémunération des dirigeants mandataires sociaux comporte un ou plusieurs critères liés à la responsabilité sociale et environnementale.	En raison de l'activité d'éditeur de logiciels du Groupe et du faible impact environnemental de son activité, le Conseil d'Administration n'a pour l'heure pas jugé utile de conditionner la rémunération des mandataires sociaux à des critères liés à la responsabilité sociale et environnementale.
L'information sur les rémunérations des mandataires sociaux et les politiques d'attribution d'options et d'actions de performance	
25.1 Il est conseillé de rendre public tous les éléments de rémunération potentiels ou acquis des dirigeants mandataires sociaux.	La rémunération des dirigeants mandataires sociaux décidée ou autorisée par le Conseil au titre de l'année n+1 est rendue publique dans le document de référence de l'année n.

1.2 Les organes de direction et d'administration de la Société

La Société est actuellement une société anonyme à Conseil d'Administration. Les actionnaires réunis en Assemblée Générale le 27 avril 2017 ont décidé de modifier le mode de gouvernance de la Société pour passer d'un modèle composé d'un Conseil de Surveillance et d'un Directoire à une structure unique à Conseil d'Administration. Cette modification vise, d'une part, à simplifier les processus de décision du Groupe et d'autre part, à davantage impliquer les administrateurs dans les choix stratégiques de Linedata Services S.A. La Société a en effet estimé que la dualité des instances dirigeantes entre Conseil de Surveillance et Directoire n'était plus adaptée à un marché en constante évolution et transformation dans lequel il convient de faire preuve d'une grande réactivité.

Au regard de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, le 27 avril 2017, le Conseil d'Administration a décidé de regrouper en une seule fonction les postes de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général afin d'assurer un maximum d'efficacité dans la prise de décision. Monsieur Anvaraly Jiva possède une grande expérience et connaît parfaitement les marchés sur lesquels évolue le Groupe. Sa connaissance du marché combinée à sa connaissance du Groupe lui permettent d'assumer les fonctions de Président Directeur Général avec une grande efficacité. Cette organisation permet un équilibre des pouvoirs entre Conseil d'Administration et Direction Générale. Le règlement intérieur du Conseil d'administration et les statuts de Linedata Services posent des limites de pouvoirs précises tant au Président Directeur Général qu'aux deux Directeurs Généraux Délégués. Les Administrateurs ont par ailleurs été choisis pour leur expérience et leur liberté de parole permettant un débat de grande qualité au sein du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du 27 avril 2017 a procédé à l'élection de son Président pris en la personne de Monsieur Anvaraly Jiva. En application de l'article 13.1 des statuts, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité d'attribuer les fonctions de Directeur Général à Monsieur Anvaraly Jiva qui cumulera ces fonctions exécutives avec celles de Président du Conseil.

Le mandat du Conseil d'Administration et de son Président étant de deux (2) ans, il sera proposé un renouvellement du Conseil d'Administration et de son Président à la prochaine Assemblée Générale à tenir 2019.

1.2.1 La Direction Générale

Président du Conseil d'Administration - Directeur Général



Anvaraly Jiva

Président Directeur Général de Linedata Services

Entré dans le Groupe GSI en 1978, Anvaraly Jiva assure la direction générale de GSI Division des Banques jusqu'en 1985. Il crée Linedata en janvier 1998, à partir du rapprochement de trois sociétés : GSI Division des Banques, Line Data et BDB Participation. Anvaraly Jiva est le Président Directeur Général de Linedata et porteur de la stratégie du Groupe. Ainsi, il anticipe l'évolution de l'industrie financière mondiale en construisant un Groupe de dimension internationale et disposant d'une gamme de solutions et services globale.

Liste des mandats :

Mandats au sein du Groupe :

En France

- Président Directeur Général de Linedata Services
- Président de Linedata Services Leasing & Credit SAS
- Président de Linedata Services Asset Management SAS

En Europe

- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de Linedata Services Luxembourg
- Membre du Conseil d'administration et Président Directeur Général de Linedata Services (UK) Limited
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Limited (Irlande)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Derivation Software Limited
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Ltd (Royaume-Uni),
- Membre du Conseil d'Administration et Président de Linedata Services (Latvia) SIA

Hors Europe

- Administrateur et Président de Linedata Services Tunisie
- Administrateur et Président de Linedata Technologies Tunisie
- Administrateur et Président de Linedata S.A. de C.V. (Mexique)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Services Inc.
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Asset Management Inc
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Services Canada Inc
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Lending and Leasing Corp
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Gravitas Technology Services LLC
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata L&C Inc
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services (H.K.) Limited
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services India Private Limited
- Membre du Conseil d'Administration de Gravitas Technology Private Limited
- Membre du Conseil d'Administration de Quality Risk Management & Operations (QRMO)
- Gérant de Linedata Maroc SARL

Autres mandats hors Groupe :

- Président de AMANAAT SAS
- Membre du Conseil d'Administration de Industrial Promotion Services (West Africa) S.A. "IPS (WA) S.A.", Côte d'Ivoire (Abidjan)
- Membre du Conseil d'Administration de Première Agence de MicroFinance S.A., "PAMF S.A.", Madagascar (Antananarivo)
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Aga Khan Foundation Madagascar, Suisse (Genève)

Pouvoirs du Président Directeur Général

L'article 13.2 des statuts précise que le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Conseil d'Administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général mais ces limitations sont inopposables aux tiers.

Les pouvoirs du Président Directeur Général ont été fixés par le Conseil d'Administration lors de sa nomination le 27 avril 2017 et ont été précisés par une décision du Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2017.

Le Président Directeur Général doit, conformément à l'article 2 du règlement intérieur, obtenir l'autorisation préalable du Conseil pour les engagements qui suivent, cette mesure étant d'ordre interne et inopposable aux tiers :

- les cessions d'immeubles par nature ;
- les cessions de participations détenues par la Société ;
- les cautions, avals et garanties constitués pour garantir les engagements pris par des tiers conformément aux dispositions de l'article L.225-35 alinéa 4 du Code de Commerce avec possibilité de fixer chaque année un plafond global d'autorisation et le cas échéant, un montant maximum par opération ;
- la constitution de sûretés pour garantir les engagements de la Société d'un montant supérieur à un million d'euros ;
- les décisions d'investissement ou de désinvestissement d'un montant supérieur à deux millions d'euros, ainsi que tout projet de rachat de sociétés, de prise ou de cession de participation supérieur à ce seuil ;
- tous échanges, avec ou sans soulte, portant sur des biens, titres ou valeurs, hors opérations de trésorerie ;
- tous prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à dix millions d'euros ;
- tous traités et transactions, tous arbitrages et compromis d'un montant égal ou supérieur à deux millions d'euros.

L'approbation préalable visée ci-dessus n'est toutefois pas requise pour les opérations et décisions qui donneront lieu à la conclusion de conventions impliquant exclusivement des sociétés du Groupe.

Le Conseil d'administration est régulièrement tenu informé par son Président et les Comités du Conseil d'Administration et, le cas échéant, le Directeur Général ou les Directeurs Généraux de la Société, de la situation financière, de la trésorerie, des engagements de la Société, et généralement de tous les événements significatifs concernant la marche des affaires de la Société et du Groupe. Le Conseil d'administration veille également à la bonne information des actionnaires.

Directeur Général Délégué en charge des Activités Administratives, Juridiques et Financières



Denis Bley **Directeur Général Délégué de Linedata Services**

Denis Bley a rejoint le Groupe Linedata en Mai 2008 en tant que Directeur Administratif et Financier. Après un premier poste au sein du département M&A de la Société Générale, Denis Bley intègre en 1991 la société Cegos en tant que Consultant Gestion Financière. En 1994, il rejoint le Groupe Radiall où il a d'abord occupé le poste de Financial Controller en France, puis aux Etats-Unis à partir de 1997. Il a ensuite été nommé Secrétaire Général en 2000 et est devenu Directeur Financier du Groupe en 2004.

Liste des mandats :

Mandats au sein du Groupe :

En France

- Directeur Général Délégué de Linedata Services jusqu'au 10 septembre 2018

En Europe

- Administrateur délégué de Linedata Services Luxembourg
- Membre du Conseil d'administration de Linedata Limited (Irlande) jusqu'au 4 septembre 2018

Hors Europe

- Représentant permanent de Linedata Services au Conseil d'administration de Linedata Services Tunisie jusqu'au 28 juin 2018
- Représentant permanent de Linedata Services au Conseil d'administration de Linedata Technologies Tunisie jusqu'au 28 juin 2018

Autres mandats hors Groupe :

- Néant

Pouvoirs du Directeur Général Délégué en charge des Activités Administratives, Juridiques et Financières

Le Conseil d'Administration du 7 septembre 2017 a nommé Monsieur Denis Bley en qualité de Directeur Général Délégué en charge des Activités Administratives, Juridiques et Financières et a précisé ses pouvoirs.

Sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires, ainsi qu'au Conseil d'Administration et dans la limite de l'objet social, Monsieur Denis Bley, en sa qualité de Directeur Général Délégué assumait, sous sa responsabilité, la direction de la Société dans certains domaines, sous le contrôle du Directeur Général qu'il assistait.

Il représentait la Société dans ses rapports avec les tiers et était investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société.

La Société était engagée même si ses actes ne relevaient pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Monsieur Denis Bley disposait des mêmes pouvoirs que le Directeur Général pour agir dans ses domaines de compétences à savoir :

- Finance et comptabilité ;
- Juridique et fiscal ;
- Services généraux.

Pour tout engagement ne nécessitant pas l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et dans ses domaines de compétences, Monsieur Denis Bley était soumis à une limitation générale unitaire d'engagement de 1 Million d'euros sauf délégation spécifique dérogatoire du Président Directeur Général.

Monsieur Denis Bley a démissionné de ses fonctions de Directeur Administratif et Financier ainsi que de son mandat de Directeur Général Délégué le 10 septembre 2018.

Directeur Administratif et Financier Groupe



Arnaud Allmang **Directeur Administratif et Financier de Linedata Services**

Arnaud Allmang travaille aux côtés d'Anvaraly Jiva depuis la création du Groupe. Il a d'abord occupé des postes de Responsable Financier aussi bien en France qu'à l'étranger. Depuis 2013, il a orienté sa carrière vers le management d'une Business Line en France, en Angleterre et aux Etats-Unis. Il est aujourd'hui Directeur Administratif et Financier et membre du Comité Exécutif de Linedata.

Liste des mandats :

Mandats au sein du Groupe :

En France

- Néant

En Europe

- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Limited (Irlande)

Hors Europe

- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services Inc
- Officer de Linedata Services Asset Management Inc
- Officer de Gravitas Technologies LLC

Autres mandats hors Groupe :

- Néant

Pouvoirs du Directeur Administratif et Financier

Monsieur Arnaud Allmang, en sa qualité de Directeur Administratif et Financier, supervise la coordination de l'ensemble des équipes financières, comptables, de contrôle de gestion et juridiques du Groupe. Il assure la mise en œuvre de la politique financière décidée au sein du Groupe Linedata.

Monsieur Arnaud Allmang ne dispose d'aucun mandat social au sein de Linedata Services.

Directeur Général Délégué en charge du Business Développement



Michael de Verteuil **Directeur Général Délégué de Linedata Services**

Michael de Verteuil est entré en 1987 dans l'activité Banque de GSI Suisse, puis a rejoint GSI Division des Banques en 1993. Il a participé auprès d'Anvaraly Jiva à la création du Groupe Linedata. Depuis 1998, il a pour mission le développement du Groupe à l'international et a ainsi permis à Linedata de devenir un acteur international majeur dans le domaine de l'informatique financière. Michael de Verteuil participe activement à l'acquisition et à l'intégration des sociétés qui rejoignent le Groupe.

Liste des mandats :

Mandats au sein du Groupe :

En France

- Directeur Général Délégué de Linedata Services

En Europe

- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Ltd (Royaume-Uni)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services (UK) Limited
- Membre du Conseil d'Administration de Derivation Software Limited
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services (Latvia) SIA
- Directeur suppléant de Linedata Ltd (Irlande)

Hors Europe

- Administrateur de Linedata Services Luxembourg
- Administrateur de Linedata Technologies Tunisie jusqu'au 28 juin 2018
- Représentant permanent de Linedata Services au Conseil d'Administration de Linedata Services Tunisie à compter du 28 juin 2018
- Représentant permanent de Linedata Services au Conseil d'Administration de Linedata Technologies Tunisie à compter du 28 juin 2018
- Administrateur de Linedata S.A. de C.V. (Mexique)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services Inc
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Asset Management Inc
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Lending and Leasing Corp
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services (H.K.) Limited
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services India Private Limited
- Membre du Conseil d'Administration de Gravitas Technology Services LLC
- Membre du Conseil d'Administration de Gravitas Technology Private Limited
- Membre du Conseil d'Administration de Quality Risk Management & Operations (QRMO)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services (HK) Limited
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata L&C Inc

Autres mandats hors Groupe :

- Néant

Pouvoirs du Directeur Général Délégué en charge du Business Développement

Le Conseil d'Administration du 7 septembre 2017 a nommé Monsieur Michael de Verteuil en qualité de Directeur Général Délégué en charge du Business Développement commercial et de la Direction de l'offre Produits et a précisé ses pouvoirs.

Sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires, ainsi qu'au Conseil d'Administration et dans la limite de l'objet social, Monsieur Michael de Verteuil, en sa qualité de Directeur Général Délégué assume, sous sa responsabilité, la direction de la Société dans certains domaines, sous le contrôle du Directeur Général qu'il assiste.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

La Société est engagée même si ces actes ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

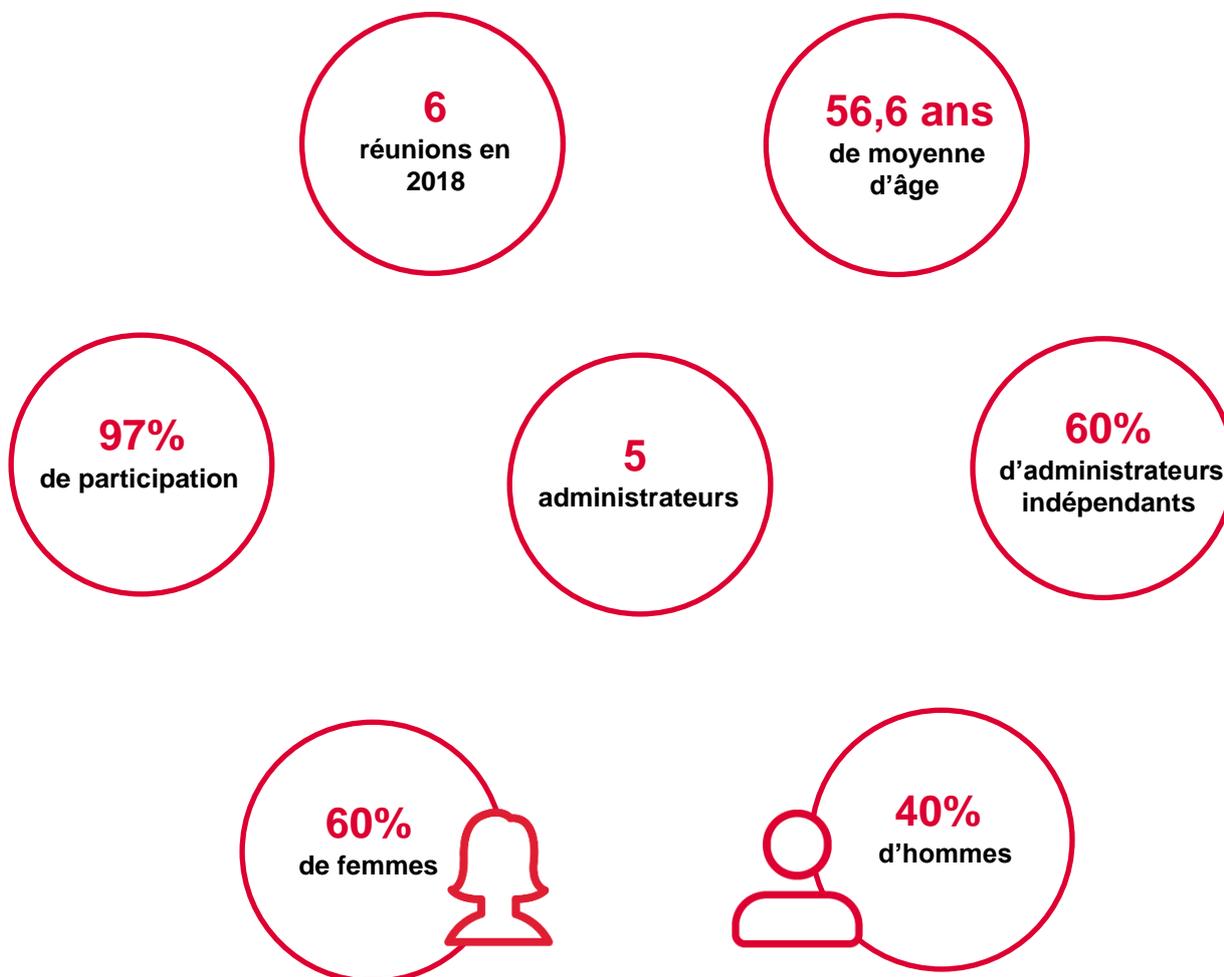
Monsieur Michael de Verteuil dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général pour agir dans ses domaines de compétences à savoir :

- Business Développement ;
- Direction de l'offre Produits.

Pour tout engagement ne nécessitant pas l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et dans ses domaines de compétences, Monsieur Michael de Verteuil est soumis à une limitation générale unitaire d'engagement de 1 Million d'euros sauf délégation spécifique dérogatoire du Président Directeur Général.

1.2.2 Le Conseil d'administration

L'article 12 des statuts et le Titre I du règlement intérieur de la Société définissent et précisent les modalités de la composition et du fonctionnement du Conseil d'Administration.



1.2.2.1 Composition du Conseil d'Administration en sus de son Président

Sofia Merlo - Administrateur



Sofia Merlo
Membre du Comité d'audit

Diplômée de HEC, Sofia Merlo a rejoint en 1985 le groupe Paribas devenu BNP Paribas. Elle y a fait toute sa carrière dans le Corporate Banking, les Ressources Humaines et la Banque Privée. Elle est depuis 2010 membre du G100 (Top 100 Executives) de BNP Paribas et depuis janvier 2012, Co-CEO du métier Wealth Management. Elle siège comme Administrateur de BNP Paribas Fortis et BMCI Maroc.

Liste des mandats :

- Membre du Conseil de Surveillance de BMCI Maroc
- Membre du Conseil d'Administration de BNP Paribas Fortis, Belgique
- Gérante de SCI Mosela

Vivien Levy-Garboua - Administrateur



Vivien Levy-Garboua
Président du Comité d'audit et membre du Comité des nominations et des rémunérations

X-Mines et PhD d'économie de Harvard, Vivien Levy-Garboua a été Rapporteur de la Commission de l'Energie du 8^{ème} Plan. Il entre à la BNP en 1980 où il occupe successivement plusieurs postes de Direction, notamment celui de Directeur de l'Organisation, puis assure la responsabilité de la Gestion d'Actifs, des Assurances et de la Banque Privée Internationale (Pôle Asset Management & Services). En 2005, il est nommé Responsable de la Conformité et Coordinateur du Contrôle Interne avant de devenir Senior Advisor en 2008 jusqu'en 2014. Il est Membre du Comité Exécutif de BNP puis de BNP Paribas de 1991 à 2014. Actuellement Professeur associé au département d'économie de Sciences Po et co-directeur du Certificat d'administrateurs de sociétés, il est auteur de nombreux ouvrages économiques dont Le Monde à taux zéro (2017).

Liste des mandats :

- Président du Conseil de Surveillance de Pref-X
- Membre du Conseil d'administration de l'Ecole Juive Moderne
- Membre du Conseil d'administration de Phison Capital

Lise Fauconnier - Administrateur



Lise Fauconnier

Présidente du Comité des nominations et des rémunération et membre du Comité stratégique

Diplômée de HEC et titulaire d'une licence en économie monétaire, Lise Fauconnier a commencé sa carrière chez Clinvest, société d'investissement du Crédit Lyonnais, en tant que Chargée de Mission en fusions et acquisitions, restructuration et suivi de portefeuilles. Puis, elle devient Gestionnaire de participations chez EURIS avant d'intégrer début 1998 AXA Private Equity devenu Ardian, où elle est managing director au sein de l'activité AXA LBO FUND.

Liste des mandats :

- Censeur de Newrest Group Holding SL, Espagne
- Membre du Conseil de Surveillance de Trigo Holding SAS, France
- Administrateur de eDreams ODIGEO SA, Luxembourg
- Membre du Conseil de Surveillance de Trigo Holding, France
- Président du Conseil de Surveillance d'Assystem Technologie Groupe, France

Shabrina Jiva - Administrateur



Shabrina Jiva

Présidente du Comité stratégique

Diplômée de HEC et d'un MBA de Havard Business School, Shabrina Jiva a travaillé de 2005 à 2009 comme gestionnaire d'investissement chez AXA Private Equity à Singapour. Elle a ensuite travaillé de 2011 à 2017 chez Full Beauty Brands à New York, comme Directeur de la stratégie en charge du pilotage des projets stratégiques et de la gestion du changement. Elle est actuellement Executive Leadership & Development Consultant à New York.

Liste des mandats :

- Présidente de la société Odigo Consulting LLC
- Administrateur - Action Against Hunger US

Tableau de synthèse de la composition du Conseil d'administration

Administrateurs	1 ^{ère} nomination	Échéance du mandat	Ancienneté au Conseil	Fonction	Age	Sexe	Nationalité	Nombre d'actions détenues au 31/12/2018	Nombre de mandat dans des sociétés cotées	Indépendant	Taux de participation aux réunions
M. Anvaraly Jiva	27 avril 2017	AG 2019	1 an et 10 mois	Président du Conseil d'administration Président Directeur Général	66	M	Française	509 312	1	NON	Conseils : 100%
M. Vivien Levy-Garboua	27 avril 2017	AG 2019	1 an et 10 mois	Membre du Conseil d'Administration Président du Comité d'Audit Membre du Comité des rémunérations	71	M	Française	500	0	OUI	Conseils : 83% Comités : 100%
Mme Lise Fauconnier	27 avril 2017	AG 2019	1 an et 10 mois	Membre du Conseil d'Administration Président du Comité des rémunérations Membre du Comité Stratégique	53	F	Française	1 551	1	OUI	Conseils : 100%
Mme Sofia Merlo	27 avril 2017	AG 2019	1 an et 10 mois	Membre du Conseil d'Administration Membre du Comité d'Audit	55	F	Française	500	1	OUI	Conseils : 100% Comités : 100%
Mme Shabrina Jiva	27 avril 2017	AG 2019	1 an et 10 mois	Membre du Conseil d'Administration Président du Comité Stratégique	38	F	Française	100 ¹	0	NON	Conseils : 100%

Pendant l'exercice 2018, pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, la composition du Conseil d'Administration et des Comités, n'ayant fait l'objet d'aucune modification, est la suivante :

¹ Madame Shabrina Jiva a procédé à l'achat de 400 titres Linedata au cours du mois de mars 2019 afin de se mettre conformité avec la détention minimale de 500 titres requise par le règlement intérieur.

Le Conseil d'Administration ne comprend pas de membres désignés par les salariés, les salariés de la Société et du Groupe détenant moins de 3% du capital de la Société dans le cadre du Plan d'Epargne Groupe, du FCPE LDS Actionnariat ou d'actions issues d'une attribution gratuite aux salariés. Il ne comprend pas non plus d'administrateur représentant les salariés, la Société ne satisfaisant pas aux critères fixés par la loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 modifiée par la loi n°2015-994 du 17 août 2015.

D'après les statuts de la Société, le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, et chaque membre du Conseil doit détenir au moins 500 actions de la Société. Madame Shabrina Jiva a acquis 400 actions complémentaires en mars 2019. Les membres sont rééligibles. Le nombre de membres ayant plus de 70 ans ne peut dépasser le tiers du nombre total des membres.

Tous les membres du Conseil sont de nationalité française mais disposent d'une large pratique de la gestion des Groupes internationaux que ce soit par leur emploi actuel ou leurs expériences passées. Ils exercent une totale liberté de jugement dans leur participation au Conseil. En cas de conflit d'intérêts, le règlement intérieur du Conseil d'Administration prévoit que l'administrateur concerné s'abstient de participer au débat.

L'équilibre de sa composition

Aux termes de la loi votée le 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et à l'égalité professionnelle, la proportion des administrateurs de chaque sexe dans les Conseils d'Administration ne peut être inférieure à 40% (représentants permanents inclus) à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire qui suit le 1^{er} janvier 2017.

Depuis sa nomination, le Conseil d'Administration compte 3 femmes sur 5 membres du Conseil d'Administration, soit 60% de femmes. La condition précitée de 40% de chaque sexe au sein du Conseil d'Administration est donc satisfaite.

Le Conseil d'Administration s'est doté d'administrateurs aux expériences professionnelles diversifiées dans le milieu bancaire ou financier. La diversité des parcours et des profils des administrateurs contribuent à la qualité des débats au sein du Conseil.

Le nombre de femmes dans les 10% de postes à plus hautes responsabilités s'élève à 20%. Linedata s'attache à recruter des talents dans le respect des valeurs du Groupe en portant une attention particulière à la mixité de ses équipes.

L'indépendance des administrateurs

Le Conseil d'Administration a délibéré au début de l'exercice 2019 sur la qualification d'administrateur indépendant de ses membres. Le Conseil a, à nouveau, examiné avec attention les critères d'administrateur indépendant au regard de la version révisée de juin 2018 du Code AFEP-MEDEF et a qualifié d'indépendant tous les membres du Conseil d'Administration à l'exception de Monsieur Anvaraly Jiva, Président de la société AMANAAT (actionnaire majoritaire de la Société) et de Madame Shabrina Jiva en raison de son lien de parenté avec le Président Directeur Général.

Le Conseil a par ailleurs examiné la situation de ses membres en ce qui concerne le critère des relations d'affaires et a estimé que Madame Sofia Merlo était indépendante dans la mesure où elle n'intervient à aucun moment dans les relations d'affaires entre BNP Paribas et Linedata. Le cas échéant, en cas de traitement d'un dossier concernant BNP Paribas, Madame Sofia Merlo s'abstient d'intervenir.

La durée des mandats des administrateurs

Conformément à la législation, les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale.

**Durée du mandat :
2 ans**

Les recommandations du Code AFEP-MEDEF précisent que la durée du mandat des administrateurs ne doit pas excéder quatre ans. Les statuts de la Société prévoient que le mandat des Administrateurs, du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués a une durée de deux ans à l'issue de laquelle le Conseil d'Administration est entièrement renouvelé. Les membres du Conseil d'Administration sont toujours rééligibles. Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale. Le Président du Conseil d'Administration peut, quant à lui, être révoqué par le Conseil d'Administration.

Seule l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant dans les conditions légales de quorum et de majorité, est habilitée à modifier les statuts de la Société.

Les mandats des administrateurs prennent fin à l'issue de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra courant 2019. L'Assemblée Générale statuera à cette occasion sur la composition du Conseil d'Administration.

1.2.2.2 Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

Dispositions régissant l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration

Conformément à l'article L. 225-17 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'Administration a pour mission essentielle de déterminer les orientations de la Société et de veiller à leur mise en œuvre. L'article 12 des statuts et le Titre I du règlement intérieur de la Société définissent et précisent les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration.

Préparation et organisation des réunions du Conseil d'Administration

Le règlement intérieur prévoit que le Conseil d'Administration se réunit, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et au moins quatre fois par an. Le Conseil se réunit régulièrement pour la revue des comptes annuels et semestriels. Il statue à cette occasion, ou dans des séances spécifiques si besoin, sur les autorisations de conventions réglementées ou d'octroi de garanties. Il est également consulté à l'occasion de l'organisation de l'Assemblée générale et dans les projets de croissance externe.

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois en 2018. Le taux de participation moyen des administrateurs aux réunions du Conseil d'Administration est de 97% en 2018.

Les convocations sont envoyées par courriel, après consultation des membres quant à leurs disponibilités, et transmises par le secrétaire du Conseil. En cas d'urgence, elles peuvent être transmises uniquement par voie électronique.

Les documents utiles aux délibérations sont communiqués quelques jours avant la séance afin de permettre aux membres du Conseil d'analyser les documents et éventuellement de demander des compléments d'information. Indépendamment des réunions du Conseil, ses membres sont destinataires des communications publiques effectuées par la Société et ont accès sur demande à toute information souhaitée. Selon leurs centres d'intérêt et compétences particulières, certains membres du Conseil sont associés par la Direction du Groupe à des présentations d'études préliminaires, par exemple lors des acquisitions externes ou de la préparation des plans stratégiques.

En fonction des sujets à traiter, le Conseil invite à ses réunions les personnes qu'il juge utiles. Outre les Directeurs Généraux Délégués, peuvent ainsi être invités certains dirigeants du Groupe ou des personnes extérieures. Les Commissaires aux comptes sont convoqués aux séances dans les conditions prévues par la loi. Les délégués désignés par le Comité d'Entreprise de l'Unité Economique et Sociale (CE-UES) dont fait partie la Société sont convoqués à toutes les séances pour y assister avec voix consultative.

Le Conseil a constitué en son sein trois comités :

- un Comité d'audit,
- un Comité des nominations et des rémunérations, et
- un Comité stratégique,

qui lui rendent compte de leurs travaux après chacune de leurs séances.

Travaux du Conseil d'administration

En 2018, au terme des six réunions, le Conseil a notamment procédé à :

- l'examen des comptes annuels et semestriels ainsi que de la documentation nécessaire à la préparation de la clôture et de l'Assemblée générale;
- approbation du « slavery and human trafficking statement » (Modern Slavery Act 2015);
- approbation du règlement intérieur du Conseil d'Administration;
- la mise en œuvre du programme de rachat d'actions décidé par l'Assemblée Générale du 15 mai 2018;
- autorisations pour des cautions, avals et garanties;
- examen du projet et mise en œuvre d'une réduction de capital;
- la constatation de la réalisation des conditions d'acquisition des actions issues du plan d'actions gratuites du 13 juin 2014 dédié aux salariés non-résidents;
- autorisations données pour la conclusion d'emprunts;
- la revue du budget 2019;
- l'examen des éléments de reporting et de prévision et notamment du chiffre d'affaires; il est exposé en sus lors de chaque réunion les faits marquants de l'activité du Groupe;
- une délibération sur l'indépendance des membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018 ainsi que sur l'égalité homme/femme au sein du Groupe;
- examen des conventions réglementées;
- examen d'un projet de mécénat du Groupe.

Le Conseil d'Administration, en partenariat avec le Comité d'Audit, est régulièrement informé des sujets liés à la mise en conformité de la Société avec les lois et réglementations européennes applicables aux traitements de données à caractère personnel, en relation notamment avec la CNIL. Le Conseil suit la mise en œuvre de la conformité du Groupe vis-à-vis notamment du nouveau Règlement Européen de Protection des Données (RGPD).

Le Conseil d'Administration a examiné divers projets de croissance externe, et a notamment après étude du dossier validé l'acquisition de la société Loansquare dont l'opération s'est réalisée le 7 janvier 2019.

Le Conseil est également intervenu en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération attribuables au Président Directeur Général ont été approuvés par décision de l'Assemblée Générale en date du 15 mai 2018.

Comités du Conseil d'administration

a. Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit, pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, était composé de Monsieur Vivien Levy-Garboua, Président du Comité, et de Madame Sofia Merlo.

Constitué à l'origine le 14 décembre 2004, ce Comité dispose d'un règlement intérieur écrit approuvé par le Conseil de Surveillance de l'époque et qui perdure aujourd'hui même à la suite du changement de mode de gouvernance initié par l'Assemblée Générale du 27 avril 2017. Les missions qui lui ont été dévolues au titre de ce règlement intérieur, du règlement intérieur du Conseil adopté le 19 mars 2018, des évolutions ultérieures de la réglementation et du Code AFEP-MEDEF sont notamment :

- d'assurer le suivi des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et de suivi de la politique de conformité;
- d'assurer le suivi du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux comptes ainsi que de l'indépendance des Commissaires aux comptes;
- d'examiner et commenter si nécessaire l'organisation, les procédures et les méthodes d'arrêté des comptes, y compris le reporting, le contrôle interne, les prévisions et la vérification par les

Commissaires aux comptes (avec ces derniers, d'examiner les remarques qu'ils pourraient formuler);

- de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables, de leur respect et de la conformité aux standards retenus pour l'établissement des comptes;
- d'analyser les comptes préparés par le Conseil d'Administration;
- d'examiner au préalable les documents financiers publiés périodiquement par la Société, en veillant à la qualité de l'information communiquée aux actionnaires;
- d'examiner les risques, y compris environnementaux et sociaux, et les engagements hors bilan significatifs;
- de donner son avis sur la nomination ou le renouvellement des Commissaires aux comptes et sur la qualité de leurs travaux.

Le Comité rend compte de ses travaux en temps utile au Conseil chaque fois qu'il l'estime nécessaire ou que le Conseil d'Administration lui en fait la demande, et au moins deux fois par an. En pratique, il a tenu le Conseil informé de ses travaux à chacune des séances du Conseil d'Administration.

Le Comité d'Audit s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2018 avec un taux de participation de 100%. Des représentants de la Direction Financière du Groupe participent aux réunions de même que les membres de l'Audit Interne lorsque l'ordre du jour le nécessite. Les Commissaires aux comptes y participent lorsque l'ordre du jour comporte des sujets liés aux comptes.

Au cours de l'année, le Comité a procédé à :

- l'examen des comptes de l'exercice 2017, incluant la revue des options de clôture et notamment des tests d'impairment;
- l'examen des comptes du premier semestre 2018;
- la préparation de la clôture des comptes 2018, comprenant la revue des options de clôture et des tests d'impairment;
- le suivi des projets de R&D;
- le suivi de l'évolution des encaissements clients, de l'avancement de l'activité commerciale et de l'évolution de certaines activités du Groupe susceptibles de requérir un suivi particulier;
- le suivi de l'avancement à la mise en conformité avec la loi Sapin II ou encore avec le Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD);
- le suivi de missions d'Audit réalisées au sein du Groupe par le département de Audit Interne & Conformité.

Lors de l'examen des comptes, il a entendu et discuté les conclusions et recommandations des Commissaires aux comptes et a été destinataire de leurs déclarations d'indépendance. Il a également été consulté sur le budget d'honoraires des Commissaires aux comptes.

b. Le Comité des nominations et des rémunérations

Le règlement intérieur du Conseil adopté le 19 mars 2018 précise les missions du Comité des nominations et des rémunérations. Au regard des missions relatives aux nominations, le Comité veille au respect de la parité au sein du Conseil conformément aux lois et règlement en vigueur. Il propose au Conseil la nomination du Président du Conseil ainsi que des Présidents des différents Comités. Le Comité a également pour rôle de proposer au Conseil d'Administration les éléments de rémunération du Président Directeur Général, de donner un avis sur les modifications de salaires des Directeurs Généraux Délégués titulaires d'un contrat de travail, et d'examiner les propositions d'attribution de stock-options ou d'attribution gratuite d'actions formulées par le Conseil d'Administration. Il est également consulté par le Conseil d'Administration sur ses projets de rémunération des Responsables opérationnels du Groupe non mandataires sociaux. Ce comité ne dispose pas encore de règlement intérieur tel que préconisé par le Code AFEP-MEDEF.

Le Comité des rémunérations était composé, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, de Madame Lise Fauconnier, Présidente du Comité, et de Monsieur Vivien Lévy-Garboua.

Les travaux du Comité au cours de l'exercice ont porté sur la rémunération du Président Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués, toujours titulaires d'un contrat de travail, et de certains Directeurs du Groupe.

c. Le Comité stratégique

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration, adopté le 19 mars 2018, précise les missions du Comité stratégique. Celui-ci est en charge de l'examen des grandes options stratégiques, que ce soit sur le plan opérationnel ou sur les aspects des éventuelles opérations capitalistiques. Constitué en 2012, il ne dispose pas encore d'un règlement intérieur écrit tel que prescrit par le Code AFEP-MEDEF.

Le Comité est composé, depuis mai 2017, de Madame Shabrina Jiva, Présidente du Comité, et de Madame Lise Fauconnier.

1.2.2.3 Autres informations relatives à la gouvernance de la Société

Conventions réglementées

Conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, les conventions régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et communiquées aux Commissaires aux comptes sont mentionnées dans leur rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés.

Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité au 31 décembre 2018

Les délégations de compétence et autorisations données au Conseil d'Administration en matière d'émission d'actions ou autres valeurs mobilières sont précisées ci-dessous dans le présent rapport.

Par ailleurs, l'Assemblée générale du 27 avril 2017 en sa vingt-deuxième résolution a autorisé le Conseil d'Administration à réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues.

Les montants autorisés des délégations n°4 et 5 du tableau qui suit s'imputent sur les plafonds autorisés en vertu de la délégation n°3 dudit tableau.

Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité au 31 décembre 2018

Nature de l'opération	Date de l'AG	Échéance	Montant autorisé	Augmentation réalisée les années précédentes	Augmentation réalisée en 2018	Montant résiduel
1. Emission d'actions ordinaires pour attribution gratuite d'actions au personnel	12/05/2016	12/07/2019	5% du capital à la date d'attribution	Néant	Néant	0,367 M€
2. Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE	27/04/2017	27/06/2019	220.200 €	Néant	Néant	Néant
3. Augmentation de capital ou émission de valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription	27/04/2017	27/06/2019	2.000.000 € pour une augmentation de capital 140.000.000 € pour une émission de valeurs mobilières donnant accès au capital	Néant	Néant	Néant
4. Augmentation de capital ou émission de valeurs mobilières par offre au public ou offre public d'échange sans maintien du droit préférentiel de souscription et avec un droit de priorité	27/04/2017	27/06/2019	2.000.000 € pour une augmentation de capital 140.000.000 € pour une émission de valeurs mobilières donnant accès au capital	Néant	Néant	Néant
5. Augmentation de capital ou émission de valeurs mobilières par placement privé sans maintien du droit préférentiel de souscription	27/04/2017	27/06/2019	2.000.000 € pour une augmentation de capital 140.000.000 € pour une émission de valeurs mobilières donnant accès au capital	Néant	Néant	Néant
6. Augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	27/04/2017	27/06/2019	20% du capital par an maximum S'imputera sur la limite de 2.000.000 € pour une augmentation de capital visée au point 3	Néant	Néant	Néant
7. Augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription par offre public ou par placements privés	27/04/2017	27/06/2019	10% du capital (*) maximum S'imputera sur la limite de 2.000.000 € pour une augmentation de capital visée au point 3	Néant	Néant	Néant
8. Augmentation de capital sans droit préférentiel en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital	27/04/2017	27/06/2019	10% du capital (*) maximum S'imputera sur la limite de 2.000.000 € pour une augmentation de capital visée au point 3	Néant	Néant	Néant

Nature de l'opération	Date de l'AG	Échéance	Montant autorisé	Augmentation réalisée les années précédentes	Augmentation réalisée en 2018	Montant résiduel
9. Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes	27/04/2017	27/06/2019	2.000.000 € Le montant s'imputera sur la limite de 2.000.000 € pour une augmentation de capital visée au point 3	Néant	Néant	Néant
10. Augmentation de capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers	27/04/2017	27/06/2019	220.200 € Pas plus de 4% du capital par an au jour de l'utilisation de la résolution	Néant	Néant	Néant
11. Options de souscription d'actions pour le personnel	15/05/2018	15/07/2021	4% du capital soit 235.500 actions	Néant	Néant	Néant

(*) tel qu'existant au jour de la présente Assemblée.

Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

L'article 21 des statuts de la Société décrit les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales.

La participation des actionnaires aux Assemblées Générales est également régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur applicables aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

A l'issue de chaque Assemblée Générale, la Société publie sur son site internet les résultats du vote pour chacune des résolutions présentées aux actionnaires.

Exposition et explication des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange

Conformément à l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, sont précisées ci-après les informations se rapportant aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange. Selon les statuts de la Société :

- Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.
-
- Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2,5% du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus ; à défaut d'avoir été ainsi déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5% du capital social en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale.
-

- Les actions de la Société ne sont pas toutes de même catégorie. Deux catégories d'actions coexistent à savoir les actions de catégorie A soumises au droit commun sans droits dérogatoires à l'exception des droits de vote double mentionnés au présent paragraphe ; et les actions de préférence appartenant à la catégorie B ne procurant aucun droit de vote ni aux dividendes lors des assemblées générales des actions de catégorie A. Les actions de catégorie B ne donnent droit qu'à une part dans le boni de liquidation proportionnelle à la quotité du capital qu'elles représentent et sont incessibles.

2

Rémunérations

2. Rémunérations

Conformément aux articles L. 225-37-3 et L. 225-82-2 du Code de commerce, les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, long terme et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables à Monsieur Anvaraly Jiva (Président Directeur Général) doivent faire l'objet d'une résolution soumise au moins chaque année à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Conformément à ces dispositions, l'Assemblée Générale du 15 mai 2018, dans ses 10^{ème} et 11^{ème} résolutions, a validé lesdits principes et critères à l'origine du versement des éléments de rémunération attribuables à Monsieur Anvaraly Jiva.

Rémunération du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

Les rémunérations brutes versées en euros durant cette période à chaque mandataire social, par la Société ou par des sociétés contrôlées par la Société ou contrôlant la Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce figurent dans le tableau ci-dessous.

Nom	Fixe	Variable	Exceptionnel	Avantages en nature	Jetons de présence
Conseil d'Administration					
M. Anvaraly Jiva	360 000	384 000 ²		4500	20 000 ³
Mme Lise Fauconnier					22 500
M. Vivien Levy-Garboua					32 500
Mme Sofia Merlo					32 500
Mme Shabrina Jiva					22 500
Directeurs Généraux Délégués⁴					
M. Denis Bley*	158 125	97 500	117 118 ⁵	2 700	15 000 ²
M. Michael de Verteuil	222 292	124 500		2 088	15 000 ²

(*) Il est précisé que Monsieur Denis Bley a cessé ses fonctions de Directeur Général Délégué le 10 septembre 2018.

L'attribution des rémunérations variables est liée à l'atteinte d'objectifs déterminés en début d'année et qui dépendent des fonctions de l'intéressé : des critères de réalisation de chiffre d'affaires et/ou de résultat sur son périmètre de responsabilité, la définition de tâches spécifiques qui sont à mener à bonne fin, etc. Les rémunérations exceptionnelles éventuelles sont fonction de l'accomplissement éventuel d'actions particulières ou de la réalisation de performances financières dépassant l'objectif fixé. Ces types de rémunérations sont, pour les mandataires sociaux, soumis à décision du Conseil d'Administration.

Les mandataires sociaux qui sont rémunérés par la Société adhèrent aux régimes de retraite et de prévoyance applicables à la Société, laquelle prend en charge les cotisations patronales correspondantes. Aucun régime complémentaire spécifique de retraite, notamment à prestations définies, n'a été mis en place pour les mandataires sociaux et la Société n'a pas pris d'autres engagements au bénéfice des seuls mandataires sociaux. Les Directeurs Généraux Délégués, salariés de la Société, bénéficient le cas échéant lors de leur départ de la Société des indemnités de licenciement ou indemnités de fin de carrière

2 Monsieur Anvaraly Jiva a perçu 80 % de la rémunération variable de 2017.

3 Jetons de présence perçus au titre d'un mandat d'administrateur au sein du Conseil d'Administration d'une filiale du Groupe.

4 Rémunération au titre de leurs seuls contrats de travail.

5 Indemnité liée à la fin du contrat de travail de Monsieur Denis Bley de son poste de Directeur Administratif et Financier. Monsieur Bley n'a perçu aucune rémunération au titre de son mandat de Directeur Général Délégué.

prévues pour tous les salariés dans la Convention Collective et les accords d'entreprise, qui sont limitées respectivement à 12 mois de rémunération pour une indemnité de licenciement et 4,5 mois de rémunération pour une indemnité de fin de carrière. Il n'est pas prévu d'éléments de rémunération, indemnités ou autres avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction de mandataire social.

Monsieur Denis Bley et Monsieur Michael de Verteuil ont bénéficié de l'attribution de 129 Actions de Préférence chacun (actions de catégorie B) par décision du Président Directeur Général en date du 13 juin 2017 conformément au Plan d'Attribution Gratuite d'Actions de Préférence tel qu'approuvé par le Directoire le 13 juin 2014.

Les déclarations d'opérations sur titres en application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier ont été les suivantes au cours de l'exercice 2018 :

Date de l'opération	Nom du déclarant	Opération	Prix unitaire (euros)	Montant total de l'opération (euros)
6 juillet 2018	M. Denis Bley	Cession de 3.622 titres	32,00	115.904
6 juillet 2018	M. Denis Bley	Cession de 1.378 titres	32,00	44.096

Il est en outre précisé que les mandataires sociaux, en sus de leur rémunération au titre de leur mandat social au sein de la Société, ont également reçu au mois de décembre 2018 une rémunération provenant de leurs fonctions au sein du Conseil d'Administration d'une société du Groupe implantée au Luxembourg.

La répartition de l'enveloppe des jetons de présence s'est effectuée comme suit :

- Monsieur Anvaraly Jiva a reçu la somme de 20.000 €;
- Monsieur Denis Bley a reçu la somme de 15.000 €;
- Monsieur Michael de Verteuil a reçu la somme de 15.000 €.

PROJETS DE RESOLUTIONS RELATIFS AUX PRINCIPES ET CRITERES DE DETERMINATION, DE REPARTITION ET D'ATTRIBUTION DES ELEMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux nouvelles dispositions des articles L.225-37-2 et L.225-82-2 du Code de Commerce introduites par la loi « Sapin II » du 9 décembre 2016, nous vous présentons ci-après les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, longs termes et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables à Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général. Cette présentation tient compte des décisions prises par le Conseil d'administration du 13 février 2019 concernant la rémunération du Président Directeur Général.

1. PRINCIPES DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Les principes de la rémunération du mandataire social exécutif sont proposés par le Comité des Rémunérations, et approuvés par le Conseil d'Administration. Les principes qui régissent la détermination de la rémunération du Président Directeur Général sont établis dans le cadre du Code AFEP-MEDEF auquel la Société se réfère :

- **Principe d'équilibre** : le Comité des Rémunérations veille à ce qu'aucun élément composant la rémunération du Président Directeur Général ne soit disproportionné.
- **Principe de compétitivité** : Le Comité des Rémunérations veille également à la compétitivité de la rémunération du dirigeant mandataire social.
- **Lien avec la performance** : La rémunération du Président Directeur Général est étroitement liée aux performances du Groupe, notamment au moyen d'une rémunération variable établie sur la base de l'atteinte d'objectifs financiers au niveau du Groupe et sur divers points relatifs à l'organisation et à la préparation de l'avenir du Groupe.

17.COMPOSANTES DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Les éléments de la rémunération du Président Directeur Général, comprennent, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration réuni le 13 février 2019 :

- **Une rémunération totale en numéraire**, à compter du 1er janvier 2019, composée des éléments suivants:
 - une rémunération fixe brute de 360 000 euros sur l'année, à laquelle s'ajoute l'avantage en nature relatif à un véhicule de fonction ;
 - un montant brut maximum de prime d'objectifs de 480 000 euros représentant 133,33% de la rémunération fixe brute, dont le versement est subordonné à l'atteinte d'objectifs financiers au niveau du Groupe et d'objectifs liés à l'organisation et à la préparation de l'avenir du Groupe ;
 - un montant forfaitaire annuel de jetons de présence au Conseil d'Administration de la Société Linedata Services de 20 000 euros.

La rémunération fixe brute et la rémunération variable maximale ont été augmentées à la suite d'une étude, réalisée par un tiers indépendant, portant sur les rémunérations offertes aux dirigeants de sociétés comparables, afin de les mettre en adéquation avec les pratiques de marchés.

Il convient également de préciser que la rémunération variable du Président Directeur Général est une rémunération conditionnelle, reposant sur des critères de performance opérationnelle, à la fois qualitatifs et quantitatifs. Ces objectifs sont étroitement alignés avec les ambitions du Groupe telles que régulièrement présentées aux actionnaires et à la communauté financière.

Au titre de l'exercice 2019, la nature et la pondération des objectifs composant la rémunération variable du Président Directeur Général sont les suivantes :

- Une première série d'objectifs de nature quantitative repose sur l'atteinte d'indicateurs financiers pour 2019 que sont le chiffre d'affaires, l'EBITDA et la prise de commandes (pondération d'environ 60%).

- Une deuxième série d'objectifs de nature managériale s'articule autour de la construction d'une équipe de management pérenne dans le cadre notamment de l'intégration des récentes acquisitions (pondération d'environ 20%).
 - Une dernière série d'objectifs de nature stratégique a pour but d'accompagner le Groupe dans sa transformation digitale et de faciliter la réussite du projet d'entreprise « Linedata 2018 » (pondération d'environ 20%).
-
- **Les avantages en nature** octroyés au Président Directeur Général lors de sa nomination sont restés inchangés. A titre indicatif, ils sont valorisés à 4 500 euros pour 2018 et concernent un véhicule de fonction.

Le Président Directeur Général perçoit par ailleurs des jetons de présence pour un montant total de 20 000 euros net au titre du mandat d'administrateur détenu dans une filiale du Groupe.

Le Président Directeur Général n'a pas de contrat de travail et ne bénéficie d'aucune indemnité de départ ni d'aucune indemnité relative à une clause de non-concurrence en cas de cessation de son mandat. Il ne dispose pas non plus de régime de retraite supplémentaire spécifique.

3. PROJET TEXTE DES RESOLUTIONS N°13 et 14

Il vous sera donc proposé de vous prononcer sur les résolutions suivantes :

« TREIZIEME RESOLUTION

Approbation de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires et conformément à l'article L.225-100 II du Code de commerce, approuve les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu par l'article L.225-37 du Code de commerce.

« QUATORZIEME RESOLUTION

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération attribuables au Président Directeur Général

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires et conformément aux dispositions de l'article L.225-82-2 du Code de Commerce, approuve les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, longs termes et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au Président Directeur Général en raison de son mandat, tels que décrits dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'administration établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce. »

Conformément aux recommandations du § 26-1 et 26-2 du Code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef, et aux nouvelles dispositions des articles L.225-37-2 et L.225-82-2 du Code de Commerce, le versement des éléments de rémunération variables et exceptionnels est conditionné à l'approbation par une Assemblée Générale Ordinaire des éléments de la rémunération de la personne concernée (vote ex-post).

17. Salariés

17.1 Effectifs

Au 31 décembre 2018, l'effectif du Groupe comprenait 1 242 personnes dont 1 136 salariés en contrat à durée indéterminée.

La répartition des effectifs par segment d'activité et par zone géographique figure en note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés 2018.

Une répartition par catégorie d'activité est incluse dans la Déclaration de Performance extra-Financière en annexe 3 du rapport de gestion du Conseil d'Administration (paragraphe 26.1).

17.2 Participation et options de souscription et d'achat d'actions détenues par les membres du Conseil d'Administration

Le nombre d'actions détenu par chaque mandataire social à jour au 28 février 2019 s'établit comme suit :

	Nom du mandataire	Nombre d'actions en pleine propriété
Conseil d'Administration		
	M. Anvaraly Jiva (1)	509 312
	Mme Lise Fauconnier	1 551
	M. Vivien Levy-Garboua	500
	Mme Sofia Merlo	500
	Mme Shabrina Jiva	100
Directeur Général Délégué		
	M. Michael de Verteuil	24 134
TOTAL		536 097

(1) En sus de ces 509.312 actions en pleine propriété, M. Jiva contrôle la société Amanaat SAS qui elle-même détient 3.208.863 actions de la Société.

Il est rappelé par ailleurs que chaque membre du Conseil d'Administration doit être propriétaire d'au moins cinq cents (500) actions de la société conformément à la décision du Conseil d'Administration en date du 23 mai 2018⁶.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Ni l'émetteur ni une autre société du Groupe n'a attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions durant l'exercice.

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions au 31 décembre 2018 (il n'y a pas d'autres instruments donnant accès au capital) : il n'y a plus au 31 décembre 2018 d'options pouvant être souscrites par les mandataires sociaux en fonction pendant l'exercice 2018, les dernières options ayant été levées au cours de l'exercice 2016.

A la connaissance de la Société, aucun instrument de couverture n'a été mis en place par les mandataires sociaux.

Attributions gratuites d'actions

L'émetteur a attribué gratuitement des actions de préférence durant l'exercice 2017 dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites de 2014. Par décision du Conseil d'Administration en date du 22 juin 2018, un total de 48.065 actions ont définitivement été attribuées gratuitement à vingt bénéficiaires salariés non-résidents français. Ces actions disposent des mêmes droits que les actions ordinaires de catégorie A et sont librement cessibles.

Les limites à leur libre cessibilité sont au nombre de deux :

- Le respect des fenêtres négatives ; et

⁶ Madame Shabrina Jiva a régularisé sa situation en mars 2019 afin de se mettre en conformité avec cette décision.

- Une obligation de conservation au nominatif d'au moins 25% des actions attribuées à chaque bénéficiaire mandataire social. En l'espèce, aucun bénéficiaire n'étant mandataire social, cette condition deuxième n'a pas vocation à s'appliquer.

Les attributions gratuites d'actions se présentent comme suit au 31 décembre 2018 :

Référence de l'attribution	Plan 2014 (n°3)	Plan 2014 (n°4)
Nature des actions	Actions Linedata Services	Actions de préférence (2)
Date de l'Assemblée Générale	12/05/2014	12/05/2014
Date du Directoire ayant décidé de l'attribution gratuite d'actions	13/06/2014	13/06/2014
Nombre total d'actions gratuites attribuées par décision du Directoire	120 500	675
Nombre total d'actions gratuites pouvant être acquises, constaté à l'issue de la période de réalisation	120 500	675
- par des mandataires sociaux (fonction exercée lors de l'attribution)	-	250
- par les 10 premiers attributaires salariés (1)	67 500	425
Nombre total de bénéficiaires dont :	32	13
- nombre de mandataires sociaux	-	2
- nombre d'attributaires salariés du groupe	32	11
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires résidents français		13/06/2017
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires non résidents français	13/06/2018	
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires résidents français		13/06/2019
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires non résidents français	13/06/2018	
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises au 1 ^{er} janvier 2018	50 307	673
Nombre d'actions gratuites attribuées et pouvant être acquises en 2018	-	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement acquises en 2018	(48 065)	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement annulées en 2018	(2 242)	-
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises restantes au 31 décembre 2018	-	673

- (1) Il est tenu compte des salariés de toutes les sociétés du Groupe, et non seulement de ceux de la société mère.
- (2) Une action de préférence sera convertie en au plus 88 actions Linedata Services après application des conditions de performance en juin 2019.

Les mandataires sociaux concernés par les plans d'attribution d'actions gratuites de 2014 susvisés sont :

Référence de l'attribution	Plan 2014 (n°3)	Plan 2014 (n°4)
Denis Bley		125
Michael de Verteuil		125

A la connaissance de la Société, aucun instrument de couverture n'est mis en place par les mandataires sociaux concernés.

17.3 Accords de participation des salariés au capital

Un Plan d'Epargne Groupe a été créé par Linedata Services au cours de l'exercice 2000, Plan auquel peuvent participer les salariés de toutes les filiales.

Dans le cadre du Plan, les salariés des sociétés françaises du Groupe peuvent soit affecter la participation et/ou l'intéressement qui leur revient, soit effectuer des versements volontaires dans un FCPE "LDS ACTIONNARIAT" investi en titres de l'entreprise.

Au 31 décembre 2018, le FCPE détenait 83 173 actions de la Société, soit une détention totale de 1,17% du capital et 1,33% des droits de vote.

18. Principaux actionnaires

18.1 Liste des principaux actionnaires

Principaux actionnaires pour lesquels la Société dispose d'une information précise sur leur détention (situation de l'actionnariat au 28 février 2019) :

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote en AG
M. Anvaraly Jiva	509 312	7,1%	1 018 624	9,2%	9,6%
Amanaat	3 208 863	45%	6 379 426	57,4%	60,2%
Sous-total Anvaraly Jiva / Concert	3 718 175	52%	7 398 050	66,6%	69,8%
Managers, salariés et divers assimilés	210 919	3%	372 805	3,4%	3,5%
Public (1)	2 690 636	37,7%	2 825 863	25,4%	26,7%
Auto-détention	515 547	7,2%	0	4,6%	0%
TOTAL	7 135 277	100%	10 596 718	100%	100%

- (1) A la connaissance de la Société, le seul actionnaire de ce groupe détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital et/ou des droits de vote au 28 février 2019 est (après retraitement selon l'évolution du capital et du nombre global de droits de vote de la société sur la base de la dernière déclaration connue) : Invesco Ltd (5,70% du capital et 3,8% des droits de vote).

Il est précisé que l'écart entre le nombre total d'actions et le nombre total de droits de vote provient de l'existence de droits de vote double (voir paragraphe 18.2) ainsi que de l'existence de 673 actions de préférence de catégorie B ne possédant pas le droit de vote aux assemblées générales. L'écart entre le nombre de droits de vote théoriques et le nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale est lié aux actions auto-détenues privées de plein droit de droits de vote.

Les déclarations de franchissements de seuils intervenus au cours de l'exercice 2018 sont listées dans le rapport de gestion de l'exercice 2018 au paragraphe 26.1 du présent document de référence. Depuis le début de l'exercice 2019, la société a eu connaissance du franchissement à la baisse du seuil de 10% en capital par la société Amiral Gestion, selon déclaration à l'AMF en date du 29 janvier 2018.

Les déclarations d'opérations sur titres en application de l'article L621-18-2 du Code monétaire et financier de l'exercice 2018 sont listées dans le rapport de gestion de l'exercice 2018 au paragraphe 26.1 du présent document de référence. Il n'y a pas eu de déclaration d'opérations intervenues depuis le début de l'exercice 2019.

Il est rappelé que la Société a été informée de la signature par certains de ses actionnaires d'engagements collectifs de conservation de titres souscrits pour l'application de l'article 787 B du Code général des impôts ; lesdits engagements se présentent comme suit :

	Pacte 2013 (n° 1)
Régime	Article 787 B du Code général des impôts
Date de signature	16 décembre 2013
Durée de l'engagement collectif	2 ans
Durée contractuelle du pacte	2 ans
Modalités de reconduction	Prorogation tacite de la durée d'engagement par périodes de 6 mois
Pourcentage du capital visé par le pacte à la date de signature du pacte	34,97%
Pourcentage des droits de vote visés par le pacte à la date de signature du pacte	30,62%
Noms des signataires ayant la qualité de dirigeant	M. Anvaraly Jiva
Noms des signataires ayant des liens étroits avec les dirigeants	Amanaat SAS, société contrôlée par M. Anvaraly Jiva
Noms des signataires détenant au moins 5% du capital et/ou des droits de vote de la société	Amanaat SAS et M. Anvaraly Jiva

La structure de l'actionariat au 28 février 2018 se présentait comme suit :

	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote en AG
M. Anvaraly Jiva	509 312	7%	6,6%	6,7%
Amanaat	3 208 863	44%	58%	58,6%
Sous-total Anvaraly Jiva / Concert	3 718 175	51%	64,6%	65,3%
Managers, salariés et divers assimilés	255 468	3,5%	4,4%	4,4%
Public (1)	3 205 127	43,9%	30,0%	30,3%
Auto-détention	114 586	1,6%	1,0%	0,0%
TOTAL	7 293 356	100%	100%	100%

- (1) A la connaissance de la société, les seuls actionnaires de ce groupe détenant directement ou indirectement, seuls ou de concert, plus de 5% du capital et/ou des droits de vote au 28 février 2018 sont (après retraitement selon l'évolution du capital et du nombre global de droits de vote de la société sur la base de la dernière déclaration connue) : Amiral Gestion (selon déclaration de franchissement de seuil à l'AMF au 29 janvier 2018, 9,67% du capital et 6,41% des droits de vote) ; Invesco Ltd (5,58% du capital et 3,7% des droits de vote).

18.2 Droit de vote des actionnaires

Un droit de vote double (institué par décision de l'Assemblée Générale du 25 avril 2000) de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

Les principaux actionnaires mentionnés au paragraphe 18.1 bénéficient donc de droits de vote double au même titre et dans les mêmes conditions que les autres actionnaires.

A l'exception de ces droits de vote double, les principaux actionnaires de l'émetteur ne disposent pas de droits de vote différents de ceux des autres actionnaires.

18.3 Contrôle de la Société

Depuis le 22 mai 2015, la Société est contrôlée par la société Amanaat, contrôlée par M. Anvaraly Jiva, agissant de concert avec M. Jiva, sa famille et certains dirigeants et cadres de Linedata Services. Ces dirigeants et cadres ont mis fin à leur participation au concert par des cessions d'actions intervenues le 3 août 2017. La Société est ainsi contrôlée aujourd'hui de concert par M. Jiva, sa famille et Amanaat. La détention du concert au 28 février 2019 est indiquée dans le premier tableau du paragraphe 18.1 ci-dessus.

18.4 Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle

Néant.

19. Opérations avec des apparentés

Voir note 4.10 de l'annexe aux comptes consolidés 2018, et au paragraphe 20.4.3 le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés au titre de l'exercice 2018.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

20.1 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2018

20.1.1 Comptes consolidés

ETAT DU RESULTAT NET CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2018
Chiffre d'affaires	4.1	179 001	173 237
Achats et charges externes	4.6	(40 224)	(38 128)
Impôts, taxes et assimilés		(2 838)	(3 178)
Charges de personnel	5.2	(92 453)	(87 836)
Autres produits et charges opérationnels courants	4.7	(531)	(1 489)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(12 874)	(15 234)
Résultat opérationnel courant		30 081	27 372
en % du CA HT		16,8%	15,8%
Autres produits et charges opérationnels	4.8	112	1 276
Résultat opérationnel		30 193	28 648
en % du CA HT		16,9%	16,5%
Coût de l'endettement financier net	8.2.1	(2 590)	(2 461)
Autres produits financiers	8.2.2	797	2 111
Autres charges financières	8.2.2	(6 092)	(1 023)
Impôts sur les résultats	9.1	(2 522)	(7 622)
Résultat net des activités poursuivies		19 786	19 653
Résultat net des activités abandonnées		-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		19 786	19 653
en % du CA HT		11,1%	11,3%
Intérêts minoritaires		-	-
Part du Groupe		19 786	19 653

RESULTAT PAR ACTION (en euros)

Résultat de base par action	10.2	2,75	2,85
Résultat dilué par action	10.2	2,75	2,85

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Résultat net de l'ensemble consolidé	19 786	19 653
Ecarts de conversion	(7 322)	2 757
<i>Dont effets d'impôt</i>	112	(7)
Variation des instruments financiers dérivés	24	(21)
<i>Dont effets d'impôt</i>	(13)	11
Éléments recyclables ultérieurement en résultat net	(7 298)	2 736
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	194	689
<i>Dont effets d'impôt</i>	(152)	(230)
Éléments non recyclables ultérieurement en résultat net	194	689
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts	(7 104)	3 425
RESULTAT GLOBAL	12 682	23 078

Les réserves de conversion comprennent les différences de conversion entre monnaies fonctionnelles des entités du Groupe et monnaie de présentation et les effets des couvertures des investissements nets dans des activités à l'étranger. Leurs variations sont reconnues dans les Autres éléments du résultat global. Ces réserves de conversion varient également en fonction des mouvements de cession des activités à l'étranger.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

	Notes	31/12/2017	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	6.1	152 511	155 887
Immobilisations incorporelles	6.2	29 600	25 500
Immobilisations corporelles	6.3	21 675	23 902
Actifs financiers non courants		1 462	1 580
Autres actifs non courants		431	452
Impôts différés actifs	9.2	4 148	2 347
Actif non courant		209 827	209 668
Créances d'exploitation et autres débiteurs	4.3	42 119	43 089
Créances d'impôts		6 509	1 816
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1.2	17 881	21 743
Actif courant		66 509	66 648
TOTAL DE L'ACTIF		276 336	276 316

	Notes	31/12/2017	31/12/2018
Capital social		7 294	7 134
Réserves		88 365	86 244
Résultat de l'exercice		19 786	19 653
Capitaux propres - part du Groupe		115 445	113 031
Intérêts minoritaires		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	10	115 445	113 031
Provisions pour retraites et engagements assimilés	5.3	8 113	7 265
Provisions non courantes	7.1	-	167
Emprunts et dettes financières non courants	8.1.1	81 002	82 983
Impôts différés passifs	9.2	8 344	9 058
Autres dettes non courantes		1 482	1 189
Passif non courant		98 941	100 662
Provisions courantes	7.1	317	123
Emprunts et dettes financières courants	8.1.1	14 588	16 665
Dettes d'exploitation courantes et autres créditeurs	4.4	43 960	42 349
Impôts exigibles passifs		3 085	3 486
Passif courant		61 950	62 623
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		276 336	276 316

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Nb d'actions du capital	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Actions propres	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Au 31/12/2016	7 341 382	7 341	38 388	59 549	(3 868)	(10 035)	23 570	114 945
Affectation résultat	-	-	-	23 531	39	-	(23 570)	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	19 786	19 786
Opérations sur capital	673	1	-	-	-	-	-	1
Opérations sur actions propres	(48 026)	(48)	(1 095)	-	(573)	-	-	(1 716)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	306	-	-	-	306
Distribution de dividendes	-	-	-	(10 775)	-	-	-	(10 775)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	218	-	218
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	(7 322)	-	(7 322)
Autres mouvements	-	-	-	2	-	-	-	2
Au 31/12/2017	7 294 029	7 294	37 293	72 613	(4 402)	(17 139)	19 786	115 445
Affectation résultat	-	-	-	19 731	55	-	(19 786)	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	19 653	19 653
Opérations sur capital	-	(160)	(6 028)	-	6 188	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	(15 929)	-	-	(15 929)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	(251)	-	-	-	(251)
Distribution de dividendes	-	-	-	(9 648)	-	-	-	(9 648)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	668	-	668
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	2 757	-	2 757
Autres mouvements	-	-	-	336	-	-	-	336
Au 31/12/2018	7 294 029	7 134	31 265	82 781	(14 088)	(13 714)	19 653	113 031

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2018
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe		19 786	19 653
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5.2, 6.2, 6.3 & 7.1	13 020	15 346
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		(54)	15
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	5.2	306	62
Autres produits et charges calculés		-	-
Résultat sur cessions d'immobilisation et mises au rebut		16	68
Ajustement du prix d'acquisition de titres de participation	2.3		(1 535)
Coût de l'endettement financier net	8.2.1	2 590	2 461
Impôts différés	9.2	(2 588)	1 652
Impôts sur les sociétés payés		(5 145)	5 062
Variation nette du besoin en fonds de roulement	4.9	(1 389)	(3 604)
Flux net de trésorerie provenant des opérations d'exploitation		26 542	39 180
Acquisitions / Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6.2 & 6.3	(10 540)	(13 031)
Acquisitions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise	2.3	(42 603)	1 195
Cessions d'immobilisations financières		-	-
Variation des autres actifs financiers		(360)	239
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(53 503)	(11 597)
Augmentation de capital	10.1.1	39	-
Opérations sur actions propres		(1 714)	(15 929)
Dividendes versés	10.1.3	(10 775)	(9 648)
Augmentation des emprunts et autres passifs non courants	8.1.1	51 889	18 300
Remboursement des emprunts et autres passifs non courants	8.1.1	(26 406)	(14 596)
Intérêts financiers versés		(2 499)	(2 475)
Variation des autres créances et dettes financières		(97)	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		10 437	(24 348)
Effets de change		2 186	601
VARIATION DE TRESORERIE NETTE		(14 338)	3 836
Trésorerie nette d'ouverture		32 219	17 881
Trésorerie nette de clôture		17 881	21 717
<i>Dont :</i>			
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	8.1.3	17 881	21 743
<i>Concours bancaires courants</i>	8.1.3	-	(26)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES	78
1.1.	Référentiel appliqué	78
1.2.	Bases de préparation – Estimations et jugements comptables	79
NOTE 2	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	80
2.1.	Référentiel appliqué	80
2.2.	Liste des sociétés consolidées	82
2.3.	Incidence des variations de périmètre sur les flux de trésorerie	82
2.4.	Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation	83
NOTE 3	INFORMATION SECTORIELLE	83
3.1.	Informations par secteur d'activité	84
3.2.	Reconciliation avec les données du Groupe	85
3.3.	Informations par zone géographique	86
3.4.	Chiffre d'affaires par principaux clients	86
NOTE 4	ACTIVITE	86
4.1.	Chiffre d'affaires	86
4.2.	Actifs et passifs des contrats	89
4.3.	Créances d'exploitation et autres débiteurs	90
4.4.	Dettes d'exploitation courantes et autres créditeurs	91
4.5.	Autres actifs et dettes non courants	91
4.6.	Achats et charges externes	91
4.7.	Autres produits et charges opérationnels courants	92
4.8.	Autres produits et charges opérationnels	92
4.9.	Rapprochement de la variation nette de BFR avec l'Etat des flux de trésorerie consolidés	92
4.10.	Transactions avec les parties liées	93
4.11.	Honoraires des commissaires aux comptes	93
NOTE 5	CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL	94
5.1.	Effectifs	94
5.2.	Frais de personnel	94
5.3.	Provisions pour retraites et engagements assimilés	94
5.4.	Paie fondée sur des actions	96
5.5.	Rémunération des dirigeants (autres parties liées)	97
NOTE 6	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	98
6.1.	Ecart d'acquisition	98
6.2.	Immobilisations incorporelles	98
6.3.	Immobilisations corporelles	99
6.4.	Pertes de valeur sur actifs immobilisés	101
6.5.	Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	102
NOTE 7	AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS	102
7.1.	Autres provisions	102
7.2.	Passifs éventuels	103
NOTE 8	FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	103
8.1.	Actifs et passifs financiers	103
8.2.	Produits et charges financiers	107
8.3.	Politique de gestion des risques financiers	108
8.4.	Engagements hors bilan liés au financement du Groupe	110
NOTE 9	IMPOTS SUR LES RESULTATS	111
9.1.	Impôts sur les résultats	111
9.2.	Impôts différés	112
NOTE 10	CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION	113
10.1.	Capitaux propres	113
10.2.	Résultat par action	113
10.3.	Gestion du risque sur le capital	114
NOTE 11	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	114
NOTE 12	TAUX DE CONVERSION DES MONNAIES ETRANGERES	114

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

Linedata Services est une société anonyme de droit français, soumise à la réglementation applicable aux sociétés commerciales, dont le siège social est situé 27, rue d'Orléans 92200 Neuilly-sur-Seine (France). Linedata Services est cotée sur Euronext Paris.

Linedata Services et ses filiales en France et à l'étranger (ci-après « le Groupe ») constituent un groupe acteur dans l'édition et la distribution de progiciels financiers, l'intégration de solutions et la réalisation de travaux de développement, de conseil et de formation pour ses progiciels.

Ses domaines d'expertise sont l'Asset Management et les Crédits et Financements.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration et arrêtés lors de sa séance du 13/02/2019.

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

1.1.1. Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes et le résultat du Groupe. Il s'agit principalement d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « instruments financiers » dont l'application est détaillée ci-dessous. Conformément à cette dernière norme, le Groupe a procédé à une reprise de provision de 466 K€, soit 336 K€ net d'impôt, impactant les réserves d'ouverture du groupe afin de se conformer aux critères de cette nouvelle norme.

Description de l'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »

IFRS 15 propose un modèle unique de comptabilisation du chiffre d'affaires applicable à tous les contrats conclus avec les clients et assis sur une démarche d'analyse des contrats clients en cinq étapes :

Etape 1 : Identification du contrat conclu avec le client,

Etape 2 : distinction des obligations de prestations incluses dans le contrat

Etape 3 : détermination du prix de transaction

Etape 4 : allocation de ce prix de transaction aux différentes obligations de prestations identifiées

Etape 5 : reconnaissance du revenu pour chaque obligation de prestation lorsque ou au fur et à mesure que le contrôle du bien ou du service est transféré au client.

Le Groupe applique IFRS 15 au 1er janvier 2018 et n'a constaté aucun impact significatif sur ses comptes.

Description de l'application d'IFRS 9 « Instruments financiers »

IFRS 9 est d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018. Le Groupe a procédé à l'analyse des nouvelles règles et a identifié les changements suivants :

✓ Un nouveau modèle de dépréciation des créances commerciales impose de provisionner de manière statistique le risque de crédit dès l'émission des créances. Du fait de la nature des clients du Groupe qui présentent un risque faible de crédit, le Groupe a procédé à une reprise de provision de 464 K€, soit 333 K€ net d'impôt, impactant les réserves d'ouverture du groupe afin de se conformer aux critères de cette nouvelle norme.

✓ IFRS 9 change les modalités de reconnaissance de la valeur des couvertures de ses risques de change et de taux d'intérêt réalisées à l'aide d'instruments dérivés optionnels. Les variations de leurs valeurs temps sont comptabilisées en « *Autres éléments du résultat global consolidé* » et la valeur temps à la date de désignation de la relation de couverture est amortie sur la période pendant laquelle l'instrument peut avoir

un impact sur le résultat. Cet amortissement est comptabilisé en « *Autres produits et charges financiers* ». Le Groupe confirme que ce changement n'a pas d'impact sur ses comptes.

Le Groupe applique cette nouvelle norme depuis le 1^{er} janvier 2018.

1.1.2. Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et applicables par anticipation

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation ces normes et interprétations. Il s'agit principalement de la norme IFRS 16 « *Contrats de location* » dont le projet de transition est détaillé ci-dessous et de la norme IFRIC 23 « *Incertitude relative aux traitements fiscaux* » dont l'impact attendu est non significatif.

Description de l'application d'IFRS 16 « Contrats de location »

IFRS 16 aura pour effet, chez le preneur, la comptabilisation à l'actif du bilan d'un droit d'utilisation amortissable et au passif d'une dette de location.

Le Groupe a mis en œuvre un projet comprenant une première phase de recensement des contrats de location, de leurs principales dispositions au sein de ses filiales et de simulation des impacts des différentes options que la transition offre. Il se poursuit par une deuxième phase d'analyse des incidences qualitatives et quantitatives de cette norme sur les états financiers consolidés ainsi que de déploiement en vue de sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019.

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 de façon rétrospective modifiée et d'utiliser les deux exemptions de capitalisation proposées par la norme sur les contrats suivants :

- ✓ contrats ayant une durée inférieure à douze mois,
- ✓ contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelle inférieure à 5 K€.

La durée de location retenue correspondra à la période non résiliable complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'utilisation par le Groupe est raisonnablement certaine.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le droit d'utilisation et la dette de loyer sera déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement du Groupe à la date de signature.

L'impact estimé, avant impôts différés, de l'application d'IFRS 16 sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 conduirait à :

- ✓ une augmentation des immobilisations comprise entre 12 M€ et 14 M€,
- ✓ la constatation d'une dette de location comprise entre 12 M€ et 14 M€.

Les impacts sur le tableau des flux de trésorerie concernant le retraitement des contrats de location sont des impacts de reclassements, la norme n'ayant pas d'impact sur la trésorerie du Groupe :

- ✓ amélioration du « flux net de trésorerie provenant des opérations d'exploitation » du fait de l'annulation des loyers partiellement compensée par la part des décaissements attribuée aux frais financiers sur les dettes de location,
- ✓ intégration des remboursements du nominal des dettes de location dans le « flux net de trésorerie lié aux opérations de financement ».

Les principaux agrégats utilisés par le Groupe présenteront les impacts suivants :

- ✓ augmentation de l'EBITDA du fait de l'annulation des loyers inclus dans les « charges externes »,
- ✓ augmentation du « résultat opérationnel courant » malgré l'impact négatif relatif à l'enregistrement de l'amortissement des droits d'utilisation,
- ✓ augmentation du « coût de l'endettement financier net »,
- ✓ augmentation de la dette nette.

1.1.3. Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation ces normes et interprétations.

1.2 Bases de préparation – Estimations et jugements comptables

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que certains éléments

du compte de résultat. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe.

Ces estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés d'une part sur les informations historiques et d'autre part sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation des hypothèses concernant le futur, les estimations comptables qui en découlent peuvent différer des résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Brexit : sortie du Royaume-Uni et de l'Union Européenne

Suite à la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union Européenne le 23 juin 2016, le Groupe n'a pas constaté d'impact significatif de cette décision sur son activité et n'en attend pas en 2019 à ce titre. En effet, l'impact éventuel du Brexit sur l'activité de Linedata sera modéré par la présence du Groupe à la fois en Grande Bretagne et en Europe. Linedata pourrait ainsi servir ses clients dans l'ensemble des scénarios probables impliqués par le Brexit.

NOTE 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. Référentiel appliqué

2.1.1. Principes de consolidation

La société Linedata Services est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Linedata Services sont consolidés par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité. Le contrôle existe également lorsque la société mère détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entité, dispose :

- ✓ du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat,
- ✓ du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe, ou
- ✓ du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions de Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous clos au 31 décembre. Ils sont le cas échéant retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation appliquées par le Groupe.

2.1.2. Méthodes de conversion

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère Linedata Services.

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- ✓ les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture,
- ✓ les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice,
- ✓ toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique « Réserves de conversion ».

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont enregistrés en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique « *Réserves de conversion* », en application de la norme IAS 21. Les écarts de change relatifs aux prêts intragroupes ont été considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant ses activités dans une économie hyper inflationniste.

Les taux utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont présentés à la note 12.

Conversion des transactions en devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions et ceux découlant de la conversion au taux de change de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat.

2.1.3. Regroupement d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 relative à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs (IAS 16, IAS 38 et IFRS 9).

Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste :

- ✓ à évaluer et à comptabiliser à la juste valeur à la date d'acquisition les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires). Le Groupe identifie et affecte ces éléments sur la base des dispositions contractuelles, des conditions économiques et de ses politiques comptables et de gestion,
- ✓ à évaluer et à comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « goodwill » entre :
 - ✓ d'une part le prix d'acquisition de l'entreprise acquise auquel est ajouté le montant des intérêts minoritaires dans l'acquise,
 - ✓ d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement en utilisant des valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

2.2. Liste des sociétés consolidées

Raison sociale	Pays	% contrôle	Méthode de consolidation
Linedata Services	France	-	Société mère
Linedata Services Asset Management	France	100%	Intégration globale
Linedata Services Leasing & Crédit	France	100%	Intégration globale
Linedata Services Luxembourg	Luxembourg	100%	Intégration globale
Linedata Services Lending & Leasing SL	Espagne	100%	Intégration globale
Linedata Services Tunisie	Tunisie	100%	Intégration globale
Linedata Technologies Tunisie	Tunisie	100%	Intégration globale
Linedata Maroc	Maroc	100%	Intégration globale
Linedata Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
Derivation Software Limited	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
Linedata Services (UK) Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
Linedata Limited	Irlande	100%	Intégration globale
Linedata Services (Latvia) SIA	Lettonie	100%	Intégration globale
Linedata Services Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Linedata Asset Management Inc (ex-Linedata Services Lending & Leasing Inc)	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Linedata L&C Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Gravitas Technology Services LLC	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Linedata Services Lending & Leasing Corp	Canada	100%	Intégration globale
Linedata Services H.K. Limited	Hong Kong	100%	Intégration globale
QRMO	Hong Kong	100%	Intégration globale
Linedata Services India Private Limited	Inde	100%	Intégration globale
Gravitas Technology Private Limited	Inde	100%	Intégration globale

Linedata SA de C.V., Linedata Canada et Derivation Software Corp, sociétés sans activité, ne sont pas consolidées au 31 décembre 2018.

Dans le cadre de la réorganisation des activités du Groupe aux Etats-Unis en date du 1er juillet 2018, Linedata Services Leasing & Credit Inc a cédé ses actifs à Linedata L&C Inc à la valeur nette comptable. Par ailleurs, la société LD Services Inc a été absorbée par Linedata Services Leasing & Credit Inc, renommée Linedata Asset Management Inc.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base de leurs comptes clos au 31 décembre, d'une durée de 12 mois.

2.3. Incidence des variations de périmètre sur les flux de trésorerie

L'incidence des variations de périmètre sur les flux de trésorerie nette se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Coût des acquisitions décaissé	(42 616)	1 535
Endettement net / Trésorerie nette des sociétés acquises	241	
Décaissement de retenue de garantie au titre d'acquisitions antérieures	(228)	(340)
ACQUISITIONS DE TITRES DE PARTICIPATION, NETTES DE LA TRESORERIE ACQUISE	(42 603)	1 195

Le groupe Linedata a acquis en 2017 les sociétés Gravitas Technology Services LLC, Gravitas Technology Private Limited et QRMO.

En avril 2018, soit plus d'un an après l'acquisition, un accord avec les vendeurs de Gravitas Technology Services LLC a été conclu et a abouti à un ajustement de prix provenant d'événements postérieurs à la date d'acquisition. Cet ajustement, net des honoraires de conseil, représente un encaissement de 1,5 M€.

Les décaissements de retenue de garantie au titre d'acquisitions antérieures sont liés à l'acquisition de Derivation Software Limited en 2016 pour laquelle le solde des retenues de garantie a été décaissé au cours de l'exercice 2018.

2.4. Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

Dans le cadre des rachats d'actifs, le Groupe a consenti les garanties suivantes :

Descriptif	Reçue / Donnée	Objet	Date de début	Date de fin	Bénéficiaire	Montant plafond
Acquisition des actifs CapitalStream	Reçue	Garanties et déclarations usuelles : détention des actifs, propriété intellectuelle, aspects sociaux, fiscaux, juridiques et financiers	21/03/2013	21/03/2020 pour la propriété intellectuelle, 60 jours après la date de prescription pour les impôts, 21/12/2014 pour autres garanties	Linedata Services SA et ses filiales	22,5 M\$ pour la propriété intellectuelle, 9 M\$ pour les autres garanties
Acquisition des actions de Derivation Software	Donnée	Garanties usuelles de validité	08/04/2016	08/04/2019	Les vendeurs des actions	0,5 M€
Acquisition des actions de Derivation Software	Reçue	Capacité à contracter, capital et propriété des actions, conformité légale des sociétés, propriété intellectuelle	08/04/2016	08/04/2022	Linedata Ltd	Prix d'acquisition payé par Linedata à chaque vendeur
		Taxes	08/04/2016	08/04/2023	Linedata Ltd	2 M€
		Garanties usuelles : détention des actifs, aspects financiers, sociaux, juridiques et environnementaux	08/04/2016	08/04/2019	Linedata Ltd	2 M€
Acquisition des actions de Quality Risk Management & Operations (QRMO)	Reçue	Garanties usuelles : Capacité à contracter, capital et propriété des actions, propriété intellectuelle.....	07/08/2017	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 7/08/2023 (6 ans) ou la date limite de prescription applicable au type de garantie visé. Pour les autres garanties : 7/08/2019 (2 ans)	Linedata Services (HK) Limited	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 100 % du Prix d'Acquisition (soit 5,6 MUSD) Pour les autres garanties : 50 % du Prix d'Acquisition (soit 2,8 MUSD)

NOTE 3 INFORMATION SECTORIELLE

Information par secteur d'activité

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est établie sur les données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe.

Les secteurs opérationnels présentés correspondent aux segments d'activités suivants :

- ✓ Asset Management,
- ✓ Lending & Leasing,
- ✓ Autres activités, comprenant l'Assurance et l'Epargne Retraite.

Agrégat utilisé dans le cadre de la mesure de la performance

La mesure de performance de chaque secteur d'activité, telle que revue par le Comité Exécutif, est fondée notamment sur l'EBITDA (*Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization*) déterminé en excluant du résultat opérationnel la principale ligne n'ayant pas de contrepartie en trésorerie « Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions » ainsi que les « Dotations nettes aux provisions sur engagement de retraite » incluses dans les charges de personnel. L'EBITDA correspond à un indicateur clé du Groupe, reflétant de façon simple le niveau de trésorerie généré par les opérations courantes du Groupe. Il est ainsi communément utilisé pour le calcul des ratios financiers et ratios de valorisation de l'entreprise.

Information par secteur géographique

Les activités du Groupe par origine des ventes sont ventilées en quatre zones géographiques :

- ✓ Europe du Sud,
- ✓ Europe du Nord,
- ✓ Amérique du Nord,
- ✓ Asie.

3.1. Informations par secteur d'activité

3.1.1. Au 31 décembre 2017

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Chiffre d'affaires	118 832	54 886	5 283	179 001
EBITDA	27 927	13 466	2 150	43 543
Résultat opérationnel	20 167	7 943	2 083	30 193
Ecarts d'acquisition	98 569	47 005	6 937	152 511
Immobilisations incorporelles	18 847	10 352	401	29 600
Immobilisations corporelles	14 219	5 829	1 627	21 675
Autres actifs sectoriels non courants	1 208	149	536	1 893
Actifs sectoriels courants	34 250	20 227	5 523	60 000
Actifs sectoriels	167 093	83 562	15 024	265 679
Passifs sectoriels non courants	3 351	4 660	1 584	9 595
Passifs sectoriels courants	23 436	14 295	6 546	44 277
Passifs sectoriels	26 787	18 955	8 130	53 872
Investissements incorporels	5 470	1 188	193	6 851
Investissements corporels	2 713	833	150	3 696

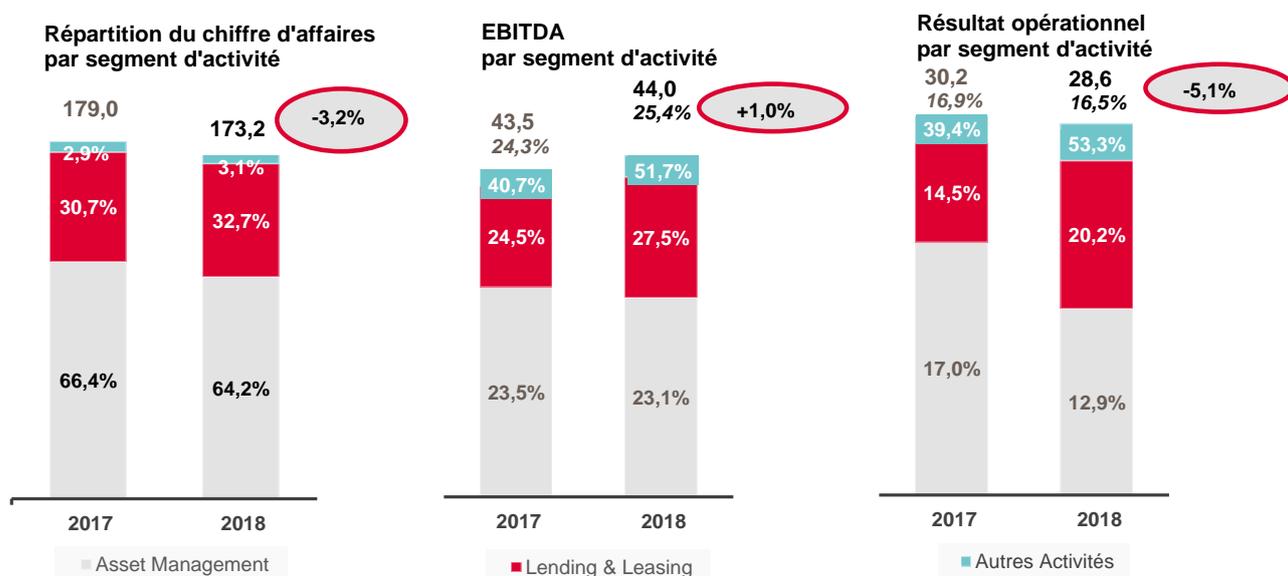
3.1.2. Au 31 décembre 2018

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Carnet de commandes	112 089	73 136	6 988	192 213
Chiffre d'affaires	111 265	56 661	5 311	173 237
EBITDA	25 648	15 578	2 745	43 971
Résultat opérationnel	14 382	11 433	2 833	28 648
Ecarts d'acquisition	101 181	47 766	6 940	155 887
Immobilisations incorporelles	16 916	8 227	357	25 500
Immobilisations corporelles	16 148	6 597	1 156	23 902
Autres actifs sectoriels non courants	1 351	161	520	2 032
Actifs sectoriels courants	31 833	25 976	7 023	64 832
Actifs sectoriels	167 429	88 727	15 996	272 153
Passifs sectoriels non courants	2 859	4 621	1 141	8 621
Passifs sectoriels courants	23 033	14 939	4 500	42 472
Passifs sectoriels	25 892	19 560	5 641	51 093
Investissements incorporels	4 788	986	71	5 845
Investissements corporels	5 602	1 485	147	7 234

Le carnet de commandes correspond au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre d'obligations de prestation non encore exécutées ou partiellement exécutées à la date de clôture.

Les informations relatives au carnet de commandes sont détaillées en Note 4.1.

3.1.3. Données sectorielles



3.2. Réconciliation avec les données du Groupe

L'EBITDA se réconcilie avec le résultat opérationnel du Groupe de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
EBITDA	43 543	43 971
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(12 872)	(15 234)
Dotations nettes aux provisions sur engagement de retraite	(478)	(89)
RESULTAT OPERATIONNEL	30 193	28 648

Le total des actifs et passifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante avec le total des actifs et passifs du Groupe :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Actifs sectoriels	265 679	272 153
Impôts différés actifs	4 148	2 347
Créances d'impôts	6 509	1 816
TOTAL DES ACTIFS DU GROUPE	276 336	276 316
Passifs sectoriels	53 872	51 093
Capitaux Propres	115 445	113 031
Emprunts et dettes financières	95 590	99 648
Impôts différés passifs	8 344	9 058
Impôts exigibles passifs	3 085	3 486
TOTAL DES ACTIFS DU GROUPE	276 336	276 316

3.3. Informations par zone géographique

Le chiffre d'affaires externe par origine des ventes est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2017		31/12/2018	
Europe du Sud	55 960	31,3%	62 017	35,8%
Europe du Nord	30 887	17,3%	26 882	15,5%
Amérique du Nord	84 804	47,4%	75 575	43,6%
Asie	7 350	4,1%	8 763	5,1%
CHIFFRE D'AFFAIRES	179 001	100,0%	173 237	100,0%

Le chiffre d'affaires réalisés à partir des pays les plus contributeurs est le suivant : le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 70,8 M€ en 2018 en comparaison à 80,4 M€ en 2017 à partir des entités américaines incluses dans la zone Amérique du Nord et de 59,4 M€ en 2018 comparé à 53,6 M€ en 2017 à partir des entités françaises incluses dans la zone Europe du Sud.

3.4. Chiffre d'affaires par principaux clients

En 2018, le Groupe réalise 72% de son chiffre d'affaires sous forme de prestations récurrentes. Les montants facturés dans ce cadre étant en général proportionnels aux volumes d'activité des clients principalement mesurés en nombre d'utilisateurs, et ces volumes s'additionnant en cas de fusion entre ces clients, la Société est peu exposée à des pertes de chiffre d'affaires dues à de telles fusions.

Au cours de l'exercice 2018, les 5 premiers groupes financiers clients de Linedata ont représenté 17% du chiffre d'affaires, et les 10 premiers 27% de ce chiffre d'affaires. En 2017, les 5 premiers groupes financiers clients de Linedata représentaient 18% du chiffre d'affaires, et les 10 premiers 27% de ce chiffre d'affaires.

NOTE 4 ACTIVITE

4.1. Chiffre d'affaires

La norme applicable est IFRS 15 « *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients* ».

Le chiffre d'affaires doit être reconnu de manière à traduire le transfert du contrôle des biens ou des services promis au client pour le montant de contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange.

L'analyse menée par le Groupe a été conduite par référence aux différentes étapes de la norme à savoir :

✓ Etape 1 : Identification du contrat

Le Groupe signe de façon systématique un contrat avec ses clients quelques soient les prestations vendues. Les critères évoqués par la norme sont couverts lors des revues juridiques et financières :

- ✓ le recouvrement du prix est probable,
- ✓ les droits aux biens et services et les conditions de règlement peuvent être identifiés,
- ✓ le contrat est approuvé et les parties sont engagées à respecter leurs obligations.

✓ Etape 2 : Identification des obligations de performance

Au regard de l'étape d'identification des obligations de prestation définie par la norme, il est identifié que le modèle économique du Groupe s'appuie sur la vente simultanée des éléments suivants :

1.a) la vente d'une licence perpétuelle ou à durée déterminée : cette licence fournit un droit d'utilisation et non pas un droit d'accès à la propriété intellectuelle. L'octroi de ce droit peut être perpétuel ou à durée limitée. Le Groupe n'autorise jamais ses clients à avoir accès au code source. Le fait générateur est la signature par le client d'un procès-verbal de réception du logiciel.

1.b) la vente de « packs utilisateurs » additionnels au contrat de licence : Le Groupe peut vendre des licences supplémentaires sur la base d'un nombre d'utilisateurs supplémentaires demandé par le client. Il s'agit en général de « packs utilisateurs », optionnels pour le client, dont la quantité et le prix sont négociés dans le contrat initial. Dans le cas contraire, un avenant au contrat principal est négocié et signé avec le client. Il s'agira en l'occurrence d'une vente de licence séparée et optionnelle pour le client. En application de la norme IFRS 15, si la licence d'origine est inchangée et que le nombre d'utilisateur peut être augmenté selon le bon vouloir du client, l'ajout d'un utilisateur ne constituera pas une vente de licence, le paiement du client correspondra à une royalties fondée sur l'usage en cours de contrat.

2.) la vente d'une prestation d'implémentation : cette prestation consiste à paramétrer le logiciel afin qu'il puisse s'adapter à l'organisation et à l'activité du client. Il s'agira de paramétrage du logiciel standard et non de développements additionnels.

3.) la vente de consulting : il s'agit d'assister le client dans la définition et la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités.

4.) la vente d'une prestation de maintenance et de support : dans la mesure où le Groupe n'intègre pas de « garantie légale de conformité » au sens de la DGCCRF, il est proposé aux clients de signer un contrat de maintenance additionnel qui se caractérise par de la maintenance dite « corrective » permettant de corriger les « bugs » éventuels. Concernant la maintenance « évolutive », les mises à jour importantes, celles nécessitant le passage à une version dite « majeure », sont refacturées aux clients. La maintenance évolutive est assurée systématiquement par Linedata dans la mesure où cette prestation nécessite une connaissance approfondie des logiciels. A ce jour, il n'existe pas de tiers assurant la maintenance à la place de Linedata.

5.) la vente de prestation ASP (Saas) : La vente d'un service ASP se caractérise principalement par :

- ✓ l'octroi d'un droit d'utilisation temporaire d'un logiciel Linedata,
- ✓ la maintenance et le support du logiciel concerné,
- ✓ la mise à disposition d'une infrastructure matérielle et logicielle pour les environnements de production et recette,
- ✓ la réalisation d'une prestation d'hébergement, d'exploitation et d'administration.

Linedata est propriétaire des matériels, logiciels et méthodes tandis que le client est propriétaire exclusif de ses données.

En contrepartie de cette prestation, le client s'engage à verser une redevance annuelle englobant l'ensemble des services décrits ci-dessus.

En application des critères retenus de la norme, et compte tenu que :

- ✓ les clients ne peuvent pas faire appel à d'autres ressources facilement disponibles et sont obligés de faire appel à Linedata pour la réalisation de la dite prestation,
- ✓ certains contrats ne précisent pas la nature des différentes prestations alors que d'autres les détaillent.

Le groupe a identifié que dans un contrat ASP, les biens et services forment un tout et sont totalement dépendants les uns des autres. Le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation au fur et à mesure de sa réalisation. L'hébergement et la maintenance sont séparables de la licence.

S'agissant des jugements significatifs effectués au titre des montants exclus du solde des obligations de performance restant à satisfaire, du fait de l'application de la règle de plafonnement des contreparties variables, et notamment pour les contrats comportant des éléments variables, le groupe a calculé le montant moyen de chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices puis, le cas échéant, un pourcentage de risque d'attrition basé sur la connaissance des risques d'attrition.

✓ Etape 3 : Détermination du prix de la transaction

Le prix de la transaction est le montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir en échange du transfert de biens ou services. Les prix sont intégrés aux contrats signés avec les clients.

IFRS 15 introduit les critères applicables suivants à considérer pour déterminer le prix de la transaction :

- ✓ Part de prix variable : le Groupe n'octroie pas de remises, rabais ou de réduction de prix aux clients. S'agissant des contrats de maintenance, ceux-ci comportent des clauses de pénalités en cas de non atteinte des critères de performance. Historiquement, le Groupe n'a pas eu de pénalité sur ces contrats. En outre, ces

contrats ne présentent pas de perte à terminaison. Enfin, les contrats ne prévoient pas de bonus lié à la performance de la prestation.

✓ Composante financière : compte tenu de la durée des contrats et du niveau bas des taux d'intérêts, le Groupe ne comptabilise pas une composante financière distincte.

✓ Etape 4 : Allocation du prix de la transaction

Le Groupe alloue le prix de la transaction à chaque obligation de prestation proportionnellement au prix de vente individuel.

✓ Etape 5 : Comptabilisation du revenu lorsque chaque obligation de performance est satisfaite

Le groupe a établi que la reconnaissance du revenu en fonction des différentes obligations de performance est la suivante :

✓ Dans le cas où le client peut utiliser le logiciel standard avant le début de la phase d'implémentation : la vente de licence est reconnue « point in time », i.e. à la livraison, et la prestation d'implémentation est reconnue « overtime » i.e. à l'avancement.

✓ Dans le cas d'une installation complexe (les prestations de développement et /ou d'implémentation sont considérés comme déterminantes ou lorsque la transaction implique une modification significative du progiciel) : la vente de licence, la prestation d'intégration et la maintenance sont reconnues « overtime » puisque le client reçoit et consomme simultanément les avantages de la maintenance.

✓ La vente de consulting est reconnue « overtime », soit en régie.

✓ La vente d'utilisateurs additionnels est reconnue « point in time », i.e. à la livraison.

✓ La maintenance et le support sont reconnus « overtime » (montant fixe étalé sur la durée du contrat)

✓ L'ASP est reconnu « overtime »

Enfin, le groupe Linedata a choisi de ne pas utiliser les deux mesures de simplification prévues dans la norme IFRS15 concernant les contrats ayant une durée à l'origine inférieure à 1 an et les « obligations de performance » qui sont reconnues selon la méthode des « droits à facturer » pour déterminer le niveau du carnet de commande présenté.

4.1.1 Au 31 décembre 2017

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
ASP / Managed Services	38 685	4 013	1 846	44 544
Maintenance & support	22 296	25 738	2 251	50 285
Licences récurrentes	31 782	720	-	32 502
Chiffre d'affaires récurrent	92 763	30 471	4 097	127 331
Implémentation, Consulting & Services	24 424	20 514	1 186	46 124
Licences perpétuelles	1 645	3 901	-	5 546
Chiffre d'affaires non récurrent	26 069	24 415	1 186	51 670
CHIFFRE D'AFFAIRES	118 832	54 886	5 283	179 001

4.1.2 Au 31 décembre 2018

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
ASP / Managed Services	38 106	4 339	1 658	44 103
Maintenance & support	20 947	26 722	2 458	50 127
Licences récurrentes	29 948	812	-	30 760
Chiffre d'affaires récurrent	89 001	31 873	4 116	124 990
Implémentation, Consulting & Services	21 917	18 584	1 195	41 696
Licences perpétuelles	347	6 204	-	6 551
Chiffre d'affaires non récurrent	22 264	24 788	1 195	48 247
CHIFFRE D'AFFAIRES	111 265	56 661	5 311	173 237

Le carnet de commande correspondant au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre d'obligations de prestation non encore exécutées ou partiellement exécutées à la date de clôture, est présenté ci-dessous au 31 décembre 2018 :

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
ASP / Managed Services	35 872	8 474	2 796	47 142
Maintenance & support	32 935	58 090	4 063	95 088
Licences récurrentes	34 631	989	-	35 620
Activité récurrente	103 438	67 553	6 859	177 850
Implémentation, Consulting & Services	8 633	5 583	129	14 345
Licences perpétuelles	18	-	-	18
Activité non récurrente	8 651	5 583	129	14 363
CARNET DE COMMANDES	112 089	73 136	6 988	192 213

Au 31 décembre 2018, le carnet de commandes s'établit à 192,2 M€ et correspond aux obligations de prestation que le Groupe s'attend à exécuter et à reconnaître en chiffre d'affaires sur les exercices 2019 à 2025.

4.2. Actifs et passifs des contrats

Pour un contrat donné, le montant cumulé du chiffre d'affaires comptabilisé au titre de l'ensemble des obligations de prestation du contrat, diminué des paiements reçus et des créances clients qui sont comptabilisées séparément, est présenté au sein de la rubrique « actifs sur contrat » si le solde est positif ou « passifs sur contrat » si le solde est négatif.

L'évolution des actifs (passifs) nets des contrats est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Actifs de contrats (Créances clients -valeur brute)	Passifs de contrats (Produits constatés d'avance)	Actifs (passifs) nets de contrats
Solde au 31/12/2017	37 208	(15 706)	21 502
Augmentation	180 527	(4 907)	175 620
Diminution	(181 333)	5 652	(175 681)
Ecart de conversion	1 401	(181)	1 220
SOLDE AU 31/12/2018	37 803	(15 142)	22 661

Linedata enregistre les paiements des clients sur la base d'un plan d'apurement des créances conformément aux contrats.

Les actifs de contrats sont liés aux obligations de performance devant s'exercer au cours de l'exercice suivant conformément aux contrats.

Les passifs de contrats sont liés aux paiements des clients reçus en avance par rapport à la réalisation des obligations de performance. Les passifs de contrats sont enregistrés en revenu dès lors que les obligations de performance sont réalisées conformément aux contrats clients.

4.3. Créances d'exploitation et autres débiteurs

Les créances d'exploitation et autres débiteurs se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés - valeur brute	37 208	37 803
Dépréciation des créances clients	(1 044)	(889)
Créances clients et comptes rattachés - valeur nette	36 164	36 914
Personnel et organismes sociaux	448	510
Créances fiscales	1 506	1 261
Prêts, cautions et autres créances financières à moins d'un an	404	68
Autres créances et débiteurs divers	120	570
Charges constatées d'avance	3 477	3 766
Autres créances d'exploitation et débiteurs - valeur nette	5 955	6 175
CREANCES D'EXPLOITATION ET AUTRES DEBITEURS	42 119	43 089

Le Groupe a procédé à la revue du portefeuille de ses créances échues et non réglées afin de constituer les dépréciations jugées nécessaires sur la base de la meilleure estimation des recouvrements attendus.

En application de la norme IFRS 9 applicable depuis le 1^{er} janvier 2018, le Groupe a revu son taux de provisionnement en fonction de la sinistralité des créances échues. L'impact sur les comptes de cette révision s'est matérialisé par une reprise de provision pour dépréciation des créances clients à hauteur de 466 K€, avant effet d'impôt.

L'état des variations des dépréciations pour créances clients est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Dépréciations sur créances clients en début de période	744	1 044
Dotations	948	854
Reprises utilisées	(455)	(323)
Reprises non utilisées	(162)	(221)
Reprises en réserves d'ouverture suite à l'application d'IFRS 9 au 1 ^{er} janvier 2018	-	(466)
Ecart de conversion	(31)	1
DEPRECIATIONS SUR CREANCES CLIENTS EN FIN DE PERIODE	1 044	889

L'antériorité des créances clients à la date de clôture s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
 <p>36,9 M€ en 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 44% - Non échues ■ 24% - Echues - moins de 30 jours ■ 5% - Echues - entre 30 et 60 jours ■ 6% - Echues - entre 61 et 90 jours ■ 10% - Echues - entre 91 et 180 jours ■ 11% - Echues - plus de 181 jours 	13 624	16 239
	9 857	8 742
	2 483	1 944
	3 130	2 075
	3 513	3 620
	3 557	4 294
CREANCES CLIENTS - VALEUR NETTE	36 164	36 914

L'ensemble du poste clients fait l'objet d'un suivi régulier par le management. Le Groupe a procédé à la revue du portefeuille de ses créances échues et non réglées afin de constituer les dépréciations jugées nécessaires sur la base de la meilleure estimation des recouvrements attendus.

4.4. Dettes d'exploitation courantes et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Dettes fournisseurs	10 358	9 256
Dettes sur immobilisations - part à moins d'un an	1 551	1 078
Dettes fiscales et sociales	15 095	15 337
Participation et intéressement des salariés	358	740
Autres dettes	892	796
Produits constatés d'avance	15 706	15 142
DETTES D'EXPLOITATION COURANTES ET AUTRES CREDITEURS	43 960	42 349

4.5. Autres actifs et dettes non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Valeur brute	431	452
Provision pour dépréciation	-	-
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	431	452

Les autres actifs non courants correspondent à la créance d'impôt recherche en Amérique du Nord, récupérable à plus d'un an.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Dettes sur immobilisations - part à plus d'un an	1 273	976
Autres dettes non courantes	209	213
AUTRES DETTES NON COURANTES	1 482	1 189

Les autres dettes non courantes correspondent à la part à plus d'un an des remboursements partiels reçus des bailleurs pour les travaux d'aménagement et d'installations en Amérique du Nord, ainsi qu'à la retenue de garantie dans le cadre de l'acquisition de QRMO en 2017.

4.6. Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2017		31/12/2018	
Achat sous traitance télécom, télématique, éditique	(11 311)	28,1%	(9 676)	25,4%
Autres Achats	(1 006)	2,5%	(1 236)	3,2%
Locations immobilières & autres	(8 870)	22,1%	(11 397)	29,9%
Intérimaires, prestataires & sous traitance	(6 159)	15,3%	(5 332)	14,0%
Frais de développement portés à l'actif	-	-	482	(1,3%)
Honoraires et assurances	(3 901)	9,7%	(3 609)	9,5%
Voyages, déplacements, transport	(3 960)	9,8%	(3 986)	10,5%
Telecoms et Affranchissement	(1 135)	2,8%	(887)	2,3%
Services bancaires et assimilés	(206)	0,5%	(173)	0,5%
Autres charges externes	(3 676)	9,1%	(2 314)	6,1%
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(40 224)	100,0%	(38 128)	100,0%

A taux de change et périmètre constants, les achats et charges externes sont en retrait de 3,1% par rapport au 31 décembre 2017.

4.7. Autres produits et charges opérationnels courants

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Résultat de change opérationnel	827	(13)
Redevances	(1 009)	(801)
Pertes sur créances irrécouvrables	(209)	(479)
Jetons de présence	(53)	(90)
Autres produits et charges	(87)	(106)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS	(531)	(1 489)

4.8. Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(17)	(70)
Autres produits non récurrents	168	1 671
Autres charges non récurrentes	(39)	(325)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	112	1 276

Les autres charges non récurrentes sont essentiellement constituées des charges supportées dans le cadre des litiges prud'homaux en France, ainsi que des honoraires de conseil dans le cadre du litige avec les vendeurs de QRMO.

En 2018, les autres produits non récurrents sont composés principalement de l'ajustement de prix d'acquisition de la société Gravitas Technology Services LLC, net des honoraires de conseil, à hauteur de 1,5 M€. L'accord avec les vendeurs ayant été conclu en avril 2018, soit plus d'un an après l'acquisition, et l'ajustement de prix provenant d'événements postérieurs à la date d'acquisition, cet ajustement est présenté en autres produits opérationnels non récurrents.

4.9. Rapprochement de la variation nette de BFR avec l'Etat des flux de trésorerie consolidés

L'effet sur la génération de trésorerie des éléments du besoin en fonds de roulement (« BFR ») enregistrés au bilan s'explique de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018	Variation nette	Variation sans effet de trésorerie		Impact trésorerie
				Change	Autre	Eléments de BFR
Créances clients et comptes rattachés - valeur nette	36 164	36 914	750	472	-	278
Personnel et organismes sociaux	448	510	62	19	-	43
Créances fiscales	1 506	1 261	(245)	(8)	-	(237)
Autres créances et débiteurs divers	120	570	450	-	-	450
Charges constatées d'avance	3 477	3 766	289	23	-	266
Autres actifs non courants	431	452	21	21	-	-
Total actif	42 146	43 473	1 327	527	-	800
Dettes fournisseurs	10 358	9 256	(1 102)	102	-	(1 204)
Dettes fiscales et sociales	15 095	15 337	242	83	-	159
Participation et intéressement des salariés	358	740	382	-	-	382
Autres dettes	892	795	(97)	1 293	-	(1 390)
Produits constatés d'avance	15 706	15 142	(564)	181	-	(745)
Autres dettes non courantes	209	213	4	10	-	(6)
Total passif	42 618	41 483	(1 135)	1 669	-	(2 804)
TOTAL BFR	(472)	1 990	2 462	(1 142)	-	3 604

4.10. Transactions avec les parties liées

Les parties liées du Groupe sont constituées des sociétés sur lesquelles le Groupe a une influence notable ou qui ne sont pas consolidées, des sociétés ayant un administrateur commun et/ou des dirigeants du Groupe.

Afin de déterminer les transactions effectuées avec les parties liées, une revue des contrats est réalisée pour ceux existants avec ces parties liées et pour tous les contrats signés au cours de l'exercice.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Transactions de Linedata Services avec la société Invegado (*)		
Dettes envers les parties liées	2	-
Achats de biens et services	8	-
Transactions de Linedata Services avec la société Tecnet Participations (*)		
Dettes envers les parties liées	40	-
Achats de biens et services	33	-
Transactions de Linedata Services avec la société Odigo Consulting LLC		
Dettes envers les parties liées	-	-
Achats de biens et services	24	10
Transactions de Linedata Services avec la société Amanaat		
Créances avec les parties liées	26	6
Chiffre d'affaires	22	23

(*) *Dettes et achats jusqu'au 27 avril 2017, date de fin de mandat des membres du Conseil de Surveillance de Linedata Services*

Linedata Services a signé des contrats de prestations de services avec la société Invegado dont le gérant est M. Francis Rubaudo et avec la société Tecnet dont le gérant est M. Jacques Bentz, tous deux ayant été membres du Conseil de Surveillance de Linedata Services jusqu'au 27 avril 2017, date du changement de gouvernance de la société.

Linedata Services a également signé fin décembre 2015 un contrat de prestations de services administratifs et financiers avec sa société-mère, Amanaat.

Enfin, Linedata Services a signé le 11 décembre 2017 un contrat de prestation de services avec la société Odigo Consulting LLC dont la Présidente est Mme Shabrina Jiva, membre du Conseil d'Administration de Linedata Services.

Les achats et le chiffre d'affaires avec les parties liées sont réalisés aux conditions de marché. Il n'y a aucune garantie donnée pour les dettes sur les parties liées ni aucune garantie reçue pour les créances avec les parties liées.

4.11. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux, pris en charge en 2018 par la société Linedata Services, ainsi que les filiales intégrées globalement sont les suivants :

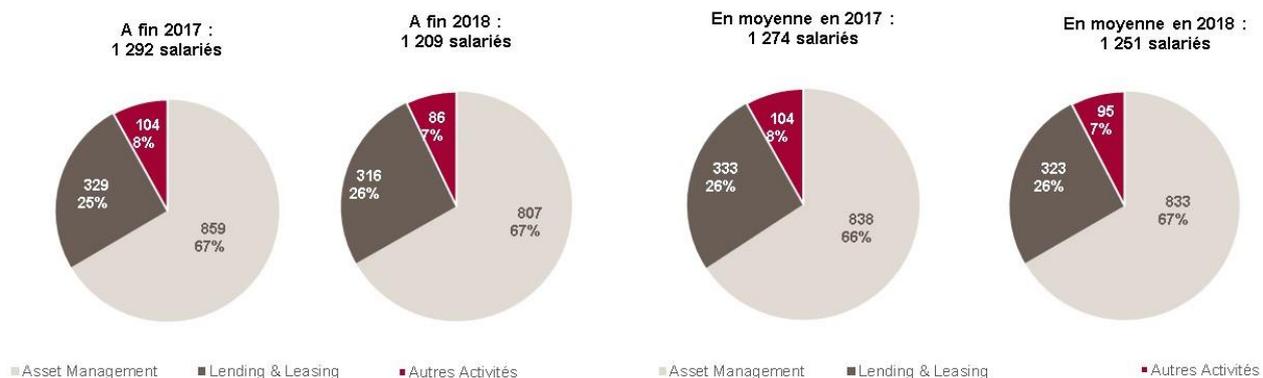
(en milliers d'euros)	ERNST & YOUNG et Autres (réseau Ernst & Young)		FINEXSI Audit	
	Montant	%	Montant	%
Certification des comptes individuels et consolidés et examen limité	277,9	99,5%	146,7	99,0%
Services autres que la certification des comptes	1,5	0,5%	1,5	1,0%
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	279,4	100,0%	148,2	100,0%

Les services autres que la certification des comptes correspondent aux attestations portant sur les covenants bancaires fournis dans le cadre des emprunts bancaires et obligataires de Linedata Services.

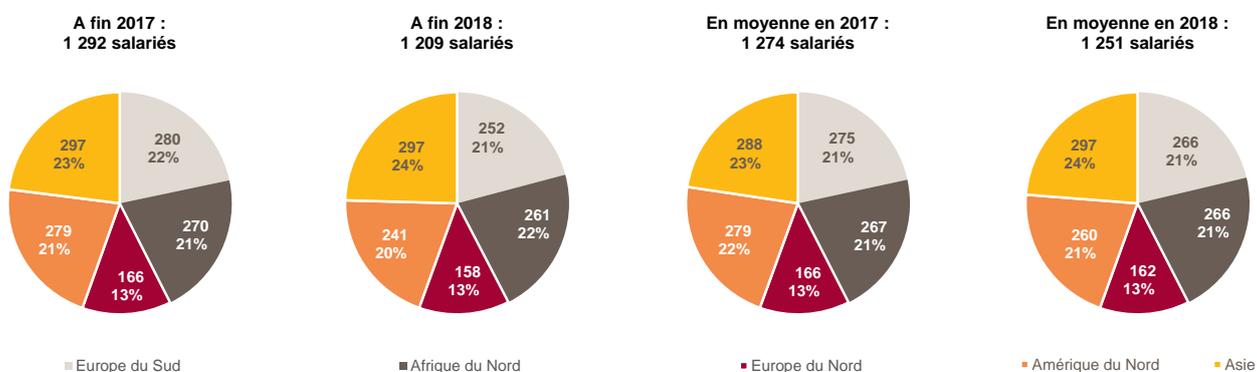
NOTE 5 CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

5.1. Effectifs

5.1.1. Ventilation sectorielle des effectifs



5.1.2. Ventilation géographique des effectifs



5.2. Frais de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Salaires et traitements	(79 579)	(75 420)
Charges sociales	(17 338)	(16 831)
Participation et intéressement des salariés	(358)	(748)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	(306)	(62)
Dotations nettes aux provisions sur engagement de retraite	(478)	(89)
Frais de développement portés à l'actif	5 072	4 897
Crédit d'impôt recherche	534	417
CHARGES DE PERSONNEL	(92 453)	(87 836)

Les frais de R&D, composés essentiellement de frais de personnel, soit 17,6 M€ (avant capitalisation), représentent 10,2% du chiffre d'affaires en 2018, en baisse par rapport à 2017 où ils représentaient 10,8% du chiffre d'affaires, soit 19,4 M€ (avant capitalisation). Une partie de ces dépenses a été activée (cf. note 6.2).

5.3. Provisions pour retraites et engagements assimilés

Conformément aux lois et pratiques de chaque pays, le Groupe offre certains avantages qui assurent aux salariés remplissant les conditions requises, le versement d'indemnités de départ en retraite ou de sommes forfaitaires acquises en fonction de leur ancienneté professionnelle (régime des médailles du travail). Ces régimes, dits à prestations définies, concernent essentiellement la France.

Les régimes à prestations définies sont directement supportés par le Groupe, qui provisionne le coût des prestations à servir selon les modalités énoncées ci-dessous.

Le Groupe utilise la méthode des unités de droits projetés pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies : cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune des unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel (« turnover »).

L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux d'intérêts d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

L'évolution de ces estimations et hypothèses est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement.

Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultant de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

En France et en Tunisie, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite. Gravitass Technology Private Limited dispose d'un régime de retraite conformément au « Payment of Gratuity Act » de l'Inde de 1972.

5.3.1. Hypothèses actuarielles en France

	31/12/2017	31/12/2018	Turnover	31/12/2017	31/12/2018
Taux d'actualisation des Indemnités de fin de carrière	1,25%	1,60%	Avant 25 ans	Entre 17% et 25%	Entre 17% et 25%
Taux d'actualisation des Médailles du travail	1,00%	1,10%	De 25 à 29 ans	Entre 13% et 18%	Entre 13% et 18%
Taux d'augmentation future des salaires	3,00%	3,00%	De 30 à 34 ans	Entre 9% et 13%	Entre 9% et 13%
Table de mortalité	TG H/F 2005	TG H/F 2005	De 35 à 39 ans	Entre 6% et 9%	Entre 6% et 9%
Age de départ à la retraite :			De 40 à 44 ans	Entre 4% et 6%	Entre 4% et 6%
Cadres nés avant le 01/01/1950	64 ans	64 ans	De 45 à 49 ans	Entre 2% et 4%	Entre 2% et 4%
Cadres nés après le 01/01/1950	66 ans	66 ans	50 ans et plus	< 2%	< 2%
Non cadres nés avant le 01/01/1950	62 ans	62 ans			
Non cadres nés après le 01/01/1950	64 ans	64 ans			

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux de rendement des obligations européennes privées de première catégorie (AA) et de même durée que celle des engagements. Le Groupe utilise les taux de l'indice iBoxx de « l'International Index Company » pour les « Corporate Bonds AA ».

Les taux retenus au 31 décembre 2018 sont proches de :

- ✓ 1,60% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 10+ pour les indemnités de fin de carrière,
- ✓ 1,10% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 7-10 pour les médailles du travail.

Les taux de charges sociales retenus pour l'évaluation des engagements au titre des indemnités de départ en retraite et des médailles du travail en France sont compris entre 50,60% et 59,65% en fonction des taux constatés par chacune des filiales.

5.3.2. Evolution des provisions

(en milliers d'euros)	Indemnités de fin de carrière France	Indemnités de fin de carrière Tunisie & Inde	Médailles du travail	31/12/2017	Indemnités de fin de carrière France	Indemnités de fin de carrière Tunisie & Inde	Médailles du travail	31/12/2018
Provision à l'ouverture de l'exercice	7 302	69	485	7 856	7 405	236	472	8 113
Variation de périmètre	-	149	-	149	-	-	-	-
Variation des écarts actuariels	(345)	-	-	(345)	(920)	-	-	(920)
Prestations servies aux salariés	(104)	(15)	(24)	(143)	(271)	(61)	(32)	(364)
Ecart de conversion	-	(24)	-	(24)	-	(18)	-	(18)
Charge de l'exercice	552	57	11	620	450	22	(18)	454
<i>Coût des services rendus</i>	442	57	34	533	358	22	33	413
<i>Coût financier</i>	110	-	4	114	92	-	4	96
<i>Amortissement des écarts actuariels</i>	-	-	(27)	(27)	-	-	(55)	(55)
<i>Autres (transferts - reprises)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
PROVISION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	7 405	236	472	8 113	6 664	179	422	7 265

Les écarts actuariels reconnus incluent les écarts d'expérience, les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit.

La perte actuarielle reconnue sur l'exercice 2018 de 920 K€ résulte d'une perte de 605 K€ d'écarts d'expérience et de 315 K€ liés à l'évolution du taux d'actualisation.

Sur les passifs de retraite de la France, une variation de +/- 0,25 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une variation des engagements de (-213) K€ / + 223 K€.

La ventilation par échéance de l'engagement au titre des indemnités de départ en retraite en France est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018
Prestations théoriques actualisées à verser par l'employeur :	
à moins d'1 an	122
de 1 à 5 ans	650
de 5 à 10 ans	3 073
à plus de 10 ans	2 819
ENGAGEMENT TOTAL	6 664

5.4. Paiement fondé sur des actions

Certains membres du personnel, sous condition de présence dans le Groupe, reçoivent une rémunération en instruments de capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions.

Les coûts des plans d'attribution d'actions gratuites, d'options de souscription ou d'achat d'actions sont comptabilisés en charges de personnel. Cette charge, qui correspond à la juste valeur de l'instrument émis, est étalée sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est déterminée sur la base de modèles d'évaluation adaptés aux caractéristiques des instruments (modèle de Black & Scholes pour les options). Le groupe réexamine périodiquement le nombre d'options potentiellement exerçables. Le cas échéant, il comptabilise au compte de résultat les conséquences de la révision des estimations.

5.4.1. Plans d'attribution d'actions gratuites

Référence de l'attribution	Plan 2014 (n°3)	Plan 2014 (n°4)
Nature des actions	Actions Linedata Services	Actions de préférence (2)
Date de l'Assemblée Générale	12/05/2014	12/05/2014
Date du Directoire ayant décidé de l'attribution gratuite d'actions	13/06/2014	13/06/2014
Nombre total d'actions gratuites attribuées par décision du Directoire	120 500	675
Nombre total d'actions gratuites pouvant être acquises, constaté à l'issue de la période de réalisation :	120 500	675
- par des mandataires sociaux (fonction exercée lors de l'attribution)	-	250
- par les 10 premiers attributaires salariés (1)	67 500	425
Nombre total de bénéficiaires dont :	32	13
- nombre de mandataires sociaux	-	2
- nombre d'attributaires salariés du groupe	32	11
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires résidents français		13/06/2017
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires non résidents français	13/06/2018	
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires résidents français		13/06/2019
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires non résidents français	13/06/2018	
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises au 1 ^{er} janvier 2018	50 307	673
Nombre d'actions gratuites attribuées et pouvant être acquises en 2018	-	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement acquises en 2018	(48 065)	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement annulées en 2018	(2 242)	-
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises restantes au 31 décembre 2018	-	673

- (1) Il est tenu compte des salariés de toutes les sociétés du Groupe, et non seulement de ceux de la société mère.
- (2) Une action de préférence sera convertie en au plus 88 actions Linedata Services.

Linedata Services S.A. est la seule société du Groupe à avoir attribué gratuitement des actions.

Les principales hypothèses de calcul de la juste valeur des actions des plans n° 3 et 4 sont les suivantes : un taux de turn over de 5%, un dividende de 0,65 € au titre de 2014, en croissance de 0,05 € par an jusqu'à atteindre 0,85 € en 2018.

Les plans prévoient l'obligation pour tout ou partie des actions attribuables des critères de performance pour acquérir les actions.

L'acquisition définitive des actions de préférence par les bénéficiaires est subordonnée pour 70% au degré de réalisation de conditions de performances portant sur le chiffre d'affaires et la marge d'EBITDA déterminées à chaque clôture annuelle de 2014 à 2016 et pour 30% à l'évolution du cours de bourse de Linedata Services.

Le Conseil d'Administration de Linedata Services du 22 juin 2018 a constaté la réalisation des conditions d'acquisition des actions attribuées à titre gratuit à des bénéficiaires non-résidents français le 13 juin 2014 et leur a attribué définitivement 48 065 actions Linedata Services.

La charge enregistrée en 2018 relative aux plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites s'établit à 62 K€ (306 K€ au titre de l'exercice 2017).

5.5. Rémunération des dirigeants (autres parties liées)

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Avantages à court terme	2 583	3 612
Indemnités de fin de contrat de travail	-	501
Paievements fondés sur des actions	-	123
REMUNERATION DES DIRIGEANTS	2 583	4 236

Les principaux dirigeants du groupe sont constitués des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, jusqu'au 27 avril 2017, puis du Président Directeur Général et des membres du Conseil d'Administration à compter de cette date ainsi que des membres du Comité exécutif.

L'assemblée générale mixte du 17 avril 2017 a fixé à 200 K€ le montant maximum des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration.

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondraient aux indemnités conventionnelles de départ en retraite. Il n'existe aucun autre engagement pris en faveur des dirigeants en matière d'avantages postérieurs à l'emploi ou autres avantages à long terme.

NOTE 6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

6.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit en Note 2.1.3.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation réalisés en 2017 et 2018 sont décrites en Note 6.4.

Les variations des écarts d'acquisition sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
Au 31/12/2016	146 642	(16 397)	130 245
Acquisition : Gravitass Technology Services	30 356	-	30 356
Acquisition : QRMO	3 154		3 154
Ecarts de conversion	(11 720)	476	(11 244)
Au 31/12/2017	168 432	(15 921)	152 511
Ecarts de conversion	3 533	(157)	3 376
Au 31/12/2018	171 965	(16 078)	155 887

Les écarts d'acquisition par segment d'activité se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
		
■ Asset Management	98 658	101 181
■ Lending & Leasing	46 914	47 766
□ Assurance / Epargne Retraite	6 939	6 940
ECART D'ACQUISITION - VALEUR NETTE	152 511	155 887

6.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des logiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur trois à cinq ans suivant leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Elles se composent de logiciels et de relations clients évalués à leur juste valeur dans le cadre d'une démarche d'affectation du prix d'acquisition d'entités faisant l'objet d'un regroupement d'entreprises. Les logiciels acquis font l'objet d'un amortissement linéaire sur cinq à huit ans suivant leur durée d'utilité estimée par rapport notamment à l'obsolescence technologique constatée sur des logiciels présentant les mêmes caractéristiques techniques et s'adressant aux mêmes types de marché et clientèle.

Les relations clientèles font l'objet d'un amortissement linéaire sur huit ans, en fonction d'un taux estimé d'attrition des clients.

Immobilisations générées en interne

En application de la norme IAS 38 :

- ✓ les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées,
- ✓ les dépenses de développement des logiciels sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
 - ✓ la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - ✓ l'intention d'achever le logiciel et de l'utiliser ou de le vendre,
 - ✓ la capacité à utiliser ou vendre le logiciel,
 - ✓ la façon dont le logiciel générera des avantages économiques futurs probables,
 - ✓ la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre le logiciel,
 - ✓ la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement.

Le respect de ces critères est déterminé produit par produit. Les dépenses de développement des logiciels qui ne peuvent pas être capitalisées sont immédiatement comptabilisées en charges.

Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à cinq ans suivant leur durée d'utilité estimée, qui est revue à chaque clôture. La durée d'utilité est estimée en fonction des projections d'avantages économiques futurs attendus des développements réalisés.

L'évolution des immobilisations incorporelles est analysée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Logiciels acquis	Frais de développement	Relations clientèles	Autres actifs incorporels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Valeurs brutes au 31/12/2017	52 031	33 040	19 446	1 928	106 445
Acquisitions	630	5 215	-	-	5 845
Autres mouvements	(265)	-	-	-	(265)
Ecarts de conversion	718	525	501	91	1 835
VALEURS BRUTES AU 31/12/2018	53 114	38 780	19 947	2 019	113 860

Les acquisitions sont essentiellement liées à la capitalisation des frais de développement pour 5,2 M€ principalement liée au projet AMP (Asset Management Platform).

(en milliers d'euros)	Logiciels acquis	Frais de développement	Relations clientèles	Autres actifs incorporels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Amortissements au 31/12/2017	(37 874)	(22 818)	(14 232)	(1 921)	(76 845)
Dotations aux amortissements	(5 782)	(3 047)	(1 518)	(3)	(10 350)
Ecarts de conversion	(441)	(244)	(389)	(91)	(1 165)
AMORTISSEMENTS AU 31/12/2018	(44 097)	(26 109)	(16 139)	(2 015)	(88 360)

Les dotations aux amortissements de l'exercice incluent une dotation exceptionnelle du logiciel Gravitas de 2,2 M€ et de la relation clientèle associée de 0,1 M€, suite à la valorisation effectuée à la clôture des actifs incorporels reconnus lors de l'acquisition de Gravitas.

(en milliers d'euros)	Logiciels acquis	Frais de développement	Relations clientèles	Autres actifs incorporels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Valeurs nettes au 31/12/2017	14 157	10 222	5 214	7	29 600
VALEURS NETTES AU 31/12/2018	9 017	12 671	3 808	4	25 500

6.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors charges financières, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

✓ constructions	5 à 20 ans
✓ agencements	5 à 20 ans
✓ matériel et outillage	2 à 5 ans
✓ mobilier, matériel de bureau	2 à 5 ans

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Contrats de location financement

Les contrats de location d'immobilisations incorporelles et corporelles aux termes desquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Ces contrats sont inscrits à l'actif à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux dus au titre de la location.

Chaque paiement au titre des contrats de location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû.

Les immobilisations acquises dans le cadre de contrats de location-financement sont amorties sur la durée d'utilité estimée de l'actif.

Contrats de location simple

Les contrats de location aux termes desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

L'évolution des immobilisations corporelles est analysée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Terrains, Constructions	Agencements, mobilier et matériels	Equipements informatiques	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dont Location financement
Valeurs brutes au 31/12/2017	14 874	12 664	28 583	56 121	16 343
Acquisitions	6	3 174	3 574	6 754	-
Cessions	-	(282)	(495)	(777)	-
Autres mouvements	(40)	(82)	387	265	-
Ecarts de conversion	(170)	101	488	419	101
VALEURS BRUTES AU 31/12/2018	14 670	15 575	32 537	62 782	16 444

Les investissements concernent quasi-exclusivement des serveurs, matériels informatiques et bureautiques ainsi que les travaux du nouveau siège social de Linedata Services au 27 rue d'Orléans à Neuilly-sur-Seine et ceux des nouveaux locaux en Inde.

(en milliers d'euros)	Terrains, Constructions	Agencements, mobilier et matériels	Equipements informatiques	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dont Location financement
Amortissements au 31/12/2017	(1 274)	(8 680)	(24 492)	(34 446)	(3 543)
Dotations aux amortissements	(595)	(1 074)	(2 929)	(4 598)	(583)
Reprises d'amortissements	-	168	494	662	-
Autres mouvements	25	(5)	(20)	-	-
Ecarts de conversion	61	(110)	(449)	(498)	(99)
AMORTISSEMENTS AU 31/12/2018	(1 783)	(9 701)	(27 396)	(38 880)	(4 225)

(en milliers d'euros)	Terrains, Constructions	Agencements, mobilier et matériels	Equipements informatiques	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dont Location financement
Valeurs nettes au 31/12/2017	13 600	3 984	4 091	21 675	12 800
VALEURS NETTES AU 31/12/2018	12 887	5 874	5 141	23 902	12 219

6.4. Pertes de valeur sur actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices objectifs de perte de valeur. Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles non encore prêtes à être mises en service font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Les UGT sont des entités opérationnelles générant des flux de trésorerie indépendants. Dans l'organisation du Groupe, elles correspondent aux segments d'activités suivants :

- ✓ Asset Management,
- ✓ Lending & Leasing,
- ✓ Autres, incluant l'Epargne Entreprise d'une part et l'Assurance et l'Epargne Retraite d'autre part.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable et la valeur recouvrable des UGT. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie :

- ✓ flux afférents à une période explicite de prévision de cinq ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget,
- ✓ flux postérieurs à cette période de cinq ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation égal :

- ✓ au taux de l'argent sans risque à dix ans,
- ✓ auquel s'ajoute la prime de risque du marché affectée d'un coefficient de risques spécifiques à l'actif, ou à l'UGT.

Si la valeur nette comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « *Autres produits et charges opérationnels* ». La reprise des pertes de valeur de l'écart d'acquisition relatif à des participations consolidées par intégration globale est interdite. La reprise des pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles (hors écart d'acquisition) est possible, dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée, si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable.

6.4.1. Modalités des tests de perte de valeur

Les tests sont réalisés selon les hypothèses suivantes :

- ✓ les prévisions utilisées sont fondées sur l'expérience passée, les carnets de commandes et les produits en développement,
- ✓ le taux de croissance à l'infini s'établit à 1,5%. Ce taux, identique à celui retenu pour l'exercice 2017, est en ligne avec le taux de croissance moyen à long terme du secteur d'activité du Groupe ;
- ✓ le taux d'actualisation calculé s'élève à 10% après impôts (en baisse de 1 point par rapport à 2017). Les principales composantes du coût moyen pondéré du capital sont une prime de risque de marché, un taux sans risque correspondant à une moyenne des taux d'intérêt des emprunts d'Etat de maturité élevée, un bêta calculé sur la base d'un échantillon des entreprises du secteur qui s'établit à 1,09, et la prise en compte du niveau d'endettement du groupe.
- ✓ Le taux d'imposition est différencié par UGT en retenant un taux effectif d'impôt pondéré en fonction du chiffre d'affaires réalisé par zone géographique.

Les hypothèses clés sur le taux de croissance à l'infini et sur le taux d'actualisation sont identiques pour chaque UGT à laquelle sont affectés les écarts d'acquisition dans la mesure où les risques business et financier des UGT retenues présentent des caractéristiques communes du fait :

- ✓ du profil identique des clients qui sont constitués de sociétés de taille importante, institutions bancaires ou financières dont le risque crédit est non significatif
- ✓ des zones géographiques dans lesquelles le Groupe opère qui sont à profil de risque limité et dont les critères de croissance sont similaires.

Les tests effectués au niveau des segments d'activité ont montré qu'aucune dépréciation des actifs immobilisés n'était nécessaire pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

6.4.2. Sensibilité des tests de perte de valeur sur les écarts d'acquisition

La marge des tests, qui correspond à l'écart entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable ainsi que les impacts des variations d'hypothèses clés sur cette marge sont présentés par segment d'activité dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités
Marge du test	52,7	70,0	10,2
Impact sur la marge du test:			
Hausse de 1 point du taux d'actualisation	(19,0)	(13,9)	(1,9)
Baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	(7,0)	(5,1)	(0,7)
Combinaison des deux facteurs	(24,4)	(17,9)	(2,4)
Baisse du chiffre d'affaires de 5% et de l'EBITDA de 10%	(28,2)	(12,6)	(2,5)

6.5. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

Le Groupe loue essentiellement les locaux aux termes de contrats de location simple.

Au 31 décembre 2018, les redevances annuelles minimales futures au titre des contrats de location non résiliables sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Montant des engagements par période			31/12/2018	31/12/2017
	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de 5 ans		
Contrats de location simple	4 522	11 195	2 333	18 050	17 050

Le montant des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple fourni ci-dessus en application d'IAS 17 constitue une indication surévaluée des dettes attendues de loyer IFRS 16 du fait principalement de l'effet d'actualisation qui n'est pas pris en compte dans ces engagements hors bilan.

NOTE 7 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

7.1. Autres provisions

Une provision est constatée lorsque :

- ✓ le Groupe a une obligation juridique, contractuelle ou implicite résultant d'un événement passé,
- ✓ il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- ✓ le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 en tenant compte des hypothèses les plus probables.

L'évolution des provisions est la suivante :

(en milliers d'euros)	Provisions pour litiges	Autres provisions	PROVISIONS
Provisions au 31/12/2017	317	-	317
Dotations	73	154	227
Reprises utilisées	(191)	-	(191)
Reprises non utilisées	(63)	-	(63)
PROVISIONS AU 31/12/2018	136	154	290
Dont provisions non courantes	13	154	167
Dont provisions courantes	123	-	123

Les provisions pour litige couvrent essentiellement des litiges prud'homaux. Les reprises de provisions concernent plusieurs litiges qui se sont soldés début 2018.

7.2. Passifs éventuels

Par opposition à la définition ci-dessus d'une provision, un passif éventuel est :

- ✓ une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe, ou
- ✓ une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Fin décembre 2012, fin décembre 2015 et fin juin 2016, les sociétés françaises ont fait l'objet d'une proposition de rectification suite à un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009, 2010 et 2012 à 2014. Compte tenu de l'évolution du contentieux fiscal portant sur le crédit d'impôt imputable au titre des retenues à la source prélevées par les autorités fiscales des clients du Maghreb, concernant les opérations réalisées en 2009, 2010 et 2012 à 2014, le Groupe a décidé de provisionner le risque dans sa globalité.

Au cours du 1^{er} semestre 2018, Linedata Services SA, société mère du groupe d'intégration fiscale et redevable à ce titre de l'impôt société du groupe, a mis fin au litige en soldant toutes les sommes mises en recouvrement.

Les autres litiges en cours ont fait l'objet d'une analyse. Le cas échéant, ces litiges ont donné lieu à la constitution d'une provision estimée par la Direction du Groupe sur la base des faits et circonstances, conformément à la norme IAS 37. L'incertitude résiduelle inhérente à tout litige ne pourrait avoir une incidence significative sur le résultat.

NOTE 8 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

8.1. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- ✓ les dettes financières à long terme, les crédits et dettes financières à court terme et les découverts bancaires qui composent l'endettement financier brut (cf. Note 8.1.2)
- ✓ les prêts et autres actifs financiers à long terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie qui s'ajoutent à l'endettement financier brut pour donner l'endettement financier net (cf. Note 8.1.3)
- ✓ les instruments dérivés (cf. Note 8.1.4)
- ✓ les autres actifs et passifs financiers courants et non courants (cf. Note 8.1.5)

8.1.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2017		Ventilation par classes d'instruments financiers				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	1 462	1 462	-	-	1 462	-	-
Autres actifs non courants	431	431	-	-	431	-	-
Créances d'exploitation & autres débiteurs	42 119	42 119	-	-	42 119	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 881	17 881	17 881	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS	61 893	61 893	17 881	-	44 012	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	81 002	81 002	-	-	-	80 938	64
Autres dettes non courantes	1 482	1 482	-	-	1 482	-	-
Emprunts et dettes financières courants	14 588	14 588	-	-	-	14 588	-
Dettes d'exploitation courantes	43 960	43 960	-	-	43 960	-	-
PASSIFS FINANCIERS	141 032	141 032	-	-	45 442	95 526	64

(en milliers d'euros)	31/12/2018		Ventilation par classes d'instruments financiers				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	1 580	1 580	-	-	1 580	-	-
Autres actifs non courants	452	452	-	-	452	-	-
Créances d'exploitation & autres débiteurs	43 089	43 089	-	-	43 089	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 743	21 743	21 743	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS	66 864	66 864	21 743	-	45 121	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	82 983	82 983	-	-	-	82 872	111
Autres dettes non courantes	1 189	1 189	-	-	1 189	-	-
Emprunts et dettes financières courants	16 665	16 665	-	-	-	16 665	-
Dettes d'exploitation courantes	42 349	42 349	-	-	42 349	-	-
PASSIFS FINANCIERS	143 186	143 186	-	-	43 538	99 537	111

8.1.2. Endettement financier brut

L'endettement financier brut comprend les emprunts obligataires et bancaires ainsi que les autres emprunts, les crédits à court terme et les découverts bancaires.

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement évalués au coût amorti. Le montant des intérêts comptabilisés en charges financières est déterminé par application du taux d'intérêt effectif de l'emprunt à sa valeur comptable. La différence entre la charge calculée à partir du taux d'intérêt effectif et le coupon impacte la valeur de la dette.

Les dettes financières couvertes par des swaps de taux d'intérêt font généralement l'objet d'une comptabilité de couverture.

Les dettes liées aux contrats de location-financement sont comptabilisées au commencement de chaque contrat pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers futurs au titre de la location.

L'évolution de l'endettement financier brut du Groupe au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	Augmen- tation	Rembour- sement	Variation Juste valeur	Reclasse- ment	Ecart de conversion	31/12/2018
Emprunts obligataires	34 622	-	-	-	62	-	34 684
Emprunts syndiqués	27 012	-	-	-	(7 070)	-	19 942
Autres emprunts bancaires	8 916	14 517	-	-	(4 240)	-	19 193
Dettes liées aux contrats de location-financement	10 388	-	-	-	(1 335)	-	9 053
Autres dettes financières diverses	64	-	-	47	-	-	111
Emprunts et dettes financières non courants	81 002	14 517	-	47	(12 583)	-	82 983
Emprunts obligataires	(59)	-	59	-	(62)	-	(62)
Emprunts syndiqués	7 011	-	(6 969)	-	7 070	295	7 407
Autres emprunts bancaires	5 667	3 783	(6 235)	-	4 240	-	7 455
Dettes liées aux contrats de location-financement	1 449	-	(1 450)	-	1 335	1	1 335
Intérêts courus	520	504	(520)	-	-	-	504
Autres dettes financières diverses	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	-	26	-	-	-	-	26
Emprunts et dettes financières courants	14 588	4 313	(15 115)	-	12 583	296	16 665
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	95 590	18 830	(15 115)	47	-	296	99 648

En janvier et juillet 2018, Linedata a procédé au remboursement de deux échéances de 4,3 M\$ chacune du crédit syndiqué en dollars US.

Par ailleurs, Linedata Services a contracté en avril 2018, un emprunt bilatéral utilisé à hauteur de 4,7 M€ amortissable sur 3 ans.

Linedata Services a également procédé au remboursement de 4,2 M€ des crédits bilatéraux en cours et de 2 M€ de la facilité de Crédit utilisée à fin décembre 2017.

En date du 3 août 2018, Linedata Services a contracté avec BNP Paribas un contrat de prêt d'un montant maximum de 20 M€ devant servir à refinancer l'acquisition de titres Linedata dans le cadre du programme de rachat. Au 31 décembre 2018, Linedata Services a utilisé 13,6 M€ de ce prêt et effectué un nouveau tirage de 4.9 M€ en date du 11 janvier 2019.

Enfin, Linedata a procédé au remboursement du crédit-bail immobilier de 2016 à hauteur de 1,3 M€ au cours de l'exercice.

Les autres dettes financières sont essentiellement composées des instruments financiers, constitués de contrats de couverture de taux d'intérêt.

A fin décembre 2018, le Groupe dispose donc des lignes de crédit suivantes :

(en milliers d'euros)	Date de mise en place	Date d'échéance	Montant notionnel à l'origine	Montant autorisé au 31/12/2018
Emprunt Obligatoire	Juin 2015	Mai 2022	35 000	35 000
Crédit Syndiqué - Tranche en EUR	Janvier 2017	Janvier 2022	20 000	20 000
Crédit Syndiqué - Tranche en USD	Janvier 2017	Juillet 2019	23 797	7 477
Crédit bilatéral	Août 2018	Avril 2022	20 000	20 000
Crédit bilatéral	Avril 2018	Avril 2021	7 000	5 834
Crédit bilatéral	Juin 2017	Juin 2022	5 000	3 500
Crédit bilatéral	Juillet 2017	Juillet 2022	5 000	3 750
			115 797	95 561

Les conditions bancaires applicables sont les suivantes :

- ✓ le taux d'intérêt est fixe pour l'emprunt obligataire et les emprunts bilatéraux contractés en juin et juillet 2017
- ✓ le taux d'intérêt est égal à l'Euribor, pour l'emprunt syndiqué libellé en euro, ou au Libor, pour l'emprunt syndiqué libellé en dollar US, afférent à la période de tirage concernée, auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction du ratio de levier (dette nette consolidée sur EBITDA)
- ✓ le taux d'intérêt est égal à l'Euribor auquel s'ajoute une marge pour les emprunts bilatéraux contractés en avril et août 2018.

Les covenants relatifs aux dettes financières sont détaillés en Note 8.4.1.

8.1.3. Endettement financier net

L'endettement financier net comprend les emprunts obligataires et bancaires, les autres emprunts, les crédits à court terme et découverts bancaires diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le poste « *trésorerie et équivalents de trésorerie* » est constitué des disponibilités, des valeurs mobilières de placement et des effets remis à l'encaissement et dont la date d'échéance est antérieure à la date de clôture. L'ensemble des éléments inclus dans ce poste sont qualifiés d'équivalents de trésorerie car ils sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, tout en étant soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs financiers courants, comptabilisés à la juste valeur par le résultat, sont détenus dans l'optique de faire face aux besoins de trésorerie à court terme.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Emprunts obligataires	34 563	34 622
Emprunts syndiqués	34 023	27 349
Autres emprunts bancaires	14 583	26 648
Dettes liées aux contrats de location-financement	11 837	10 388
Intérêts courus	520	504
Autres dettes financières diverses	64	111
Concours bancaires courants	-	26
Endettement Financier Brut	95 590	99 648
Valeurs mobilières de placement	175	-
Disponibilités	17 706	21 743
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 881	21 743
ENDETTEMENT FINANCIER NET	77 709	77 905

8.1.4. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture pour se prémunir contre les fluctuations de taux d'intérêts, ses emprunts à moyen terme étant contractés à taux variable.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont considérés en majorité comme des instruments de couverture de flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur de ces instruments de couverture sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace de la relation de couverture et au compte de résultat en « *Autres produits et charges financiers* » pour la partie inefficace ou lorsque le flux couvert apparaît lui-même en résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est enregistré au compte de résultat en « *Autres produits et charges financiers* ».

Les instruments financiers dérivés sont inscrits en actifs ou passifs financiers en fonction de leur valeur.

8.1.5. Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs et passifs financiers non courants regroupent essentiellement les dépôts de garantie et les actifs disponibles à la vente. Les dépôts de garantie sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en contrepartie du résultat. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres de participation non consolidés et sont enregistrés initialement à la juste valeur. Toute variation de cette dernière est par la suite enregistrée dans les autres éléments du résultat global ou dans le résultat de l'exercice en cas de baisse importante ou prolongée de la juste valeur. Les pertes et gains latents constatés en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres.

Les autres actifs et passifs financiers courants comprennent les créances et les dettes commerciales. Les créances et les dettes commerciales sont initialement enregistrées à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Dépôts et cautionnements	1 456	1 571
Autres actifs financiers non courants	6	9
Valeur brute	1 462	1 580
Provision pour dépréciation	-	-
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	1 462	1 580

8.2. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers se composent d'une part des produits et charges d'intérêts liés au coût de l'endettement financier net et, d'autre part, des autres produits et charges financiers.

8.2.1. Coût de l'endettement financier net

Les charges d'intérêts correspondent au montant des intérêts comptabilisés au titre des dettes financières, et les produits d'intérêts au montant des intérêts reçus sur les placements de trésorerie.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(52)	7
Charges d'intérêts	(2 416)	(2 443)
Résultat des couvertures (différentiel de taux)	(122)	(25)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(2 590)	(2 461)

L'encours moyen des emprunts ressort à 91,4 M€ en 2018, contre 93,3 M€ en 2017.

Le coût moyen des emprunts après prise en compte des couvertures est stable à un niveau de 2,7 % en 2018, comme en 2017.

8.2.2. Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Gains de change	732	1 957
Variation de la valeur des instruments financiers dérivés	54	-
Autres produits	11	155
Autres produits financiers	797	2 112
Perte de change	(5 822)	(812)
Variation de la valeur des instruments financiers dérivés	-	(15)
Autres charges	(270)	(197)
Autres charges financières	(6 092)	(1 024)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(5 295)	1 088

Les gains et pertes de change portent essentiellement sur les transactions commerciales libellées en devises étrangères, essentiellement en dollar US. Fin 2017 l'emprunt intra-groupe en dollar US consenti dans le cadre de l'acquisition des actifs de CapitalStream a été entièrement remboursé.

Les autres produits financiers incluent notamment l'effet de l'actualisation de la « Repatriation Tax » dont le remboursement est étalé sur 8 ans. L'actualisation de la dette d'impôt au taux marginal d'endettement du Groupe génère un produit de 128 K€, comptabilisé en 2018, date de prise de décision du remboursement progressif de cette taxe.

8.3. Politique de gestion des risques financiers

8.3.1. Risques de marché

Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des filiales étrangères. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique.

Le risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaie étrangère est peu important, chacune des entités intervenant très majoritairement dans son pays et sa devise.

Par ailleurs, dans le cadre des transactions intragroupes, Linedata Services est exposée au risque de variation des cours des devises au titre :

- ✓ des opérations commerciales courantes à court terme, principalement avec les entités du Groupe hors zone Euro. L'incidence de ces fluctuations des devises sur le résultat n'est pas significative.
- ✓ des prêts en devises, notamment les prêts ou avances consentis à des filiales américaines dans le cadre de l'acquisition de la société Gravitas. L'impact de ces variations des devises est imputé en capitaux propres.

Les instruments de couvertures auxquels le Groupe a habituellement recours sont les achats et ventes à terme en devises, les swaps ainsi que les options. Les produits dérivés utilisés par le Groupe pour couvrir son risque de change ne sont généralement pas qualifiés d'instruments de couverture au sens de la norme IFRS 9.

Au 31 décembre 2017, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisés par les entités du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle était la suivante :

(en milliers de devises)	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	131 670	6 765	37 141	6 835	87 247	3 927	103 253	169 482
Passifs	25 568	2 322	8 932	2 922	35 080	365	66 570	38 569
Position nette avant couverture	106 102	4 443	28 210	3 912	52 167	3 562	36 683	130 914
Intruments financiers de couverture	-							-
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	106 102	4 443	28 210	3 912	52 167	3 562	36 683	130 914

La position au 31 décembre 2018 est la suivante :

(en milliers de devises)	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	122 095	6 182	35 670	8 152	84 554	3 214	221 967	165 376
Passifs	22 004	3 610	7 973	3 547	33 875	894	131 434	36 996
Position nette avant couverture	100 091	2 572	27 696	4 605	50 679	2 320	90 533	128 380
Intruments financiers de couverture	5 550							4 664
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	94 541	2 572	27 696	4 605	50 679	2 320	90 533	123 716

Analyse de sensibilité

La baisse de 10% de la parité de chacun des taux de change face à l'euro aurait une incidence négative de (-) 13 444 K€ sur la position nette au 31 décembre 2018, contre (-) 18 253 K€ au 31 décembre 2017. Une hausse de 10% de ces mêmes parités aurait une incidence positive de 11 058 K€ sur la position nette au 31 décembre 2018, contre 14 589 K€ au 31 décembre 2017.

Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est géré par la direction Financière du Groupe en liaison avec les principaux établissements bancaires partenaires. La trésorerie disponible du Groupe est placée en SICAV monétaires, certificats de dépôt ou comptes rémunérés, supports peu sujets aux fluctuations de marché et sans risque en capital.

Couverture des emprunts

Des contrats de couverture ont été mis en place afin de répondre aux obligations des crédits bancaires contractés en janvier 2017.

Le taux d'intérêt applicable à l'emprunt bancaire est l'Euribor pour l'emprunt libellé en euro et le Libor pour la part libellée en dollar US ; l'objectif est donc de se prémunir contre les risques de hausse de ces taux.

Au 31 décembre 2018, un des deux contrats de type swap en cours porte sur l'échange de l'Euribor 3 mois contre taux fixe de 0,165% et représente une couverture de 75% de la dette syndiquée en euro, soit un nominal de 15 M€ avec une échéance finale au 24 janvier 2022. L'autre contrat de type swap en cours porte sur l'échange du Libor 3 mois contre taux fixe de 1,455% et représente une couverture de 74,75% de la dette syndiquée en dollar US, soit un nominal couvert de 6,4 M\$ avec une échéance finale au 24 juillet 2019.

Au 31 décembre 2018, la valorisation de ces contrats de couverture est négative de (96) K€ (intégralement au passif) contre (64) K€ au 31 décembre 2017.

L'écart de valorisation, soit (32) K€, a un impact sur les capitaux propres pour les contrats bénéficiant de la qualification de couverture parfaite au sens de la norme IFRS 9, soit pour la totalité de ces contrats.

Les variations de juste valeur des dérivés non qualifiés de couverture sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique gains et pertes de change, ce qui représente une charge de 15 K€ au titre de l'exercice 2018.

Synthèse de l'exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt sur la base des engagements au 31 décembre 2018 :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an		Un à cinq an		Plus de cinq ans		Total valeurs nominales		
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Total
Emprunts obligataires	(62)	-	34 684	-	-	-	34 622	-	34 622
Emprunts syndiqués	-	7 406	-	19 943	-	-	-	27 349	27 349
Autres emprunts bancaires	2 000	5 455	5 250	13 943	-	-	7 250	19 398	26 648
Dettes liées aux contrats de location-financemen	1 335	-	4 493	-	4 560	-	10 388	-	10 388
Intérêts courus	-	504	-	-	-	-	-	504	504
Autres dettes financières diverses	-	-	111	-	-	-	111	-	111
Concours bancaires courants	-	26	-	-	-	-	-	26	26
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 743	-	-	-	-	-	21 743	-	21 743
EXPOSITION NETTE AVANT COUVERTURE	25 016	13 391	44 538	33 886	4 560	-	74 114	47 277	121 391
Instrument de couverture de taux	5 590	(5 590)	15 000	(15 000)	-	-	20 590	(20 590)	-
EXPOSITION NETTE APRES COUVERTURE	30 606	7 802	59 538	18 886	4 560	-	94 704	26 687	121 391

Analyse de sensibilité du coût de l'endettement financier net à l'évolution des taux d'intérêts

Pour l'exercice 2018, sur la base de l'encours moyen des emprunts et des concours bancaires courants, une hausse du taux d'intérêts de 100 points de base aurait dégradé de 161 K€ le coût de l'endettement financier net du Groupe, soit 6,5 % de ce coût.

Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas de portefeuilles d'actions tierces ni d'OPCVM d'actions. Les placements de trésorerie disponible sont essentiellement faits en SICAV monétaires ou en comptes rémunérés. Par ailleurs, toutes les opérations concernant les actions auto-détenues sont imputées directement sur les capitaux propres.

8.3.2. Risques de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Au 31 décembre 2018, le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 21,7 M€ et de dettes financières brutes de 99,6 M€. Par ailleurs, le Groupe dispose de possibilités de tirage d'emprunt à hauteur de 6,4 M€.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés de l'endettement financier net :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels						Total
		2019	2020	2021	2022	"2023	2024 et au-delà	
Emprunts obligataires	34 622	-	-	-	-	35 000	-	35 000
Emprunts syndiqués	27 349	7 477	8 000	8 000	4 000	-	-	27 477
Autres emprunts bancaires	26 648	4 333	4 333	3 168	1 250	-	-	13 084
Dettes liées aux contrats de location-financement	10 388	1 335	1 335	1 252	953	953	4 560	10 388
Intérêts courus	504	504	-	-	-	-	-	504
Autres dettes financières diverses	111	111	-	-	-	-	-	111
Concours bancaires courants	26	26	-	-	-	-	-	26
Endettement Financier Brut	99 648	13 786	13 668	12 420	6 203	35 953	4 560	86 590
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 743	21 743	-	-	-	-	-	21 743
ENDETTEMENT FINANCIER NET	77 905	(7 957)	13 668	12 420	6 203	35 953	4 560	64 847

8.3.3. Risques de crédit

De par son activité, le Groupe est exposé au risque de crédit, notamment au risque de défaut de ses clients. Le montant des créances clients et de leur antériorité est détaillé en Note 4.3.

8.4. Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

8.4.1. Covenants

Dans le cadre du contrat d'emprunt obligataire mis en place en juin 2015 et du contrat de crédits bancaires signé en janvier 2017, Linedata Services s'engage au titre des covenants à ce qu'au 31 décembre 2018, le ratio de levier, soit le montant de la dette nette divisé par l'EBITDA consolidé, soit inférieur à 2,5.

Au 31 décembre 2018, le ratio de levier s'élève à 1,769.

8.4.2. Nantissements

Linedata Services ne consent aucun nantissement au 31 décembre 2018.

8.4.3. Autres engagements

Dans le cadre de l'emprunt obligataire et du crédit syndiqué, Linedata Services a souscrit un certain nombre d'engagements complémentaires avec les banques, tels que la non-souscription de dettes financières supplémentaires cumulées de plus de 60 M€ par rapport à celles existantes lors de la signature des emprunts, pendant toute la durée des contrats, ou la limitation du montant des investissements annuels du Groupe.

NOTE 9 IMPOTS SUR LES RESULTATS

9.1. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

9.1.1. Détail des impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Impôts courants	(5 110)	(5 970)
Impôts différés	2 588	(1 652)
IMPOTS SUR LES RESULTATS	(2 522)	(7 622)

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, le Groupe avait constaté une charge d'impôts de 2 522 K€, correspondant à un taux effectif d'impôts de 11,3%. Ce taux d'impôt reflétait essentiellement les effets favorables de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés passifs ainsi que ceux liés aux pertes de change constatées par Linedata Services SA au cours de l'exercice dont les effets fiscaux correspondaient à un taux de 8,1%.

Le montant des déficits non activés au 31 décembre 2018 est de 3 861 K€, soit 811 K€ d'actif non reconnu.

9.1.2. Analyse de la charge d'impôts

(en milliers d'euros)	31/12/2017		31/12/2018	
Résultat avant impôt	22 308		27 275	
Imposition théorique	(7 681)	34,4%	(9 391)	34,4%
Incidence des :				
Autres différences permanentes	1 320	(5,9%)	249	(0,9%)
Effet des pertes de l'exercice non activées	(36)	0,2%	-	-
Effet des crédits d'impôts recherche	-	-	19	(0,1%)
Effet des paiements fondés sur actions	31	(0,1%)	(312)	1,1%
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	(410)	1,8%	(464)	1,7%
Différentiel de taux - France / Etranger	2 066	(9,3%)	2 384	(8,7%)
Retenue à la source sur prestations à l'Etranger	(256)	1,1%	(300)	1,1%
Réforme fiscale américaine : Repatriation tax	(1 771)	7,9%	28	(0,1%)
Réformes fiscales française et américaine : Baisse du taux d'impôt	4 202	(18,8%)	153	(0,6%)
Autres	13	(0,1%)	12	(0,0%)
CHARGE REELLE D'IMPOT / TAUX EFFECTIF D'IMPOT	(2 522)	11,3%	(7 622)	27,9%

Le taux effectif d'impôt est en hausse par rapport à 2017 principalement du fait des impacts exceptionnels de la baisse des taux d'impôts en France et aux Etats-Unis fin décembre 2017. Aucun nouvel impact n'est à constater dans les comptes de 2018 au titre de ces réformes fiscales.

Les autres incidences sur le taux effectif d'impôts sont quasi exclusivement liées à l'absence de taxation des résultats de filiales en Tunisie notamment

La charge d'impôts est décomposée par principales zones géographiques dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2017		31/12/2018	
Europe du Sud	(844)	12,3%	(4 737)	31,8%
Europe du Nord	(1 004)	16,7%	(524)	16,1%
Amérique du Nord	(518)	6,1%	(2 222)	25,6%
Asie	(156)	17,1%	(139)	32,1%
CHARGE REELLE D'IMPOT / TAUX EFFECTIF D'IMPOT	(2 522)	11,3%	(7 622)	27,9%

9.2. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Les impôts différés sont évalués par entité ou groupe fiscal en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt concerné sera réalisé ou le passif d'impôt réglé.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporelles et aux pertes fiscales reportables ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que ces économies d'impôts futurs se réaliseront.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont enregistrés en capitaux propres et non en compte de résultat.

Les impôts différés par catégorie de différences temporelles se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Engagements de retraite	1 901	1 841
Déficits fiscaux activés	576	-
Ecart d'acquisition et Actifs incorporels	(7 421)	(8 513)
Autres différences temporelles	748	(39)
IMPOTS DIFFERES NETS	(4 196)	(6 711)
Dont :		
<i>Impôts différés actifs à moins d'un an</i>	4 127	506
<i>Impôts différés actifs à plus d'un an</i>	21	1 841
<i>Impôts différés passifs à moins d'un an</i>	(543)	(545)
<i>Impôts différés passifs à plus d'un an</i>	(7 801)	(8 513)

L'actif d'impôts différés à moins d'un an baisse fortement du fait de l'utilisation en 2018 des déficits fiscaux du groupe d'intégration fiscale ayant été générés et activés en 2017, ainsi que du fait du reclassement de l'impôt différé actif constaté sur les engagements de retraite qui a été reclassé à plus d'un an en 2018.

Le 27 janvier 2017, Linedata Services Inc a acquis 100% des titres de la société Gravitas Technology Services LLC aux Etats-Unis et sa filiale indienne Gravitas Technology Private Limited.

Le travail d'identification et de valorisation des actifs et passifs acquis avait notamment permis la reconnaissance de 0,4 M\$ de logiciel complémentaire et de 0,5 M\$ de relations clientèles, hors effet des impôts différés.

Comme indiqué dans les notes au 30 juin 2017, le solde, soit 32 M\$, a été comptabilisé en goodwill qui est fiscalement amorti sur une durée de 15 ans. Gravitas étant une société en LLC, en application de la norme IAS 12, un passif d'impôt différé est constaté annuellement sur les 15 années d'amortissement fiscal sur la différence temporelle imposable résultant de l'amortissement fiscal du goodwill.

Lors de l'établissement des notes aux comptes consolidés de 2017, il a été présenté par erreur dans un tableau détaillant l'affectation du prix d'acquisition un actif d'impôt différé de 10 311 K€ alors que seul un impôt différé passif de 330 K€ au titre des actifs incorporels reconnus lors de l'allocation du prix d'acquisition a été comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2017. Cette information inexacte est sans incidence sur le bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2017.

Au titre de la période close au 31 décembre 2018, un passif d'impôt différé a été constaté à hauteur de 527 K\$, soit un impôt différé passif cumulé de 1 054 K\$ depuis la prise de contrôle de Gravitas.

L'évolution des impôts différés nets sur l'exercice est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
En début de période	(7 154)	(4 196)
Impôts imputés au compte de résultat	2 588	(1 652)
Impôts imputés en capitaux propres	1 066	(540)
Ecart de conversion	(696)	(323)
EN FIN DE PERIODE	(4 196)	(6 711)

Les impôts différés imputés en capitaux propres comprennent l'annulation de 465 K€ d'impôts différés suite à la livraison en juin 2018 des actions attribuées gratuitement aux bénéficiaires non-résidents français et à la refacturation du coût de l'attribution aux filiales dont les bénéficiaires sont salariés.

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

10.1. Capitaux propres

Le capital social de Linedata Services s'élève au 31 décembre 2018 à 7 133 529 €, composé de 7 133 529 actions, d'une valeur nominale de 1 €, dont 7 132 856 sont de catégorie A et 673 actions sont des actions de préférence de catégorie B.

10.1.1. Evolution du capital social

Le Conseil d'Administration de Linedata Services a procédé le 12 décembre 2018 à l'annulation de 160 500 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 160 500 € pour le ramener à 7 133 529 €.

10.1.2. Actions propres

Toutes les actions Linedata Services détenues par la société mère sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Les gains ou pertes résultant de la cession d'actions propres sont ajoutés ou déduits nets d'impôts des réserves consolidées.

Au 31 décembre 2018, Linedata Services détenait 389 717 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale, pour un montant total de 12 644 K€, soit un prix moyen d'achat de 32,44 €. La valorisation des titres auto-détenus au cours de clôture de décembre 2018 (31,50 €) s'élève à 12 276 K€.

Toutes les opérations concernant les actions auto-détenues sont imputées directement en capitaux propres. L'impact de l'exercice est de (15 929) K€.

10.1.3. Dividendes

L'Assemblée Générale Mixte de Linedata Services réunie le 15 mai 2018 a décidé de distribuer un dividende ordinaire dont le montant s'élève à 9 846 K€ au titre de l'exercice 2017, soit 1,35 € par action. Ce dividende, hors détentions d'actions propres, a été mis en paiement le 9 juillet 2018, pour le montant de 9 646 K€. Le dividende théorique au titre de l'exercice précédent s'élevait à 11 012 K€, soit 1,50 € par action.

10.2. Résultat par action

Les résultats par action présentés avec le compte de résultat sont calculés à partir du résultat net – part du Groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- ✓ le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, calculé en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions, diminué des actions propres.
- ✓ le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de l'effet dilutif des plans d'options de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice, diminué des actions propres. Ne sont prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action que les

actions ordinaires potentielles dilutives, à l'exclusion de celles qui ont un effet relatif. Sont considérées comme relatives les actions ordinaires potentielles résultant d'options de souscription d'actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action.

	31/12/2017	31/12/2018
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	19 786	19 653
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	7 202 011	6 895 517
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	2,75	2,85

	31/12/2017	31/12/2018
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	19 786	19 653
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	7 202 011	6 895 517
Nombre moyen pondéré de titres retenus au titre des éléments dilutifs	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat net dilué par action	7 202 011	6 895 517
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)	2,75	2,85

10.3. Gestion du risque sur le capital

Le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation tout en maximisant le rendement aux actionnaires grâce à une gestion de la structure de ses fonds propres et de sa dette.

L'évolution du ratio d'endettement est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Emprunts et dettes assimilées	95 526	99 511
Concours bancaires courants	-	26
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(17 881)	(21 743)
Endettement net (*)	77 645	77 794
Fonds Propres	115 445	113 031
RATIO D'ENDETTEMENT (Gearing)	67,3%	68,8%

(*) non compris les autres dettes financières diverses

NOTE 11 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 7 janvier 2019, le Groupe Linedata a signé l'acquisition de la startup française Loansquare, nouvel acteur dans le monde des plateformes de financement d'entreprise. En intégrant la plateforme Loansquare qui facilite la mise en place et la gestion de tous types de crédits via une plateforme digitale qui fluidifie les échanges entre emprunteurs et institutions financières, Linedata enrichit son offre crédits et financements au travers de concepts innovants.

NOTE 12 TAUX DE CONVERSION DES MONNAIES ETRANGERES

	Taux moyen de la période			Taux de fin de période		
	Exercice 2017	Exercice 2018	Variation	Décembre 2017	Décembre 2018	Variation
Dinar Tunisien	2,7205	3,1026	12,3%	2,9416	3,4001	13,5%
Dirham Marocain	10,9414	11,0731	1,2%	11,1980	10,9395	(2,4%)
Dollar américain	1,1293	1,1815	4,4%	1,1993	1,1450	(4,7%)
Dollar canadien	1,4644	1,5302	4,3%	1,5039	1,5605	3,6%
Dollar de Hong-Kong	8,8012	9,2597	5,0%	9,3720	8,9675	(4,5%)
Livre Sterling	0,8761	0,8847	1,0%	0,8872	0,8945	0,8%
Roupie indienne	73,4980	80,7273	9,0%	76,6055	79,7298	3,9%

Sources : Oanda pour les taux des Dinars Tunisien et Marocain, et Banque de France pour les autres taux de change.

20.1.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société Linedata Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Linedata Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1.1. « Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire » de l'annexe des comptes consolidés qui expose les impacts liés à la nouvelle norme IFRS 9 d'application obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Evaluation des *goodwills*

Point clé de l'audit	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2018, la valeur nette des <i>goodwills</i> s'élève à M€ 156 pour un total bilan de M€ 276. Ces <i>goodwills</i> correspondent aux écarts constatés entre le coût d'acquisition des titres des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation et la part de votre groupe dans la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs et des passifs identifiables relatifs à ces sociétés, tel que cela est détaillé en note 2.1.3 de l'annexe des comptes consolidés.</p> <p>Les <i>goodwills</i> font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités et les hypothèses décrites en note 6.4 de l'annexe des comptes consolidés. Le cas échéant, le test conduit à comptabiliser une dépréciation de la valeur comptable pour la ramener à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.</p> <p>Pour les besoins de ce test, les <i>goodwills</i> sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) en fonction des segments d'activité. Votre groupe a ainsi retenu trois UGT, identiques aux segments d'activité, pour tester les <i>goodwills</i>. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie telle que décrite en note 6.4 de l'annexe des comptes consolidés.</p> <p>Nous avons considéré l'évaluation des <i>goodwills</i> comme un point clé de l'audit compte tenu de leur importance dans les comptes consolidés de votre groupe et parce que la détermination de la valeur d'utilité prise en compte dans les tests de dépréciation nécessite le recours à des estimations et des hypothèses. Ces hypothèses requièrent une part importante de jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie, les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et le taux d'actualisation.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons pris connaissance du processus d'élaboration et d'approbation des estimations et des hypothèses faites par votre direction s'agissant des tests de dépréciation. Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ comparer les méthodes appliquées pour l'identification des UGT à celles appliquées sur l'exercice antérieur et décrites dans la note 6.4 de l'annexe des comptes consolidés ; ▶ apprécier le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini retenus par la direction, en les comparant à notre propre estimation de ces taux, établie conjointement avec nos spécialistes ; ▶ examiner, par sondages, la cohérence des flux futurs de trésorerie utilisés avec les résultats historiques des UGT considérées et les business plans communiqués par le groupe Linedata Services ; ▶ vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation ainsi réalisés par le groupe.

■ Activation et évaluation des frais de développement

Point clé de l'audit	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2018, la valeur des frais de développement de logiciels activés au cours de l'exercice s'élève à M€ 5.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p>

Ces frais de développement sont immobilisés lorsqu'ils respectent les critères d'éligibilité prévus par la norme IAS 38, tels que détaillés en note 6.2 de l'annexe des comptes consolidés. Au 31 décembre 2018, les frais de développement figurant à l'actif du bilan s'élèvent ainsi à M€ 13 en valeur nette comptable.

Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur une période correspondant à leur durée d'utilité estimée qui est revue à chaque clôture, tel que cela est décrit dans la note 6.2 de l'annexe des comptes consolidés.

De plus, comme indiqué en note 6.4 de l'annexe des comptes consolidés, ces actifs ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation, dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, similaires à ceux définis au titre des *goodwills*.

La direction est amenée à exercer son jugement lors de l'évaluation des critères de capitalisation définis par la norme IAS 38, afin d'identifier les dépenses éligibles, lors de l'estimation de la durée de vie du projet, sous-jacente à l'amortissement de ces actifs, et le cas échéant lors de la mise en œuvre des tests de dépréciation, nécessitant d'estimer la valeur d'utilité.

Nous avons ainsi considéré l'activation et l'évaluation des frais de développement comme un point clé de l'audit.

- ▶ prendre connaissance des principes d'éligibilité des frais de développement des logiciels retenus par la direction ;
- ▶ tester sur un échantillon de projets capitalisés sur l'exercice, la conformité des dépenses de l'année activées avec les principes d'éligibilité du groupe, et la cohérence de la documentation sous-jacente (enregistrement des heures, charges externes) ;
- ▶ apprécier l'évaluation de la valeur d'utilité des nouveaux projets de l'exercice et des projets significatifs figurant toujours à l'actif, en mettant en œuvre les travaux décrits précédemment sur les *goodwills*.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Linedata Services par votre assemblée générale du 28 juin 2004 pour le cabinet FINEXSI AUDIT et du 30 juin 2005 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2018, le cabinet FINEXSI AUDIT était dans sa quinzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la quatorzième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 28 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT
Christophe Lambert

ERNST & YOUNG et Autres
Henri-Pierre Navas

20.2 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2017

20.2.1 Comptes consolidés

Cette information est présentée au paragraphe 20.1.1, pages 68 à 114, du document de référence 2017 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2018.

20.2.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2017

Cette information est présentée au paragraphe 20.1.2, page 115, du document de référence 2017 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2018.

20.3 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2016

20.3.1 Comptes consolidés

Cette information est présentée au paragraphe 20.1.1, pages 50 à 86, du document de référence 2016 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2017.

20.3.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2017

Cette information est présentée au paragraphe 20.1.2, page 87, du document de référence 2016 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2017.

20.4 Comptes annuels de Linedata Services S.A. au 31 décembre 2018

20.4.1 Comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2018
Chiffre d'affaires	2.1	5 965	7 418
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		219	263
Autres produits d'exploitation		-	162
Produits d'exploitation		6 184	7 843
Autres achats et charges externes	2.2	(5 693)	(5 235)
Impôts et taxes		(323)	(375)
Charges de personnel	3.1	(4 241)	(4 670)
Autres charges d'exploitation		(94)	(177)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(216)	(514)
Charges d'exploitation		(10 567)	(10 971)
Résultat d'exploitation		(4 383)	(3 128)
Résultat financier	6.1	9 834	38 407
Résultat courant avant impôt		5 451	35 279
Résultat exceptionnel		(52)	(1 217)
Participation et intéressement des salariés		-	-
Impôts sur les bénéfices	8.1	3 697	1 664
RESULTAT NET		9 096	35 726

BILAN

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	4.1	299	281
Immobilisations corporelles	4.2	2 052	4 649
Immobilisations financières	5.1	180 539	203 887
Actif immobilisé		182 890	208 817
Clients et comptes rattachés		1 549	1 400
Autres créances et comptes de régularisation	2.3	40 111	38 563
Disponibilités	5.5	4 877	5 953
Actif circulant		46 537	45 916
Ecart de conversion actif		4 777	4 558
TOTAL DE L'ACTIF		234 204	259 291

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2018
Capital social		7 294	7 134
Primes		71 731	65 703
Réserves		14 414	13 864
Résultat de l'exercice		9 096	35 726
Capitaux propres	9.2	102 535	122 427
Provisions	3.3 & 7.1	7 282	6 109
Emprunts et dettes financières	6.2	84 381	89 691
Fournisseurs et comptes rattachés		2 642	1 434
Dettes fiscales et sociales	2.4	1 314	3 689
Autres dettes et comptes de régularisation	2.5	32 612	32 640
Dettes		120 949	127 454
Ecart de conversion passif		3 438	3 301
TOTAL DU PASSIF		234 204	259 291

ANNEXES AUX COMPTES INDIVIDUELS

Faits majeurs.....	123
Organigramme du groupe linedata au 31 decembre 2018	124
Note 1 Résumé des principales méthodes comptables.....	125
Note 2 Activité	128
2.1. Chiffre d'affaires.....	128
2.2. Achats et charges externes	128
2.3. Autres créances et comptes de régularisation	128
2.4. Dettes fiscales et sociales.....	129
2.5. Autres dettes et comptes de régularisation	129
2.6. Informations concernant le crédit-bail	129
Note 3 Charges et avantages du personnel	130
3.1. Frais de personnel et effectifs	130
3.2. Rémunération des dirigeants	130
3.3. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et médailles du travail	130
3.4. Plan d'attribution gratuite d'actions	131
Note 4 Immobilisations incorporelles et corporelles	132
4.1. Immobilisations incorporelles	132
4.2. Immobilisations corporelles.....	132
Note 5 Actifs financiers	133
5.1. Immobilisations financières	133
5.2. Liste des filiales et participations.....	133
5.3. Garanties d'actifs et passifs	134
5.4. Actions propres de Linedata Services.....	134
5.5. Disponibilités.....	135
Note 6 Financement et instruments financiers	135
6.1. Résultat financier	135
6.2 Emprunts et dettes financières.....	135
Note 7 Autres provisions et passifs éventuels	136
7.1. Evolution des autres provisions	136
7.2. Passifs éventuels.....	137
Note 8 Impôts sur les bénéfices	137
8.1. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel	137
8.2. Situation fiscale différée et latente	138
Note 9 Capitaux propres.....	138
9.1. Capital social.....	138
9.2. Variation des capitaux propres.....	138
Note 10 Informations complémentaires.....	139
10.1. Produits à recevoir et charges à payer	139
10.2. Transactions avec les parties liées	139
10.3. Honoraires des commissaires aux comptes	139
10.4. Identité de la tête de groupe	139
Note 11 Evénements postérieurs à la clôture	139

Faits majeurs

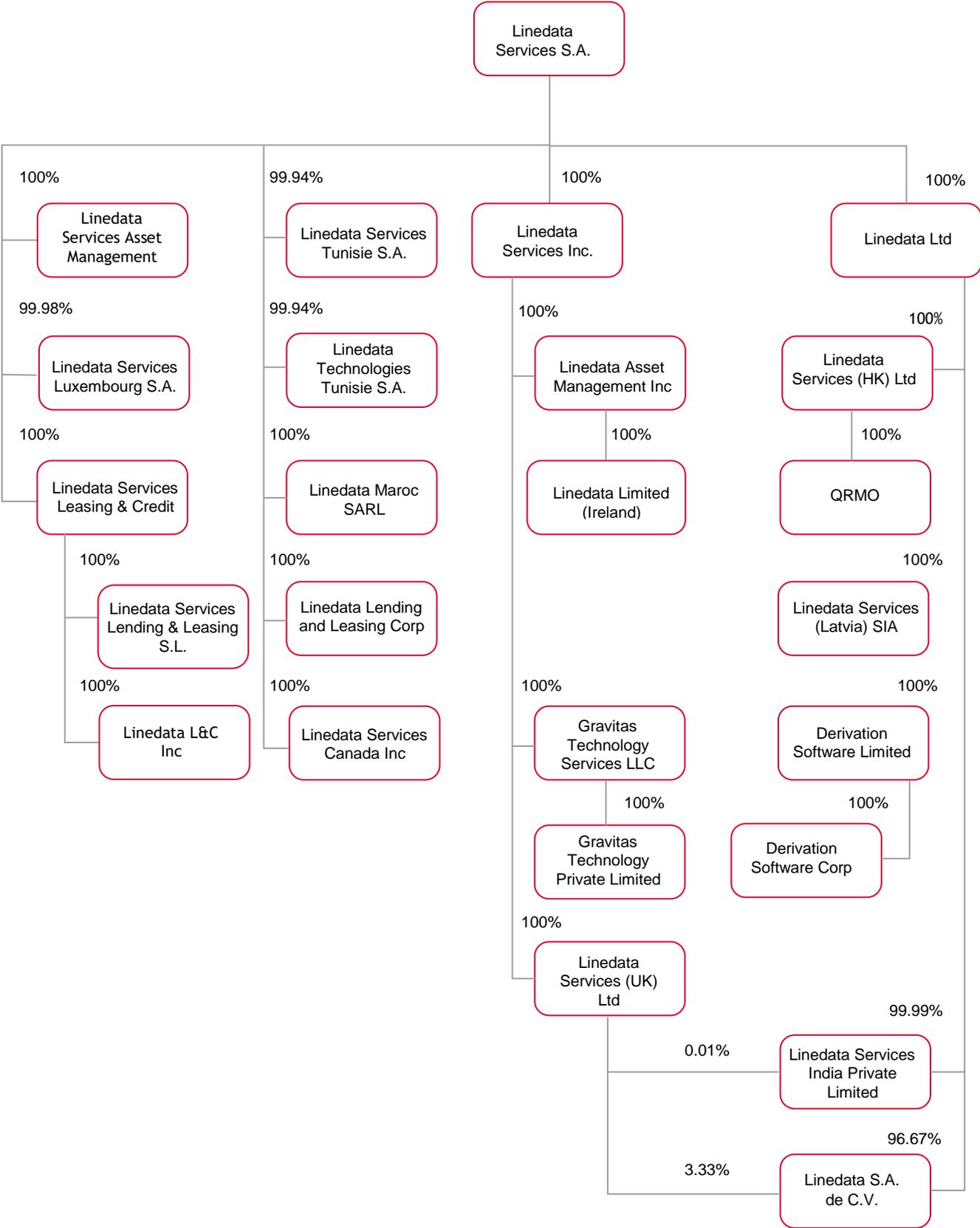
Le Conseil d'Administration de Linedata Services a procédé le 12 décembre 2018 à l'annulation de 160 500 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 160 500 € pour le ramener à 7 133 529 €.

Le Conseil d'Administration de Linedata Services du 22 juin 2018 a constaté la réalisation des conditions d'acquisition des actions attribuées à titre gratuit à des bénéficiaires non-résidents français le 13 juin 2014 et a attribué définitivement 48 065 actions Linedata.

Linedata Services a par ailleurs poursuivi et finalisé les travaux d'aménagements de son siège social au 27 rue d'Orléans 92200 Neuilly sur Seine au cours de l'exercice 2018.

Les comptes de Linedata Services S.A. au 31 décembre 2018 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration et arrêtés lors de sa séance du 13/02/2019.

Organigramme du Groupe Linedata au 31 décembre 2018



Les pourcentages présentés dans cet organigramme s'entendent en capital et en droits de vote.

Note 1 **Résumé des principales méthodes comptables**

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers sont exposées ci-après. Elles ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les comptes individuels 2018 ont été établis suivant les principes généraux applicables en France.

Les conventions générales comptables et les adaptations professionnelles ont été appliquées en référence à l'avis du règlement l'ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité d'exploitation,
 - ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - ✓ indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à cinq ans suivant leur durée d'utilité estimée qui est revue à chaque clôture.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

Constructions	20 ans
Agencements	5 à 10 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	5 ans

Dans le cadre des travaux réalisés au siège social de la société, le gros œuvre est amorti sur la durée résiduelle d'amortissement de l'immeuble pris en crédit-bail, soit de 18 ans.

Une dotation aux dépréciations est constatée, le cas échéant, pour prendre en compte les pertes de valeur complémentaires résultant d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

Amortissement des actifs incorporels et corporels

La société détermine à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes notables de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue généralement par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif.

Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dotation aux dépréciations est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation fait l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable des titres de participation et la valeur recouvrable de ces titres. La valeur recouvrable d'une filiale est déterminée selon la méthode des comparables (multiple d'EBITDA) et le cas échéant selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie :

- ✓ flux afférents à une période explicite de prévision de cinq ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget,
- ✓ flux postérieurs à cette période de cinq ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation égal :

- ✓ au taux de l'argent sans risque à dix ans,
- ✓ auquel s'ajoute la prime de risque du marché affectée d'un coefficient de risques spécifiques à l'actif.

Si la valeur nette comptable des titres de participation excède sa valeur recouvrable, les titres de la participation sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

Lorsque la société rachète ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, celles-ci sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en autres titres immobilisés. Les résultats de cession de ces actions propres contribuent au résultat de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été comptabilisées à leur coût d'achat majoré des frais accessoires. Elles sont, le cas échéant, dépréciées sur la base du cours du dernier mois. Les plus ou moins-values de cession sont déterminées selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (F.I.F.O.).

Instruments financiers

Linedata Services S.A. utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture pour se prémunir contre les fluctuations de taux d'intérêt, ses emprunts à moyen terme étant contractés à taux variable.

Ces instruments financiers dérivés constituent des éléments hors bilan.

Les instruments de couverture utilisés par Linedata Services S.A. au 31 décembre 2018 sont des accords de swaps de taux d'intérêt (cf. note 6.2).

Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises étrangères sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées dans des comptes de régularisation à l'actif et au passif du bilan (« écarts de conversion »).

Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Chiffre d'affaires

La société Linedata Services S.A. ayant une activité de holding animatrice, son chiffre d'affaires provient quasi uniquement de refacturations à ses filiales de frais de siège ou de contrats portés pour le compte de ses filiales.

Avantages au personnel

La société offre certains avantages au personnel qui assurent aux salariés remplissant les conditions requises, le versement d'un capital au moment de leur départ en retraite du Groupe (régime d'indemnités de fin de carrière) ou de sommes forfaitaires acquises en fonction de leur ancienneté professionnelle dans l'entreprise (régime de médailles du travail). Conformément aux obligations et réglementations publiques applicables, ces régimes, dits à prestations définies, peuvent être financés par des placements dans différents instruments.

Les engagements liés à ces régimes sont déterminés par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations prennent en compte la probabilité du maintien du personnel dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future et un taux d'actualisation approprié.

Linedata Services SA comptabilise des actifs et/ou des passifs au titre de ces régimes ainsi que la charge nette correspondante sur toute la durée estimée de service des employés.

Concernant les régimes d'indemnités de fin de carrière, les profits et pertes actuariels sont amortis selon la méthode de l'amortissement minimum : celui-ci est calculé en divisant l'excédent des profits et pertes actuariels au-delà de 10 % de la valeur de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du plan, si elle est supérieure, par la durée de service résiduelle moyenne des bénéficiaires.

L'impact des changements de régimes est amorti en compte de résultat sur la durée de service résiduelle moyenne des bénéficiaires à la date dudit changement.

Provisions

Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers née antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable.

Dans la mesure où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements hors bilan de la société.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les plus et moins-values sur cessions d'immobilisations et les produits ou les charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

2.1. Chiffre d'affaires

La répartition par zone géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Prestations de services France	2 061	2 640
Prestations de services Union Européenne	1 354	1 400
Prestations de services Export	2 550	3 378
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 965	7 418

2.2. Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Locations immobilières et autres	(193)	(41)
Crédit-bail	(1 495)	(1 469)
Frais d'entretien	(258)	(584)
Assurances	(195)	(199)
Personnel détaché	(372)	(285)
Honoraires	(1 482)	(1 248)
Frais de communication	(416)	(439)
Voyages, déplacements et missions	(633)	(638)
Lignes téléphoniques	(34)	(48)
Services bancaires	(371)	(126)
Autres achats et charges externes	(244)	(158)
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(5 693)	(5 235)

La baisse des achats et charges externes est essentiellement due aux honoraires liés au rebranding effectué fin 2017 qui n'ont pas été reconduits en 2018, ainsi qu'à la baisse des services bancaires qui incluaient notamment les commissions de dossier de l'emprunt mis en place en début d'exercice 2017.

2.3. Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Avances Fournisseurs	72	-
Personnel et comptes rattachés	2	2
Etat et autres collectivités publiques		
Impôts sur les bénéfices	5 192	187
Taxe sur la valeur ajoutée	518	358
Autres impôts, taxes et assimilés	5	2
Groupe et associés	33 781	37 777
Débiteurs divers	-	69
Charges constatées d'avance	541	168
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	40 111	38 563

Les autres créances et comptes de régularisation sont à échéance inférieure à un an.

Au 31 décembre 2017, la société disposait d'une créance d'impôt sur les bénéfices liée à l'excédent des paiements d'acomptes d'impôt réglés au cours de l'exercice et aux demandes de remboursement des contributions de 3% sur les revenus distribués suite à la décision du CJUE du 17 mai 2017. Ces créances ont été réglées intégralement en 2018.

2.4. Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Personnel et comptes rattachés	686	920
Sécurité sociales et autres organismes sociaux	555	622
Etat et autres collectivités publiques		
Impôts sur les bénéficiaires	-	1 952
Taxe sur la valeur ajoutée	5	116
Autres impôts, taxes et assimilés	68	79
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 314	3 689

Les dettes fiscales et sociales sont à échéance inférieure à un an.

Compte tenu du résultat fiscal du groupe d'intégration fiscale déficitaire en 2017, Linedata Services ne disposait d'aucune dette d'impôts sur les sociétés à la clôture de l'exercice 2017.

2.5. Autres dettes et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Groupe et associés	32 557	32 557
Débiteurs divers	55	83
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	32 612	32 640

Les autres dettes sont à échéance inférieure à un an.

2.6. Informations concernant le crédit-bail

En octobre 2016, Linedata Services a pris en crédit-bail immobilier sur une durée de 12 ans, un ensemble immeuble et terrain, d'une valeur de 13 347 K€, situé au 27 rue d'Orléans à Neuilly-sur-Seine afin d'en faire son siège social à partir de 2017.

Les immobilisations en crédit-bail au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrain & Constructions	13 347	(521)	(1 155)	12 192

Conformément à la durée d'amortissement définie en note 2.1, l'immeuble valorisé à 10 417 K€ est amortissable sur une durée de 20 ans à compter d'octobre 2016.

Les engagements de crédit-bail sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel (en €)
	de l'exercice	cumulées	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	Total à payer	
Terrain & Constructions	1 469	3 326	1 452	4 802	4 664	10 918	1

Note 3 Charges et avantages du personnel

3.1. Frais de personnel et effectifs

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Salaires et traitements	(2 886)	(3 881)
Charges sociales	(1 310)	(1 746)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	(45)	957
CHARGES DE PERSONNEL	(4 241)	(4 670)

Les frais de personnel correspondent à un effectif moyen de 25 cadres en 2018 en comparaison à 20 cadres en 2017.

3.2. Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations versées en 2018 au Président Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués par la société ou certaines de ses filiales, à raison de leurs fonctions dans le Groupe Linedata, s'élève à 1 658 K€. Il faut noter que M. Denis Bley, Directeur Général Délégué, a quitté la société au 10 septembre 2018.

3.3. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

La provision d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail est évaluée de manière actuarielle suivant les modalités exposées à la note 1.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre de ces régimes sont les suivantes :

	31/12/2017	31/12/2018	Turnover	31/12/2017	31/12/2018
Taux d'actualisation des Indemnités de fin de carrière	1,25%	1,60%	Avant 25 ans	Entre 17% et 25%	Entre 17% et 25%
Taux d'actualisation des Médailles du travail	1,00%	1,10%	De 25 à 29 ans	Entre 13% et 18%	Entre 13% et 18%
Taux d'augmentation future des salaires	3,00%	3,00%	De 30 à 34 ans	Entre 9% et 13%	Entre 9% et 13%
Table de mortalité	TG H/F 2005	TG H/F 2005	De 35 à 39 ans	Entre 6% et 9%	Entre 6% et 9%
Age de départ à la retraite :			De 40 à 44 ans	Entre 4% et 6%	Entre 4% et 6%
Cadres nés avant le 01/01/1950	64 ans	64 ans	De 45 à 49 ans	Entre 2% et 4%	Entre 2% et 4%
Cadres nés après le 01/01/1950	66 ans	66 ans	50 ans et plus	< 2%	< 2%
Non cadres nés avant le 01/01/1950	62 ans	62 ans			
Non cadres nés après le 01/01/1950	64 ans	64 ans			

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux de rendement des obligations européennes privées de première catégorie (AA) et de même durée que celle des engagements. Le Groupe utilise les taux de l'indice iBoxx de « l'International Index Company » pour les « Corporate Bonds AA ».

Les taux retenus au 31 décembre 2018 sont proches de :

- ✓ 1,60% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 10+ pour les indemnités de fin de carrière,
- ✓ 1,10% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 7-10 pour les médailles du travail.

Le taux de charges sociales retenu est de 50,60% en 2017 et 2018.

L'évolution de la provision pour indemnités de fin de carrière et de médailles du travail est la suivante :

(en milliers d'euros)	Indemnités de fin de carrière France	Médailles du travail	31/12/2017	Indemnités de fin de carrière France	Médailles du travail	31/12/2018
Provision à l'ouverture de l'exercice	424	17	441	501	22	523
Variation des écarts actuariels	-	-	-	-	-	-
Prestations servies aux salariés	-	-	-	(92)	-	(92)
Charge de l'exercice	77	5	82	56	(7)	49
<i>Coût des services rendus</i>	50	3	53	50	4	54
<i>Coût financier</i>	10	-	10	6	-	6
<i>Amortissement des écarts actuariels</i>	17	2	19	-	(11)	(11)
PROVISION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	501	22	523	465	15	480

Les écarts actuariels reconnus incluent les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit.

3.4. Plan d'attribution gratuite d'actions

Référence de l'attribution	Plan 2014 (n°3)	Plan 2014 (n°4)
Nature des actions	Actions Linedata Services	Actions de préférence (2)
Date de l'Assemblée Générale	12/05/2014	12/05/2014
Date du Directoire ayant décidé de l'attribution gratuite d'actions	13/06/2014	13/06/2014
Nombre total d'actions gratuites attribuées par décision du Directoire	120 500	675
Nombre total d'actions gratuites pouvant être acquises, constaté à l'issue de la période de réalisation des conditions initiales dont :	120 500	675
- par des mandataires sociaux (fonction exercée lors de l'attribution)	-	250
- par les 10 premiers attributaires salariés (1)	67 500	425
Nombre total de bénéficiaires dont :	32	13
- nombre de mandataires sociaux	-	2
- nombre d'attributaires salariés du groupe	32	11
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires résidents français		13/06/2017
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires non résidents français	13/06/2018	
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires résidents français		13/06/2019
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires non résidents français	13/06/2018	
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises au 1 ^{er} janvier 2018	50 307	673
Nombre d'actions gratuites attribuées et pouvant être acquises en 2018	-	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement acquises en 2018	(48 065)	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement annulées en 2018	(2 242)	-
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises restantes au 31 décembre 2018	-	673

(1) Il est tenu compte des salariés de toutes les sociétés du Groupe, et pas uniquement de ceux de la société mère

(2) Une action de préférence sera convertie en au plus 88 actions Linedata Services S.A.

Le Conseil d'Administration de Linedata Services S.A. du 22 juin 2018 a constaté la réalisation des conditions d'acquisition des actions attribuées à titre gratuit à des bénéficiaires non-résidents français le 13 juin 2014 et a attribué définitivement 48 065 actions Linedata Services S.A.

Note 4

Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Frais d'établissement	Logiciels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
VALEURS BRUTES au 31/12/2017	489	722	1 211
Acquisitions	-	67	67
Cessions	-	-	-
VALEURS BRUTES au 31/12/2018	489	789	1 278
AMORTISSEMENTS au 31/12/2017	(489)	(423)	(912)
Dotations aux amortissements	-	(85)	(85)
Reprises d'amortissements	-	-	-
AMORTISSEMENTS au 31/12/2018	(489)	(508)	(997)
VALEURS NETTES au 31/12/2017	-	299	299
VALEURS NETTES au 31/12/2018	-	281	281

4.2. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Constructions	Matériel industriel et informatique	Agencements	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	Mobilier	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
VALEURS BRUTES au 31/12/2017		80	1 824	38	138	136	2 216
Acquisitions	1 754	37	411	-	146	564	2 912
Cessions	-	-	-	-	-	-	-
VALEURS BRUTES au 31/12/2018	1 754	117	2 235	38	284	700	5 128
AMORTISSEMENTS au 31/12/2017		(39)	(1)	(3)	(115)	(6)	(164)
Dotations aux amortissements	(42)	(27)	(158)	(9)	(30)	(49)	(315)
Reprises d'amortissements	-	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS au 31/12/2018	(42)	(66)	(159)	(12)	(145)	(55)	(479)
VALEURS NETTES au 31/12/2017		41	1 823	35	23	130	2 052
VALEURS NETTES au 31/12/2018	1 713	51	2 075	26	139	645	4 649

Les acquisitions sont essentiellement constituées des travaux réalisés au cours de l'exercice dans l'immeuble du siège social de la société au 27 rue d'Orléans et du mobilier installés dans les locaux.

Note 5 Actifs financiers

5.1. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Dépôts et cautionnements	Autres immobilisations financières	IMMOBILISATIONS FINANCIERES
VALEURS BRUTES au 31/12/2017	194 405	529	223	195 157
Acquisitions	-	-	19 166	19 166
Ecart de conversion	-	-	-	-
Cessions / Remboursements	-	(19)	(8 465)	(8 484)
VALEURS BRUTES au 31/12/2018	194 405	510	10 924	205 839
AMORTISSEMENTS au 31/12/2017	(14 618)	-	-	(14 618)
Dotations aux amortissements	-	-	-	-
Reprises d'amortissements	12 666	-	-	12 666
AMORTISSEMENTS au 31/12/2018	(1 952)	-	-	(1 952)
VALEURS NETTES au 31/12/2017	179 787	529	223	180 539
VALEURS NETTES au 31/12/2018	192 453	510	10 924	203 887

Les titres de participation sont détaillés dans le tableau des filiales et participations ci-dessous.

Dans le cadre de l'application du règlement du Comité de la réglementation comptable (CRC) n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, une reprise de la provision pour dépréciation des titres Linedata Services Asset Management a été constatée dans les comptes à hauteur de 12 666 K€ en 2018, compte tenu de la valeur de cette filiale, déterminée par la méthode des cash flows actualisés à fin décembre 2018.

Les dépôts et cautionnements sont constitués essentiellement de gages espèces dans le cadre des emprunts bilatéraux mis en place en juin et juillet 2017.

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées des actions propres de Linedata Services S.A.

5.2. Liste des filiales et participations

Raison sociale	Devise	Capital	Capitaux propres (hors capital et résultat)	Total Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société	Chiffre d'affaires	Résultats	Dividendes encaissés par la Société
						Brute	Nette				
(en milliers de devises)		(en Dev)	(en Dev)	(en Dev)		(en EUR)	(en EUR)	(en EUR)	(en Dev)	(en Dev)	(en EUR)
Linedata Services Asset Management	EUR	27 077	16 282	47 874	100%	68 445	66 493	-	23 245	4 515	-
Linedata Services Leasing & Credit	EUR	16 306	20 638	44 455	100%	40 976	40 976	-	40 100	7 511	5 028
Linedata Services Luxembourg	EUR	123	292	666	100%	2 603	2 603	-	2 670	251	500
Linedata Services Tunisie	TND	100	897	1 555	100%	1 033	1 033	-	4 530	558	588
Linedata Technologies Tunisie	TND	100	3 029	10 168	100%	52	52	-	18 123	7 039	2 059
Linedata Maroc	MAD	100	(2 579)	(1 982)		9	9	-	5 494	497	-
Linedata Ltd	GBP	17	4 798	7 891	100%	29 475	29 475	-	20 741	3 076	4 485
Linedata Services Inc	USD	49 625	31 355	105 693	100%	47 672	47 672	-	40 177	24 713	15 000
Linedata Lending & Leasing Corp	CAD	5 500	613	6 127	100%	4 140	4 140	-	7 286	14	-
Linedata Services Canada	CAD	1 CAD	-	NS	100%	NS	NS	-	NA	NA	-

5.3. Garanties d'actifs et passifs

Descriptif	Reçue / Donnée	Objet	Date de début	Date de fin	Bénéficiaire	Montant plafond
Acquisition des actifs CapitalStream	Reçue	Garanties et déclarations usuelles : détention des actifs, propriété intellectuelle, aspects sociaux, fiscaux, juridiques et financiers	21/03/2013	21/03/2020 pour la propriété intellectuelle, 60 jours après la date de prescription pour les impôts, 21/12/2014 pour autres garanties	Linedata Services SA et ses filiales	22,5 M\$ pour la propriété intellectuelle, 9 M\$ pour les autres garanties
Acquisition des actions de Derivation Software	Donnée	Garanties usuelles de validité	08/04/2016	08/04/2019	Les vendeurs des actions	0,5 M€
Acquisition des actions de Derivation Software	Reçue	Capacité à contracter, capital et propriété des actions, conformité légale des sociétés, propriété intellectuelle	08/04/2016	08/04/2022	Linedata Ltd	Prix d'acquisition payé par Linedata à chaque vendeur
		Taxes	08/04/2016	08/04/2023	Linedata Ltd	2 M€
		Garanties usuelles : détention des actifs, aspects financiers, sociaux, juridiques et environnementaux	08/04/2016	08/04/2019	Linedata Ltd	2 M€
Acquisition des actions de Quality Risk Management & Operations (QRMO)	Reçue	Garanties usuelles : Capacité à contracter, capital et propriété des actions, propriété intellectuelle.....	07/08/2017	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 7/08/2023 (6 ans) ou la date limite de prescription applicable au type de garantie visé. Pour les autres garanties : 7/08/2019 (2 ans)	Linedata Services (HK) Limited	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 100 % du Prix d'Acquisition (soit 5,6 MUSD) Pour les autres garanties : 50 % du Prix d'Acquisition (soit 2,8 MUSD)

5.4. Actions propres de Linedata Services

	31/12/2017	31/12/2018
Nombre d'actions achetées	173 050	574 295
Cours moyen des achats	45,38	33,35
Nombre d'actions vendues	129 093	91 414
Cours moyen des ventes	45,01	34,95
Nombre d'actions annulées ou transférées	48 026	208 565
Nombre d'actions transférées au titre du plan d'AGA 2011	-	-
Nombre d'actions à la clôture	115 401	389 717
Pourcentage du capital représenté	1,58%	5,46%
Valeur nominale de ces actions	1	1
Valeur des actions au coût d'achat	4 241 167	12 644 042
Valeur des actions au prix de marché	4 536 413	12 276 086

5.5. Disponibilités

(en milliers d'euros)	31/12/2017		31/12/2018	
	Valeur d'achat	Valeur de marché	Valeur d'achat	Valeur de marché
Actions propres	4 122	4 402	1 796	1 615
Solde débiteur de banque & caisse	755	755	4 157	4 157
DISPONIBILITES	4 877	5 157	5 953	5 772

Les actions propres au 31 décembre 2018 correspondent à celles affectées aux programmes d'attribution gratuite du 13 juin 2014 et à des programmes non définis d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés de la Société ou d'une entreprise associée.

Note 6 Financement et instruments financiers

6.1. Résultat financier

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Dividendes reçus des participations	14 751	27 660
Intérêts reçus et versés sur comptes courants Groupe	1 271	291
Intérêts sur emprunts bancaires et charges assimilées	(2 303)	(2 263)
Pertes / gains de change (y compris provision)	450	58
Dépréciation des titres de participation	(4 318)	12 666
Autres produits et charges financiers	(17)	(5)
RESULTAT FINANCIER	9 834	38 407

Le détail des dividendes reçus est présenté dans le tableau des filiales et participations (cf. note 5).

6.2 Emprunts et dettes financières

L'évolution des emprunts et dettes financières est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/12/2018
Emprunts auprès des établissements de crédit	48 861	18 350	(13 345)	295	54 161
Emprunts Obligataires	35 000	-	-	-	35 000
Découverts bancaires	2	24	-	-	26
Intérêts courus sur emprunts	518	504	(518)	-	504
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	84 381	18 878	(13 863)	295	89 691

L'échéancier des emprunts et dettes financières se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	14 949	39 212	-	54 161
Emprunts Obligataires	-	35 000	-	35 000
Découverts bancaires	26	-	-	26
Intérêts courus sur emprunts	504	-	-	504
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	15 479	74 212	-	89 691

En janvier et juillet 2018, Linedata Services S.A. a procédé au remboursement de deux échéances de 4,3 M\$ chacune du crédit syndiqué en dollars US. Par ailleurs, la société a contracté en avril 2018, un emprunt bilatéral utilisé à hauteur de 4,7 M€ amortissable sur 3 ans. Enfin, Linedata Services S.A. a procédé au remboursement de 4,2 M€ des crédits bilatéraux en cours et de 2 M€ de la facilité de Crédit utilisée à fin décembre 2017.

En date du 3 août 2018, Linedata Services S.A. a contracté avec BNP Paribas un contrat de prêt d'un montant maximum de 20 M€ devant servir à refinancer l'acquisition de titres Linedata dans le cadre du programme de rachat. Au 31 décembre 2018, Linedata Services a utilisé 13,6 M€ de ce prêt.

Les conditions bancaires applicables sont les suivantes :

- ✓ le taux d'intérêt est fixe pour l'emprunt obligataire et les emprunts bilatéraux contractés en juin et juillet 2017
- ✓ le taux d'intérêt est égal à l'Euribor, pour l'emprunt syndiqué libellé en euro, ou au Libor, pour l'emprunt syndiqué libellé en dollar US, afférent à la période de tirage concernée, auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction du ratio de levier (dette nette consolidée sur EBITDA)
- ✓ le taux d'intérêt est égal à l'Euribor auquel s'ajoute une marge pour les emprunts bilatéraux contractés en avril et août 2018.

Covenants

Dans le cadre du contrat d'emprunt obligataire mis en place en juin 2015 et du contrat de crédits bancaires signé en janvier 2017, Linedata Services S.A. s'engage au titre des covenants à ce qu'au 31 décembre 2018, le ratio de levier, soit le montant de la dette nette divisé par l'EBITDA consolidé soit inférieur à 2,5.

Au 31 décembre 2018, le ratio de levier s'élève à 1,769.

Instruments financiers

Des contrats de couverture ont été mis en place afin de répondre aux obligations des crédits bancaires contractés en janvier 2017.

Le taux d'intérêt applicable à l'emprunt bancaire est l'Euribor pour l'emprunt libellé en euro et le Libor pour la part libellée en dollar US ; l'objectif est donc de se prémunir contre les risques de hausse de ces taux.

Au 31 décembre 2018, un des deux contrats de type swap en cours porte sur l'échange de l'Euribor 3 mois contre taux fixe de 0,165% et représente une couverture de 75% de la dette syndiquée en euro, soit un nominal de 15 M€ avec une échéance finale au 24 janvier 2022. L'autre contrat de type swap en cours porte sur l'échange du Libor 3 mois contre taux fixe de 1,455% et représente une couverture de 74,75% de la dette syndiquée en dollar US, soit un nominal couvert de 6,4 M\$ avec une échéance finale au 24 juillet 2019.

Note 7 Autres provisions et passifs éventuels

7.1. Evolution des autres provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/2018
Provisions pour pertes de change	4 777	4 557	(4 777)	-	4 557
Provisions pour litiges sociaux	41	60	(13)	-	88
Autres provisions	1 941	7	(915)	(49)	984
PROVISIONS	6 759	4 624	(5 705)	(49)	5 629

Les autres provisions concernent le plan d'attribution gratuite d'actions décidé en 2014.

7.2. Passifs éventuels

Les passifs éventuels font l'objet d'une appréciation de la Direction de la société. Ils correspondent à :

- ✓ des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou
- ✓ des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'apparaît pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou parce que le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Dans le cadre d'un litige fiscal portant sur le crédit d'impôt imputable au titre des retenues à la source prélevées par les autorités fiscales des clients du Maghreb de Linedata Services Leasing & Crédit, Linedata Services SA, société mère du groupe d'intégration fiscale et redevable à ce titre de l'impôt société du groupe, avait donné en novembre 2017 une garantie bancaire en faveur de l'administration fiscale française à hauteur de 244 K€. Au cours du 1^{er} semestre 2018, Linedata Services SA a mis fin au litige en soldant toutes les sommes mises en recouvrement, et obtenu la restitution de la garantie bancaire donnée.

Les litiges en cours ont fait l'objet d'une analyse et le cas échéant, ont donné lieu à la constitution d'une provision estimée par la Direction de la société sur la base des faits et circonstances. L'incertitude résiduelle inhérente à tout litige ne pourrait avoir une incidence significative sur le résultat.

Note 8 Impôts sur les bénéfices

8.1. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat individuel de Linedata Services S.A., déficitaire, se décompose de la manière suivante :

- un résultat courant déficitaire de (5 248) K€, soit une économie d'impôt, au taux de l'impôt société de 33, 1/3%, liée au résultat courant de 1 749 K€,
- un résultat exceptionnel déficitaire de (1 213) K€ soit une économie impôt, au taux de l'impôt société de 33, 1/3%, sur résultat exceptionnel de 404 K€

Néanmoins, en tant qu'entité mère du groupe d'intégration fiscale qu'elle forme avec ses deux filiales françaises, Linedata Services Asset Management et Linedata Services Leasing & Credit, Linedata Services S.A. a dû acquitter de l'impôt sur les sociétés au Trésor Public. Cet impôt correspond à l'impôt dû par les deux filiales françaises sur une assiette minorée de l'utilisation (i) du résultat déficitaire individuel généré par Linedata Services S.A. au titre de l'exercice clos en 2018 (soit 6 461 K€) ainsi que (ii) du déficit fiscal reporté par le groupe d'intégration fiscale au titre de l'exercice précédent (soit 1 674 K€) qui correspond à la somme de 5 379 K€ et de 8 651 K€, résultat individuel respectif de Linedata Services Asset Managment et de Linedata Services Leasing & Credit, minoré de 6 462 K€, résultat individuel de Linedata Services S.A. et de 1 674 K€ de déficit reportable du groupe d'intégration fiscale dégagé en 2017, après prise en compte du plafonnement, résultant en un résultat fiscal du groupe d'intégration fiscale que Linedata Services S.A. forme avec ses filiales de 5 894 K€ soit une charge d'impôt du groupe due au trésor de 1 964 K€ (après application des taux de 28% jusqu'à 500k€ et 33,33% au-delà, plus la contribution additionnelle de 3,3%).

Le montant d'impôt sur les bénéfices de 1 664 K€ correspond à l'écart l'impôt dû au trésor par le groupe (soit 1 964 K€) et le boni d'intégration du groupe (soit 3 629 K€).

Il est prévu par les conventions d'intégration fiscale applicables à compter du 1er janvier 2007 et conclues entre Linedata Services S.A. et ses filiales membres de l'intégration fiscale que l'économie d'impôt réalisée par le groupe d'intégration fiscale soit conservée par Linedata Services S.A. en sa qualité de société mère et ne donnent lieu à aucune indemnité au bénéfice des sociétés. Les crédits d'impôts restituables sont remboursés aux filiales par Linedata Services S.A. pour la fraction de leurs montants qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de la contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés versée par les filiales à Linedata Services S.A.

A la clôture de l'exercice, Linedata Services S.A. ne dispose d'aucun déficit reportable au niveau individuel.

8.2. Situation fiscale différée et latente

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du plan comptable, ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

La situation fiscale différée et latente en base est la suivante :

(en milliers d'euros)	Au 01/01/2018		Variations		Au 31/12/2018	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
A déduire l'année suivante						
- Organic	-		-		-	
- Participation des salariés	-		-		-	
- Ecart de conversion	3 438		(137)		3 301	
A déduire ultérieurement						
- Provision pour retraite	501		(37)		465	
- Plus value latente sur actions propres	-		-	1 035	-	1 035
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS	3 940	-	(174)	1 035	3 766	1 035

Note 9 Capitaux propres

9.1. Capital social

Le capital social de Linedata Services s'élève au 31 décembre 2018 à 7 133 529 €, composé de 7 133 529 actions, d'une valeur nominale de 1 €, dont 7 132 856 sont de catégorie A et 673 actions sont des actions de préférence de catégorie B.

Le capital social a été réduit de 160 500 €, passant de 7 294 029 € à 7 133 529 €, suite à l'annulation de 160 500 actions auto-détenues tel que décidé par le Conseil d'Administration de Linedata Services en date du 12 décembre 2018.

9.2. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Au 31/12/2017	7 294	71 731	793	13 621	-	9 096	102 535
Augmentation	-	-	-	-	-	-	-
Diminution	(160)	(6 028)	-	-	-	-	(6 188)
Affectation résultat	-	-	-	8 896	200	(9 096)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(9 646)	-	-	(9 646)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	35 726	35 726
Au 31/12/2018	7 134	65 703	793	12 871	200	35 726	122 427

L'Assemblée Générale Mixte de Linedata Services réunie le 15 mai 2018 a décidé de distribuer un dividende ordinaire dont le montant s'élève à 9 846 K€ au titre de l'exercice 2017, soit 1,35 € par action. Ce dividende, hors détentions d'actions propres, a été mis en paiement le 9 juillet 2018, pour le montant de 9 646 K€. Le dividende théorique au titre de l'exercice précédent s'élevait à 11 012 K€, soit 1,50 € par action.

Note 10 Informations complémentaires

10.1. Produits à recevoir et charges à payer

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Clients et comptes rattachés	1 519	1 152
Autres créances	-	66
PRODUITS A RECEVOIR	1 519	1 218
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	518	504
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	378	306
Dettes fiscales et sociales	1 033	1 377
Autres dettes	56	83
CHARGES A PAYER	1 985	2 270

10.2. Transactions avec les parties liées

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
ACTIF		
Titres de participations - valeur brute	194 405	194 405
Créances clients et comptes rattachés	1 549	1 400
Autres créances	33 781	37 777
PASSIF		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24	164
Autres dettes	32 557	32 557
COMPTE DE RESULTAT		
Produits de participation	14 751	27 660
Autres produits financiers	1 291	407
Autres charges financières	(19)	(116)

10.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux, pris en charge en 2018 par la société Linedata Services, sont les suivants :

(en milliers d'euros)	ERNST & YOUNG		FINEXSI AUDIT	
	31/12/2018	%	31/12/2018	%
Certification des comptes individuels et consolidés	120	55%	98	45%
Services autres que la certification des comptes	2	50%	2	50%
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	122	55%	99	45%

10.4. Identité de la tête de groupe

Linedata Services S.A. est société mère du groupe consolidé Linedata. Le groupe Linedata est par ailleurs consolidé en tant que palier du groupe détenu par la société Amanaat.

Note 11 Événements postérieurs à la clôture

Début janvier 2019, Linedata Services S.A. a poursuivi son programme de rachat de titres et à ce titre a réalisé un tirage complémentaire de 4,9 M€ de l'emprunt bilatéral contracté pour financer ces rachats.

20.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société Linedata Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Linedata Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Point clé de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des titres de participation

Point clé de l'audit	Notre réponse
<p>Les titres de participation, figurant à l'actif au 31 décembre 2018 pour un montant net de M€ 192, représentent un des postes les plus importants du bilan.</p> <p>Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur recouvrable. Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe des comptes annuels, la valeur recouvrable est estimée par la direction selon la méthode des comparables (multiple d'EBITDA) et le cas échéant selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie, reposant notamment sur des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance à l'infini. Une provision est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des titres de participation au bilan, et de leur sensibilité aux variations des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de flux futurs de trésorerie, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Pour apprécier la valeur recouvrable des titres de participation, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ examiner la justification apportée par la société sur la méthode d'évaluation mise en œuvre ;▶ apprécier les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation des filiales, notamment au regard des données financières historiques et au regard du budget de chacune des entités ;▶ comparer le taux de croissance à l'infini et le taux d'actualisation retenus avec ceux utilisés dans l'évaluation des <i>goodwills</i> ;▶ vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs recouvrables retenues par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

■ **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Linedata Services par votre assemblée générale du 28 juin 2004 pour le cabinet FINEXSI AUDIT et du 30 juin 2005 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2018, le cabinet FINEXSI AUDIT était dans la quinzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la quatorzième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 28 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT
Christophe Lambert

ERNST & YOUNG et Autres
Henri-Pierre Navas

20.4.3 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société Linedata Services,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants conclus au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

- ▶ **Avec MM. de Verteuil et Bley, membres du directoire puis directeurs généraux délégués de votre société**

Nature, objet et modalités

Autorisation par le conseil d'administration en date du 12 février 2018 des modifications de la rémunération salariale de :

- ▶ M. de Verteuil, directeur général délégué depuis le 7 septembre 2017, détenteur d'un contrat de travail avec votre société :
 - ▶ autorisation pour l'exercice 2017 du versement d'une prime sur objectifs de € 120.000 bruts motivée par l'atteinte de 80 % des objectifs fixés ;
 - ▶ autorisation pour l'exercice 2018 d'une rémunération annuelle fixe brute de € 220.000 (prime de vacances et usage d'un véhicule de fonction en sus), d'une prime sur objectifs d'un montant brut de € 165.000 pour atteinte de 100 % des objectifs fixés, ainsi que de jetons de présence au titre de ses mandats d'administrateurs dans les filiales à hauteur de € 15.000 nets ;
 - ▶ rémunération brute versée sur l'exercice 2018 : € 348.880 ;
- ▶ M. Bley, directeur général délégué et détenteur d'un contrat de travail avec votre société jusqu'au 10 septembre 2018 :
 - ▶ autorisation pour l'exercice 2017 du versement d'une prime sur objectifs de € 120.000 bruts motivée par l'atteinte de 80 % des objectifs fixés ;
 - ▶ autorisation pour l'exercice 2018 d'une rémunération annuelle fixe brute de € 220.000 (prime de vacances et usage d'un véhicule de fonction en sus), et d'une prime sur objectifs d'un montant brut de € 165.000 pour atteinte de 100 % des objectifs fixés, ainsi que de jetons de présence au titre de ses mandats d'administrateurs dans les filiales à hauteur de € 15.000 nets ;
 - ▶ rémunération brute versée sur l'exercice 2018 : € 375.443.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante : le conseil a considéré que les pourcentages d'augmentation appliqués aux rémunérations 2017 étaient justifiés par les performances et l'implication de chacun des intéressés et sont conformes à ceux appliqués aux autres managers du groupe. De plus, la proportion de la part variable dans la rémunération globale se situe légitimement, du fait des fonctions occupées, à un niveau supérieur à celui des autres managers et cette part variable correspond à des objectifs définis précisément chaque année.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- ▶ **Avec la société Amanaat**

Personne concernée

M. Anvaraly Jiva, président du conseil d'administration et directeur général de votre société et président de la société Amanaat.

Nature et objet

Contrat de prestations de services entre la société Amanaat et votre société, autorisé par le conseil de surveillance en date du 18 décembre 2015.

Selon les dispositions du contrat, votre société fournit à la société Amanaat des prestations de services administratifs et financiers. Ce contrat a pris effet rétroactivement le 22 mai 2015, pour une durée initiale de deux ans, renouvelable tacitement par période de douze mois.

L'objet de la prestation porte sur les points suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- ▶ d'une part, l'établissement des comptes sociaux et consolidés de la société Amanaat, la tenue de la comptabilité sociale, ainsi que la relation avec les commissaires aux comptes de la société Amanaat ;
- ▶ et, d'autre part, le suivi de trésorerie, le conseil en gestion financière et de trésorerie ainsi que le secrétariat juridique et administratif de la société Amanaat.

Modalités

Au titre de ce contrat, il a été constaté un produit sur l'exercice d'un montant de € 22.526 hors taxes.

- ▶ **Avec la société Odigo Consulting LLC**

Personne concernée

M^{me} Shabrina Jiva, membre du conseil d'administration de votre société et présidente de la société Odigo Consulting LLC.

Nature et objet

Contrat de prestations de services entre la société Odigo Consulting LLC et votre société, autorisé par le conseil d'administration en date du 11 décembre 2017 pour 2017 et les trois années qui suivent.

Les prestations fournies par la société Odigo Consulting LLC consistent à conseiller votre société notamment sur :

- ▶ la composition du comité stratégique ;
- ▶ le rôle et les missions du comité stratégique ;
- ▶ l'organisation des travaux du comité stratégique et la fréquence de ses réunions ;
- ▶ les modalités de comptes rendus des travaux au conseil d'administration.

Cette convention a également pour objet de mener une réflexion sur la stratégie du groupe Linedata.

Modalités

Au titre de ce contrat, il a été constaté une charge sur l'exercice d'un montant de € 9.818,95 hors taxes.

Paris et Paris-La Défense, le 28 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT
Christophe Lambert

ERNST & YOUNG et Autres
Henri-Pierre Navas

20.5 Politique de distribution des dividendes

Il est d'usage pour la Société lorsque les résultats le permettent de procéder à une distribution de dividendes.

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (en €) :

Au titre de l'exercice	Nombre d'actions	Dividende ordinaire par action (en €)	Dividende extraordinaire par action (en €)
2015	7 320 382	1,4	3
2016	7 341 382	1,5	
2017	7 293 356	1,35	

Il sera proposé à l'Assemblée Générale annuelle à tenir en 2019 d'approuver la distribution d'un dividende ordinaire par action de 1,35 €.

20.6 Procédures judiciaires et d'arbitrage

La Société n'est partie à aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

20.7 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Sur la période couverte par les informations financières sélectionnées du présent document de référence, il n'y a pas de changement significatif à signaler, la conclusion en 2018 d'un nouvel emprunt ayant pour finalité de refinancer l'acquisition de titres Linedata dans le cadre du programme de rachat n'ayant pas significativement modifié la structure financière de Linedata Services.

21. Informations complémentaires

21.1 Capital social

21.1.1 Montant du capital souscrit et catégories d'actions

Au 31 décembre 2017, le capital social était fixé à 7.294.029 euros, divisé en 7.293.356 actions de catégorie A et 673 actions de préférence de catégorie B intégralement libérées, d'une valeur nominale de 1 €. Le nombre correspondant de droits de vote au 31 décembre 2017 était de de 11.000.226 (soit 10.884.825 droits de vote exerçables en assemblée générale).

Au 31 décembre 2018, le capital social est fixé à 7.133.529 euros, divisé en 7.132.856 actions de catégorie A et 673 actions de préférence de catégorie B intégralement libérées, d'une valeur nominale de 1 €. Le nombre correspondant de droits de vote au 31 décembre 2018 est de 11.112.624 (soit 10.722.907 droits de vote exerçables en assemblée générale).

Par rapport à 2017 et suivant la délibération du Conseil d'Administration du 12 décembre 2018, le capital social de Linedata Services a été diminué de 160.500 € lors de l'annulation de 160.500 actions auto-détenues. L'annulation d'actions auto-détenues s'est réalisée dans le cadre de la vingt-deuxième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 27 avril 2017, qui avait autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une réduction du capital social de la Société par annulation des actions auto-détenues dans la limite de 10% des actions composant le capital de la Société.

21.1.2 Actions non représentatives du capital

Néant.

21.1.3 Actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales

Au 31 décembre 2018, Linedata Services détient 389.717 actions propres, de valeur nominale 1 euro, pour un montant comptable de 12.276.085,50 euros. Au 31 décembre 2017, Linedata Services détenait 115.401 actions propres, de valeur nominale 1 euro, pour un montant comptable de 4.241.166,88 euros. La répartition par objectif des actions auto détenues est présentée dans l'annexe 1 au rapport de gestion au paragraphe 26.1 du présent document de référence.

21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Par décision du Président en date du 13 juin 2017, la Société a procédé à l'émission de 673 actions de préférence (actions de catégorie B), par augmentation du capital de 673 €, conformément au Plan d'Attribution Gratuite d'actions de préférence de Linedata Services SA mis en place en juin 2014. Ces 673 actions de préférence seront convertibles à terme en actions ordinaires (actions de catégorie A). Chaque action de préférence sera convertible en au plus quatre-vingt-huit (88) actions ordinaires après application des conditions de performance en juin 2019.

Par décision du Conseil d'Administration en date du 22 juin 2018, furent attribuées 48.065 actions gratuites à certains salariés non-résidents français du Groupe. Ces actions disposent des mêmes droits que les actions ordinaires. Ces actions ont été attribuées dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites aux non-résidents français du 13 juin 2014 validé par le Directoire.

21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou dispositif visant à augmenter le capital

Il n'y a pas au 28 février 2019 de capital souscrit mais non libéré.

Les délégations d'augmentation de capital sont présentées dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise (au paragraphe 16.5) pour la situation au 31 décembre 2018.

21.1.6 Capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

21.1.7 Historique du capital social depuis le 1er janvier 2015

Date	Opération	Montant successif du capital	Nombre cumulé des titres existants	Nominal des titres	Nombre total de droits de vote
Au 22/05/2015	Après réduction de capital par annulation de 492.000 actions auto-détenues	7 359 025 euros	7 359 025 actions	1 euro	8 194 031
Au 31/12/2015	Après constatation de la levée d'options de souscription d'action et réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues	7 320 382 euros	7 320 382 actions	1 euro	9 141 803
Au 31/12/2016	Après constatation de la levée d'options de souscription d'action et réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues	7 341 382 euros	7 341 382 actions	1 euro	9 201 621
Au 13/06/2017	Après constatation de l'émission de 673 actions de préférence de catégorie B	7 342 055 euros	7 341 382 actions de catégorie A et 673 actions de préférence de catégorie B	1 euro	10 314 569
Au 30/06/2017	Après constatation de la réduction de capital par l'annulation de 48 026 actions auto détenues	7 294 029 euros	7 293 356 actions de catégorie A et 673 actions de préférence de catégorie B	1 euro	10 640 132
Au 12/12/2018	Réduction de capital par l'annulation de 160 500 actions auto détenues	7 133 529 euros	7 132 856 actions de catégorie A et 673 actions de préférence de catégorie B	1 euro	11 112 624

21.2 Acte constitutif et statuts

21.2.1 Objet social

Il est défini comme suit à l'article 2 des statuts de la Société.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger :

- la prestation de services informatiques, notamment l'édition et la distribution de progiciels, l'intégration de solutions, la réalisation de tous travaux de développements, de conseil et de formation, la fourniture de services d'exploitation sur ordinateurs et de prestations administratives connexes, pour le compte des entreprises industrielles, commerciales, immobilières ou financières, d'administrations ou organismes publics ou privés, faisant ou non appel aux moyens de transmission de l'information ;
- la création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance ou l'exploitation de tous fonds ou établissements de même nature ;
- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, agricoles, civiles, industrielles, financières, mobilières, immobilières, françaises ou étrangères, par voie de création de sociétés nouvelles (y compris sociétés en participation), d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion de sociétés, d'alliance ou d'association ou autrement ;

- et, généralement, toutes opérations industrielles ou commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'activité de la Société ou pouvant être utiles à la réalisation et à la prospérité de ses affaires ;
- le tout, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation.

21.2.2 Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de deux ans ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante-quinze ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article L. 225-24 du Code de commerce. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 16.5 expose plus en détail le rôle, l'organisation et les modes de fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités qu'il a constitués.

21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

Selon les statuts de la Société, un droit de vote double (institué par décision de l'assemblée générale du 25 avril 2000) de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

En l'absence de précision particulière dans les statuts de la Société, le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou de donation familiale. Il peut également être supprimé par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire et après ratification de l'assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

- Les actions de la Société ne sont pas toutes de même catégorie. Deux catégories d'actions coexistent à savoir les actions de catégorie A soumises au droit commun sans droits dérogatoires à l'exception des droits de vote double mentionnés au présent paragraphe ; et les actions de préférence appartenant à la catégorie B ne procurant aucun droit de vote ni aux dividendes lors des assemblées générales des actions de catégorie A. Les actions de catégorie B ne donnent droit qu'au boni de liquidation et sont incessibles. En conséquence, il est utile de préciser que les actions de catégorie B ne comportent pas des droits de contrôle spéciaux.

Chaque action de préférence sera convertible en au plus quatre-vingt-huit (88) actions ordinaires après application des conditions de performance en juin 2019.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Les droits des actionnaires peuvent être modifiés par une modification des statuts de la Société, opération que seule l'Assemblée Générale extraordinaire est habilitée à effectuer. L'Assemblée Générale ne peut toutefois, si ce n'est à l'unanimité des actionnaires, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

21.2.5 Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions de forme et délais fixées par la Loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu précisé dans ladite convocation et fixé par le convoquant.

L'actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, personnellement, par mandataire en donnant procuration, ou en votant par correspondance, selon les modalités légales et réglementaires en vigueur. Il est rappelé qu'en application de l'Ordonnance n° 2010-1511 du 9 décembre 2010 relative à l'exercice de certains droits des actionnaires, un actionnaire peut à son choix, soit donner procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint ou à la société sans indication de mandat, soit se faire représenter par toute personne physique ou morale du choix de l'actionnaire lorsque les actions de la société sont admises aux négociations sur un marché réglementé de sociétés cotées.

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, s'il est justifié dans les conditions légales et réglementaires de l'enregistrement comptable des titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, et sous réserve le cas échéant de fournir à la Société tout élément permettant son identification.

Ces formalités doivent être accomplies au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.

21.2.6 Dispositions qui pourraient avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement du contrôle de l'émetteur

Il n'existe aucune disposition de ce type dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur.

21.2.7 Seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

Selon l'article 9 des statuts, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2,5 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été ainsi déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5 % du capital social en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale.

21.2.8 Conditions régissant les modifications du capital lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit

Néant.

22. Contrats importants

Les contrats importants et sortant du cadre normal des affaires sont les suivants :

- Contrats conclus le 22 mai 2015 relatif à la note 8.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés 2015, ayant servi au refinancement de la dette bancaire senior existante : un contrat de crédits et un contrat de prise ferme relatif à l'émission d'obligations mezzanine.
- Contrat conclu le 27 janvier 2017 relatif à l'acquisition des actions de la société Gravitas Technology Services LLC ("Gravitas").
- Contrat conclu le 7 août 2017 relatif à l'acquisition des actions de la société Quality Risk Management & Operations (« QRMO »).
- Contrat de crédit conclu le 24 janvier 2017 à l'effet de financer partiellement l'acquisition de Gravitas et rembourser par anticipation le crédit syndiqué de 2015, tel qu'exposé dans le rapport de gestion 2017 inclus au paragraphe 26.1 en annexe du présent document de référence et dans la note 8.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés.
- Contrats de crédit bilatéraux conclus le 12 juin 2017 et 17 juillet 2017 à l'effet de financer partiellement l'acquisition de QRMO et rembourser par anticipation le précédent contrat de crédit bilatéral.
- Contrat de prêt conclu avec la banque BNP Paribas le 3 août 2018 en vue du refinancement partiel ou total des achats successifs d'actions propres de la Société dans la limite de 10% de son capital, en vue de les annuler.
- Contrat conclu le 7 janvier 2019 relatif à l'acquisition des actions de la société Loansquare.

En dehors des points ci-dessus, il n'a pas été conclu, pour l'année 2018 ni depuis le début de l'exercice 2019, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, ni par l'émetteur ni par une autre société du Groupe.

23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêt

Voir le rapport de l'Organisme Tiers Indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales au paragraphe 26.2.

24. Documents accessibles au public

24.1 Liste des documents et méthodes de consultation

Pendant la durée de validité du présent document de référence, les documents suivants ou leur copie pourront, le cas échéant, être consultés :

l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur	au siège social de l'émetteur
tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document	non applicable
les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document	au siège social de l'émetteur

24.2 Calendrier prévisionnel de parution des éléments financiers

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2019 : 25 avril 2019 après bourse.

25. Informations sur les participations

La liste des filiales et participations de la Société figure en note 5.2 de l'annexe aux comptes annuels, et le périmètre de consolidation est précisé en note 2.2 de l'annexe aux compte consolidés.

26. Annexes

26.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

SOMMAIRE

1	ACTIVITE DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2018 ET FAITS MARQUANTS ...	160
1.1	Environnement	156
1.1.1	Investment Management	157
1.1.2	Crédit et financements	158
1.2	Réalisations de l'exercice	159
1.2.1	Asset Management	159
1.2.2	Lending & Leasing	159
1.2.3	Autres activités.....	159
1.3	Evénements particuliers de l'exercice	160
2	PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2018	160
2.1	Chiffre d'affaires	160
2.2	Composition du chiffre d'affaires	161
2.3	Marges et résultats	161
2.4	Financement et structure financière	162
2.5	Comparaison avec les perspectives.....	162
2.6	Litiges	162
2.7	Risques et gestion des risques.....	162
3	ACTIVITE DE LINEDATA SERVICES DURANT L'EXERCICE 2018 ET FAITS MARQUANTS	163
4	COMPTES SOCIAUX DE LINEDATA SERVICES POUR L'EXERCICE 2018.....	163
5	ACTIVITE DES FILIALES.....	166
5.1	Asset Management.....	166
5.2	Lending & Leasing.....	166
5.3	Assurances.....	166
5.4	Autres activités.....	167
6	EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	167
7	PERSPECTIVES D'AVENIR.....	167
8	PRISES DE CONTRÔLE ET SOCIETES CONTROLEES.....	168
9	INFORMATION SUR L'ACTIONNARIAT.....	169
10	EVOLUTION DES COURS ET DU MARCHÉ DE L'ACTION.....	169
10.1	Cours de l'action Linedata Services sur deux ans.....	169
10.2	Volumes mensuels de l'action Linedata Services sur deux ans.....	170
11	APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE	170
	2018.....	170
12	RESULTAT DE LINEDATA SERVICES ET AFFECTATION.....	170
13	RISQUES FINANCIERS LIES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	171
14	CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES.....	175
14.1	Contrôle interne.....	171
14.1.1	Définition et objectif du contrôle interne.....	172
14.1.2	Organisation du groupe	172
14.1.3	Présentation du dispositif du contrôle interne.....	172
14.1.4	Le périmètre d'intervention.....	174
14.2	Gestion des risques	174

	14.2.1	Cadre organisationnel.....	174
	14.2.2	Cartographie des risques majeurs.....	174
14.3		Activité de contrôle.....	175
	14.3.1	Revue de performance et reporting.....	175
	14.3.2	Revue de performance et reporting.....	175
	14.3.3	Les procédures comptables, financières et administratives	176
	14.3.4	Le processus d'acquisitions externes	176
14.4		Pilotage et surveillance du dispositif	177
	14.4.1	Pilotage managérial	177
	14.4.2	Le Département Audit & Conformité.....	177
	14.4.3	Organisation des missions du Département Audit & Conformité	177
	14.4.4	Rapports et synthèses du Département Audit & Conformité.....	177

1. ACTIVITE DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2018 ET FAITS MARQUANTS

Le chiffre d'affaires du Groupe a bénéficié de l'apport en année pleine de l'acquisition de QRMO. En effet, l'impact périmètre est favorable à hauteur de 1,9M€. Cependant, l'effet devise pénalise fortement le Groupe (-4,2M€).

Malgré une prise de commande¹ en hausse de 1,8%, soit 57,2M€, le niveau d'activité n'a pas permis de renouer avec une croissance organique.

Sur l'ensemble de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires du Groupe s'est ainsi élevé à 173,2M€, en retrait de 3,2% en données publiées par rapport à 2017 et en décroissance organique de 1,9% à taux de change et périmètre constants. Le segment Asset Management a souffert de l'attentisme des clients avant la sortie des premiers modules de la plateforme Asset Management Platform (AMP). Le segment Lending & Leasing affiche, quant à lui, une croissance continue sur l'ensemble de l'année 2018 portée par la dynamique du déploiement de la solution Linedata Ekip³⁶⁰ et la nouvelle version de Linedata CapitalStream V11.0.

Le Groupe a maintenu une activité soutenue de R&D (les frais de R&D représentent avant capitalisation 10,2% du chiffre d'affaires), accentuée par un effort dédié à l'innovation. Ceci permet à Linedata de mettre son expertise technologique toujours plus au service du développement de ses clients. Au-delà de l'accompagnement des réformes réglementaires et de l'enrichissement de ses offres, le Groupe a poursuivi sa transformation digitale avec le lancement d'initiatives autour de l'intelligence artificielle, la poursuite de la modernisation de sa gamme applicative et a accéléré le développement de la nouvelle plateforme AMP sur le segment Asset Management.

Les charges opérationnelles sont, quant à elles, en baisse par rapport à l'année 2018. Le Groupe a adapté son niveau de charges à son volume d'activité.

L'EBITDA dégagé dans ce contexte s'élève à 44,0 M€, soit une marge d'EBITDA de 25,4% contre 24,3% en 2017. Le résultat opérationnel diminue à 28,6 M€, soit une marge de 16,5% contre 16,9% en 2017. Ce résultat intègre une dépréciation exceptionnelle des actifs incorporels de Gravitass de 2,3 M€ liée à la perte d'un grand compte.

Le résultat net du Groupe s'établit à 19,7 M€, soit une marge nette de 11,3% (contre 19,8 M€ en 2017, soit une marge nette de 11,1%).

Il est rappelé que l'EBITDA, indicateur clé du Groupe, se définit comme le résultat opérationnel hors dotations nettes aux amortissements et aux provisions courantes et non courantes. L'EBIT correspond au résultat d'opérationnel.

Le Groupe Linedata a établi ses comptes consolidés en euros selon les normes IFRS. Les états financiers 2018 présentent à titre comparatif le bilan clos au 31 décembre 2017 et le compte de résultat de l'exercice 2017 établis selon le même référentiel.

Conformément à l'organisation opérationnelle du Groupe par segment d'activité adoptée depuis 2014, les éléments financiers sont communiqués sur la base d'une information sectorielle par segment d'activité. Le segment Asset Management regroupe toutes les offres destinées à la gestion des fonds traditionnels et alternatifs du front au back office et le segment Lending & Leasing est constitué de l'ensemble des activités Crédits et Financements. Un segment "Autres activités" comprend l'Assurance et l'Epargne retraite (ainsi que certains éléments des services centraux non affectables aux activités pour la partie bilancielle). Une présentation du chiffre d'affaires par région est maintenue en parallèle du fait notamment de l'impact significative des variations de taux de change.

1.1 Environnement

Linedata Services est un éditeur de solutions et prestataire de services spécialisé dans deux grandes activités de l'industrie des services financiers : la gestion de tout type d'investissement – "Investment Management" - (comprenant la gestion d'actifs et l'Assurance) et les Crédits et Financements.

¹ La prise de commande s'entend du montant cumulé des commandes signées par les clients sur une période donnée. Elle comprend 100% du montant des contrats de licence perpétuelle et 100% du montant des contrats de développement et d'implémentation des logiciels. Pour les contrats de maintenance et d'exploitation ainsi que de licence dite mensuelle, il n'est tenu compte que d'une valeur sur douze mois indépendamment de la durée réelle du contrat.

1.1.1 Investment Management

Gestion d'actifs

L'année 2018 a continué d'être dominée par le changement, tant du point de vue politique qu'en matière de régulation, avec de nombreuses interrogations autour de ses impacts à long termes sur les marchés financiers. L'Europe, qui a implémenté en 2018 l'une des plus ambitieuses régulation de ses marchés financiers (et au-delà) avec la directive MiFID II, poursuit sa mise en conformité et l'impact de cette directive sur les marchés est toujours en cours.

En ce qui concerne la gestion des actifs, l'environnement économique est toujours tendu en raison d'un contexte mouvementé, les risques ont augmenté avec une croissance toujours incertaine. Deux marchés clés se distinguent toujours, les Etats-Unis et l'Europe. La démographie (population vieillissante) engendre toujours de la croissance liée aux actifs accumulés et à la découverte progressive d'actifs financiers auto ou non gérés (épargne). Le marché asiatique est plus que jamais plein de promesses, mais reste complexe à pénétrer en raison de disparités politiques, réglementaires et géographiques.

L'accélération des nouvelles technologies a créée de nouvelles opportunités et le montant global des actifs sous gestion a renoué avec la croissance. La transformation digitale, combinée à l'innovation, continue de dynamiser le marché car elle favorise le remplacement, la mise à jour ou l'intégration des systèmes. On notera également qu'elle engendre par la même occasion risques et opportunités en modifiant les interactions et les circuits de distribution.

Les méthodes de travail se transforment grâce à l'innovation et avec la mise en œuvre de l'intelligence artificielle. L'analyse automatique des sentiments et le traitement du langage naturel font partie des tendances actuelles notamment pour améliorer l'efficacité opérationnelle et l'automatisation : la gestion de la data, tant du point de vue de sa sécurisation que de son traitement, est au cœur des préoccupations notamment dans un contexte fortement marqué par l'entrée en vigueur du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD).

Linedata a accompagné ses clients pour répondre à leurs défis tout au long de l'année 2018, avec notamment:

- Le renforcement de son offre de services d'outsourcing et de cloud via l'intégration de la société Gravitas, fournisseur de plates-formes technologiques middle-office et de services cloud, et de QRMO (Quality Risk Management & Operations), société hong-kongaise de services d'outsourcing et de contrôle des risques. Leurs services sont désormais pleinement intégrés dans l'offre Linedata.
- MShare Spirit, qui propose une nouvelle interface et des APIs web pour les produits Mshare, a été livrée à nos premiers clients au cours du troisième trimestre.
- Le module complémentaire Workstation pour Longview, Compliance et Navquest a été lancé, proposant de nouvelles possibilités pour nos clients d'accéder à l'information via un ensemble de widgets.
- L'amélioration de la solution Linedata Navquest Oversight pour introduire la validation multiple des processus en réponse aux besoins croissants de la base North American Oversight.
- La mise en place d'un partenariat avec Trade Informatics pour permettre aux utilisateurs de Longview l'accès direct à de la big data autour des passages d'ordres.
- Deux nouvelles versions de Global Hedge, dont une partiellement financée par l'un de nos clients historiques.
- Le développement continue des fonctions Risk de Derivation alignées avec les services Linedata QRMO en Asie.

Assurances

Les grands acteurs de l'industrie de l'assurance continuent leur transformation digitale et leur automatisation des back-offices.

La réforme de l'épargne retraite incluant la relance des fonds euro-croissance, initiée en 2018 au travers du projet de la loi PACTE devrait continuer de mobiliser la communauté de l'assurance jusqu'au troisième trimestre 2019.

1.1.2 Crédit et financements

En 2018, les modèles de consommation continuent à évoluer vers une demande de plus en plus confirmée de personnalisation et de gestion directe par le client final. Digitalisation, mobilité, les attentes des acteurs du marché des crédits d'équipement ont continué de s'axer autour de la transformation de l'intégralité du processus d'attribution du crédit, avec de fortes attentes autour de l'innovation notamment au travers de l'exploitation des données historiques disponibles et cela dans un contexte de contrôle renforcé par le RGPD.

Les marchés nord-américains et européens continuent de constituer l'essentiel du potentiel d'affaires pour le segment crédits et financements dédié à l'automobile et aux équipements. Ils renouent en 2018 avec la croissance, mais la pression compétitive d'un marché déjà occupé par de nombreux acteurs se renforce par l'entrée de nouveaux entrants « pure players », aux pratiques agressives et par les consolidations multiples. En Amérique du nord, la nouvelle administration continue de faciliter le financement des entreprises en diminuant les contraintes réglementaires, pour stimuler la croissance grâce au volume et à la prise de risques.

De façon globale, l'automatisation et l'amélioration de l'expérience clients grâce à la digitalisation ainsi qu'une approche analytique sont des attentes fortes des institutions de ces segments d'activité, qui ont dû faire face une fois de plus en 2018 à la nécessité de réduire les coûts et de mettre en place des économies d'échelles.

L'année 2018 a permis d'atteindre des jalons importants au regard de la stratégie de globalisation et de digitalisation de l'offre Crédit, avec en particulier :

- La livraison d'évolutions majeures sur nos principaux produits : Ekip³⁶⁰ (Refonte de l'ergonomie Front Office, Nationalisation en Amérique Latine, Mobilité, Module RGPD), Uniloan³⁶⁰ (Mise en œuvre du multi vues) et Capitalstream (nouvelle interface utilisateur, Application mobile Sales Accelerator).
- La poursuite des migrations Ekip³⁶⁰ sur la Base Installée.
- Le lancement de projets autour de l'intelligence artificielle en partenariat avec nos clients.
- La recherche de synergies entre l'ensemble des produits Crédits sur le plan global.
- La version 11.0 de Capitalstream a été lancée, avec parmi les nouveautés une interface utilisateur repensée et redessinée afin de renforcer l'expérience utilisateur, l'intégration en standard d'ExactBid RIMS & Hyland Onbase, ou encore la prise en charge régionale et internationale pour accompagner des lancements globaux.
- Une étude de positionnement de Capitalstream au sein de son écosystème et auprès de ses clients a été réalisée, avec les sociétés Level5 et AITE Group.
- Prise en charge de la réglementation américaine pour les "Beneficial Owners" avec AML.

Capitalstream est devenu un membre de la BIAN (Banking Industry Architecture Network).

1.2 Réalisation de l'exercice

1.2.1 Asset Management

Le segment Asset Management a profité des contributions positives de Derivation, Gravitass et QRMO. Les synergies apportées par ces différentes sociétés ont permis de dynamiser le segment grâce à une offre combinée de progiciels et de services d'externalisation particulièrement bien adaptée aux enjeux des hedge funds.

L'activité en Europe et aux Etats-Unis reste temporairement ralentie dans l'attente de la livraison des premiers modules de la nouvelle plateforme AMP (Asset Management Platform). Celle-ci vise à offrir au marché une plateforme nouvelle et entièrement orientée vers l'expérience utilisateur et la transformation digitale. L'activité de service a bénéficié d'une prise de commande dynamique.

Le chiffre d'affaires du segment Asset Management s'élève à 111,3 M€, en diminution de 6,4% en données publiées par rapport à 2017. L'activité Services est à un niveau stable avec un chiffre d'affaires sensiblement similaire à 2017 à 23,3 M€ contre 23,6 M€ en 2017.

La maîtrise des charges d'exploitation, incluant notamment un recours accru aux ressources offshore du Groupe pour les prestations de support et R&D, a permis de maintenir un bon niveau d'EBITDA à 25,6 M€, soit une marge de 23,1% contre 23,5% en 2017, tandis que le résultat opérationnel diminue à 14,4 M€, soit une marge de 12,9% (contre 17% en 2017). Ce dernier tient compte d'une dépréciation exceptionnelle des actifs incorporels de Gravitass de 2,3 M€ liée à la perte d'un grand compte.

1.2.2 Lending & Leasing

Le chiffre d'affaires sur la période est en hausse en raison d'un booking en augmentation et du déploiement de la nouvelle version de Linedata Ekip³⁶⁰.

Plus globalement, au cours du premier semestre 2018, le déploiement de la nouvelle version de Linedata Ekip³⁶⁰ et les retombées favorables du lancement du nouveau produit Linedata CapitalStream V11.0 ont permis au Groupe d'avoir un niveau d'activité accru.

Ces nouvelles versions, accompagnées d'une internationalisation de Linedata Ekip³⁶⁰ et de l'enrichissement de l'offre Mobil'Ekip pour les fonctions de recouvrement ont permis de conserver une croissance continue du chiffre d'affaires et de l'activité de ce segment.

Sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires du segment Lending & Leasing s'établit à 56,7 M€, en hausse de +3,2% par rapport à 2017. L'EBITDA augmente à 15,6 M€, soit une marge de 27,5% contre 24,5% en 2017, de même que le résultat opérationnel à 11,4 M€ soit une marge de 20,2% (contre 14,5% en 2017).

1.2.3 Autre activité

Avec un chiffre d'affaires de 5,3 M€, ce segment ressort en augmentation de +0,5% sur l'année 2018.

L'EBITDA s'établit à 2,7 M€, soit une marge d'EBITDA de 51,7% (contre 40,7% en 2017), et le résultat opérationnel à 2,8M€, soit une marge de 53,3% (39,4% en 2017).

1.3 Evénements particuliers de l'exercice

Restructuration américaine

A la suite de la création d'une nouvelle société aux Etats-Unis en décembre 2017 (Linedata L&C Inc), le Groupe a procédé au cours de l'été 2018 à une restructuration juridique de son activité aux Etats-Unis.

La société américaine Linedata Lending & Leasing Inc a cédé la totalité de ses actifs à la société nouvellement créée à cet effet, Linedata L&C Inc. Cette cession a pris effet au 1^{er} juillet 2018.

A la même date, Linedata Lending & Leasing Inc a absorbé et fusionné avec la société américaine LD Services Inc. Le nom de la nouvelle entité créée est Linedata Asset Management Inc. Cette société, initialement impliquée dans l'activité Lending & Leasing (Crédit) est dorénavant rattachée à l'activité Asset Management en raison de l'activité de la société absorbée.

Emprunts bancaires

En janvier et juillet 2018, Linedata a procédé au remboursement de deux échéances de 4,3 M\$ chacune du crédit syndiqué en dollars US.

Par ailleurs, Linedata Services a contracté en avril 2018, un emprunt bilatéral utilisé à hauteur de 4,7 M€ amortissable sur 3 ans.

Linedata Services a également procédé au remboursement de 4,2 M€ des crédits bilatéraux en cours et de 2 M€ de la facilité de crédit utilisée à fin décembre 2017.

En date du 3 août 2018, Linedata Services a contracté avec BNP Paribas un contrat de prêt d'un montant maximum de 20 M€ devant servir à refinancer l'acquisition de titres Linedata dans le cadre du programme de rachat. Au 31 décembre 2018, Linedata Services a utilisé 13,6 M€ de ce prêt.

Enfin, Linedata a procédé au remboursement du crédit-bail immobilier de 2016 à hauteur de 1,3 M€ au cours de l'exercice.

2. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2018

Les comptes consolidés au 31 décembre 2018 sont établis selon le référentiel IFRS. Le comparatif au titre de l'exercice 2017 a été établi selon les mêmes normes.

Conformément à IFRS 9, entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018, le Groupe a procédé à une reprise de provision de 466 K€, soit 336 K€ net d'impôt, impactant les réserves d'ouverture du groupe afin de se conformer aux critères de cette nouvelle norme.

Par rapport à l'exercice 2017, le périmètre de consolidation n'a pas été modifié.

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires annuel s'établit à 173,2 M€, en baisse de -3,2% par rapport à 2017. A taux de change et péri- mètre constants, l'activité ressort en décroissance organique de -1,9% par rapport à 2017.

Sur l'exercice, les activités récurrentes (maintenance, licences récurrentes et ASP) représentent 72% du chiffre d'affaires contre 71% en 2017, avec une légère diminution en valeur à 125,0 M€ (127,3 M€ en 2017).

2.2 Composition du chiffre d'affaires

Sur l'exercice 2018, le chiffre d'affaires consolidé s'analyse comme suit. Par segment d'activité :

(en milliers d'euros)	CA 2017	CA 2018	Variation	Variation à données comparables	% du CA 2017	% du CA 2018
Asset Management	118,8	111,3	(6,4%)	(5,1%)	66,4%	64,2%
Lending & Leasing	54,9	56,7	3,2%	4,6%	30,6%	32,7%
Autres activités	5,3	5,3	0,5%	0,5%	3,0%	3,1%
CHIFFRE D'AFFAIRES	179,0	173,2	(3,2%)	(1,9%)	100,0%	100,0%

Par région :

(en milliers d'euros)	CA 2017	CA 2018	Variation	Variation à données comparables	% du CA 2017	% du CA 2018
Europe du Sud	56,0	62,0	10,8%	10,8%	31,3%	35,8%
Europe du Nord	30,9	26,9	(13,0%)	(12,2%)	17,3%	15,5%
Amérique du Nord	84,8	75,6	(10,9%)	(6,8%)	47,4%	43,6%
Asie	7,4	8,8	19,2%	(0,0%)	4,1%	5,1%
CHIFFRE D'AFFAIRES	179,0	173,2	(3,2%)	(1,9%)	100,0%	100,0%

2.3 Marges et Résultats

L'EBITDA s'élève à 44,0 M€ soit une marge d'EBITDA de 25,4% contre 24,3% en 2017. Le résultat opérationnel du Groupe (EBIT) s'établit à 28,6 M€ pour l'exercice 2018, soit une marge d'EBIT de 16,5%.

L'EBITDA et le résultat opérationnel s'établissent comme suit par segment d'activité :

(en milliers d'euros)	EBITDA				EBIT			
	2017	2018	% du CA 2017	% du CA 2018	2017	2018	% du CA 2017	% du CA 2018
Asset Management	27 927,0	25 648,0	23,5%	23,1%	20 167,0	14 382,0	17,0%	12,9%
Lending & Leasing	13 466,0	15 578,0	24,5%	27,5%	7 943,0	11 433,0	14,5%	20,2%
Autres activités	2 150,0	2 745,0	40,7%	51,7%	2 083,0	2 833,0	39,4%	53,3%
TOTAL	43 543,0	43 971,0	24,3%	25,4%	30 193,0	28 648,0	16,9%	16,5%

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 2,5 M€ contre 2,6 M€ en 2017, et reste à un niveau stable. Les autres produits et charges financiers (produit net de 1,1 M€) sont essentiellement constitués des gains et pertes de change sur les transactions commerciales libellées en devises étrangères dont l'impact net est de 1,145 M€. Les autres produits et charges financières ont augmenté de 6,4 M€ entre 2017 et 2018, essentiellement dû aux gains et pertes de change sur les transactions commerciales libellées en devise, et notamment les avances en dollar US consenties par Linedata à ses filiales américaines. Les avances et emprunts consentis en dollar US ont été remboursés fin 2017, réduisant l'exposition au change à ce titre.

La charge d'impôt s'élève à 7,6 M€, contre 2,5 M€ en 2017, qui était essentiellement impactée par la réforme fiscale américaine représentant 10,9% du taux effectif d'imposition.

La charge de 2017 comprenait notamment un produit de +4,2 M€ lié à la baisse d'impôt en France et aux Etats-Unis, compensé partiellement par la « repatriation tax » de -1,8 M€ sur les réserves non distribuées des filiales étrangères de sociétés américaines.

Le résultat net s'établit ainsi à 19,7 M€, représentant 11,3% du chiffre d'affaires. En 2017, le résultat net s'élevait à 19,8 M€, soit 11,1% du chiffre d'affaires.

Le bénéfice net dilué par action est de 2,85€ (contre 2,75 € en 2017).

Le Groupe a continué à investir en Recherche & Développement sur ses produits et a accéléré ses programmes portés sur l'innovation tels que l'intelligence artificielle comme en atteste le projet AMP. Des discussions avec les clients sont en cours pour le déploiement de la plateforme. Le montant total des dépenses de Recherche & Développement, soit 17,6 M€, représente 10,2% du chiffre d'affaires, en baisse par rapport à 2017 où elles représentaient 10,8% du chiffre d'affaires (19,4 M€ en 2017). Une partie de ces dépenses a été capitalisée pour un montant de 4,9 M€. Par ailleurs, une quote-part des charges de Recherche & Développement, pour un montant net de 0,4 M€ au titre de l'exercice 2018, a pu être utilisée pour bénéficier de Crédits d'Impôt Recherche, uniquement à l'étranger.

2.4 Financement et structure financière

La structure financière au 31 décembre 2018 est la suivante :

- capitaux propres : 113,0 M€ (115,4 M€ au 31 décembre 2017),
- endettement net : 77,9 M€ (77,7 M€ au 31 décembre 2017),
- ratio dettes nettes sur capitaux propres : 68,8% (contre 67,3% au 31 décembre 2017).

L'évolution des capitaux propres comprend essentiellement, outre le résultat de l'exercice, le versement, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, d'un dividende d'un montant net total de 9,6 M€, l'effet des opérations de rachat d'actions propres pour 15,9 M€ et l'effet de la réduction du capital par annulation d'actions propres pour 0,2 M€.

L'endettement par rapport au 31 décembre 2017 reste stable.

Comme indiqué en note 8.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés, le Groupe Linedata a satisfait au 31 décembre 2018 à l'obligation de respect du ratio financier (covenants) prévue au titre de la dette bancaire et obligataire.

2.5 Comparaison avec les perspectives

L'attentisme des clients avant la sortie des premiers modules de la nouvelle plateforme AMP conjugué à l'utilisation par un client de Gravitas de la clause de réversibilité du contrat, a conduit le Groupe à afficher une performance opérationnelle en retrait par rapport à 2017.

Sur l'ensemble de l'exercice 2018, Linedata a su adapter ses charges au niveau d'activité.

2.6 Litiges

Les litiges connus à ce jour, par la Société Linedata Services ou le Groupe, ont été provisionnés dans les comptes sur la base de la meilleure estimation du management à la date d'arrêt des comptes. Il s'agit essentiellement de litiges divers avec des salariés.

Comme indiqué en note 7.2 de l'annexe aux comptes consolidés, Linedata Services a mis fin au contentieux fiscal portant sur le crédit d'impôt imputable au titre des retenues à la source prélevées par les autorités fiscales des clients du Maghreb. Le Groupe a soldé toutes les sommes mises en recouvrement.

2.7 Risques et gestion des risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels est confronté le Groupe peuvent s'analyser comme suit :

Risques financiers : ils sont suivis et gérés au niveau de la Direction Financière du Groupe, sous la supervision de la Direction Générale qui valide les décisions prises en la matière. La note 8.3 de l'annexe aux comptes consolidés détaille les éléments relatifs à ces risques, dont on retiendra notamment :

- les risques de taux d'intérêts : les emprunts à taux variables sont assortis de contrats de couvertures de taux (pour 74,75% des encours des dettes syndiquées en conformité avec les engagements pris envers les banques prêteuses) ; dans ce cadre, Linedata Services a souscrit deux contrats de swaps de taux ;
- les risques de change : ils concernent essentiellement la conversion des dettes et créances intra-groupe en devise, qui ne font pas l'objet d'une couverture spécifique ;
- le risque sur actions : la trésorerie disponible des sociétés du Groupe est placée en SICAV monétaires ou comptes rémunérés, supports peu sujets aux fluctuations de marché et sans risque en capital ;
- le risque de liquidité : Linedata Services estime être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risques opérationnels :

- Linedata s'attache à prévenir les risques liés à la sécurité des systèmes d'information du Groupe, afin d'assurer la continuité d'activité en ce compris pour les prestations de services d'applications envers les clients. Le Groupe a dans ce cadre mis en place un Système de Management de la Sécurité de l'Information, reposant sur une équipe dédiée à la sécurité et incluant notamment une politique de sécurité au niveau du Groupe et des plans de continuité d'activité.
- Linedata ne réalise aucun chiffre d'affaires hors Groupe dans un pays à risque d'instabilité politique, mais maintient une vigilance proactive sur ce point.
- Le Groupe mène régulièrement auprès des services concernés des actions de sensibilisation et prévention contre les risques de fraude et escroquerie.

Risques juridiques :

- En tant qu'éditeur de progiciels à l'usage des établissements financiers, Linedata doit veiller à l'adaptation de ses produits aux évolutions législatives et réglementaires auxquels sont assujettis ses clients dans leurs différentes juridictions.
- Le Groupe doit veiller à la protection des actifs immatériels constitués par sa propriété intellectuelle, notamment par le dépôt de codes sources et de marques, et s'assurer également de la non-violation de la propriété de tiers en particulier par des actions de sensibilisation des collaborateurs.

3. ACTIVITE DE LINEDATA SERVICES S.A. DURANT L'EXERCICE 2018 ET FAITS MARQUANTS

Depuis la réorganisation juridique du Groupe intervenue en 2009, Linedata Services exerce une activité de holding animatrice de son Groupe.

Les principaux faits marquants de l'exercice pour la société mère du Groupe ont été :

- la restructuration juridique de l'activité aux Etats-Unis ;
- l'attribution de 48.065 actions à titre gratuit à des bénéficiaires non-résidents français décidée par le Conseil d'Administration du 22 juin 2018 ;
- la poursuite des travaux d'aménagements du siège social situé au 27 rue d'Orléans 92200 Neuilly-sur-Seine; et
- la réduction de capital de 160 500 euros par annulation de 160 500 actions auto-détenues.

L'Assemblée Générale du 15 mai 2018 a par ailleurs accordé diverses autorisations financières au Conseil d'Administration.

4. COMPTES SOCIAUX DE LINEDATA SERVICES SA POUR L'EXERCICE 2018

Les comptes de l'exercice 2018 de Linedata Services SA ont été établis selon les normes comptables françaises. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces comptes sont conformes à la réglementation en vigueur.

Il est rappelé que la Société avait opté pour le régime de groupe d'intégration fiscale, avec ses deux filiales françaises Linedata Services Leasing & Credit et Linedata Services Asset Management, à partir de l'exercice 2007 pour une durée de 5 ans, puis renouvelée par tacite reconduction.

Situation financière de la Société

Le chiffre d'affaires de la Société s'élève en 2018 à 7,4 M€ contre 6 M€ en 2017. Il est constitué quasiment en totalité de prestations aux autres sociétés du Groupe.

Les charges externes sont en diminution essentiellement due aux honoraires liés au rebranding effectué fin 2017 qui n'ont pas été reconduits en 2018, ainsi qu'à la baisse des services bancaires qui incluaient notamment en 2017 les commissions de dossier de l'emprunt mis en place en début d'exercice. Les frais de personnel sont en hausse par rapport à 2017.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à -3,1 M€ (contre -4,4 M€ en 2017).

Le résultat financier est positif à 38,4 M€. Il inclut les dividendes reçus des filiales pour 27,7 M€ (14,8 M€ en 2017), les charges des intérêts d'emprunts et pertes et gains de change pour 2,2 M€ (1,9 M€ en 2017), et une reprise de la provision pour dépréciation des titres de Linedata Services Asset Management à hauteur de 12,7 M€ a été effectuée compte tenu de la valeur recouvrable de cette filiale déterminée par la méthode des cash flows futurs actualisés à fin décembre 2018.

Après un résultat exceptionnel négatif de -1,2 M€ et un produit d'impôt sur les sociétés de 1,7 M€ dont un boni d'intégration fiscales de 3,6 M€, le résultat net s'établit à 35,7 M€.

La Société n'exerce pas d'activité de Recherche & Développement.

Il est précisé que les comptes incluent des charges de caractère somptuaire visées par les articles 39-4 et 223 quater du CGI, constituées par les amortissements excédentaires des véhicules de fonction à hauteur de 26,3 K€. A ce titre, la Société a acquitté un impôt théorique de 8,8 K€. Ils incluent également des dépenses ou charges non déductibles des bénéficiaires assujettis à l'impôt sur les sociétés, à savoir la taxe sur les véhicules de fonction et la taxe annuelle sur les bureaux en Ile-de-France, pour un montant total de 42,7 K€ correspondant à un impôt théorique de 14,2 K€.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé en date du 15 mai 2018 la distribution, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, d'un dividende de 1,35 € par action, soit un montant total théorique de 9.846.030 €. Le dividende a été mis en paiement en numéraire le 9 juillet 2018 pour un montant total de 9.646.438 € (au cours de l'exercice 2017, le dividende mis en paiement le 7 juillet 2017 était composé d'une quote-part ordinaire d'un montant brut de 1,50 € par action, soit un montant total théorique de 11.012.073 €).

La Société n'a pas accordé de prêts à d'autres sociétés que ses filiales directes ou indirectes.

En application de l'article D. 441-4 du Code de commerce, la décomposition par date d'échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs hors Groupe se présente comme suit :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce) :

(en milliers d'euros)	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées					60					1
Montant total HT des factures concernées	50	20	6	212	288	-	-	-	1	1
Pourcentage du montant total HT des achats de l'exercice	1,0%	0,4%	0,1%	4,0%	5,5%					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						-	-	-	0,0%	0,0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre de factures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total HT des factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels compris entre paiement à réception et délai de 2 mois					Délais contractuels de fin de trimestre				

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (tableau prévu au II de l'article D. 441-4 du Code de commerce) :

(en milliers d'euros)	Article D. 441-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					Article D. 441-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre cumulé de factures concernées					136					-
Montant cumulé HT des factures concernées	594	111	20	-	726	-	-	-	-	-
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année	11,3%	2,1%	0,4%	-	13,9%					
Pourcentage du montant total HT des factures émises dans l'année						-	-	-	-	-
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total HT des factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels compris entre paiement à réception et délai de 2 mois					Délais contractuels de fin de trimestre				

Le tableau de variation des capitaux propres est intégré en note 9.2 de l'annexe aux comptes sociaux.

Le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices est joint en annexe 2 au présent rapport, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce.

Enfin, la Société étant cotée sur le Marché Euronext Paris, les informations prévues aux articles R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce sur la manière dont la Société et ses filiales prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité ainsi que sur leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable font l'objet d'une "déclaration de performance extra-financière" présentée en annexe 3 au présent rapport.

5. ACTIVITE DES FILIALES

Cette activité est retracée globalement dans la description de l'activité du Groupe pour l'exercice 2018. Elle s'analyse de la manière suivante selon les métiers :

5.1 Asset Management

Cette activité est répartie sur la plus grande partie des sociétés du Groupe, du fait notamment de l'historique des acquisitions.

En France, Linedata Services Asset Management exploite et commercialise essentiellement les produits de gestion d'actifs "front to back" du Groupe comme Linedata Longview, Linedata Compliance et le progiciel de back-office Linedata Chorus.

Linedata Services Luxembourg est orientée principalement sur les produits de front, middle et back-office en gestion d'actifs.

En Amérique du Nord, Linedata Services Inc. développe et distribue essentiellement les progiciels de front et middle-office Linedata Longview et Linedata Compliance. Linedata Asset Management Inc et sa filiale irlandaise Linedata Limited commercialisent les progiciels de back-office Mfact et Mshare à destination des gestionnaires et administrateurs de fonds (Mutual Funds) situés aux Etats-Unis et sur les principales places financières internationales notamment offshore. La société Gravitas Technology Services, fournisseur de plates-formes technologiques middle-office et de services cloud à forte valeur ajoutée pour les hedge funds, est implantée à New-York (Etats-Unis) et à Mumbai (Inde).

Au Royaume-Uni, Linedata Ltd propose simultanément Linedata Icon pour le back-office, les produits de front et middle-office, et les progiciels de gestion dédiés aux hedge funds comme Linedata Global Hedge. Ses filiales aux USA et à Hong Kong proposent les mêmes offres.

On notera que la dynamique de synergie commerciale entre les divers produits et pays du Groupe permet à chaque société de commercialiser non seulement ses logiciels historiques tels qu'énumérés ci-dessus, mais également les offres de toutes les autres sociétés, ainsi que les solutions associant plusieurs des produits du Groupe.

5.2 Lending & Leasing

Les progiciels Linedata Ekip et Profinance sont principalement commercialisés par Linedata Services Leasing & Credit (France) ; Linedata Limited (au Royaume-Uni), Linedata L&C Inc (aux USA) et Linedata Lending and Leasing Corp (au Canada) commençant à distribuer ces produits dans certaines zones géographiques nouvelles. Le progiciel Linedata Capitalstream est essentiellement commercialisé par les deux entités qui ont acquis les actifs de l'activité, à savoir Linedata L&C Inc à partir des USA, et Linedata Lending & Leasing Corp au Canada.

5.3 Assurance

Cette activité est exercée en France par Linedata Services Asset Management, qui commercialise les offres d'Assurance Vie et d'Epargne Retraite avec Linedata Master I.

5.4 Autres activités

Les filiales Linedata Services Tunisie et Linedata Maroc assurent les activités de hotline, développements spécifiques de proximité, assistance et consulting essentiellement autour du produit Linedata Ekip et des offres Asset Management en Europe.

Linedata Technologies Tunisie et Linedata Services (Latvia) assurent les activités de développement, de recette et de maintenance des produits du Groupe.

Linedata Services India Private Limited fournit des prestations d'assistance en avant-vente et de développement notamment autour des produits de Crédits et Financements.

Gravitas Technology Services, fournisseur de plates-formes technologiques middle-office et de services cloud à forte valeur ajoutée, implanté principalement à New-York (USA) et à Mumbai (Inde) propose des services d'outsourcing des fonctions de front et middle-office pour les gestionnaires d'actifs et hedge-funds.

Linedata S.A. de C.V. (créée en cours d'année 2016 au Mexique), Linedata Services (UK) Ltd, Linedata Services Canada Inc et Derivation Software Corp, sociétés sans activité, n'ont pas d'activité sur l'exercice.

Les principaux éléments financiers de chaque filiale sont donnés dans l'annexe aux comptes sociaux.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Acquisition de la société Loansquare

Linedata a acquis la startup Loansquare, nouvel acteur dans le monde des plateformes de financement d'entreprise. En intégrant la plateforme Loansquare, Linedata enrichit son offre crédits et financements au travers de concepts innovants.

Loansquare facilite la mise en place et la gestion de tous types de crédits via une plateforme digitale qui fluidifie les échanges entre emprunteurs et institutions financières :

- Le « portail emprunteur » permet aux emprunteurs d'exprimer leurs besoins en financement, d'inviter leurs partenaires bancaires et de piloter leur portefeuille de crédits ;
- Le « portail service » propose aux prêteurs de gérer au quotidien les transactions et engagements de manière totalement automatisée et sécurisée.

L'expérience Utilisateurs est enrichie grâce à des fonctionnalités innovantes d'agenda, de messagerie et de gestion documentaire.

Loansquare est en effet compatible avec :

- Linedata Uniloan360, solution back-office de financements structurés couvrant le cycle de vie d'un dossier du clo- sing à la gestion de la vie du financement, jusqu'à maturité ;
- Linedata Capitalstream, solution globale d'origination, de gestion des risques et de pilotage de portefeuilles de financement ; et
- LINEDATA eKIP360, solution globale de gestion des opérations de crédits – immobiliers, leasing, financements automobiles, crédits consommation, revolving.

7. PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour 2019, Linedata poursuivra ses efforts de modernisation de son offre sur le segment Asset Management. Le Groupe prévoit la sortie de nouvelles versions de progiciels/logiciels pour répondre aux attentes du marché.

Le départ d'un grand compte de Gravitas devrait avoir un impact négatif sur le chiffre d'affaires de ce segment d'activité de l'ordre de 6,7 M€ sur 2019.

Pour le segment Lending & Leasing, les efforts de déploiement de solutions vont se poursuivre à un rythme soutenu avec l'intégration de la plateforme Loansquare acquise en janvier 2019.

8. PRISES DE CONTROLE ET SOCIETES CONTROLEES

Linedata Services n'a procédé à l'acquisition d'aucune société au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, la société mère du Groupe contrôle au 31 décembre 2018 les sociétés suivantes

Nom de la société	Pays	% du capital détenu
Linedata Services Leasing & Credit SAS	France	100%
Linedata Services Asset Management SAS	France	100%
Linedata Services Luxembourg S.A.	Luxembourg	100%
Linedata Services Lending & Leasing S.L.	Espagne	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Ltd	Royaume-Uni	100%
Linedata Services (UK) Ltd	Royaume-Uni	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Derivation Software Limited	Royaume-Uni	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Ltd	Irlande	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Services (Latvia) SIA	Lettonie	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Services Tunisie S.A.	Tunisie	100%
Linedata Technologies Tunisie S.A.	Tunisie	100%
Linedata Maroc SARL	Maroc	100%
Linedata Services Inc.	USA	100%
Linedata Asset Management Inc.	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Derivation Software Corp	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Services Canada Inc	Canada	100%
Linedata Lending and Leasing Corp.	Canada	100%
Linedata Services (H.K.) Limited	Hong Kong	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Services India Private Limited	Inde	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata S.A. de C.V.	Mexique	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Gravitas Technology Services LLC	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Gravitas Technology Private Limited	Inde	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Quality Risk Management & Operations (QRMO)	Hong Kong	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata L&C Inc	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%

La Société n'a pas établi de succursale.

9. INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT

Conformément à l'article L 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous communiquons en annexe 1 l'identité des actionnaires détenant plus de 1/20, 1/10, 3/20, 1/5, 1/4, 1/3, 1/2, 2/3, 18/20 ou 19/20 du capital et des droits de vote de la Société, ainsi que les modifications intervenues au cours de l'exercice. Nous vous y donnons également les informations requises sur l'actionnariat salarié, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique et les actions détenues en propre par la Société.

Des rapports spéciaux du Conseil d'Administration donnent les informations requises concernant les options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux salariés et dirigeants du Groupe et les attributions gratuites d'actions à ces salariés et dirigeants.

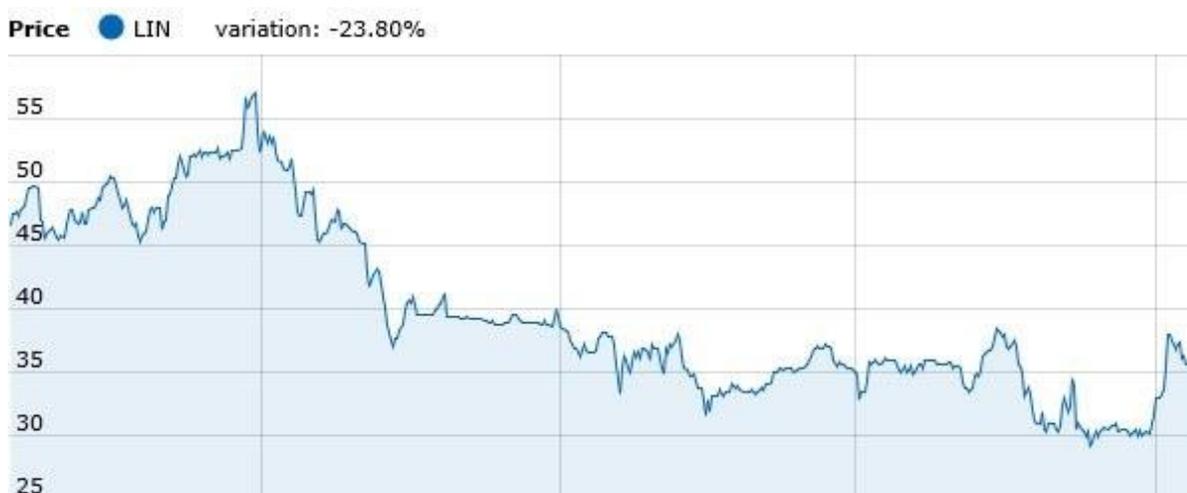
10. EVOLUTION DES COURS ET DU MARCHE DE L'ACTION

Introduite au Nouveau Marché de la Bourse de Paris le 17 mai 2000, Linedata Services est cotée au Marché Euronext Paris (anciennement Eurolist by Euronext) – Compartiment B depuis le 21 février 2005. L'action est entrée dans l'indice SBF 250 à compter du 22 août 2001, dans les indices CAC Small 90 et CAC Mid&Small 190 le 21 février 2005, et dans l'indice EnterNext PEA-PME 150 le 17 novembre 2014. Elle figure également dans la composition de l'indice IT.CAC.

L'action est devenue éligible au SRD "long-seulement" à compter du 24 décembre 2012.

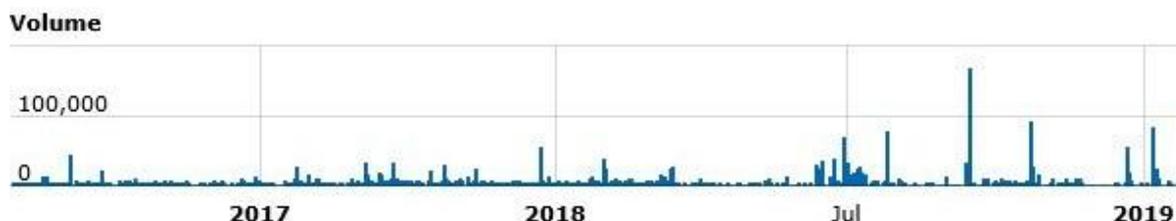
10.1. Cours de l'action Linedata Services sur deux ans

(cours en euros)



10.2 Volumes mensuels de l'action Linedata Services sur deux ans

(en milliers de titres – source Euronext– arrêté au 29 janvier 2019)



11. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Nous vous avons présenté les comptes annuels de Linedata Services S.A. et les comptes consolidés du Groupe Linedata Services et vos Commissaires aux comptes ont relaté dans leurs rapports sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés l'accomplissement de leur mission.

Le Comité d'Entreprise de l'Unité Economique et Sociale n'a pas formulé d'observations à joindre en annexe au présent rapport.

Nous soumettons ces comptes à votre approbation.

12. RESULTAT DE LINEDATA SERVICES S.A. ET AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par un résultat bénéficiaire de 35.726.068,85 euros. Le bénéfice distribuable s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice	35.726.068,85€
Autres réserves	13.069.500,16€
	=====
Bénéfice distribuable	48.795.569,01€

En vous rappelant que la réserve légale est intégralement dotée, nous vous proposons d'affecter le bénéfice distribuable de la manière suivante :

Somme distribuée à titre de dividende aux actionnaires,
1, 35 € (1) pour chacune des 7.132.856 actions de catégorie A, les 673 actions de catégorie B
composant le capital social n'ayant pas droit aux dividendes (2) : 9.629.355,
60 €

Le solde au poste Autres Réserves, soit 39.166.213, 40 €

(1) Le montant unitaire du dividende s'entend avant prélèvements sociaux si les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

(2) Le bénéfice correspondant aux dividendes non versés au titre des actions propres sera affecté au poste Report à nouveau.

Il est précisé que le montant brut perçu du dividende :

- est éligible, conformément à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, à l'abattement de 40% réservé aux bénéficiaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France au sens

de l'article 4 B du Code général des impôts, à raison de tout dividende reçu ou à recevoir au cours de l'année 2019 ;

- est assujetti, pour les bénéficiaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4 B du Code général des impôts, à un prélèvement prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts au taux de 12,8% lors du versement, le montant ainsi prélevé s'imputant sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré, sauf demande de dispense de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater pour les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année ne dépasse pas certaines limites.

Nous vous rappelons en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué par action les dividendes suivants :

- Exercice clos le 31/12/15 : dividende de 4,40 €, ouvrant droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.
- Exercice clos le 31/12/16 : dividende de 1,50 €, ouvrant droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.
- Exercice clos le 31/12/17 : dividende de 1,35 €, ouvrant droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.

13. RISQUES FINANCIERS LIES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre de la cartographie des risques annuels du Groupe Linedata, aucun risque d'atteinte à l'environnement n'a été reporté comme pouvant impacter significativement la réalisation des objectifs du Groupe. En effet, le Groupe Linedata étant un éditeur de logiciels, les impacts environnementaux directs de ses activités sont faibles.

Le Groupe est néanmoins conscient de sa responsabilité en matière de protection de l'environnement, notamment des potentielles émissions indirectes de gaz à effet de serre causées par la consommation énergétique des serveurs, et porte une attention particulière aux actions permettant la réduction de son empreinte environnementale.

Les principales actions mises en œuvre sont présentées dans la Déclaration de Performance Extra-Financière (anciennement appelée « rapport RSE ») annexée au présent rapport.

L'activité d'éditeur de logiciels relevant du secteur tertiaire, le transport est la principale source émettrice de gaz à effet de serre pour le Groupe. Le Groupe a donc opté pour des implantations proches des transports en commun permettant ainsi de limiter l'utilisation des véhicules personnels et favorisant par conséquent la limitation de la pollution de l'air. Par ailleurs, Linedata a mis en place une politique de voyages destinée à limiter l'impact environnemental des déplacements et à favoriser le recours aux outils de conférence à distance.

Le Groupe Linedata ne comptabilise pas de provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

14. CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

14.1 Contrôle interne

Ce rapport présente les dispositifs de contrôle interne du Groupe Linedata s'appuyant sur le cadre de référence de l'AMF.

14.1.1 Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne correspond aux moyens, comportements et procédures mis en œuvre afin de :

- contribuer à la maîtrise des activités du Groupe, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources,
- permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Le contrôle interne vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par les instances de direction,
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne, aussi bien conçus et aussi bien appliqués soient-ils, ne peuvent fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la Société.

La probabilité d'atteindre ces objectifs ne relève pas de la seule volonté de la Société. Il existe en effet des limites inhérentes à tout système et processus. Ces limites résultent de nombreux facteurs, notamment les incertitudes du monde extérieur, de l'exercice de la faculté de jugement ou de dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques ou humaines ou de simples erreurs. Le choix de traitement d'un risque s'effectue notamment en arbitrando entre les opportunités à saisir et le coût des mesures de traitement du risque, prenant en compte leurs effets possibles sur l'occurrence et/ou les conséquences du risque, ceci afin de ne pas entreprendre des actions inutilement coûteuses.

14.1.2 Organisation du Groupe

Le Groupe se structure autour de fonctions transversales (Finance, IT, RH, ...) et de segments d'activités (appelés « Business Lines ») correspondants aux différents métiers de Linedata.

Les Business Lines regroupent les équipes et moyens concourant à servir les grands marchés de Linedata que sont l'Asset Management et les Crédits & Financements. Une Business Line peut inclure une ou plusieurs entités juridiques dans un ou plusieurs pays.

Le siège du Groupe (le "Corporate") a quatre rôles principaux :

- définir et diriger les orientations stratégiques du Groupe,
- vérifier les progrès et les résultats,
- définir et contrôler l'application de règles pour garantir l'intégrité du Groupe ; ces règles s'imposant à tous les segments d'activité,
- diffuser le savoir-faire et les innovations pour développer les avantages compétitifs du Groupe.

Un Département Audit & Conformité est en place afin de piloter et de suivre de manière transversale les sujets de conformité et de gestion des risques sur l'ensemble du périmètre Groupe. De plus, le service en tant qu'audit interne a pour mission de participer à la surveillance et à l'évaluation du contrôle interne.

14.1.3 Présentation du dispositif du contrôle interne

Linedata Services a organisé ses systèmes de contrôle autour des principes suivants :

- Une Direction Financière Groupe, des Responsables Financiers par Business Line, un Directeur du contrôle financier Groupe rattaché à la Direction Financière et des contrôleurs de gestion spécialisés par région et Business Line ;
- Une équipe Audit & Conformité rattachée au Président Directeur Général ;
- Un "reporting" financier par Business Line et consolidé au niveau du Groupe ;

- Un suivi opérationnel formalisé à un niveau très fin, permettant une vision détaillée par la Direction de chacun des métiers et de chacune des régions du Groupe, de leurs performances et de leurs perspectives, ainsi qu'un contrôle de la fiabilité des informations comptables ;
- L'amélioration permanente de la formalisation de procédures au niveau du Groupe, tant sur les aspects de contrôle opérationnel que dans les domaines comptables, financiers, et administratifs ;
- Un processus de gestion de la croissance externe portant tant sur les études préalables aux acquisitions que sur l'intégration des entités après l'acquisition.

Les Responsables Financiers (Directeurs Administratifs et Financiers ou Contrôleurs Financiers selon les Business Lines) répondent au Directeur Administratif et Financier du Groupe. Les contrôleurs de gestion des business line et du Groupe répondent au Directeur du contrôle financier Groupe, lui-même rattaché au Directeur Administratif et Financier du Groupe. Les fonctions financières Groupe incluent deux contrôleurs de gestion affectés à la production du reporting Groupe et au suivi des charges des fonctions transversales.

Les procédures et descriptions de processus ont été formalisées et mises en relation avec la cartographie des risques et les systèmes d'informations financières, en Europe du Sud, en Europe du Nord, en Amérique du Nord, en Afrique du Nord, en Inde et en Asie.

En 2018, Linedata Services a poursuivi la démarche de renforcement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques initiée les années précédentes.

Le Département Audit & Conformité a réalisé les missions d'audit conformément au Plan d'Audit 2018 et mis en place un suivi des actions correctives et recommandations issues des missions antérieures.

Depuis 2017, un Code d'éthique et de conduite professionnelle Linedata est en place au niveau Groupe et est destiné à faire l'objet d'une campagne annuelle de validation (par signature électronique) par tous les collaborateurs et nouveaux entrants.

Le Groupe Linedata est par ailleurs engagé à lutter contre la corruption. Conformément à la loi Sapin II, Linedata a mis en place un dispositif de prévention de la corruption à travers un programme de sensibilisation qui contribue à développer de bonnes pratiques de gouvernance et à renforcer une culture de prévention et de détection des risques.

Conformément aux exigences de la loi Sapin II, le Groupe Linedata a déployé en 2018 un dispositif de lancement d'alerte, accessible à l'ensemble des collaborateurs en interne et aux anciens collaborateurs ou tout tiers en externe. L'outil est disponible dans le monde entier et permet de signaler tout fait ou agissement contraire à la loi ou à l'éthique du Groupe Linedata.

Le Groupe Linedata a mis en place une politique des cadeaux, invitations, dons, donnés ou reçus afin de lutter contre toute tentative de corruption. Le Groupe Linedata ne permet pas d'offrir ou de recevoir des cadeaux ou équivalents destinés ou pouvant être perçus comme étant destinés à obtenir ou à conserver de façon abusive un marché ou un avantage commercial. Cette politique s'applique à tous les collaborateurs du Groupe Linedata présents à travers le monde et à tous les niveaux de l'organisation.

Le Groupe Linedata a mis en place un kit d'information et de protection en cas de fraude afin de sensibiliser et former tout collaborateur aux types de fraude les plus courantes comme par exemple la fraude au président, la fraude aux fausses factures, ou encore la fraude au changement de RIB.

Le Groupe a poursuivi au cours de l'exercice l'amélioration de la formalisation des procédures existantes et du contrôle de leur respect.

14.1.4 Le périmètre d'intervention

Le présent rapport couvre l'intégralité du périmètre consolidé du Groupe, à savoir la société mère, Linedata Services SA, et l'ensemble des filiales consolidées par intégration globale, c'est-à-dire les sociétés que le Groupe contrôle de manière exclusive, directement ou indirectement. Il est précisé que l'ensemble des filiales rentre dans ce périmètre à l'exception de Linedata SA de CV (Mexique), Linedata Services Ltd (UK), Linedata Services Canada Inc et Derivation Software Corp.

Rédigé avec l'appui des équipes opérationnelles, le présent chapitre tient compte des travaux et revues diligentés par le service Audit & Conformité, le Comité d'Audit et les Commissaires aux comptes.

14.2 Gestion des risques

Dans un environnement incertain et en évolution permanente, une gestion proactive des risques est un élément essentiel de développement durable de l'activité.

La gestion des risques est un chantier commun à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Elle vise à être globale et doit couvrir l'ensemble des activités, processus et actifs de la Société. La gestion des risques est un dispositif dynamique de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité.

Le risque représente la possibilité que survienne un événement dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la Société et sa réputation. La gestion des risques est un levier de management de la Société qui contribue à :

- Créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la Société,
- Sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs,
- Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société,
- Mobiliser les collaborateurs de la Société autour d'une vision commune des principaux risques.

14.2.1 Cadre organisationnel

La maîtrise de l'exposition aux risques décentralisés repose sur les responsables locaux, au plus près des risques liés aux activités qu'ils exercent ou supervisent.

La gestion des risques au niveau du Groupe est coordonnée par le Département Audit & Conformité notamment dans le cadre de l'identification, de l'analyse et du traitement des risques.

Le services Audit & Conformité anime et coordonne, pour le compte du management, le processus de cartographie des risques majeurs du Groupe à partir d'une démarche d'identification et d'évaluation des risques (processus de "Risk Assessment").

14.2.2 Cartographie des risques majeurs

L'évaluation des risques est un élément clé du contrôle interne car il est destiné à fournir à la Direction une vue des événements qui pourraient influencer sur la réalisation des objectifs. La capacité à identifier, évaluer et gérer les risques est souvent révélatrice de la capacité d'une organisation à réagir et à s'adapter au changement. La cartographie des risques prend en compte le modèle économique de la Société et permet de hiérarchiser les risques et déterminer les actions prioritaires.

Sur la base de cette cartographie des risques, l'équipe en charge de la mission de contrôle interne a constitué un recueil des risques identifiés, a défini les grands processus de l'entreprise avec les risques associés à chacun et déterminé les niveaux d'urgence pour la formalisation et la standardisation des procédures correspondantes. Une attention particulière a été portée en 2018 à la prévention des risques de corruption, en lien avec les exigences de la loi SAPIN II, ainsi qu'à la mise en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD).

Le processus de Risk Assessment est coordonné par le Département Audit & Conformité et la cartographie est actualisée chaque année.

L'analyse des risques repose sur 3 critères de cotation :

- L'impact du risque ;
- La probabilité de survenance du risque ;
- Le dispositif de contrôle mis en place pour réduire l'impact ou la probabilité de survenance du risque.

Les analyses réalisées par région ont été consolidées. La matrice et la cartographie des risques majeurs du Groupe ont contribué à faire le lien avec les facteurs de risques et à élaborer le Plan d'Audit Interne Groupe.

14.3 Activités de contrôle

Les activités de contrôle visent à s'assurer de la bonne mise en œuvre et du respect des procédures de contrôle interne. Le contrôle est exercé en premier lieu par chaque Direction Opérationnelle et Fonctionnelle.

14.3.1 Revue de performance et reporting

Chaque Business Line élabore un budget annuel, des révisions budgétaires trimestrielles et un reporting opérationnel mensuel. Ces éléments sont ensuite consolidés au niveau du Groupe. Chaque mois, le reporting est préparé par les responsables opérationnels assistés du responsable Financier de la Business Line, puis présenté au Comité de Direction du Groupe. Les réunions budgétaires sont organisées selon la même méthodologie.

Le planning des réunions est compatible avec le calendrier des communications financières. Il alterne des revues limitées de l'activité du mois effectuées dans les locaux des entités, et des revues trimestrielles plus approfondies au siège. Par ailleurs, les membres de la Direction consacrent régulièrement une partie de leurs réunions à la revue financière des activités.

Le format du reporting opérationnel est défini globalement pour toutes les entités du Groupe, et adapté si nécessaire aux spécificités locales. Le contenu du reporting s'est largement enrichi au fil des années et est désormais étendu à des éléments non strictement financiers, notamment le suivi des effectifs, de la R&D, de l'activité commerciale et des projets. Le reporting intègre également les positions et les prévisions de trésorerie et le suivi du portefeuille de prospects.

Une synthèse de ces informations est transmise au Comité d'Audit qui en fait un compte-rendu au Conseil d'Administration.

Tous les trimestres également, un rapprochement est effectué entre le reporting opérationnel et les comptabilités statutaires des entités juridiques. Ces analyses permettent de fiabiliser tant les informations financières que les informations de gestion.

14.3.2 Manuel des processus

Le manuel des processus est complété au fur et à mesure de l'approfondissement de leur étude et de la formalisation des procédures et contrôles correspondants. Ce manuel a vocation à être diffusé dans l'ensemble du Groupe après revue de l'existant sur toutes les entités, normalisation et standardisation en utilisant les meilleures pratiques identifiées, et aménagements éventuels pour tenir compte de spécificités locales.

Un certain nombre de règles ont été formalisées en tant que processus et procédures concernant les activités au sein de chaque entité et notamment :

- contrats avec les clients: en sus des validations juridiques, les contrats importants en négociation font l'objet d'une revue par le Département Finance en vue de vérifier la rentabilité du contrat et d'anticiper le mode de reconnaissance des revenus et les options financières corrélatives;
- contrôle des engagements de dépenses, d'investissements et des délégations de signatures;
- contrôle des charges salariales: la gestion du personnel et les augmentations de salaires sont des décisions relevant du responsable opérationnel. Le Président Directeur Général valide l'ensemble des augmentations de salaires, le versement des bonus et les primes exceptionnelles avec la Direction des Ressources Humaines. Les recrutements réalisés par la Direction des Ressources Humaines s'inscrivent dans un processus: ils s'effectuent sous la responsabilité du responsable opérationnel et font l'objet d'une validation systématique par la Direction Financière au regard du besoin, du profil du candidat retenu et du contrat de travail;
- procédures de reconnaissance du chiffre d'affaires: elles ont été formalisées dans le cadre des procédures comptables Groupe diffusées auprès des entités et de leurs responsables financiers.

Les règles de reconnaissance du revenu en IFRS ont été largement diffusées et actualisées le cas échéant.

14.3.3 Les procédures comptables, financières et administratives

Le manuel des procédures comptables, déployé initialement dans les sociétés françaises, détaille notamment les règles relatives aux principes de reconnaissance des revenus, aux immobilisations et à la Recherche et Développement, aux provisions pour créances clients et pour risques et charges, aux écritures d'inventaires. Les règles d'établissement du "reporting" mensuel ont également été diffusées.

Les procédures de consolidation sont diffusées à toutes les filiales préalablement aux périodes d'arrêté des comptes et reprennent, en sus des éléments que les filiales doivent élaborer et communiquer au siège pour la consolidation, le planning détaillé de la communication financière du Groupe. La remontée des informations est formalisée par l'utilisation du système de consolidation Magnitude.

Le processus de recouvrement des créances clients et de Credit Management a été mis au point et diffusé dans tout le Groupe depuis 2009. A la suite de la mise en application d'IFRS 9 en 2018, Linedata a fait évoluer ses principes et procédures de provisions clients.

Les sociétés françaises du Groupe disposent également de procédures plus spécifiques, dont en particulier :

- les procédures de gestion de trésorerie au sein de chaque entité: toute émission de paiement ne se réalise qu'au vu de la pièce justificative (facture) approuvée et du bon de commande s'il y a lieu. Les instruments de paiement nécessitent deux signatures conjointes, contrainte donnée vis-à-vis des banques pour toutes les procurations bancaires accordées ; les consignes internes précisent en sus que les deux signataires sont en principe le Responsable opérationnel concerné et son Responsable Financier ou un membre de la Direction Générale;
- la procédure de contrôle du processus de facturation;
- les procédures de paie, avec organigramme des responsabilités : collecte des éléments variables de paie (augmentations de salaires, attribution de primes), suivi et contrôle des demandes de congés et des autres absences, établissement des déclarations sociales.
- la procédure de notes de frais, avec la mise en place en 2012 d'un outil de traitement et contrôle des déplacements et des notes de frais dans le cadre de la politique de voyages professionnels et de remboursement de frais;
- la procédure cadeaux, avec la mise en place en 2017 d'un outil interne de traitement et contrôle des cadeaux, invitations, dons donnés ou reçus.

14.3.4 Le processus d'acquisitions externes

Bien que ce processus ne soit pas formalisé dans des procédures écrites, le Groupe a généralisé une démarche lui permettant de fiabiliser tant la validation de l'intérêt de l'acquisition que l'intégration dans le Groupe après réalisation de l'acquisition :

- Les cibles envisagées sont analysées puis sélectionnées au regard de certains critères qui ont été précisés et revus par le Conseil de Surveillance au cours de l'année 2004 et validés à plusieurs reprises depuis lors.
- Préalablement à l'opération, une phase de "due diligence" menée conjointement par le Groupe Linedata Services et ses conseils extérieurs permet de valider les éléments présentés concernant la cible : comptes, clients et fournisseurs, personnel, analyse des risques et des engagements.
- Dans les mois qui suivent l'opération, il est procédé à la diffusion des procédures et en particulier des règles de suivi opérationnel et de reporting, tant par les circuits de responsabilité opérationnelle que par l'intermédiaire de la ligne financière.

14.4 Pilotage et surveillance du dispositif

14.4.1 Pilotage managérial

Le pilotage du contrôle interne par le management s'effectue en permanence et au quotidien dans la mesure où l'activité commerciale requiert une vigilance de tous les instants. Dans le cadre de l'organisation décentralisée du Groupe, il appartient à chaque segment de définir et mettre en place l'organisation adaptée à la gestion du dispositif de contrôle interne dans son contexte.

Les revues de performance contribuent à la surveillance régulière du dispositif à chaque niveau de management.

14.4.2 Le Département Audit & Conformité

Les missions et responsabilités du Département Audit & Conformité sont régies par une charte validée par le Comité d'Audit en 2012.

Le service Audit & Conformité participe à l'évaluation de la maîtrise du contrôle interne de l'ensemble des activités et à la mise en conformité du Groupe Linedata relative aux évolutions de lois et / ou règlements nationaux et/ ou internationaux. Cette mission est assurée de manière indépendante vis-à-vis du management. La Direction de l'Audit intervient à tous les niveaux et dans toutes les entités du Groupe. Cette évaluation porte en particulier sur les aspects suivants :

- la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles,
- l'efficacité et l'efficience des opérations,
- la protection du patrimoine,
- le respect des lois, règlements et contrats.

La fonction d'Audit & Conformité est exercée par une équipe bénéficiant de la formation et de l'expérience adaptée. Le service est rattaché au Président Directeur Général.

14.4.3 Organisation des missions du Département Audit & Conformité

Un projet de Plan d'Audit annuel est établi par le Département en s'appuyant notamment sur la cartographie des risques du Groupe. Ce projet fait l'objet d'échanges avec les principaux responsables du Groupe. Le Plan d'Audit annuel prévisionnel ainsi établi est examiné et validé par le Président Directeur Général et présenté au Comité d'Audit. Il peut faire l'objet en cours d'année, en fonction de l'actualité des opérations, d'amendements qui sont également présentés au Comité d'Audit.

Le service Audit & Conformité s'appuie sur les normes et pratiques professionnelles pour mener ses missions. Une grande attention est portée aux spécificités et enjeux de chaque activité du Groupe, de telle sorte que les audits constituent une source de valeur ajoutée pour les entités concernées. Les missions sont toujours coordonnées avec les services audités afin, dans la mesure du possible, de ne pas perturber leur fonctionnement.

14.4.4 Rapports et synthèses du Département Audit & Conformité

Pour chaque mission d'audit, un rapport détaillé et une synthèse sont établis. Ils sont validés et diffusés dans les conditions suivantes :

- Un projet de synthèse comprenant les principaux constats, analyses et recommandations du Département Audit & Conformité est présenté aux responsables des entités auditées lors d'une réunion de fin de mission.
- Un document final, comprenant le rapport détaillé d'audit, les éventuelles observations écrites du management et les réponses éventuelles du service Audit & Conformité aux observations du management, est communiqué au management de l'entité auditée. Les plans d'actions correctifs précisent les grandes lignes des actions, les responsables de leur mise en place et le calendrier de mise en place.

- Une synthèse de ce rapport est communiquée au Président Directeur Général et au Comité d'Audit.

Les audits font l'objet, lors de "revues post-audit", d'un suivi de la mise en œuvre des plans d'actions engagés par le management.

Le Conseil d'Administration

ANNEXE 1 AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2017, le capital social était de 7.294.029 €, divisé en 7.293.356 actions de catégorie A de valeur nominale 1 € et 673 actions de préférence de catégorie B de valeur nominale 1 €. Le nombre correspondant de droits de vote est de 11.000.226 (soit 10.884.825 droits de vote exerçables en assemblée générale). Les actions de la Société sont toutes de même catégorie et aucun titre n'a été émis comportant des droits de contrôle spéciaux.

Au 31 décembre 2018, le capital social est de 7.133.529 €, divisé en 7.132.856 actions de catégorie A de valeur nominale 1 € et 673 actions de préférence de catégorie B de valeur nominale 1 €. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été intégralement libérées. Le nombre correspondant de droits de vote est de 11.112.624 (soit 10.722.907 droits de vote exerçables en assemblée générale). Les actions de la Société sont divisées en deux catégories A et B :

- les actions de catégories A correspondent aux actions ordinaires bénéficiant de tous les droits politiques et financiers qu'offre le Code de commerce aux actions ordinaires ;
- les actions de catégorie B sont des actions de préférence émises au profit de certains salariés dirigeants du Groupe. Ces actions ne donnent pas droit à distribution de dividende, ne disposent pas du droit préférentiel de souscription attaché à toute action en cas d'augmentation de capital et sont dépourvues de droit de vote en assemblée générale des titulaires d'actions A. Elles donnent droit au boni de liquidation de la Société et sont incessibles.

Au 31 décembre 2018, il n'y a plus d'options de souscription d'actions en cours de validité. Seul un plan d'actions gratuites subsiste pour les salariés résidents en France.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Structure de l'actionariat et évolutions

La répartition du capital au 31 décembre 2018 s'analyse comme suit :

Actionnaires	% du capital	% des droits de vote théoriques
M. Anvaraly Jiva	7%	9,17%
Amanaat	45%	57,41%
Sous-total Anvaraly Jiva / Concert	52%	66,58%
Managers, salariés et divers assimilés	4%	4,65%
Public	38,5%	25,26%
Auto-détention	5,5%	3,51%
TOTAL	100%	100%

Il est rappelé que le concert d'actionnaires est désormais constitué entre la société Amanaat, Monsieur Jiva et deux de ses enfants.

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, les actionnaires suivants détiennent au 31 décembre 2018 plus :

Seuils	Actionnaire
De la moitié du capital et des droits de vote	Concert d'actionnaires (Anvaraly Jiva et Amanaat)
Du tiers du capital et de la moitié des droits de vote	Amanaat SAS
Du vingtième du capital et des droits de vote	Monsieur Anvaraly Jiva individuellement
Du vingtième du capital	Invesco Ltd

Aucun autre actionnaire n'a informé la Société qu'il détenait une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

Actionnariat salarié : Plan d'Epargne Groupe

Un Plan d'Epargne Groupe a été créé par Linedata Services au cours de l'exercice 2000, Plan auquel peuvent participer les salariés de toutes les filiales.

Dans le cadre du Plan, les salariés des sociétés françaises du Groupe peuvent soit affecter la participation qui leur revient, soit effectuer des versements volontaires dans un FCPE "LDS ACTIONNARIAT" investi en titres de l'entreprise.

Au 31 décembre 2018, le FCPE détenait 83.173 actions de la Société, soit une détention totale de 1,38 % du capital et 0,75 % des droits de vote.

Au 31 décembre 2018, des salariés détiennent des actions nominatives issues d'une attribution gratuite d'actions intervenue au cours du mois de juin 2018. Il s'agit d'une attribution d'actions gratuites dans le cadre du plan d'actions gratuites initié par le Directoire le 13 juin 2014 au profit des salariés non-résidents français.

MODIFICATIONS DANS LA REPARTITION DU CAPITAL ET FRANCHISSEMENTS DE SEUILS

Les notifications de franchissements de seuils suivantes ont été reçues par la Société au cours de l'exercice 2018 :

Date du franchissement	Nom de l'actionnaire	Seuils franchis
24-janv-18	Amiral Gestion	A la baisse, seuil de 10% du capital
17-juin-18	Anvaraly Jiva	A la hausse, seuil statutaire de 7,5% de droits de vote
14-juin-18	Amiral Gestion	A la baisse, seuil de 5% de droits de vote
17-juin-18	Amanaat	A la baisse, seuil statutaire de 57,5% de droits de vote
17-juin-18	Amanaat et Anvaraly Jiva	A la hausse, seuil statutaire de 65% de droits de vote *
10-juil-18	Amiral Gestion	A la baisse, seuil de 5% de droits de vote
12-sept-18	Linedata Services	A la hausse, seuil statutaire de 2,5% du capital
19-oct-18	Linedata Services	A la hausse, seuil de 5% du capital
12-déc-18	Linedata Services	A la baisse, seuil de 5% du capital
18-déc-18	Linedata Services	A la hausse, seuil de 5% du capital

* Franchissement de seuil de concert

OPERATIONS SUR ACTIONS PROPRES

Les opérations sur actions propres effectuées au cours de l'exercice 2018 l'ont été au titre des programmes suivants :

- Programme autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018. Part maximale du capital autorisé : 10%, prix maximal d'achat 65 euros, montant maximal des fonds pouvant être engagés : 45 M€.

Les opérations réalisées pendant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 l'ont été :

- d'une part, au titre de l'objectif n° 1 du programme de rachat d'actions en vigueur, à savoir assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Linedata Services par un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ; ces opérations ont été effectuées dans le cadre du contrat de liquidité de la Société signé avec la Société de Bourse Gilbert Dupont. Au titre de cet objectif, il a été acquis 91.442 actions à un prix moyen de 35,10 € et vendu 91.414 actions à un prix moyen de 34,95 € ;
- d'autre part, au titre de l'objectif n° 2 du programme de rachat d'actions en vigueur, à savoir permettre d'honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions à des salariés, anciens salariés ou mandataires sociaux de la Société ou d'une entreprise associée ; au titre de cet objectif, il a été acquis 90.000 actions à un prix moyen de 35,39 €.
- enfin, au titre de l'objectif n°4 du programme de rachat d'actions en vigueur, à savoir de l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, telle que prévue à la vingt-deuxième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2017 et dans les termes qui y sont indiqués ; au titre de cet objectif, il a été acquis 392.853 actions à un prix moyen de 32,48 €.

La Société n'a pas fait usage de produits dérivés dans le cadre de ses programmes, et ne détient aucune action de manière indirecte.

La Société détenait en début d'exercice :

- 3.416 actions au titre de l'objectif n° 1 (assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Linedata Services par un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers) ;
- 111.985 actions au titre de l'objectif n° 2 (permettre d'honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions à des salariés, anciens salariés ou mandataires sociaux de la Société ou d'une entreprise associée).

Les 389.717 actions auto-détenues au 31 décembre 2018 sont affectées :

- pour 3.444 actions, à l'objectif n° 1 (assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Linedata Services par un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers) ;
- pour 51.726 actions, à l'objectif n° 2 (permettre d'honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés de la Société ou d'une entreprise associée) ;
- pour 334.997 actions, à l'objectif n°4 (permettre l'annulation des titres rachetés).

Il a été annulé 160.500 actions au cours de l'exercice lors de la réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues par décision du Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2018. Le nombre total des annulations réalisées au cours des 24 derniers mois est de 208.526 actions.

En application de l'article L. 225-211 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations relatives aux opérations ainsi réalisées pendant l'exercice 2018 :

Opérations sur titres réalisées au cours de l'exercice 2018	
Nombre d'actions achetées	574.295
Cours moyen des achats	33,35 euros
Nombre d'actions vendues	91.414
Cours moyen des ventes	34,95 euros
Nombre d'actions transférées ou annulées	208 565
Montant des frais de négociation HT	30.082,24 euros
Nombre d'actions à la clôture	389.717
Pourcentage du capital représenté	5,46%
Valeur nominale de ces actions	1,00 euro
Valeur des actions au coût d'achat	12.644.041,87 euros

ANNEXE 2 AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LINEDATA SERVICES S.A.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Euros	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social en Euros*	7 849 025	7 320 382	7 341 382	7 294 029	7 133 529
Nombre des actions ordinaires existantes	7 849 025	7 320 382	7 341 382	7 293 356	7 132 856
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	74 500	21 000	-	-	-
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 821 258	5 237 249	4 547 636	5 965 342	7 417 967
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements, dépréciations et provisions	17 691 971	15 887 328	15 999 939	12 936 869	21 579 249
Impôts sur les bénéfices	(349 870)	245 928	1 590 818	(3 697 432)	(1 664 261)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements, dépréciations et provisions	12 938 044	11 287 555	23 945 959	9 095 507	35 726 069
Montant des bénéfices distribués					
- quote-part ordinaire	5 101 866	10 248 535	11 012 073	9 846 031	9 629 356
- quote-part exceptionnelle		21 961 146			
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt et participation des salariés mais avant amortissements, dépréciations et provisions	2,21	2,14	1,96	2,28	3,26
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements, dépréciations et provisions	1,65	1,54	3,26	1,25	5,01
Dividende attribué à chaque action					
- quote-part ordinaire	0,65	1,40	1,50	1,35	1,35
- quote-part exceptionnelle		3,00			
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	17	21	19	20	25
Montant de la masse salariale	2 495 341	2 704 560	2 563 712	2 901 451	3 542 961
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	1 270 628	1 252 024	1 204 564	1 309 883	1 745 688

ANNEXE 3 AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE



LINEDATA

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2018



Linedata



LINEDATA, UNE ENTREPRISE INTERNATIONALE A TAILLE HUMAINE



1242*

Collaborateurs dans le monde



20

bureaux à travers le monde



173,2€

Chiffre d'affaires 2018 (-3,2% vs 2017)



3

Lignes
Métiers

4

Projets d'innovation en
2018



35%

de femmes
dans le Groupe

60%

de femmes au
Conseil
d'Administration



15 ans

d'ancienneté en
moyenne pour la
France

7 ans

d'ancienneté
en moyenne
pour le Groupe

* L'effectif est de 1209 collaborateurs hors stagiaires & assimilés

MESSAGE DE NOTRE AMBASSADRICE RSE

« Le Groupe Linedata s'engage dans la transformation numérique du monde de demain. Les nouvelles technologies ne peuvent nous aider à préserver notre planète pour les générations futures qu'en intégrant certaines valeurs qui sont inscrites dans l'ADN du Groupe : l'éthique, la protection de l'environnement et le bien-être au travail ».

L'évolution de notre planète et la transformation numérique des entreprises sont enclenchées. L'humain doit être au centre des processus de décision qui englobe les générations actuelles, celles de nos enfants et petits-enfants.



L'intelligence artificielle, le « machine learning » et l'automatisation robotique multiplient les opportunités d'innovation et de création de valeurs pour nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs à condition que celles-là soient guidées par le respect de nos convictions et une recherche continue de sens.

Nous entreprenons donc chaque jour afin de garantir la pérennité et un label de qualité pour nos clients en prenant en compte le respect de l'environnement, le maintien de la qualité de vie au travail pour nos collaborateurs sans jamais négliger notre démarche éthique des affaires.

Notre démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) est entièrement intégrée dans notre stratégie globale et celle des pays où le Groupe opère. Le Groupe Linedata a décidé qu'à partir de 2019, il sera mis en place un comité de pilotage de la stratégie RSE au niveau Groupe ainsi que le développement de son plan d'action réalisé sur 3 ans.

Ce comité international est composé de membres des départements Ressources Humaines (RH) et Audit & Conformité avec des relais dans chaque bureau. Sous l'impulsion de ce comité, des groupes de travail seront constitués afin de réaliser au mieux ces projets. Les résultats seront analysés afin d'instaurer une amélioration continue de nos pratiques et seront publiés annuellement dans ce même rapport.

Je voudrais enfin remercier le soutien et l'investissement constants de nos clients, de nos partenaires et de nos collaborateurs qui garantissent la pérennité du Groupe Linedata depuis maintenant plus de 20 ans.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Laurianne Le Chalony

Chief People Officer – DRH Groupe

SOMMAIRE

1. LE MODELE D’AFFAIRES DU GROUPE LINEDATA	5	5. UNE ENTREPRISE CITOYENNE	35
1.1 L’environnement d’affaires	7	5.1 Dialogue avec les parties prenantes	37
1.2 L’organisation et la structure du Groupe Linedata	7	5.2 Fonction & projets d’innovation	38
1.3 Les marchés sur lesquels le Groupe opère	8	5.3 Mécénat & Bénévolat	39
1.4 Les objectifs et les stratégies de création de valeur	9	5.4 Loyauté des parties prenantes	40
1.5 Les tendances influençant l’évolution de la société	10	6. VERS UNE ENTREPRISE ECO-RESPONSABLE	42
2. UNE ENTREPRISE VIGILANTE SUR SES RISQUES	11	6.1 Faits marquants en 2018	44
2.1 L’identification & la gestion des risques	13	6.2 Protection de l’environnement	44
2.2 La gestion des risques majeurs	13	6.3 Recyclage et gestion des déchets	44
2.3 L’analyse des risques	13	6.4 Utilisation durable des ressources	44
2.4 La cartographie des risques, premier pas sur la vigilance	13	6.5 Changement climatique	45
2.5 Plan d’action pour maîtriser ses risques	18	6.6 Préservation de la biodiversité par la dématérialisation	46
3. ETHIQUE, CONFORMITE & GOUVERNANCE	20	7. NOTE METHODOLOGIQUE	47
3.1 Un Code Ethique et de Conduite Professionnelle du Groupe Linedata	22	7.1 Introduction	49
3.2 Une sensibilisation à l’anti-corruption	22	7.2 Linedata & ses parties prenantes	49
3.3 Un dispositif de lancement d’alerte	22	7.3 Périmètre	49
3.4 Une protection des données personnelles (GDPR)	22	7.4 Informations non applicables	50
3.5 Déclaration des cadeaux, invitations, dons	23	7.5 Explication du reporting	50
3.6 Intégration de nos filiales	23	ANNEXES	52
4. UNE ENTREPRISE HUMAINE	24	RAPPORT DE L’ORGANISME TIERS INDEPENDANT (OTI)	58
4.1 Développement des compétences et des carrières	26		
4.2 Rémunération & évolutions	28		
4.3 Bien-être des collaborateurs	31		
4.4 Diversité & égalité des chances	34		

1

LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE LINEDATA



3

Lignes métiers majeures

20

Bureaux à travers le
monde

2

Marchés sur lesquels le
Groupe opère

5

Pôles de création de
valeur

LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE LINEDATA

1.1 L'environnement d'affaires	7
1.2 L'organisation et la structure du Groupe Linedata	7
1.3 Les marchés sur lesquels la société opère	8
1.4 Les objectifs et les stratégies de création de valeur	9
1.5 Les tendances influençant l'évolution de la société	10

1.1 L'environnement d'affaires

Linedata offre à ses clients des plates-formes technologiques globales reposant sur l'association de quatre métiers complémentaires :

- **Edition de progiciels**

Linedata offre des solutions informatiques performantes et innovantes pour les professionnels de la gestion d'actif, de l'assurance et des crédits et financements. Ces solutions prennent en compte tous les aspects métiers, linguistiques, réglementaires, légaux et fiscaux propres à chaque pays où elles sont déployées.

- **Intégration de solutions**

Linedata doit rendre très rapidement opérationnels les progiciels édités par le Groupe en assurant leur pleine intégration au sein de l'organisation de ses clients.

- **Prestation de services**

Linedata propose à ses clients différents types de services pour les accompagner dans leur développement. Cette offre variée comprend notamment de la formation, du consulting d'experts fonctionnels et techniques et une prestation complète en termes d'exploitation et d'hébergement de type SaaS des progiciels Linedata.

Le Groupe Linedata propose également du service Outsourcing, services Cloud, « co-sourcing » et « advisory ».

1.2 L'organisation et la structure du Groupe Linedata

- **Forme juridique**

Depuis avril 2017, Linedata Service est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de deux ans. Ils sont rééligibles. Le Conseil se réunit régulièrement dans les cas prévus par les missions qui lui sont attribuées par la loi et les statuts de la société.

A fin 2018, le Conseil d'Administration compte 3 femmes parmi ses 5 administrateurs, soit 60% de femmes. La condition légale de proportion de 40% de chaque sexe au sein du Conseil d'Administration est donc satisfaite.

- **Equipe de Direction**

La Direction Générale est composée d'un Président Directeur Général assisté d'un Directeur Général Délégué.

Un comité exécutif élargi à 12 membres est en charge de la direction opérationnelle du Groupe. Il est composé de 7 membres des fonctions centrales, 3 membres de l'Asset Management et 2 du Lending & Leasing.

- **Implantations dans le monde**



1.3 Les marchés sur lesquels le Groupe opère

Nous concevons des solutions sur le marché de l'Asset Management

Nous aidons nos clients à travers le monde à évoluer et être actifs aux plus hauts niveaux.

Pour quel type de client ?

Gestionnaire de fonds alternatifs, Gestionnaire de fonds institutionnels, Gestionnaire de fortune, Société de gestion, Administrateur tiers/de fonds, Asset owner.

Quels sont leurs besoins ?

Gestion de portefeuille, Aide à la décision en matière d'investissement, Gestion des ordres et de l'exécution, Contrôle des opérations de Middle Office, Suivi de la conformité, Gestion du risque, Suivi de la position de gestion unifiée, Comptabilité des fonds et valorisation, Reporting, Agent de transfert, Gestion des processus métiers, Services.

Quelles sont nos solutions ?

Nous proposons de nouvelles solutions performantes (capacités, données et services technologiques) qui réunissent tous les aspects de la gestion d'actifs afin de permettre à nos clients de tirer profit de la digitalisation, d'adapter leurs activités et de connaître le succès.

Nous concevons des solutions sur le marché du Lending & Leasing et Assurance

Nos solutions logicielles gèrent des contrats front-to-back. Nous développons des solutions sur mesure pour toutes les activités de nos clients.

Pour quel type de client ?

Financement automobile, Crédit aux entreprises, Crédit à la consommation, Financement de biens d'équipement, Crédit immobilier, Crédits syndiqués.

Quels sont leurs besoins ?

Acquisition de contrats, Gestion des contrats, Gestion du risque, Business Intelligence, Mobilité.

Quelles sont nos solutions ?

Nous améliorons la performance, dans tous les secteurs de leur activité, en tirant profit des technologies de pointe et de notre expertise métier pour augmenter le chiffre d'affaires de nos clients, réduire leurs risques et accroître l'efficacité de leurs portefeuilles.

1.4 Les objectifs et les stratégies de création de valeur



•Nos clients

En tant que partenaire de nos clients, nous avons constamment à cœur de répondre à leurs attentes et de relever tous les défis, la fidélité de nos clients est notre aspiration ultime.



•Nos offres : technologie, services et data

Notre objectif est d'apporter à nos clients le plus haut niveau de qualité, dans les meilleurs délais, dans une démarche d'amélioration continue.

Notre offre se décline autour de trois piliers stratégiques : la technologie, les services et la data. Nous sommes leaders de notre industrie avec des solutions de pointe grâce à des investissements importants : la création d'une plateforme globale et intégrée de gestion d'actifs et nos nouvelles solutions de crédits & financements révolutionnent les standards de la technologie financière. Nous intégrons également à nos logiciels des services d'outsourcing ciblés, à forte valeur ajoutée, ainsi qu'une offre contenus et analytiques.



•L'innovation

L'innovation est au cœur de Linedata et se déploie dans toute notre organisation. Notre programme englobe à la fois l'innovation technologique et les méthodes de travail les plus modernes. Nos équipes collaborent avec des partenaires et un réseau de laboratoires à la pointe de l'innovation sur de nombreux sujets – incluant l'Intelligence Artificielle et la technologie DLT (Distributed Ledger Technology) – afin de développer une nouvelle génération de solutions et de services. Ces nouvelles solutions offrent une expérience utilisateur améliorée et apportent plus de valeur à l'activité de nos clients.



•Nos collaborateurs

Nous sommes attentifs à nos collaborateurs. Notre culture d'entreprise est unique, elle repose en priorité sur le respect et l'épanouissement personnel. Nous encourageons chaque collaborateur à saisir les nombreuses opportunités de développement offertes par Linedata. Dans ce sens, nous formons nos talents afin que tout le monde puisse contribuer au futur de Linedata.

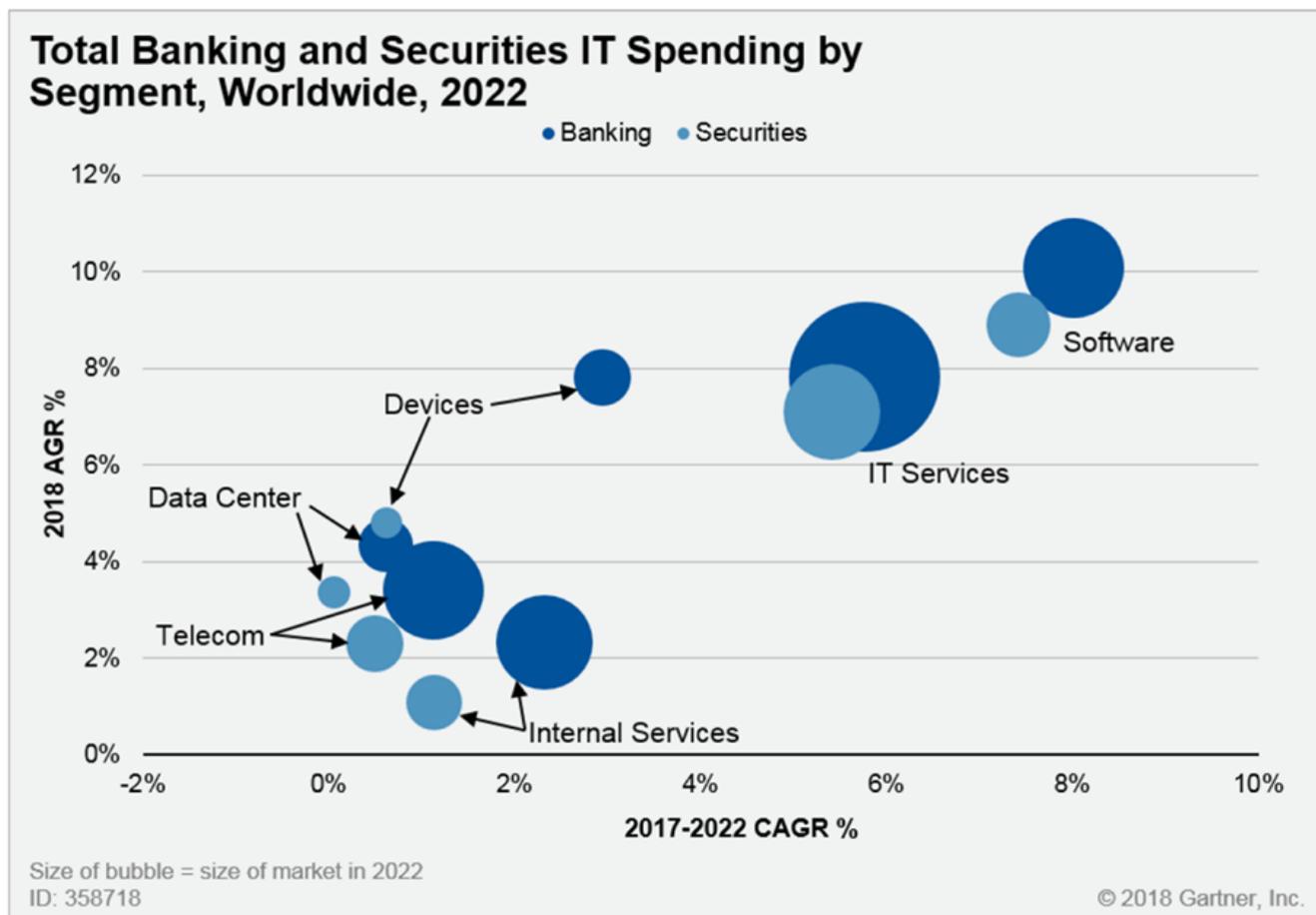


•Nos pôles d'excellence

Expertise pointue dans les process et technologies financières en Inde ou connaissance approfondie des produits en Afrique du Nord et en Lettonie : nos centres d'excellence sont les dépositaires de nos savoir-faire spécifiques. Ils sont de formidables stimulateurs de performance et de croissance pour Linedata.

1.5 Les tendances influençant l'évolution de la société

Afin d'illustrer la croissance annuelle des dépenses mondiales dédiées à l'IT par les marchés du Groupe Linedata entre 2017 et 2022, le graphique ci-dessous montre que les offres logiciels et Services restent les secteurs IT les plus porteurs, tant en matière de croissance (6-9% CAGR) que de volume (taille de la bulle).



Banking : autorités monétaires, intermédiation de crédit de dépôt, intermédiation de crédit non dépositaire et activités liées à l'intermédiation de crédit.

Securities : services bancaires d'investissement et de négoce de valeurs mobilières, courtage en valeurs mobilières, contrats de matières premières, courtage en contrats de marchandises, bourses de valeurs et de marchandises, intermédiation diverse, gestion de portefeuille, conseil en investissement, fiducie, fiduciaire et conservation ainsi que diverses activités d'investissement financier. Fonds d'assurance et d'avantages sociaux, fonds de pension, fonds de santé et de bien-être, autres fonds d'assurance, autres fonds d'investissement et fonds, fonds d'investissement à capital variable, fiducies, successions et comptes d'agences et autres instruments financiers. Investissements, banques privées et autres institutions financières exerçant des activités de gestion de patrimoine sur le marché des capitaux..

Le CAGR correspond au « *Compound Annual Growth Rate* » qui est le taux de croissance annuel. Il permet de comparer le retour sur investissement de 2 investissements d'une durée équivalente.

Le AGR correspond au « *Annual Growth Rate* » qui est le taux de croissance moyen. Il permet de calculer une variable moyenne sur plusieurs périodes.

2

UNE ENTREPRISE VIGILANTE SUR SES RISQUES

12

Risques identifiés

4

Domaines clés

1

Plan d'action sur 3 ans

UNE ENTREPRISE VIGILANTE SUR SES RISQUES

2.1 Identification & gestion des risques	13
2.2 La gestion des risques majeurs	13
2.3 L'analyse des risques	13
2.4 La cartographie des risques, premier pas sur la vigilance	13
2.5 Plan d'action pour maitriser ses risques	18

2.1 Identification & gestion des risques

Afin d'identifier les risques majeurs, le Groupe Linedata s'est appuyé sur les retours d'expériences des politiques et des processus internes existants. Ces analyses, reposant sur la norme ISO 26000 et sur un dialogue constructif avec les parties prenantes, ont permis d'identifier des problématiques pertinentes pour le Groupe Linedata à travers :

- La prise en compte des normes internationales RSE comme la norme ISO 26000
- La conformité du Groupe Linedata à la loi française « Grenelle II » qui oblige les entreprises d'une certaine taille à reporter des critères RSE et se conformer à l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017, relative à la publication d'informations non financières
- La conformité britannique « Modern Slavery Act » qui engage le Groupe Linedata à faire chaque année une déclaration sur l'esclavage et la traite des êtres humains
- La conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- La conformité à la loi Sapin II relative à lutte contre la corruption et le trafic d'influence
- Une synthèse des risques annuels publiée dans notre document de référence.

Le Groupe Linedata a donc identifié 12 risques majeurs impactant les personnes, l'environnement ou d'autres actions de vigilance pour l'entreprise.

2.2 La gestion des risques majeurs

Afin de gérer les risques identifiés, le Groupe a mis en place des politiques, des processus ainsi que des KPI (Key Performance Indicator) pour les maîtriser et les suivre.

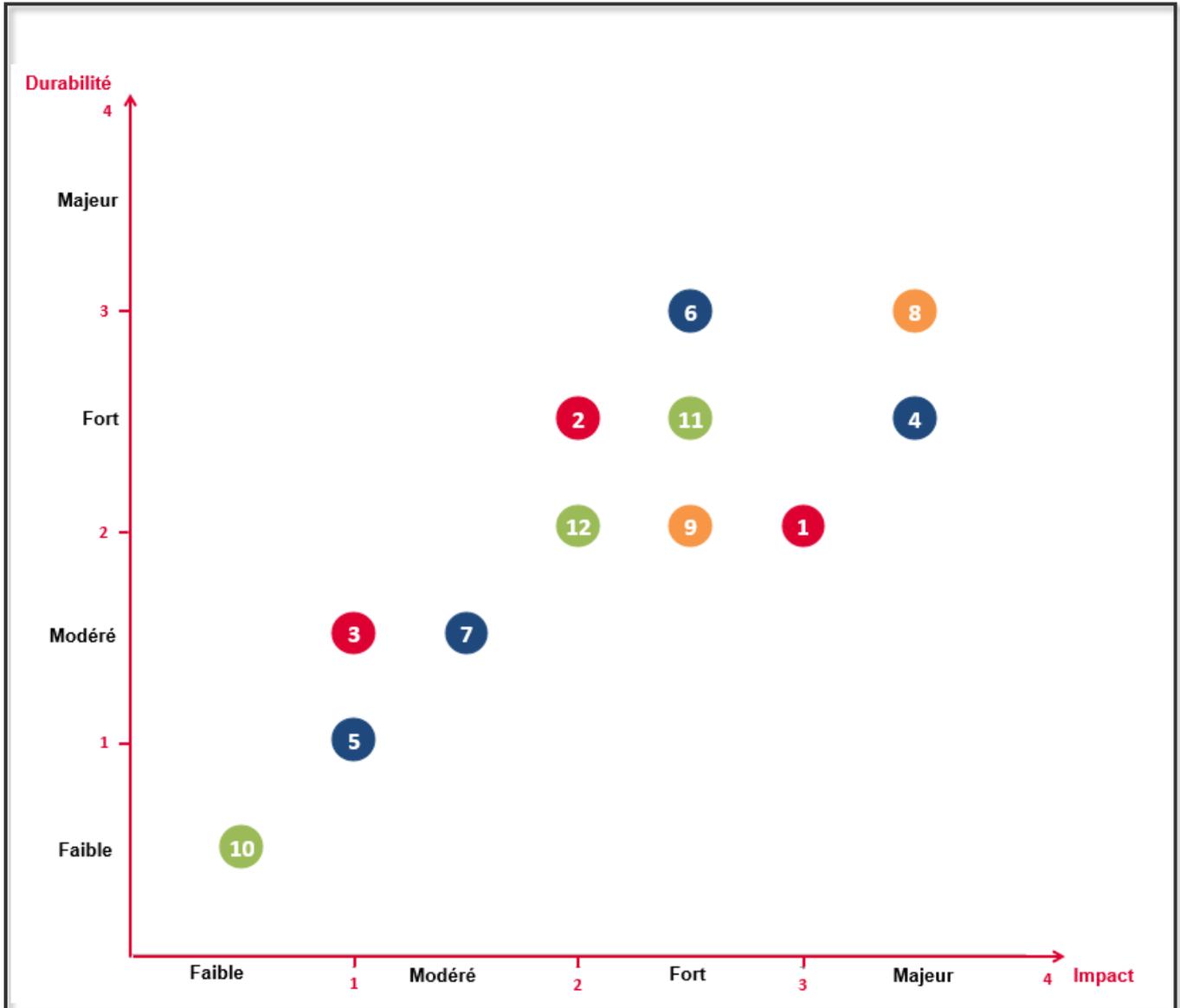
2.3 L'analyse des risques

Les risques retenus ont été transposés sur une cartographie des risques où chacun a reçu une note comprise entre 0 et 4 en fonction de son impact et de sa probabilité (durabilité) sur le Groupe et sur les parties prenantes.

2.4 La cartographie des risques, premier pas sur la vigilance

Le Groupe Linedata considère qu'être vigilant aux conséquences de ses activités sur les parties prenantes et l'environnement est une condition de durabilité de ses activités. Dans le cadre de sa responsabilité sociale, le Groupe Linedata a initié depuis 2012 un groupe de travail pour identifier et mettre en place les actions internes en matière d'éthique, de conformité, de sécurité, de droit de l'Homme, etc.

La cartographie s'articule autour de 12 risques majeurs liés aux clients et aux innovations, à l'éthique et à la gouvernance, à nos collaborateurs, à la protection de l'environnement.



- 4 domaines clés ont été sélectionnés en fonction des parties prenantes



Nos clients & et nos innovations : Le Groupe Linedata doit générer de la valeur ajoutée pour ses clients à travers des solutions innovantes et durables.



Ethique & gouvernance : En tant qu'entreprise internationale, le Groupe Linedata doit être un acteur éthique solide et avoir une forte gouvernance d'entreprise depuis le « Top Management » jusqu'aux parties prenantes.



Nos collaborateurs : Le Groupe Linedata doit soutenir en permanence tous ses collaborateurs talentueux, motivés, afin de leur garantir une égalité des chances et les compétences nécessaires quelles que soient leurs différences afin de les voir évoluer.



La protection de l'environnement : Même si le Groupe Linedata est un éditeur de logiciels, soutenir la transition écologique à travers une faible émission de CO₂ et valoriser les gestes éco-responsables sont très importants.

- Description des risques identifiés

N°	Catégories	Nature de risque	Description	
			Enjeux pour les parties prenantes	Risques pour le Groupe Linedata
1	Ethique & Gouvernance	Evaluer les opportunités de croissance	Gagner en compétitivité, investir sur des activités stratégiques.	Perdre en compétitivité, risque de perte financière.
2		Intégration de filiales	Le Groupe garde un contrôle opérationnel de ses filiales.	Perte financière, risque d'image.
3		Prévention & lutte contre la corruption	Le Groupe met en place une politique d'éthique des affaires.	Manque de confiance envers le Groupe de la part des parties prenantes et risque de perte financière.
4	Nos collaborateurs	Développement des compétences et des carrières	Une gestion des formations en fonction des compétences et mise en œuvre des plans de carrières.	Risque d'attrition (départs des collaborateurs), perte de performance de l'entreprise et d'attractivité de nouveaux collaborateurs.
5		Rémunération et évolutions	Avoir la capacité de faire des évaluations annuelles ou de définir des d'objectifs.	
6		Bien-être des collaborateurs	Un développement du bien-être et garantir que les collaborateurs opèrent dans le meilleur environnement de travail possible.	
7		Diversité & égalité des chances	Prise en considération des meilleures pratiques en matière d'égalité des sexes, des chances, d'ancienneté, etc.	
8	Clients & Innovation	Satisfaction des clients	Un niveau élevé de la part de Linedata concernant ses produits vendus est attendu.	Risque d'attrition (perte des clients, risque d'image).
9		Rupture technologique	Une capacité d'identifier des ruptures technologiques et s'y adapter est attendu.	
10	Environnement	Réduire les gaz à effet de serre et favoriser les gestes éco-responsables	Prendre des mesures éthiquement responsables.	Risque de manque de confiance de la part des parties prenantes.
11		Gestion des achats responsables	Prendre des mesures éthiquement responsables.	
12		Dématérialisation du processus achat	Mettre en place une politique de « Zéro papier ».	

- Description des politiques & KPI(s) mis en place

N°	Nature de risque	Politiques	KPI(s)	Résultats 2018
1	Evaluer les opportunités de croissance	Le Groupe Linedata intègre des Labs afin d'y faire naître des projets d'innovation pour pouvoir investir sur des activités stratégiques	Nombre de Lab au sein du Groupe.	1 Lab dans le Groupe.
2	Intégration de filiales	Afin que les nouvelles acquisitions soient bien intégrées dans le modèle économique du Groupe Linedata, une politique d'intégration des filiales est en place.	Nombre de filiales revendues.	0 revente d'entité sur 3 ans
3	Prévention & lutte contre la corruption	<p>Afin de lutter contre la corruption & le trafic d'influence, et d'être une entreprise ayant une éthique des affaires, des politiques et des sensibilisations sont mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un code éthique & de conduite professionnelle Une politique anticorruption & trafic d'influence Une politique de déclaration des cadeaux, invitations et dons, donnés ou reçus Une sensibilisation à l'anticorruption Une charte et questionnaire aux partenaires commerciaux Un dispositif de lancement d'alertes éthiques 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de collaborateurs ayant adhéré & signé le code éthique du Groupe lors de la campagne annuelle Nombre d'alertes émises en matière d'atteinte aux droits de l'homme, corruption & trafic d'influence Pourcentage d'impôt payé en France 	<ul style="list-style-type: none"> 96% des collaborateurs ont lu & adhéré au code éthique 0 alerte émise en matière d'atteinte aux droits de l'homme, corruption & trafic d'influence. 55% des impôts du Groupe sont payés en France soit une augmentation de 101% depuis 2016.
4	Développement des compétences et des carrières	Pour une meilleure maîtrise des compétences et des carrières, un référentiel métier a été mis en place en 2018. Il présente les différents parcours possibles où il aide les collaborateurs à faire des choix en fonction de leurs souhaits d'évolution de carrière, leurs compétences, leurs expériences et opportunités professionnelles. Il permet aux managers d'accompagner au mieux leurs équipes dans leur parcours professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de jours de formation Nombre de personnes formées Nombre de mobilités internationales 	<ul style="list-style-type: none"> 3 641 jours de formation au total en 2018 soit une augmentation de 45% depuis 2016. 61% des collaborateurs ont reçu une formation. 12 mobilités internationales. Le « job Mapping » a permis de montrer une meilleure visibilité des managers avec 215 managers en 2018, soit une augmentation de 124% depuis 2016.
5	Rémunération et évolutions	Linedata a à cœur d'être compétitif et juste sur ses politiques de rémunération en France, mais aussi à l'international. Une communication entre les managers et employés doit être maintenue afin d'assurer le meilleur accompagnement d'évolution de carrière possible.	Pourcentage de PDR (People Development Review) remplis.	<ul style="list-style-type: none"> 61% des collaborateurs ont eu en 2018 un entretien. En France, le montant global de la participation en 2018 est de 739K€, soit une augmentation de 105% par rapport à 2017.

N°	Nature de risque	Politiques	KPI(s)	Résultats 2018
6	Bien-être des collaborateurs	<p>Le bien-être au travail est un enjeu majeur pour fidéliser nos collaborateurs et ainsi pérenniser les activités du Groupe Linedata.</p> <p>Le Groupe Linedata souhaite privilégier l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. De nombreux événements sont organisés régulièrement dans l'ensemble des bureaux du Groupe pour entretenir la cohésion d'équipe, mais surtout pour être des moments conviviaux et de partage</p> <p>Une politique sur le bien-être au travail sera développée courant 2019 pour l'ensemble du Groupe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de départs • Nombre d'accidents du travail ou maladies professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a eu sur l'ensemble du Groupe 230 départs en 2018 soit une augmentation de 31% sur 3 ans. • Il y a eu sur l'ensemble du Groupe 32 jours d'accidents du travail ou maladies professionnelles, soit une augmentation de 190% depuis 3 ans (11 jours en 2016). • Les embauches ont progressé de plus de 33% depuis 2016. • L'ancienneté moyenne au sein du Groupe est de 7 ans.
7	Diversité & égalité des chances	<p>La diversité et l'égalité des chances sont des valeurs du Groupe. La structure globale de l'organisation et les forts échanges entre pays ont inscrit dans notre ADN la diversité culturelle.</p> <p>L'égalité des chances entre hommes et femmes est un engagement global, mais les réponses à apporter sont cependant différentes d'un pays à un autre.</p> <p>Par conséquent, Linedata a développé une politique de promotion des femmes adaptée à chaque pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de femmes au sein du Groupe • Nombre de femmes au sein du Conseil d'Administration 	<ul style="list-style-type: none"> • 35% de femmes au sein du Groupe en 2018, soit une progression de 26% depuis 2016. • 60% de femmes au sein du Conseil d'Administration en 2018, le pourcentage reste stable par rapport à 2017.
8	Satisfaction des clients	Chaque commercial doit rencontrer ses clients et être au plus proche d'eux afin de répondre à leurs demandes et leurs questions	Indicateur satisfaction clients (NPS)	Le NPS en 2018 est de 36%, soit une baisse de 9% par rapport à 2017.
9	Rupture technologique	Pour répondre au mieux à la satisfaction de nos clients et démontrer que le Groupe Linedata est capable d'innover, celui-ci porte chaque année des projets d'innovation.	Nombre de projets d'innovation	4 projets d'innovation
10	Réduire les gaz à effet de serre et favoriser les gestes éco-responsables	Le Groupe Linedata a mis dans sa politique voyage certaines obligations afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre.	Nombre de véhicules professionnels (flotte automobile)	21 véhicules professionnels soit -30% depuis 2016
11	Gestion des achats responsables	Le Groupe Linedata a mis en place une charte éthique des partenaires commerciaux et un questionnaire fournisseurs.	Pas de KPI pour le moment défini mais une évaluation des partenaires commerciaux est en cours.	/
12	Dématérialisation du processus achat	Afin de s'engager dans l'ère du numérique avec la dématérialisation du processus achat, le Groupe Linedata a mis en place un guide d'utilisation des dépenses où chaque collaborateur doit utiliser les outils dématérialisés mis en place.	Nombre de bons de commande dans l'outil e-procurement .	3 575 bons de commande enregistrés dans l'outil en 2018, soit une augmentation de 44% depuis 2016

2.5 Plan d'action pour maîtriser ses risques

Consciente de sa responsabilité citoyenne, Linedata a mis en place un plan d'action s'articulant autour des risques identifiés. Cette feuille de route a vocation à promouvoir les bonnes pratiques au sein du Groupe et à fédérer les collaborateurs autour d'objectifs clairs & communs.

Catégories	Nature de risque	Plan d'action 2018-2020
Ethique & Gouvernance	Intégration de filiales	Améliorer notre politique d'intégration des filiales lors des croissances externes.
	Prévention & lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> Adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies. Sensibiliser le Groupe aux principes clés de la Charte des Nations Unies à travers une communication dédiée. Mettre en place un KPI sur le nombre de fournisseurs adhérant à notre charte et questionnaire des partenaires commerciaux.
Nos collaborateurs	Développement des compétences et des carrières	<p>Dès janvier 2019, le référentiel « Job mapping » (Cartographie des emplois & des compétences) sera intégré à tous nos outils RH et va nous permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> un meilleur suivi de chaque collaborateur, une étude globale des compétences et des besoins par organisation et par typologie de métier, enfin, une analyse dans le temps de l'évolution des mobilités pour déterminer les freins et les vecteurs de mobilités et de croissance de carrière.
	Rémunération et évolutions	Le nouveau référentiel métier global nous permet également de positionner nos politiques par rapport au marché via du benchmarking externe mais aussi de garantir l'équité entre les collaborateurs et cela sans distinction de sexe, d'âge ou tout autre facteur discriminant hors l'expérience, la compétence et le mérite.
	Bien-être des collaborateurs	Renforcer l'adhésion des collaborateurs aux valeurs du Groupe à travers des projets d'équipe : promouvoir les activités de type Team Building au sein du Groupe.

Catégories	Nature de risque	Plan d'action 2018-2020
Nos collaborateurs	Diversité & égalité des chances	<ul style="list-style-type: none"> Pour 2019, fort du nouveau référentiel métier, du suivi des mobilités et d'une analyse des rémunérations plus spécifique, nous serons à même d'assurer un pilotage plus précis de nos actions et d'accroître notre efficacité à garantir l'égalité des chances. Notre plus grand défi en matière d'égalité des chances est d'assurer qu'aucune barrière technique et / ou culturelle ne nuise à aucun moment dans l'activité professionnelle ou l'évolution de carrière d'un de nos collaborateurs causé par un handicap quel qu'il soit. <p>Mettre en place des actions de sensibilisation au Handicap (visible ou non) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la communication autour du handicap, Déployer des sessions de sensibilisation au handicap, Evaluer l'opportunité d'adhérer à la Charte Réseau mondial de l'OIT Entreprise & Handicap.
Clients & Innovation	Satisfaction des clients	Chaque commercial sera au plus proche possible de ses clients afin de répondre à leurs demandes et à leurs questions.
	Rupture technologique	Développer le nombre de projets d'innovation afin de continuer la transformation digitale du Groupe Linedata.
Environnement	Réduire les gaz à effet de serre et favoriser les gestes éco-responsables	<p>Renforcer les gestes éco-responsables au quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des poubelles de tri Recyclage du matériel informatique Promouvoir le co-voiturage Avoir un KPI évaluant la consommation de CO₂ concernant les déplacements.
	Gestion des achats responsables	Mettre en place un KPI sur le nombre de fournisseurs adhérant à notre charte et questionnaire des partenaires commerciaux.
	Dématérialisation du processus achat	<p>Mettre en place une politique "Zéro Papier" (dématérialisation des factures, archivage électronique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégration des factures dans Ken Création des bibliothèques d'archivages électroniques.

3

ETHIQUE, CONFORMITE & GOUVERNANCE

96%

Des collaborateurs ont lu & adhéré au code éthique

0

Alerte émise en matière d'atteinte aux droits de l'homme, corruption & trafic d'influence

113

Millions d'euros de capitaux propres

0

Revente d'entité

ETHIQUE, CONFORMITE & GOUVERNANCE

3.1 Le Code Ethique et de Conduite Professionnelle du Groupe Linedata	22
3.2 Sensibilisation à l'anti-corruption	22
3.3 Dispositif de lancement d'alerte	22
3.4 Protection des données personnelles (GDPR)	22
3.5 Déclaration des cadeaux, invitations, dons	23
3.6 Intégration de nos filiales	23

3.1 Le Code Ethique et de Conduite Professionnelle du Groupe Linedata

Les valeurs et les principes du Groupe Linedata sont rassemblés dans un Code Ethique et de Conduite Professionnelle.

Proposé en anglais et en français, ce Code constitue le ciment identitaire qui donne à chaque collaborateur du Groupe un cadre de référence afin d'exercer son activité professionnelle au quotidien. Le Code est mis à jour chaque année, enrichi en fonction des besoins et piloté par le service Audit & Conformité. Une campagne de signature annuelle électronique du Code Ethique et de Conduite Professionnelle est en place depuis 2017.

Chaque année, chaque collaborateur et chaque nouvel entrant est invité à prendre connaissance des dispositions du Code Ethique et à en confirmer la lecture en y apposant sa signature électronique.

3.2 Sensibilisation à l'anti-corruption

Linedata est engagé à lutter contre la corruption. Conformément à la loi Sapin II, Linedata a mis en place un dispositif de prévention de la corruption à travers un programme de sensibilisation qui contribue à développer de bonnes pratiques de gouvernance et à renforcer une culture de prévention et de détection des risques.

Un ensemble de politiques a été élaboré dans l'objectif de lutter et sensibiliser contre la corruption et le trafic d'influence :

- Mise en place d'un programme de sensibilisation des collaborateurs du Groupe à la détection de la corruption et du trafic d'influence. Nos collaborateurs sont considérés comme des ambassadeurs des normes éthiques du Groupe vis-à-vis des tiers.
- Un dispositif de déclaration des cadeaux et invitations donnés ou reçus. Ce dispositif s'étend aux dons et contributions à des associations ou autres tiers et permet de prévenir ou détecter des agissements contraires à la politique du Groupe.
- Mise en place d'un dispositif d'évaluation des tiers (clients, fournisseurs, partenaires) à travers des questionnaires & une charte éthique à laquelle ils doivent adhérer.

3.3 Dispositif de lancement d'alerte

Conformément aux exigences de la loi Sapin II, le Groupe Linedata a déployé en 2018 un dispositif de lancement d'alerte, accessible à l'ensemble des collaborateurs en interne et aux anciens collaborateurs ou tout tiers en externe. L'outil est disponible dans le monde entier et permet de signaler tout fait ou agissement contraire à la loi ou à l'éthique du Groupe Linedata.

Il s'agit d'une plate-forme externe sécurisée, accessible 24/24 heures 7/7 jours via internet, par téléphone (numéro gratuit dans toutes les langues), ou via une application smartphone « SpeakingUp » avec le code Linedata et qui permet de préserver l'anonymat si cela est demandé.

3.4 Protection des données personnelles (GDPR)

Le Groupe Linedata est concerné par la protection des données personnelles, tant pour ses données internes (collaborateurs), que pour celles des tiers avec qui Linedata est en relation d'affaires. Ce règlement a un impact stratégique significatif que le Groupe Linedata a pris en compte dans ses opérations. Dans cette optique, le Groupe continue son plan de mise en conformité aux exigences du Règlement Général européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (EU) 2016/679 (General Data Protection Regulation, « GDPR »), adopté le 14 avril 2016 et applicable depuis le 25 mai 2018.

Initié à l'échelle du Groupe, avec l'appui de conseils extérieurs, ce plan de mise en conformité se développe et croît notamment grâce au Data Protection Officer (DPO), protecteur des données personnelles mais aussi au comité de pilotage GDPR composé de représentants des départements Audit & Conformité, Juridique, Sécurité de l'Information.

Le Groupe Linedata continue de faire la protection des données personnelles une priorité.



3.5 Déclaration des cadeaux, invitations, dons

Le Groupe Linedata accepte que des cadeaux soient offerts de façon occasionnelle à des tiers (clients, fournisseurs, partenaires commerciaux) lorsqu'il s'agit de renforcer des relations professionnelles ou de se conformer aux coutumes locales, et dans la mesure où le don reste conforme aux politiques du Groupe (notamment le Code Ethique et la Politique Anti-corruption).

Le Groupe Linedata autorise ses collaborateurs à offrir ou recevoir de bonne foi des cadeaux ou équivalents (ex : invitation au restaurant, à un événement sportif, ...) ou à procéder à des dons, si et seulement si ceux-ci sont raisonnables, proportionnés et ne sont pas destinés à obtenir un avantage illicite.

Pendant, Le Groupe Linedata ne permet pas d'offrir ou de recevoir des cadeaux ou équivalents destinés ou pouvant être perçus comme étant destinés à obtenir ou à conserver de façon abusive un marché ou un avantage commercial.

3.6 Intégration de nos filiales

Afin d'intégrer au mieux nos filiales lors des acquisitions, des « dues diligences » (audits d'acquisition), sont menées par le Groupe Linedata pour limiter les risques liés aux acquisitions. Il est très important que la société qui deviendra filiale soit intégrée aux politiques et procédures du Groupe Linedata. Bien que la conformité soit essentielle lors d'une acquisition, et que toute intégration post-acquisition doit être adaptée à certaines circonstances, les étapes d'intégration sont à titre d'exemple les suivantes :

- Intégration juridique par la nomination de dirigeants ou directeurs du Groupe Linedata dans les organes de direction de la société acquise ainsi que par l'intégration de la nouvelle entité juridique sous les polices d'assurance du Groupe,
- Intégration fiscale au travers de l'intégration par le Groupe Linedata de la nouvelle société dans ses process fiscaux,
- Intégration comptable par la reprise de la comptabilité de la société acquise par les équipes comptables du Groupe Linedata,
- Mise aux normes du Groupe Linedata de la société acquise en matière de respect des procédures et contrôles financiers établis,
- Intégration sociale des équipes de la société acquise dans les effectifs du Groupe Linedata,
- Mise aux normes du Groupe Linedata en matière de conformité par l'instauration des process et des exigences du Groupe en matière d'Audit et de Conformité au sein de l'entité juridique acquise,
- Intégration au niveau de l'activité opérationnelle par la mise en œuvre de synergies entre les équipes du Groupe Linedata et les équipes de la société acquise.

4

UNE ENTREPRISE HUMAINE

1242

Collaborateurs au sein du Groupe *(L'effectif est de 1209 collaborateurs hors stagiaires & assimilés)*

35%

De femmes au sein du Groupe

7 ans

D'ancienneté en moyenne dans le Groupe

+24%

D'embauche sur 3 ans *(concernant les CDI)*

12

Mobilités à l'international

4

UNE ENTREPRISE HUMAINE

4.1 Développement des compétences et des carrières	26
4.2 Rémunération & évolutions	28
4.3 Bien être des collaborateurs	31
4.4 Diversité & égalité des chances	34

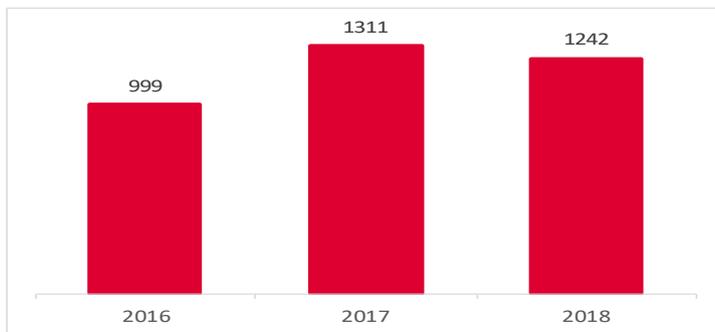
4.1 Développement des compétences et des carrières

L'engagement du Groupe Linedata en faveur du développement des collaborateurs fait partie intégrante de la politique de ressources humaines.

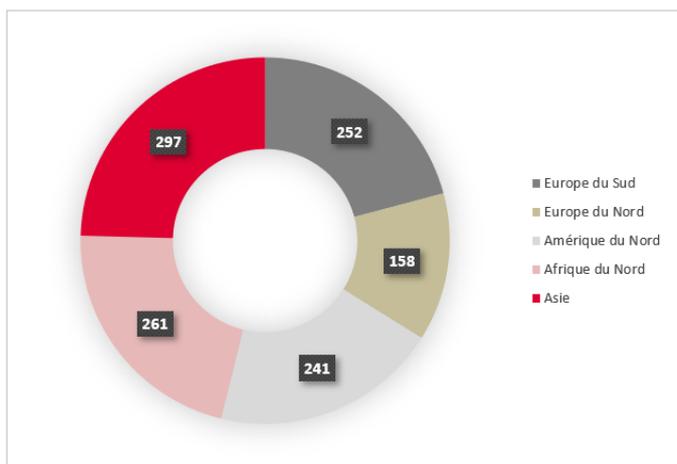
Les équipes Linedata sont multiculturelles et pluridisciplinaires, favorisant ainsi la richesse humaine.

- **L'évolution des effectifs Groupe**

Au 31 décembre 2018, le Groupe Linedata compte 1 242 collaborateurs (1209 collaborateurs hors stagiaires & assimilés). Le Groupe Linedata a vu sur 3 ans ses effectifs croître de 24%.



Cf Annexes 8.1



Cf Annexes 8.2

- **Répartition des effectifs par région**

L'acquisition de Gravitas et de QRMO en 2017 a permis de renforcer la présence du Groupe sur la région Asie. Les effectifs sur les régions d'Amérique du Nord et d'Europe du Nord sont assez stables.

A noter que 33% des effectifs du Groupe se concentrent dans la région Europe (Europe du Sud & Europe du Nord).

- **Répartition des effectifs Groupe par métier**

Un nouveau système de classification

La gestion des emplois est la recherche d'adéquation entre les aspirations des collaborateurs et les emplois de l'entreprise, à court, moyen et long terme. Cette adéquation d'ordre quantitative concerne les emplois et les effectifs. En cas d'inadéquation, des déséquilibres peuvent générer des risques pour le Groupe Linedata :

- Un effectif élevé représente un risque social et économique
- Un effectif insuffisant impacte les capacités de production et génère des tensions.

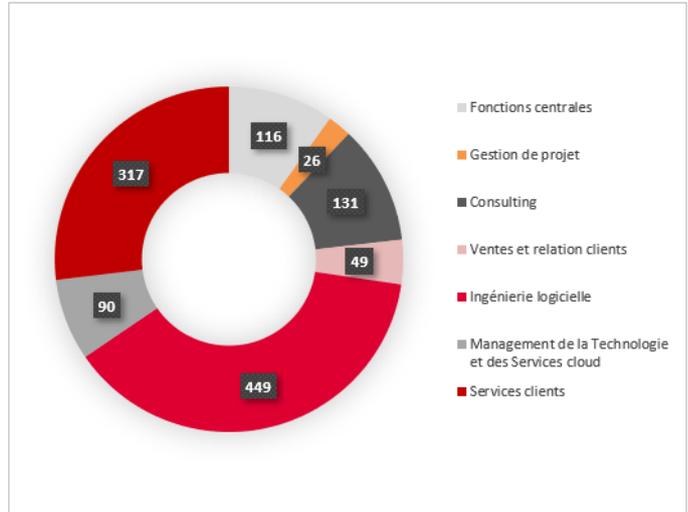
Ces déséquilibres peuvent aussi provoquer simultanément un sureffectif global et un sous-effectif sur une unité spécifique.

La gestion des emplois agit sur les différents leviers de la gestion des Ressources Humaines que cela soit au niveau du recrutement, de la mobilité, de la formation, etc.

C'est pour cette raison que le Groupe Linedata a instauré en 2018 une cartographie des emplois appelée « job mapping ».

Le « Job Mapping » est une méthodologie axée sur le marché qui permet d'établir un référentiel de différents niveaux d'emplois dans une organisation. La méthodologie détermine le poids relatif des emplois au sein de l'organisation et définit plusieurs niveaux de contribution dans l'entreprise. Le « Job Mapping » est la colonne vertébrale nécessaire à une politique RH efficace. Elle répertorie tous les "emplois de référence" du Groupe et les classe par famille dans un référentiel. La méthodologie est applicable mondialement et répond aux besoins spécifiques du Groupe Linedata tout en assurant une comparabilité interne et externe.

Le « Job Mapping » vise à permettre une meilleure approche du développement des collaborateurs, notamment en donnant plus de transparence, en permettant les parcours d'expertise et en favorisant la mobilité au sein du Groupe.



Cf Annexes 8.3

Compte tenu du métier d'éditeur de logiciels, les fonctions Ingénierie logicielle (38%), Consulting (11%) et services Clients (27%) représentent l'essentiel des effectifs du Groupe et se trouvent renforcées depuis les acquisitions de Gravitas & QRMO en 2017.

Comme précisé dans la Note méthodologique au 7.3 « Périmètre » page 49, 31 collaborateurs ne sont pas intégrés.

100%
de CDI*

Linedata privilégie les recrutements en contrat à durée indéterminée, le recours aux contrats à durée déterminée étant réservé aux remplacements temporaires (congés de maternité ou parental, congé individuel de formation).

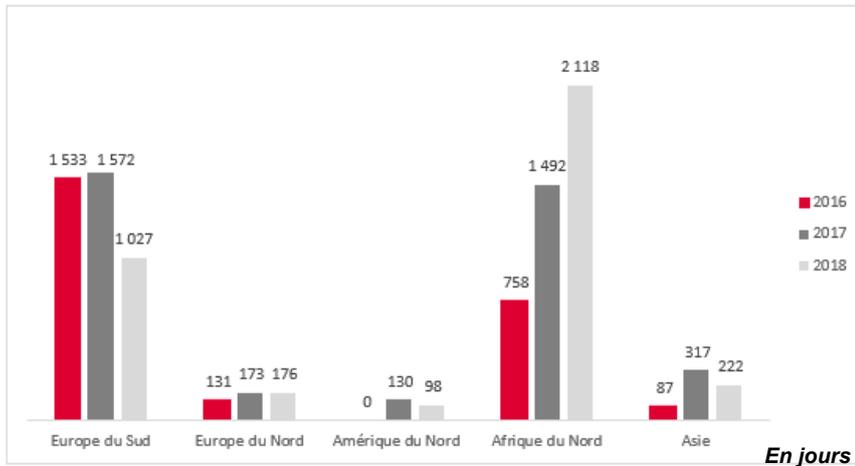
*hors SIVP, stagiaires & assimilés

• Evolution de la répartition des effectifs Groupe Managers / non-Managers

	2016		2017		2018	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Managers	23	73	25	101	55	160
Non Managers	292	536	362	718	355	608
Total	315	609	387	819	410	768
Total Conso	924		1206		1178	

Il est exclu du périmètre les stagiaires & assimilés. Fin 2018, la nouvelle cartographie des emplois « Job Mapping » a vu le jour, c'est pour cette raison qu'il y a un écart de 31 collaborateurs non intégrés qui le seront en 2019. Le « job Mapping » a permis de montrer une meilleure visibilité des managers chez les femmes.

• Stratégie de formation



Cf Annexes 8.10

La formation est l'une des clés pour approfondir les compétences des collaborateurs et faire grandir les talents. Afin de maintenir et accroître le niveau de compétences de ses salariés, le Groupe Linedata a adopté dès sa création la formation comme axe majeur de développement de l'ensemble de ses collaborateurs et investi chaque année un pourcentage significatif de sa masse salariale en formation.

Le Groupe a également mis en place des sessions internes de formation portant sur des sujets fonctionnels et animées par des experts reconnus dans leur domaine.

Localement, chaque pays construit et déploie une offre de formation interne et externe alignée au plus près des besoins de son activité.

NOTE : En Amérique du Nord, les informations relatives à la formation sont remontées depuis 2017.

En 2018, afin d'améliorer et d'encourager la formation interne, le Groupe Linedata a mis en œuvre une plateforme s'appelant « E-Front Learning » pour créer une offre de formation adaptée aux collaborateurs de Linedata. Durant l'année 2018, 738 collaborateurs ont reçus une formation (soit plus de 61%). Le Groupe Linedata considère que la formation est un atout et permet de former les collaborateurs aux évolutions technologiques ou normes et règlements en vigueur.

4.2 Rémunération & évolutions

• Politique de rémunération & de mobilité

La politique de rémunération du Groupe est basée sur des principes communs appliqués de manière adaptée selon les législations, réglementations et spécificités régionales.

Cette politique vise à :

- Attirer, reconnaître et fidéliser les talents
- Récompenser la performance, à la fois individuelle et collective
- Mettre en œuvre la stratégie du Groupe, et tenir compte des objectifs financiers et opérationnels

Une politique de rémunération variable est mise en œuvre pour la plupart des collaborateurs afin d'encourager la performance.

Les principes d'augmentation de la rémunération, y compris des composantes fixes et variables, sont définis chaque année en s'appuyant sur les directives données pour l'ensemble du Groupe et en tenant compte des réglementations locales.

L'étude des augmentations de salaire annuelles repose sur la performance de l'entreprise, sur la situation économique locale et les pratiques de marché. Quand la législation le prévoit, une négociation a lieu avec les organismes de représentation des salariés.

Une protection sociale visant le remboursement des frais médicaux et / ou la couverture des risques invalidité et décès est prévue pour les sociétés françaises et la plupart des filiales.

De nouveaux dispositifs concernant la retraite ont été négociés ou institués en 2014 pour les sociétés françaises. Ces dispositifs applicables depuis 2015 sont : un Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif Groupe (PERCOG, incluant un abondement de l'entreprise pour les versements volontaires) et un contrat d'épargne collectif à cotisations définies (Article 83, incluant des cotisations payées par l'entreprise).

La création du « job Mapping » permet de positionner les postes de l'entreprise par rapport au marché local de référence. Il est important pour le Groupe Linedata de reconnaître l'expertise des talents de la société.

Étant donné l'hétérogénéité entre les différents pays d'implantation de Linedata, la publication de salaires moyens n'apporterait selon le Groupe pas de valeur ajoutée aux lecteurs de ce document.

Le Groupe Linedata entretient un lien entre la performance de l'entreprise et la contribution des collaborateurs à cette performance. Afin d'évaluer au mieux la performance des collaborateurs, le Groupe Linedata a mis en place depuis 2017 un suivi de la performance et du développement des compétences.

• Evaluation & développement des compétences

Chaque collaborateur bénéficie au moins une fois par an d'un entretien d'évaluation avec son supérieur hiérarchique en vue d'évaluer sa performance, ses compétences et ses éventuels axes d'amélioration.

Ces entretiens permettent d'estimer les besoins de formation du collaborateur, de déterminer ses objectifs pour l'année à venir et d'envisager ses perspectives d'évolution à court et moyen terme.

En 2018, le Groupe Linedata s'est donc doté d'un outil de suivi de la performance individuelle et d'évaluation annuelle (« People Development Review ») global, commun à l'ensemble des collaborateurs, qui permet d'évaluer la contribution d'un collaborateur à son poste et les compétences associées et d'établir un plan de développement et de carrière pour l'année à venir. Cet outil devrait apporter plus de fluidité dans le partage et le suivi des plans de développement des collaborateurs. Pour cette première année, 68% des collaborateurs ont eu en 2018 un entretien concernant leurs performances et leurs objectifs à travers un outil mais d'autres entretiens individuels en dehors de cet outil ont été mis en place.

Par ailleurs, les sociétés françaises du Groupe ont mis en place un plan d'actions pour l'emploi et le maintien des compétences, en application de la législation en vigueur. Ce plan s'articule autour des domaines d'actions suivants :

- L'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles
- L'amélioration des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité
- Le développement des compétences et des qualifications et l'accès à la formation
- L'aménagement des fins de carrière et la transition entre activité et retraite
- La transmission des savoirs, des compétences et le développement du tutorat.

• Programme de mobilité

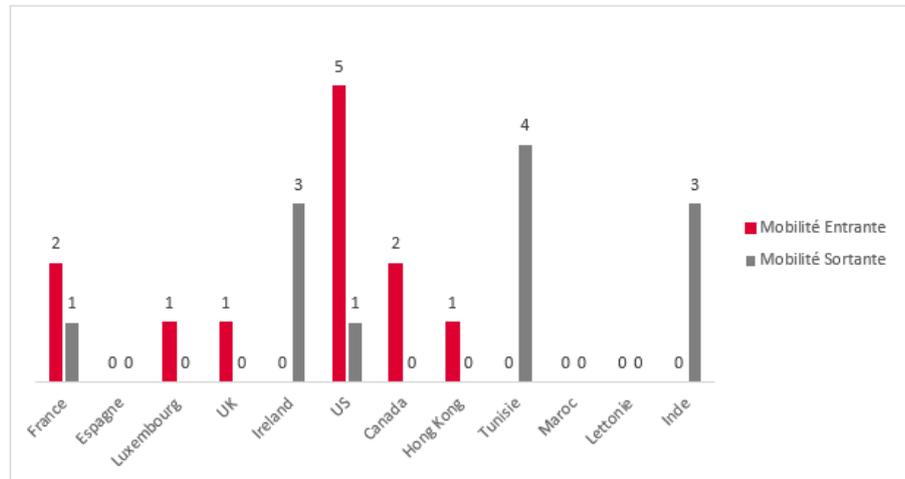
Le Groupe Linedata propose 2 types de mobilités :

- La mobilité interne
- La mobilité internationale.

La mobilité interne facilite l'acquisition et la restructuration des compétences en fonction des besoins du marché. Elle permet d'offrir de nouvelles expériences pour se développer et partager des connaissances entre collaborateurs. Le large éventail d'activités au sein du Groupe Linedata offre aux collaborateurs de nombreuses opportunités d'acquérir de nouvelles compétences et de développer leur carrière.

Le Groupe Linedata considère que la mobilité interne des collaborateurs est la clé du déploiement de sa stratégie d'entreprise.

Sur 2018, 12 collaborateurs ont bénéficié d'une mobilité à l'international.



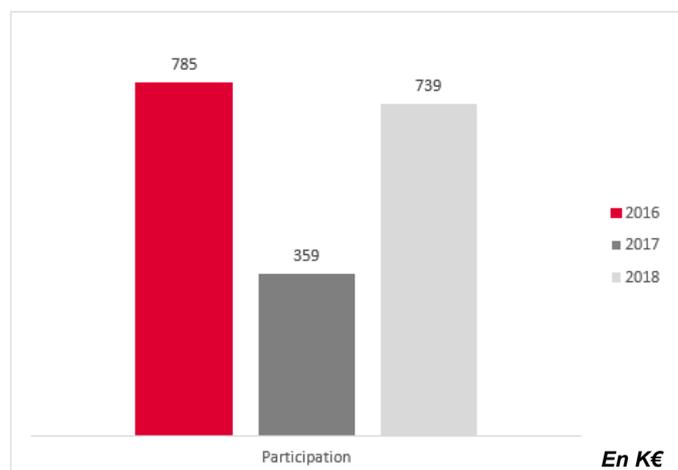
• La participation en France

Les mandataires sociaux et les salariés disposent de 55,94% du capital de la société dont 1,17% par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) issu du Plan d'Epargne Groupe (PEG) à fin 2018.

Le Groupe souhaite poursuivre cette politique et l'étendre progressivement à ses filiales à l'étranger dans le respect de la réglementation locale afin d'accentuer le sentiment d'appartenance à un même Groupe.

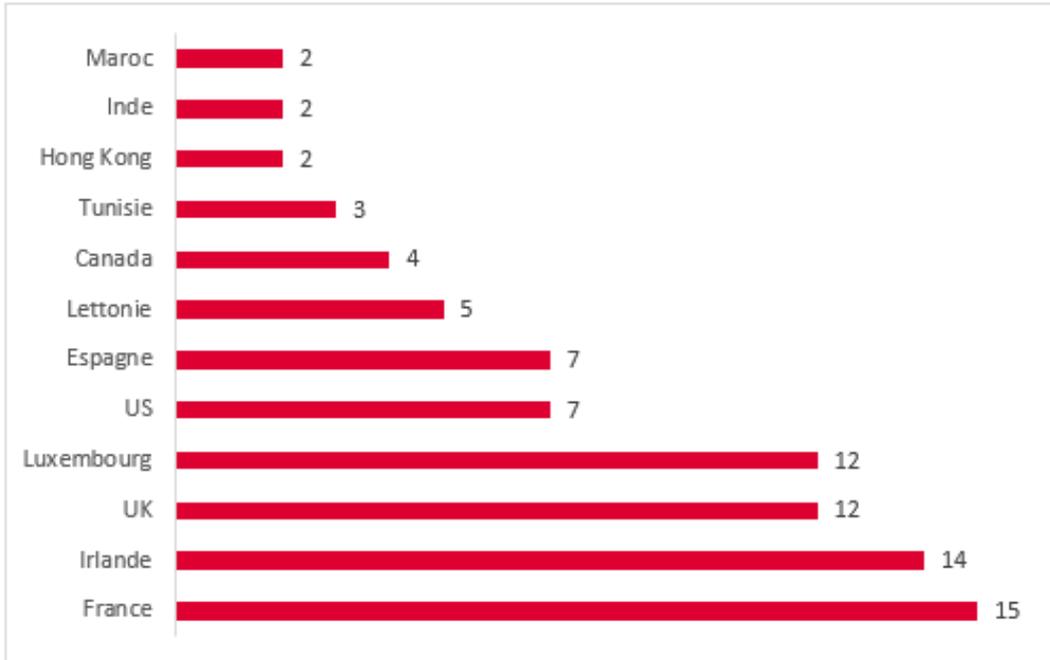
Evolution de la participation en France

Par ailleurs, la direction de Linedata Services bénéficie d'autorisations de l'Assemblée Générale de la Société lui permettant d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions Linedata Services aux salariés du Groupe (depuis l'introduction en Bourse) et d'attribuer gratuitement des actions aux salariés du Groupe (depuis 2005). Chacune de ces autorisations a déjà été utilisée à plusieurs reprises, et pour la dernière fois au cours de l'exercice 2014.



4.3 Bien-être des collaborateurs

- **Ancienneté moyenne par zone géographique**



En prenant en compte la date d'arrivée de nos collaborateurs nous pouvons constater que :

- l'ancienneté moyenne au sein du Groupe est de 7 ans
- l'ancienneté moyenne en France est de 15 ans

- **Nombre de recrutements & de départs par région**

Le recrutement est un élément moteur de la stratégie de développement du Groupe Linedata.

Pour subvenir aux besoins croissants du Groupe, la majeure partie des recrutements concernent des diplômés. Un effort particulier est ensuite donné à la formation afin de faire évoluer les nouveaux entrants au sein de Linedata, comme démontré par la forte croissance des heures de formation en Tunisie.

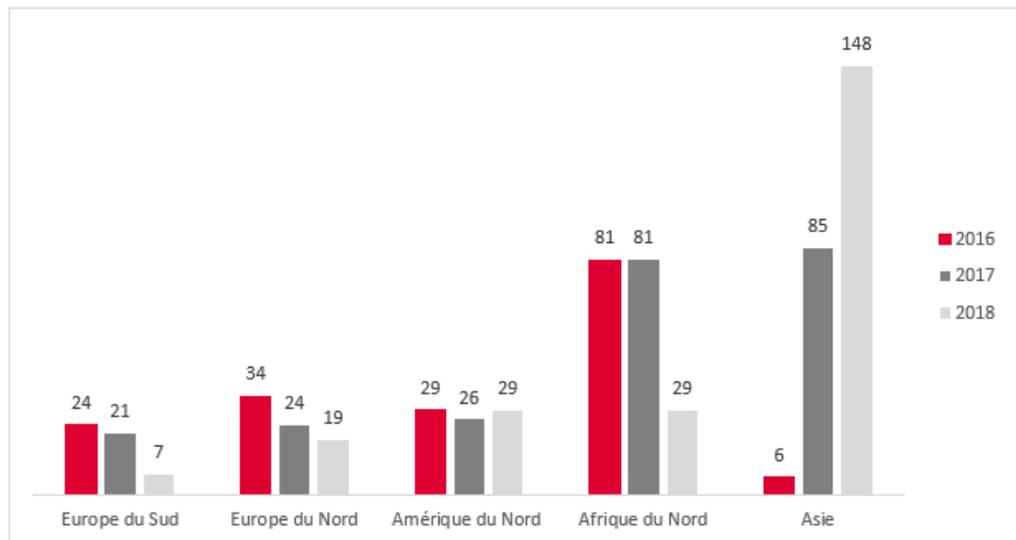
La très grande majorité des collaborateurs du Groupe sont des cadres issus d'écoles d'ingénieur, de formation universitaire de deuxième ou troisième cycle ou d'écoles de commerce. Ils ont soit une compétence technique, soit une compétence fonctionnelle, voire ils allient une double compétence technique et fonctionnelle.

Le métier d'éditeur de logiciels et de prestataire de services destinés au monde financier nécessite que les sociétés du Groupe maîtrisent les aspects non seulement techniques mais aussi fonctionnels. La présence de compétences fonctionnelles fortes dans les équipes permet de mieux comprendre le métier des clients et leurs besoins.

Linedata poursuit sa transformation digitale, les réseaux sociaux ayant pris une part de plus en plus importante dans le processus de recrutement, le compte Linedata sur « LinkedIn » est suivi par plus de 25 980 abonnés en 2018 soit une augmentation de 44% du nombre d'abonnés par rapport à 2017 et le Groupe compte plus de 1 450 « followers » sur Twitter depuis 2009, soit une augmentation d'abonnés de 21% par rapport à 2017.

Notre ambition est de faire du Groupe Linedata un pôle d'attraction des talents. Tournée vers l'avenir, la fonction Ressources Humaines Groupe a déployé un programme d'homogénéisation des processus et pratiques au niveau mondial.

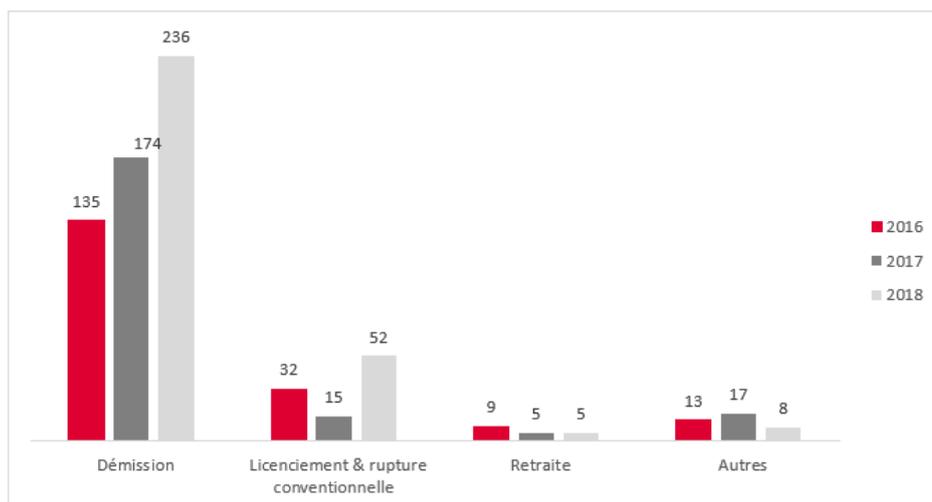
Evolution des recrutements par région



Cf Annexes 8.7

En 3 ans au sein du Groupe Linedata, les embauches en contrats à durée indéterminée ont progressé de 24%. Le Groupe Linedata reste ainsi un pôle d'attraction pour les talents.

Départs par nature au niveau Groupe



Cf Annexes 8.8

Il est constaté une augmentation des démissions due aux pratiques du marché dans les pays des centres d'excellence qui ont culturellement un taux d'attrition plus élevé que les pays européens.

Concernant les départs, la filiale du Groupe Linedata Gravitas, a vu ses effectifs se réduire de 71 collaborateurs fin 2018. Cette diminution intervient à la suite de la volonté d'un client d'intégrer dans ses effectifs les équipes qui lui étaient dédiées. A ce titre, un transfert à l'amiable de ces collaborateurs a été opéré.

Attraction des talents

Linedata favorise l'insertion des jeunes dans le monde du travail en ayant recours aux stages, contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, et aux VIE afin d'encourager l'employabilité des jeunes.

Dans l'un de nos centres d'excellence à Tunis, le Groupe Linedata a recours :

- Aux stages de Projet de Fin d'Etude (PFE) : l'objectif de ces stages est d'avoir un projet final complet qui se déroule à la fin des études/fin du parcours académique. Ce projet final a pour objectif de développer l'innovation et l'indépendance, de renforcer le sens de responsabilité et l'esprit de travail en équipe. Les étudiants doivent mettre en œuvre de manière innovante ce qu'ils ont appris pendant leurs années universitaires dans un PFE, et faire preuve de leurs connaissances et compétences.
- Aux Stage d'Initiation à la Vie Professionnelle (SIVP) : un contrat de durée d'un an est délivré par l'Etat pour encourager les sociétés à recruter des juniors. Ce type de contrat ne peut être obtenu qu'une seule fois durant une carrière professionnelle.

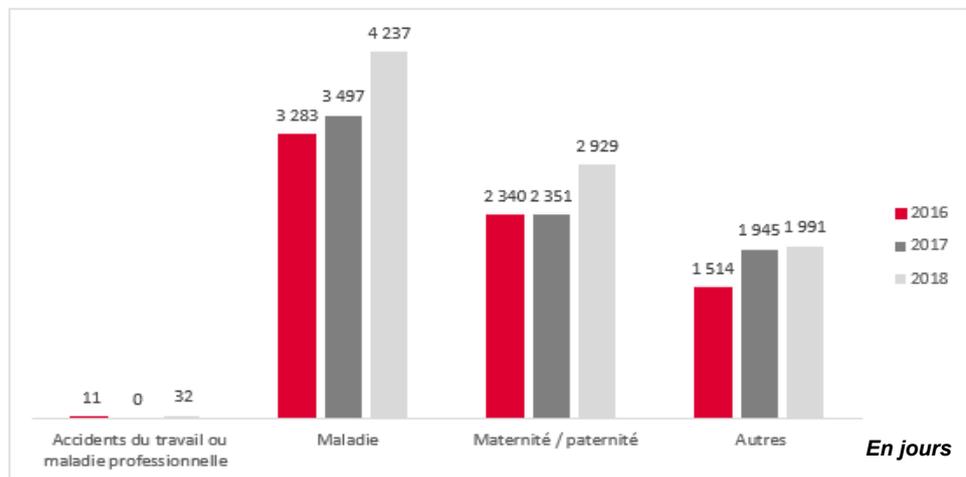
Les avantages de ce type de contrat sont :

- ◆ Qu'il peut être suspendu et par la suite repris
- ◆ Que le collaborateur en contrat SIVP peut quitter son poste sans démission
- ◆ Que l'Etat tunisien prend à sa charge tous les impôts (CNSS...) du collaborateur en contrat SIVP
- ◆ Qu'un étudiant, quel que soit son niveau universitaire, n'est éligible à ce contrat qu'après la fin de l'année universitaire.

• Absentéisme

Le code éthique du Groupe Linedata stipule que la santé et la sécurité de tous les collaborateurs constituent une exigence pour le Groupe et que tous les moyens nécessaires doivent être mis en œuvre afin de les garantir. Le suivi de l'absentéisme permet de mesurer l'implication mais aussi la satisfaction de nos collaborateurs au travail.

L'absentéisme est suivi localement, conformément aux législations en vigueur dans les différents pays dans lesquels Linedata est implanté.



Cf Annexes 8.9

A noter, les informations relatives à la « Maladie » ne sont recensées que depuis 2018 pour le UK, la Lettonie et l'Irlande.

Note : les absences nommées « Autres » correspondent aux événements familiaux, congés sans soldes, congés enfants malades, « Flex day » en Inde.

4.4 Diversité & égalité des chances

Pour le Groupe Linedata, la notion de diversité n'est pas seulement liée à la parité femme / homme, mais aussi à une multitude de différences comme par exemple la diversité au niveau des âges.

Egalité Femmes / Hommes

Pour le Groupe Linedata, la diversité des collaborateurs est un levier important et c'est pour cette raison que le code éthique du Groupe Linedata intègre les principaux engagements en matière de non-discrimination, d'égalité des chances et de promotion de la diversité afin que chaque collaborateur ou candidat lors du processus de recrutement puisse avoir accès à la formation, à la politique de rémunération, à une mobilité interne et aux évolutions professionnelles.

Le Groupe Linedata promeut la mixité au sein de ses effectifs, en développant l'accès des femmes à ses différents métiers, et en leur assurant l'équité des progressions de carrière.

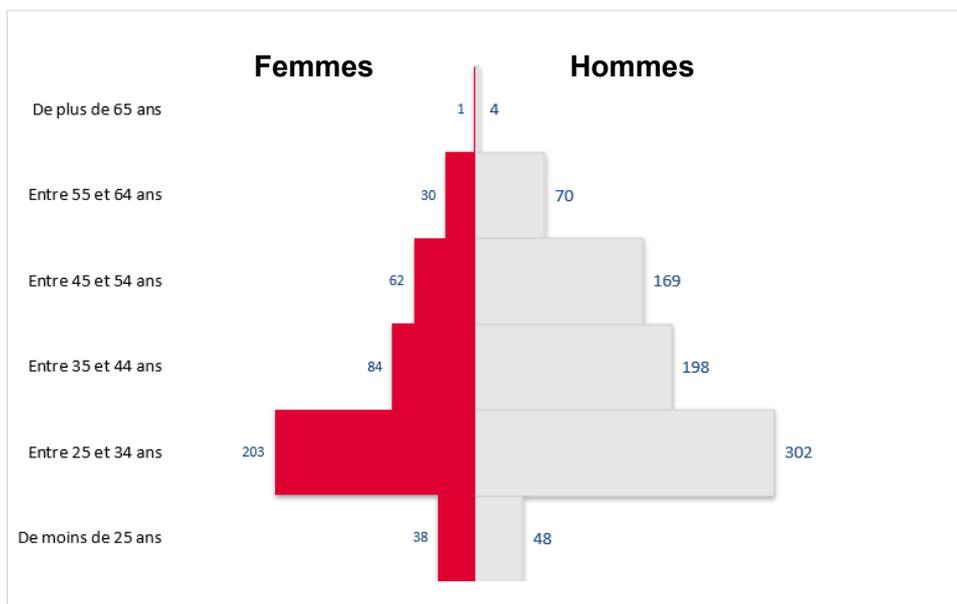
Les sociétés françaises et étrangères sont soumises à des lois spécifiques, en particulier en matière de lutte contre les discriminations professionnelles entre les hommes et les femmes. Le Groupe Linedata interdit formellement tout harcèlement et toute discrimination. Des actions de communication ont été déployées, notamment en Inde avec le support des équipes et managers locaux.

Les femmes représentent 35% des effectifs du Groupe en 2018.

En France, ce chiffre s'élève à 30%, ce qui est supérieur à la moyenne des 10 plus grandes SSII françaises (25% en moyenne selon une étude du journal du net¹). En France, Linedata a mis en place une Commission Egalité Professionnelle H/F. Cette Commission ne note aucune discrimination à l'embauche mais constate qu'il y a plus de candidats que de candidates.

En Tunisie la parité femmes / hommes est très largement respectée car les femmes représentent en 2018 plus de 60% des effectifs.

Répartition des effectifs Groupe par tranches d'âge



Cf Annexes 8.6

Le Groupe Linedata considère qu'une répartition équilibrée des classes d'âge est vecteur de dynamisme et d'innovation.

¹ <https://www.journaldunet.com/solutions/reseau-social-d-entreprise/1192248-la-part-des-femmes-chez-les-ssii/>

5

UNE ENTREPRISE CITOYENNE

700

Clients à travers le monde

1

Lab au sein du Groupe en 2018

4

Projets d'innovation & 1 semaine de l'innovation en 2018

2

LDX à Hong Kong & Londres (*Linedata Exchange*)

38

Millions d'euros d'achats & charges externes

+ de 1 000

Fournisseurs actifs en 2018

UNE ENTREPRISE CITOYENNE

5.1 Dialogue avec les parties prenantes	37
5.2 Fonction & projets d'innovation	38
5.3 Mécénat & Bénévolat	39
5.4 Loyauté des parties prenantes	40

5.1 Dialogue avec les parties prenantes

Linedata organise des réunions d'échange autour des différents projets de l'entreprise afin de garantir l'adéquation de sa politique de responsabilité d'entreprise avec les attentes des parties prenantes (employés, clients, fournisseurs, partenaires et actionnaires). L'écoute mais surtout le dialogue sont des composantes majeures de la stratégie du Groupe Linedata. Ces rencontres collégiales favorisent l'élaboration d'une vision commune de l'engagement du Groupe avec ses parties prenantes : mieux comprendre et cerner les évolutions sociétales, les enjeux, etc

• Avec les employés

Les collaborateurs jouent un rôle essentiel dans le développement et la mise en œuvre de la stratégie de développement durable.

Un dialogue ouvert et transparent est fondamental pour garantir la compréhension et l'adhésion à la stratégie et aux activités du Groupe Linedata.

L'échange et le partage d'idées ont leur place dans l'entreprise et se font via plusieurs outils :

- Des sessions d'information & newsletters internes
- Un intranet (KEN) qui regroupe toutes les informations internes
- Un réseau & un blog d'entreprise (JoinIn & PluggedIn)
- Le lancement des réunions « The voice » moments clés pour les collaborateurs de nos 2 pays pilotes (UK ; Tunisie) pour poser des questions, proposer de nouvelles idées et initiatives.

• Avec les clients

La plupart des contrats signés par le Groupe Linedata avec des institutions financières ont une durée de 3 à 5 ans, sur la base d'un modèle de licence récurrente et / ou de services

Le Groupe travaille de manière continue, d'une part au renouvellement des contrats, et d'autre part à l'optimisation de la politique relationnelle avec ses clients afin d'établir une collaboration sur le long terme dans un climat de confiance réciproque.

Le Groupe informe ses clients de manière régulière sur l'évolution de son activité via différents canaux :

- Ses Communiqués de presse
- Son site internet www.linedata.com
- Ses réseaux sociaux : LinkedIn, Instagram, Facebook
- Animation du marché à travers les « Linedata Exchange » ; destinés aux clients et prospects du Groupe, ces événements créent des opportunités d'échanges et de débats sur les problématiques métiers et entre experts afin de discuter des enjeux actuels et futurs du secteur.



L'importance de la satisfaction des clients

La satisfaction de nos clients est mesurée à travers un indicateur clé qui est le Net Promoter Score. Le NPS est un indicateur reposant sur le concept suivant : le niveau de satisfaction globale de nos clients à savoir s'ils recommandent le Groupe Linedata, ses produits ou services. Pour l'année 2018, le NPS est de 36%.

Le calcul

Les clients sont classés en 3 catégories selon leur degré d'enthousiasme :

- Les promoteurs : les clients donnant un score de 9 ou 10
- Les passifs : les clients donnant un score de 7 ou 8
- Les détracteurs : les clients donnant un score de 0 à 6

$NPS = \text{Pourcentage des promoteurs (notes 9 et 10)} - \text{Pourcentage des détracteurs (notes de 0 à 6)}$

Des directives émanant de la direction Générale ont été données ou dès lors qu'un client montre une insatisfaction, la direction commerciale doit se rapprocher de celui-ci afin de lui apporter des réponses et satisfaire à ses demandes.

- **Avec les fournisseurs**

Une démarche achats responsables

Le Groupe Linedata a acheté près de 38 millions d'euros de biens et de services en 2018 (soit +11,6% depuis 2016). Les achats responsables sont donc une opportunité de la responsabilité sociale de l'entreprise.

Conformément aux exigences de la loi Sapin II sur l'évaluation des partenaires commerciaux, le Groupe Linedata a mis en place une Charte des partenaires commerciaux qui formalise les exigences du Groupe relative aux droits de l'Homme, à la protection des données personnelles, à l'éthique des affaires, à un processus éco-responsable des achats, et autres obligations.

5.2 Fonction & projets d'innovation

Depuis juin 2017, le rôle du département innovation est d'accompagner la transformation digitale, piloter les expérimentations sur des sujets clés et accompagner les initiatives des collaborateurs.

Le Groupe Linedata a réussi en 2018 le lancement de sa transformation digitale et créé les conditions de son déploiement. Linedata partage désormais une vision commune de l'innovation, dont chaque collaborateur est acteur.

Le Groupe Linedata a montré au marché, à ses clients et à ses partenaires son dynamisme dans le domaine, grâce, entre autres, à la création de labs, à l'innovation week avec 19 ateliers, à plus de 1 750 connexions (soit en moyenne 92 par atelier), mais aussi grâce aux travaux réalisés dans les business lines Asset Management et Lending & Leasing sur l'Intelligence Artificielle et la Data.

L'objectif est que cette dynamique perdure et se renforce. C'est pour cette raison que l'équipe innovation accélère la création et le déploiement de projets innovants au service des Business et des Centres d'Excellence, et continue à tisser des liens avec les startups et les universités. Pour 2019, 2 nouveaux Labs sont en cours de déploiement.

5.3 Mécénat & Bénévolat

Être une entreprise citoyenne, c'est l'exemple que le Groupe Linedata se donne comme objectif. A cet effet, plusieurs initiatives sont menées en faveur du mécénat ou du bénévolat. Une trentaine d'actions sont menées chaque année dans l'ensemble du Groupe sur 4 domaines :

- L'environnement
- La santé & la recherche
- Les enfants
- Les plus démunis

FRANCE

Linedata pratique depuis 2010 le mécénat à travers des dons chaque année à l'Institut Montaigne. Certains sites français effectuent des achats de fournitures de bureau auprès d'un atelier protégé (ESAT) situé en province.

TUNISIE

Le Groupe Linedata en Tunisie continue sa démarche d'entreprise citoyenne. Pour la 2ème année consécutive, Linedata a participé à l'initiative « Action green boots » dont l'objectif est de participer au reboisement de la Tunisie.

Pour la 2ème édition encore, l'entreprise a participé à la mission « un cartable pour tous », où chaque collaborateur fait un don pour pouvoir acheter des fournitures à des élèves en situation précaire.

En 2018, le Groupe Linedata en Tunisie a participé à une action de solidarité en faveur des familles nécessiteuses avec l'association « un repas pour chaque Tunisien » où Linedata a pris en charge les repas servis dans un centre.

UK

Au Royaume Uni, les collaborateurs ont participé à l'association « Hearing Dogs for Deaf People » dont l'objectif est de former des chiens pour améliorer la vie des sourds au Royaume-Uni.

Une autre initiative a été mise en place, le « World's Biggest Coffee Morning ». Il s'agit de la plus grande activité de collecte de fonds de l'association « Macmillan Cancer Support ». Chaque année, des Britanniques organisent leur propre Coffee Morning où les dons reçus vont aux services de cette association.

L'initiative en faveur de l'association « Wrap up London » a eu du succès au sein des collaborateurs. L'objectif de cette association est de collecter des vieux manteaux et de les donner à des œuvres caritatives qui soutiennent les sans-abris, les réfugiés, les personnes fuyant les violences domestiques, etc.

AMERIQUE DU NORD

Au Canada, Linedata participe à des œuvres de charité à travers des Galas. Des actions caritatives sont organisées à travers la fondation Aga Khan Canada, comme en 2018 avec l'action « World Partnership walk » dont l'objectif est de soutenir des projets de développement qui aident des personnes en Asie et en Afrique à sortir de la pauvreté.

Aux USA des initiatives sont aussi mises en place pour les personnes dans le besoin :

- Des fournitures scolaires sont collectées et données à des enfants.
- Des anciens vêtements, fournitures de bureau, articles de toilette, etc sont collectés tout au long de l'année.

- Synthèse de nos parties prenantes

Parties Prenantes	Description
Clients	Des échanges sont organisés sur des initiatives d'innovation.
Nos collaborateurs	Le Groupe Linedata communique fréquemment en interne grâce aux différents moyens de communication mis en place (voir section 5.1).
Fournisseurs / sous-traitants	Le Groupe Linedata intègre un programme d'évaluation de ses fournisseurs et sous traitants, une politique de gestion des achats dématérialisés.
Actionnaires / investisseurs	Les actionnaires ont accès aux informations à travers le document de référence. Les investisseurs peuvent avoir accès à toutes les communications à travers l'espace « Relations Investisseurs » sur le site web du Groupe Linedata.
Société civile	Le Groupe Linedata organise des partenariats, du mécénat et du bénévolat avec des associations à travers différentes actions.

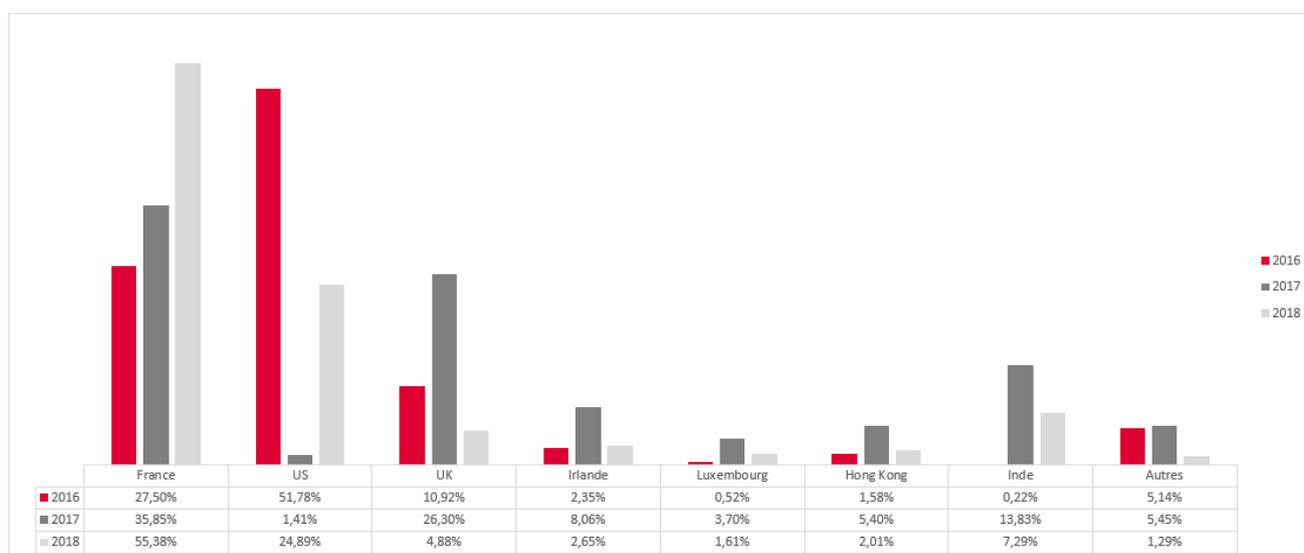
5.4 Loyauté des pratiques prenantes

- Lutte contre la fraude fiscale

Conformément à l'alinéa 5 de l'article L225-102-1 du code de commerce modifié par la loi 2018-898 du 23 octobre 2018 relative à la lutte contre la fraude fiscale, le Groupe Linedata s'engage à lutter contre tout type de fraude fiscale.

Le Groupe Linedata est donc majoritairement imposé dans les pays à fiscalité encadrée. Le Groupe n'utilise pas ses implantations dans les pays à fiscalité avantageuse (Luxembourg, Irlande, Hong Kong) pour organiser des montages fiscaux contribuant à une quelconque fraude fiscale.

Pourcentage d'impôt payé du Groupe



A Noter : la catégorie « Autres » représente les pays suivants : Tunisie, Maroc, Lettonie, Espagne

• Prévenir des conflits d'intérêt

Tout collaborateur doit éviter de se trouver dans une situation où ses intérêts, ou ceux de personnes proches, pourraient se trouver en conflit avec ceux du Groupe et risqueraient de nuire à son indépendance de jugement ou à son intégrité professionnelle tout comme à l'image et à la réputation du Groupe.

Linedata comprend que de temps à autre, des relations d'affaires peuvent apparaître ou se développer entre des collaborateurs du Groupe ou avec un collaborateur d'une société tierce (client / fournisseur).

Si ces relations sont de nature à créer un problème d'indépendance ou un conflit d'intérêt, de fait ou en apparence, dans l'esprit de nos clients ou de nos collaborateurs, celles-ci doivent être déclarées formellement par les personnes concernées à leurs responsables directs afin de déterminer si des notifications ou changements d'affectation sont nécessaires.

• Refuser toute forme de corruption

Le Groupe Linedata rejette toute forme de corruption dans ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes, qu'elle consiste à offrir ou recevoir un avantage injustifié.

- Le Groupe Linedata n'intervient pas dans le financement de la vie politique.
- Chacun doit notamment s'interdire d'accepter pour lui-même ou ses proches, directement ou indirectement, un quelconque avantage de toute personne ayant ou cherchant à créer ou développer des relations d'affaires avec toute société du Groupe.
- Lorsque des cadeaux ou des invitations sont reçus, le principe est la transparence totale, en informant immédiatement sa hiérarchie et le cas échéant en retournant les cadeaux en accord avec la politique définie.

En clair, le Groupe Linedata attend de ses collaborateurs de ne pas accepter ou proposer, directement ou indirectement :

- Des versements d'argent
- Des cadeaux
- Ou tout autre type d'avantage

• Développer des pratiques commerciales loyales

Nos actions doivent être guidées par une volonté d'engagement de nos services dont l'objectif est la satisfaction du client et le respect des règles du droit de la concurrence.

Tous les fournisseurs et prestataires de service du Groupe sont sélectionnés et traités avec objectivité et loyauté, dans le cadre de pratiques commerciales transparentes et de respect des engagements.

Tout collaborateur s'interdit notamment de participer à des ententes ou à toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.

• Respecter les Droits de l'Homme

L'engagement de Linedata est basé sur la reconnaissance et le respect des lois nationales applicables ainsi que de standards fondamentaux relatifs aux droits sociaux et à la protection de l'environnement.

Pour les sociétés implantées au Royaume-Uni, le Groupe a mis en place et actualise à chaque exercice annuel sa déclaration « Modern Slavery Act ». Cette déclaration est publiée en vertu de la loi britannique relative à l'esclavage moderne et au trafic d'êtres humains, dite « Modern Slavery Act », qui est entrée en vigueur le 29 octobre 2015.

Le Groupe Linedata continue de mettre en place des initiatives en faveur du respect des Droits de l'Homme et s'engage à mener ses activités de manière honnête et éthique afin d'empêcher toute forme d'esclavage et de trafic humain dans sa chaîne d'approvisionnement.

• Refuser le travail forcé des enfants

Le Groupe Linedata est engagé à lutter contre le travail forcé ou toute autre forme de travail des enfants, à travers la mise en place d'un Code Ethique.

Le Groupe Linedata s'assure du respect du refus du travail des enfants dans les pays émergents dans lesquels il est implanté. En Inde, le Groupe Linedata a pris en compte le respect du « Child Labour Act » en vigueur depuis 1986.

6

VERS UNE ENTREPRISE ECO-RESPONSABLE

1

Logiciel de gestion des achats

-30%

De véhicules professionnels depuis 2016

+44%

De bons de commande enregistrés dans notre outil e-procurement depuis 2016

VERS UNE ENTREPRISE ECO-RESPONSABLE

6.1 Faits marquants en 2018	44
6.2 Protection de l'environnement	44
6.3 Recyclage et gestion des déchets	44
6.4 Utilisation durable des ressources	44
6.5 Changement climatique	45
6.6 Préservation de la biodiversité par la dématérialisation	46

Les problématiques liées à l'environnement et plus particulièrement les conséquences du changement climatique affectent de plus en plus la planète et les sociétés. L'année 2018 a été très mouvementée.

6.1 Faits marquants en 2018

Le GIEC (le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), a émis un rapport sur les conséquences du réchauffement climatique où selon celui-ci, le réchauffement aurait un effet encore plus grave qu'initialement envisagé par les climatologues. Ce rapport indique qu'il est probable que la planète se réchauffe de +1,5 degrés d'ici 2030 à 2052, ce qui serait catastrophique du point de vue écologique.

L'année 2018 a aussi été marquée par une prise de conscience globale sur les dangers menaçants la biodiversité. En effet, la disparition des abeilles, l'extinction des insectes, ou des espèces de plus en plus menacées, ont fait la une des médias.

La population mondiale a aussi constaté que la planète fait face à de plus en plus de catastrophes naturelles : une augmentation des incendies de forêt liés au réchauffement climatique, des cyclones, des typhons et autres phénomènes météorologiques. Les faits les plus marquants en 2018 concernant les catastrophes naturelles ont notamment été le typhon à Hong Kong.

Certaines villes commencent à agir contre l'omniprésence des véhicules. En effet, sur l'année 2018, les grandes villes comme Oslo, Copenhague, Hambourg, Paris ont mis en place un véritable plan d'action pour réduire la voiture dans ces villes. Par exemple, Paris a décidé de mettre en place une vignette « crit'air » qui est un certificat de qualité d'air permettant de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. La mairie de Paris a permis la mise en place de trottinettes électriques de scooters électriques.

6.2 Protection de l'environnement

Le Groupe Linedata étant un éditeur de logiciels, les impacts environnementaux directs de ses activités sont faibles.

Néanmoins, le Groupe est conscient de sa responsabilité en matière de protection de l'environnement et porte une attention particulière aux actions permettant la réduction de son empreinte environnementale.

Les questions environnementales sont le fait de comportements quotidiens de tous les salariés dans le cadre de leurs activités. Les principales actions mises en œuvre sont présentées ci-après et tendent vers une économie circulaire à travers la prévention de la production de déchets, la réutilisation des produits, le recyclage ou, à défaut, une valorisation des déchets.

Linedata ne comptabilise pas de provision pour risques en matière d'environnement.

6.3 Recyclage et gestion des déchets

Le Groupe Linedata attache beaucoup d'importance à l'impact environnemental de son parc informatique, aussi bien en ce qui concerne l'utilisation des matériels que leur recyclage. Ce parc informatique comprend des postes fixes, des ordinateurs portables et des serveurs de données.

Lors de l'achat de nouveaux matériels, le Groupe Linedata s'informe des labels environnementaux tels que « Energy Star », label reconnu au niveau international.

Le recyclage du matériel informatique et électronique (ordinateurs, téléphones portables, photocopieurs) est généralement assuré par des entreprises ou associations respectant les normes environnementales locales en vigueur pour ce qui concerne le traitement des déchets électroniques.

Les autres actions de recyclage et d'élimination des déchets reposent principalement sur :

- La collecte des cartouches d'encre usagées sur l'ensemble des sites concernés
- Des dons réalisés ponctuellement par les salariés auprès d'écoles ou d'organismes caritatifs.

6.4 Utilisation durable des ressources

Le Groupe Linedata mène une politique de sensibilisation de ses collaborateurs en les associant aux mesures prises pour économiser les ressources à travers des éco-gestes et des technologies susceptibles de réduire les impacts environnementaux des activités du Groupe.

L'utilisation durable des ressources repose sur différentes actions :

- **Utilisation de l'énergie**

Linedata poursuit le renouvellement de son parc informatique en privilégiant des serveurs plus performants et bénéficiant des dernières technologies en ce qui concerne la réduction de la consommation électrique ; la diminution du nombre de serveurs permet de réduire la taille des "salles informatiques" et ainsi de diminuer leur consommation d'énergie (puissance électrique, climatisation...).

Les collaborateurs sont équipés dans la majorité des cas d'ordinateurs disposant du mode "veille" à partir d'un certain délai d'inactivité, économisant ainsi l'énergie.

Les nouveaux modèles d'imprimantes mis en place sur certains sites possèdent des éco-fonctionnalités (diminution de la consommation d'énergie, gestion des documents papiers et numériques).

- **En matière d'éclairage**

Le Groupe Linedata poursuit le remplacement des éclairages par des ampoules basse consommation lorsque cela est possible (hors néons) sur l'ensemble des sites.

La présence dans les parties communes de minuteries permet une extinction automatique des lumières. En outre, les sociétés de ménage et de gardiennage sont incitées à éteindre le soir les lumières des bureaux sur l'ensemble des sites.

- **En matière de papier**

Le Groupe incite les salariés à n'imprimer qu'en cas de nécessité et à utiliser de préférence le recto-verso.

Linedata a également mis en place des procédures de dématérialisation de documents.

En matière de communication interne et externe, les documents publics, tels que les rapports annuels et cartes de vœux, sont mis à disposition en version électronique.

En matière de gestion administrative du personnel, les documents administratifs internes tels que les demandes de congés ou les notes de frais sont gérées au moyen de l'intranet et d'un outil informatique ; ces deux outils gèrent également l'ensemble du processus d'approbation.

En matière de dématérialisation des factures fournisseurs, les factures de certains fournisseurs assorties de justificatifs volumineux (notamment celles des opérateurs de télécommunications) sont administrées via messagerie électronique ; seules les factures sont imprimées dans le cadre du processus d'engagement de dépenses.

En France, depuis septembre 2017, Linedata a dématérialisé :

- les bulletins de paie des collaborateurs. Un coffre-fort électronique est mis à disposition du personnel permettant aux collaborateurs de voir, de récupérer leurs bulletins de paie, et si le collaborateur le désire, de stocker divers documents gratuitement
- les tickets-restaurants

6.5 Changement climatique

Le Groupe Linedata a conscience de l'importance des émissions indirectes de gaz à effet de serre causées par la forte consommation énergétique des serveurs. La très grande majorité des serveurs est loué à des sociétés d'hébergement de données, Linedata a donc très peu de moyens d'action.

L'activité d'éditeur de logiciels relevant du secteur tertiaire, le transport est la principale source émettrice de gaz à effet de serre pour le Groupe.

- **Déplacements courtes distances**

Le Groupe a opté pour des implantations proches des transports en commun permettant ainsi de limiter l'utilisation des véhicules personnels et favorisant par conséquent la limitation de la pollution de l'air.

En France, Linedata poursuit le renouvellement de son parc automobile en privilégiant les véhicules à faible émission de CO₂.

- **Politique de voyages**

Le Groupe a mis en place une politique de voyages destinée à limiter l'impact environnemental des déplacements.

Selon cette politique, les collaborateurs doivent privilégier :

- les réunions en audioconférence et en visioconférence plutôt que les déplacements (mise à disposition d'outils informatiques performants)
- les voyages en train plutôt qu'en avion
- la classe économique pour les voyages en avion, l'empreinte carbone de la classe Affaires étant largement supérieure à celle de la classe Economique

6.6 Préservation de la biodiversité par la dématérialisation

L'objectif d'un processus de dématérialisation est de contribuer à l'amélioration de la performance d'une entreprise au niveau du développement durable. Le Groupe Linedata a donc décidé de développer en interne une solution sur la gestion de son process des achats. Cette solution est en constante amélioration afin d'offrir aux collaborateurs un outil fiable, efficient et agréable à utiliser.

Au vu de l'augmentation des achats & charges externes et afin de militer pour une dématérialisation du processus achats au travers de notre outil interne e-procurement, sur l'année 2018 les dépenses des 3/4 des régions du Groupe Linedata sont gérées de façon dématérialisée. Sur 3 ans, le nombre de bons de commande dématérialisés a augmenté de 44% par rapport aux achats et charges externes qui eux ont augmenté de 11%.

7

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



NOTE METHODOLOGIQUE

7.1 Introduction	49
7.2 Linedata & ses parties prenantes	49
7.3 Périmètre	49
7.4 Informations non applicables	50
7.5 Explication du reporting	50

7.1 Introduction

En raison du nombre croissant de risques d'ordre social, sociétal et environnemental qui ont été identifiés, le Groupe Linedata rend compte dès à présent des impacts de son activité en vertu de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017. Ce texte modifie le cadre législatif en matière de publication d'informations extra-financières afin de l'aligner avec les exigences de la directive RSE n° 2014/95 du 22 octobre 2014.

Cet exercice permet au Groupe de constituer une cartographie des risques qui identifie les risques non seulement d'ordre RSE mais aussi d'ordre économique, financier, éthique, etc dont l'impact est décisif sur la capacité du Groupe à mener à bien ses missions sur le long terme.

7.2 Linedata & ses parties prenantes

L'objectif du programme RSE du Groupe Linedata est de s'appuyer sur un dialogue constant avec toutes ses parties prenantes : partenaires commerciaux, employés, fournisseurs, etc

Ce dialogue nous permet la création d'opportunités à forte croissance et de préserver la réputation éthique du Groupe Linedata.

En interne cette approche existe à tous les niveaux du Groupe :

- au Siège, les collaborateurs sont les interlocuteurs principaux et coordonnent une grande majorité des initiatives au sein du Groupe Linedata
- dans chaque entité du Groupe Linedata, les collaborateurs entretiennent une relation privilégiée avec nos parties prenantes

Les objectifs de cette proximité avec les parties prenantes sont :

- de répertorier leurs attentes
- de prioriser en fonction d'eux les questions RSE
- de définir des KPI afin d'évaluer la performance du Groupe Linedata

La Norme ISO 26000 constitue le fondement de cette approche.

7.3 Périmètre

• Périmètre de consolidation

Les chiffres publiés dans ce rapport concernent toutes les sociétés consolidées. Dès lors qu'une société entre dans le Groupe, ses données sociales, sociétales, environnementales, éthiques, etc sont intégrées quel que soit le pourcentage de détention.

• Variation de périmètre

Au vu des modifications potentielles des entités juridiques, le Groupe Linedata a considéré qu'à partir de l'exercice 2018, il est plus pertinent de constituer un reporting par pays.

Concernant les KPI relatifs à la consommation de CO₂, seuls la France et le Luxembourg (nombre de véhicules professionnels) ont des flottes automobiles.

Concernant l'évolution de la répartition des collaborateurs par activité, une nouvelle classification interne, appelée « Job mapping » ou cartographie des emplois, a été mise en œuvre à partir de décembre 2018. En conséquence, il existe un écart de 31 collaborateurs non intégrés dans la répartition des effectifs par activité et qui le seront pour 2019.

Concernant le nombre de contrats de type SIVP en Tunisie, le Groupe Linedata a considéré qu'il était plus pertinent de créer une catégorie « Contrat subventionné ».

Concernant les informations relatives aux stagiaires & assimilés en dehors de la France, elles ne sont remontées que depuis 2018.

Concernant les départs, la filiale Gravitas du Groupe Linedata a vu ses effectifs se réduire de 71 collaborateurs fin 2018. Cette diminution intervient à la suite de la volonté d'un client d'intégrer dans ses effectifs les équipes qui lui étaient dédiées. A ce titre un transfert à l'amiable de ces collaborateurs a été opéré.

7.4 Informations non applicables

Compte tenu de son activité d'éditeur de logiciels, une partie de l'obligation III alinéa 2 de la loi L225-102.1 relative « à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable » n'est pas applicable au Groupe Linedata ainsi que les conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens & services qu'elle produit.

Le Groupe Linedata considère que même si son activité est totalement tertiaire, elle doit être une entreprise éco-responsable.

7.5 Explication du reporting

• Référentiel de reporting

Des référentiels communs de reporting ont été mis en œuvre au sein du Groupe afin d'assurer une homogénéité des indicateurs dans l'ensemble des filiales.

Sur les données sociales : en 2018 la plateforme RH Talentsoft couvre la totalité des collaborateurs du Groupe Linedata (99,99% de l'effectif). Cette plateforme a été mise en place en 2017 à travers le Groupe afin de faciliter la gestion du personnel et donner accès aux managers et aux collaborateurs à un vaste éventail d'outils et d'informations RH.

• Explication des principaux indicateurs

• Les indicateurs sociaux

Effectifs Groupe : Les effectifs du Groupe Linedata comprennent l'ensemble des collaborateurs bénéficiant d'un contrat de travail, d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou d'un stage au sein du Groupe Linedata au 31 décembre 2018, correspondant au dernier jour calendaire de l'année.

Les effectifs sont exprimés en nombre de collaborateurs, quel que soit le temps de travail ou la date d'entrée au cours du mois.

Les régions du Groupe : Les régions apparaissant dans les tableaux des indicateurs sociaux sont déterminées de la façon suivante :

- Région Europe du Sud : France, Luxembourg, Espagne
- Région Europe du Nord : Royaume-Uni, Irlande, Lettonie
- Région Amérique du Nord : USA, Canada
- Région Asie : Hong-Kong, Inde
- Région Afrique du Nord : Tunisie, Maroc

Les embauches et les départs : Les embauches et les départs excluent tous les mouvements intra-entreprises tel que les transferts entre les entités juridiques.

Le nombre des accidents de travail : Le nombre d'accidents de travail correspond au nombre d'accidents avec un arrêt de travail supérieur ou égal à 1 jour survenus au cours de l'année 2018.

• Les indicateurs environnementaux

Les indicateurs environnementaux prennent en compte le nombre de véhicules professionnels existants sur 2 pays (France, Luxembourg).

Le Groupe Linedata s'engage vers la dématérialisation, à commencer par la gestion des achats à travers le nombre de bons de commande enregistrés.

Compte tenu de son activité d'éditeur de logiciels, le Groupe Linedata n'est pas dans la capacité de chiffrer des postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre et donc de mettre en place des indicateurs.

- **Consolidation et contrôle interne**

Cette déclaration et ce reporting reposent sur des données consolidées sous la responsabilité du département Audit & conformité et du département RH sur la base des informations fournies par la Holding et les filiales du Groupe Linedata.

Les informations qualitatives proviennent d'entretiens avec les responsables des sujets traités dans les différents pays où Linedata est présent.

Une équipe pluridisciplinaire composée des Directions Juridique, Finance, RH, Audit & conformité est garante de l'approche globale retenue pour le Groupe.

Outre les ressources centrales du Groupe, un réseau de correspondants locaux a été constitué dans toutes les zones géographiques. Cette organisation garantit la régularité des flux d'informations au sein du Groupe, la mise en application concrète des actions à tous les niveaux, ainsi qu'un dialogue au plus haut niveau de l'entreprise concernant les problématiques liées à la responsabilité d'entreprise.

Des contrôles de cohérence ainsi que des contrôles de comparaison avec les données des exercices précédents sont effectués. En effet, les données sont collectées et contrôlées par l'équipe Audit & conformité qui en assure la cohérence avant que la déclaration de performance extra financière finale ne soit transmise à l'Organisme Tiers Indépendant pour vérification.

8

ANNEXES (chiffres 2016-2018)



8.1 Evolution des effectifs Groupe

	2016	2017	2018
Contrat à durée indéterminée	914	1228	1136
Contrat à durée déterminée	11	9	0
Contrat subventionné	55	55	73
Contrat de stage & Assimilé <i>(stagiaire, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, VIE)</i>	19	19	33
Total	999	1311	1242*

8.2 Evolution des effectifs par région

	2016	2017	2018
Europe du Sud	281	280	252
Europe du Nord	165	157	158
Amérique du Nord	216	279	241
Afrique du Nord	212	215	261
Asie	52	297	297
Total	926	1228	1209

* L'effectif est de 1209 collaborateurs hors stagiaires & assimilés

8.3 Répartition des effectifs par activité

	2018
Fonctions centrales	116
Gestion de projet	26
Consulting	131
Ventes et relation clients	49
Ingénierie logicielle	449
Management de la Technologie et des Services cloud	90
Services clients	317
Total	1178*

* Fin 2018, la nouvelle cartographie des emplois « Job Mapping » a vu le jour, c'est pour cette raison qu'il y a un écart de 31 collaborateurs non intégrés qui le seront en 2019.

8.4 Répartition par type de contrat

	2016			2017			2018		
	CDI /CDD	SIVP	Contrat de stage & Assimilé	CDI /CDD	SIVP	Contrat de stage & Assimilé	CDI /CDD	SIVP	Contrat de stage & Assimilé
Europe du Sud	280	0	19	280	0	19	252	0	33
Europe du Nord	165	0	0	166	0	0	158	0	0
Amérique du Nord	216	0	0	279	0	0	241	0	0
Afrique du Nord	212	55	0	215	55	0	188	73	0
Asie	52	0	0	297	0	0	297	0	0
Total	925	55	19	1237	55	19	1136	73	33
Total Consolidé	999			1311			1242		

8.5 Evolution de la répartition Managers / non-Managers

	2016		2017		2018	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Managers	23	73	25	101	55	160
Non Managers	292	536	362	718	355	608
Total	315	609	387	819	410	768
Total Conso	924		1206		1178*	

* Fin 2018, la nouvelle cartographie des emplois « Job Mapping » a vu le jour, c'est pour cette raison qu'il y a un écart de 31 collaborateurs non intégrés qui le seront en 2019.

8.6 Répartition par tranches d'âge

	2016		2017		2018	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
De moins de 25 ans	17	14	27	15	48	38
Entre 25 et 34 ans	184	155	363	189	302	203
Entre 35 et 44 ans	160	72	205	87	198	84
Entre 45 et 54 ans	178	59	189	65	169	62
Entre 55 et 64 ans	50	31	61	31	70	30
De plus de 65 ans	4	0	4	1	4	1
Total	593	331	849	388	791	418
Total Consolidé	924		1237		1209	

8.7 Recrutements par type de contrat

	2016		2017		2018	
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD
Europe du Sud	18	6	17	4	6	1
Europe du Nord	33	1	22	2	19	0
Amérique du Nord	29	0	26	0	29	0
Afrique du Nord	77	4	77	4	29	0
Asie	6	0	85	0	148	0
Total	163	11	227	10	231	1
Total Consolidé	174		237		232	

8.8 Départs par nature

	2016	2017	2018
Démission	135	174	236
Licenciement & rupture conventionnelle	32	15	52
Retraite	9	5	5
Autres	13	17	8
Total	189	211	230

8.9 Nombre de jours d'absence (hors congés payés)

	2016	2017	2018
Accidents du travail ou maladie professionnelle	11	0	32
Maladie	3 283	3 497	4 237
Maternité / paternité	2 340	2 351	2 929
Autres	1 514	1 945	1 991
Total	7 148	7 793	9 189

8.10 Nombre de jours de formation

	2016	2017	2018
Europe du Sud	1 533	1 572	1 027
Europe du Nord	131	173	176
Amérique du Nord	0	130	98
Afrique du Nord	758	1 492	2 118
Asie	87	317	222
Total	2 509	3 684	3 641

8.11 Evolution de la participation

En K€	2016	2017	2018
Participation	785	359	739

9

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT (OTI)



26.2 Rapport du professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Linedata Services

27 rue d'Orléans, 92 200 Neuilly sur Seine

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux actionnaires,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les référentiels internes de l'entité (ci-après « les référentiels »).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable et prend en compte les dispositions prévues à l'article L.822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du professionnel de l'expertise comptable

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables le cas échéant, en matière notamment de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 14 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et, le cas échéant, de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;

- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, au regard des informations prévues au I de l'article R. 225-105, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- Nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- Nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, avec les limites précisées dans la Note méthodologique ;
- Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des actions et des résultats des politiques et des indicateurs clés de performance devant être mentionnés dans la Déclaration ;
- Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et pour une sélection d'autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 19 et 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;

- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre octobre 2018 et le 13 février 2019 sur une durée totale d'intervention d'environ 20 semaines.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait qu'une partie des données publiées ne sont pas exprimées sous forme d'indicateurs traduisant réellement la performance. Pour la politique relative au risque « bien-être au travail » nous renvoyons le lecteur au paragraphe « description des Politiques et KPI(s) mis en place ». La politique relative au risque « réduire les gaz à effet de serre et favoriser les gestes éco-responsables » ne mentionne pas d'objectifs ou d'organisation groupe.

Fait à Toulouse, le 13 février 2019

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

SAS CABINET DE SAINT FRONT

Jacques de SAINT FRONT

Président

26.3 Glossaire

ASP – Application Service Provider	Ou "fournisseur d'applications en ligne". C'est une entreprise qui héberge des logiciels ou des services informatiques sur ses propres serveurs afin de les fournir à ses clients au travers d'un réseau (Internet en général). Par extension, ASP recouvre le marché des services logiciels loués en ligne.
Best execution	L'obligation de "Best Execution" est une garantie offerte aux investisseurs de bénéficier du meilleur prix, du meilleur coût, de la meilleure probabilité d'exécution et de conclusion pour chaque ordre.
Buy side	Le "buy-side" représente les acteurs qui vont acquérir les produits financiers : fonds de pension, OPCVM, compagnies d'assurance, hedge funds. Le buy-side représente donc les investisseurs, qui ont pour objectif de constituer un portefeuille d'actifs et d'en accroître la valeur et se rémunèrent de cette façon.
Compliance	Ou "conformité". Obligatoire dans les établissements financiers, elle vise le respect des dispositions législatives et réglementaires, donc des dispositions normatives propres aux activités bancaires et financières, ainsi que des normes professionnelles et déontologiques.
Datacenter	Ou centres de données : salles d'hébergement spécialisées destinées à l'accueil des serveurs.
EBITDA	Indicateur clé du Groupe, il se définit comme le résultat opérationnel hors dotations nettes aux amortissements et aux provisions courantes et non courantes.
Loan servicing	Gestion administrative des crédits.
SAAS - Software As A Service	Ou "logiciel en tant que service". Mode d'exploitation commerciale des logiciels dans lequel ceux-ci sont installés sur des serveurs distants plutôt que sur la machine de l'utilisateur. Les clients ne paient pas de licence d'utilisation pour une version, mais utilisent le service en ligne le plus généralement en payant un abonnement.
Sell side	Le "sell-side" regroupe les acteurs qui sont à l'origine des produits financiers : banques d'investissement qui les évaluent (analystes financiers) et qui les distribuent (courtiers). Le sell-side a ainsi pour objectif de capter les investissements et est au service des émetteurs. Cette catégorie d'acteurs est à l'origine de l'innovation financière et se rémunère par des commissions ou des marges sur les transactions qu'elle réussit à générer.
Solutions front to back	Solutions informatiques couvrant l'ensemble des fonctions d'une institution financière, du Front Office (opérateurs de marché - traders, sell side, buy side, commerciaux de produits d'investissement... qui sont en contact immédiat avec les marchés dans une salle de marché) au Middle Office (en charge du contrôle et de la vérification de l'activité des traders) et au Back Office (chargé de la gestion administrative).
Tierce Maintenance Applicative	Maintenance des applications informatiques confiée à un prestataire externe tiers contre rémunération et en définissant des niveaux de disponibilité, de délais et de qualité.
Trading	Le trading qualifie des opérations d'achats et de ventes effectuées sur les marchés financiers sur différents types d'actifs. Ces opérations sont réalisées par des "traders" depuis la salle des marchés d'une institution financière ou boursière, ou depuis Internet dans le cas des traders indépendants.
Workflow	Le workflow, ou "flux de travaux", est la représentation d'une suite de tâches ou opérations effectuées par une personne, un groupe de personnes, un organisme, etc. Il correspond à la modélisation et à la gestion informatique de l'ensemble des tâches à accomplir et des différents acteurs impliqués dans la réalisation d'un processus métier (aussi appelé processus opérationnel).